



Thèse Présenté par
Dialla Diallo

ROYAUME MAROC
UNIVERSITE
MOHAMMED V

**LA SUFFIXATION VERBALE EN PULAAR
(PEUL): MORPHOLOGIE ET PHONOLOGIE DES
SUFFIXES VERBAUX DANS LE PULAAR DU
FOUTA-DAJLLON (GUINEE)**

1992



FACULTE DES LETTRES ET
DES SCIENCES HUMAINES
RABAT

DEPARTEMENT DE LANGUE
ET DE
LITTERATURE FRANCAISES

**LA SUFFIXATION VERBALE EN PULAAR (PEUL):
MORPHOLOGIE ET PHONOLOGIE DES SUFFIXES
VERBAUX DANS LE PULAAR DU FOUTA-DJALLON
(GUINEE)**

Thèse pour l'obtention du
Diplôme d'Etudes Supérieures
(Doctorat de Troisième Cycle)
Option : Linguistique

Présentée par :

Mamadou Saliou DIALLO

Sous la direction du Professeur

Mr. Ahmed BOUKOUS



DEDICACE

Je dédie ce Mémoire à mes parents
bien aimés :

DIALLO Sadallaye

et

DIALLO Oumou

qui n'ont rien ménagé pour me permettre
d'accéder au cadeau le plus précieux :
L'INSTRUCTION.

Que ce Mémoire soit le symbole de nos
liens affectifs et de leurs premières leçons
informelles de pulaar, ma langue maternelle
et "paternelle".

R E M E R C I E M E N T S

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude et ma sincère reconnaissance à mon Directeur de Recherche Monsieur le Professeur Ahmed BOUKOUS qui, en dépit de ses nombreuses occupations, a bien voulu lire, relire et corriger le manuscrit de ce présent travail. Ses conseils et suggestions pratiques, ses apports théoriques et sa rigueur scientifique, mais aussi sa grande amitié et sa souplesse pédagogique inestimables m'ont été d'une utilité précieuse et immense. Je le remercie et lui reste redevable également pour m'avoir permis avec beaucoup de plaisir d'assister à ses différents cours et séminaires de Phonologie et de Morphologie, aussi bien au second cycle qu'au troisième. Enfin je garde un inaltérable souvenir de son assistance humaine et professionnelle. De tout son pouvoir, il n'a cessé de m'appuyer dans mes différentes démarches de renouvellement de bourse, de demande de subvention et autres formalités administratives relatives à la présente recherche.

C'est également pour moi le lieu d'exprimer tous mes remerciements et toutes mes reconnaissances au Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et Sociale en Afrique basé à Dakar (CO.D.E.S.R.I.A.) qui a bien voulu subventionner les travaux de finition de cette recherche. L'assistance financière du CO.D.E.S.R.I.A. m'a permis de vaincre les difficultés liées à l'impression de ce Mémoire et de me procurer certains documents fondamentaux relatifs à l'aspect théorique de cette recherche.

Que l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI), le Ministère Guinéen de l'Education Nationale et l'Ambassade de la Guinée au Maroc trouvent à travers ce Mémoire le témoignage de toute ma reconnaissance pour leur couverture matérielle et institutionnelle grâce à laquelle mon séjour et ma formation au Maroc ont été facilités.

Je voudrais aussi remercier toutes les personnes qui m'ont aidé dans l'élaboration de ce travail.

Parmi elles et au premier chef, les Professeurs Carole PARADIS et Jean - François PRUNET qui ont bien voulu me fournir en documentation leurs travaux de recherche. En particulier, je suis redevable au Professeur et à mon amie PARADIS qui n'a cessé le long de ce travail de recherche de me faire bénéficier de son expérience de chercheuse et d'enseignante en acceptant de lire et de commenter le projet initial de ce Mémoire, qui

R E M E R C I E M E N T S

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude et ma sincère reconnaissance à mon Directeur de Recherche Monsieur le Professeur Ahmed BOUKOUS qui, en dépit de ses nombreuses occupations, a bien voulu lire, relire et corriger le manuscrit de ce présent travail. Ses conseils et suggestions pratiques, ses apports théoriques et sa rigueur scientifique, mais aussi sa grande amitié et sa souplesse pédagogique inestimables m'ont été d'une utilité précieuse et immense. Je le remercie et lui reste redevable également pour m'avoir permis avec beaucoup de plaisir d'assister à ses différents cours et séminaires de Phonologie et de Morphologie, aussi bien au second cycle qu'au troisième. Enfin je garde un inaltérable souvenir de son assistance humaine et professionnelle. De tout son pouvoir, il n'a cessé de m'appuyer dans mes différentes démarches de renouvellement de bourse, de demande de subvention et autres formalités administratives relatives à la présente recherche.

C'est également pour moi le lieu d'exprimer tous mes remerciements et toutes mes reconnaissances au Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et Sociale en Afrique basé à Dakar (CO.D.E.S.R.I.A.) qui a bien voulu subventionner les travaux de finition de cette recherche. L'assistance financière du CO.D.E.S.R.I.A. m'a permis de vaincre les difficultés liées à l'impression de ce Mémoire et de me procurer certains documents fondamentaux relatifs à l'aspect théorique de cette recherche.

Que l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI), le Ministère Guinéen de l'Education Nationale et l'Ambassade de la Guinée au Maroc trouvent à travers ce Mémoire le témoignage de toute ma reconnaissance pour leur couverture matérielle et institutionnelle grâce à laquelle mon séjour et ma formation au Maroc ont été facilités.

Je voudrais aussi remercier toutes les personnes qui m'ont aidé dans l'élaboration de ce travail.

Parmi elles et au premier chef, les Professeurs Carole PARADIS et Jean - François PRUNET qui ont bien voulu me fournir en documentation leurs travaux de recherche. En particulier, je suis redevable au Professeur et à mon amie PARADIS qui n'a cessé le long de ce travail de recherche de me faire bénéficier de son expérience de chercheuse et d'enseignante en acceptant de lire et de commenter le projet initial de ce Mémoire, qui

QUELQUES ABREVIATIONS ET SYMBOLES

A. ou (VA) :	Voix active
Adj. :	Adjectif
al. :	alter (autres)
C.U.A. :	Conventions universelles d'association
C.C.P. :	Convention de création de position
C.S.C. :	Condition (ou contrainte) sur la Coda
C.S. :	Contrainte de sonorité
C.P.R. :	Contrainte prosodique de la rime
C.I.R. :	Condition d'interprétation du réciproque
C.O.A. :	Contrainte d'ordonnancement des affixes
C.Q.S. :	Contrainte sur la quantité segmentale
C.U.I.S. :	Condition (ou Contrainte) Universelle d'interprétation segmentale.
C.Q.P.I.N. :	Contrainte sur la quantité prosodique de l'imperfectif négatif
C.S.P.I.N. :	Contrainte sur la structure prosodique de l'imperfectif négatif.
C.I.C.M.P. :	Condition d'interprétation des catégories morphologiques préterminales.
C.B.F.S. :	Conditions de bonne formation de structure
Cf. :	Confer
e.g. :	exempli gratia (par exemple)
i.e. :	id est (c'est-à-dire)
I.S. :	Indice de sonorité
I.Sé. :	Information sémantique
Imperf.(I) :	Imperfectif
M. ou (VM) :	Voix moyenne
Nég. :	Négation (ou négatif)
N. :	Nom

p.pl.	:	Personne du pluriel
P. ou (VP)	:	Voix passive
Perf. (P)	:	Perfectif
P.M.	:	Pulaar du Macina (Mali)
P.G.	:	Pulaar de Guinée
P.F.T.	:	Pulaar de Fouta-Toro
Pos.	:	Positif
P.C.I.S.	:	Principe de conservation d'information sémantique.
P.C.O.	:	Principe de contour obligatoire
P.G.P.R.	:	Principe de gouvernement prosodique de la rime.
R.A.C.	:	Règle d'attraction consonantique
R.S.M.	:	règle de structure de mot
R.R.C.L.	:	Règle de réécriture à contexte libre
R.D.	:	Règle dérivationnelle
R.F.L.	:	Règle flexionnelle lexicale
R.F.N.L.	:	Règle flexionnelle non lexicale
Rac.	:	Racine
Rad.	:	Radical
Sp.	:	Emploi spécial
<u>S.P.E.</u>	:	<u>The Sound Pattern of English</u>
V.	:	Verbe
v.	:	Voir
δ	:	syllabe
[]	:	Représentation phonétique d'une suite segmentale
/ /	:	Représentation phonologique
{ }	:	Possibilité de choix (alternatif)

- () : Facultatif
- > : Réécriture d'une transformation ou d'une structure.
- (ou+) : Frontière morphémique.
- * : Légèrement en haut et à gauche d'une forme signifie que la forme est non attestée.
- ≡ : identique
- ≠ : différent

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

- () : Facultatif
- > : Réécriture d'une transformation ou d'une structure.
- (ou+) : Frontière morphémique.
- * : Légèrement en haut et à gauche d'une forme signifie que la forme est non attestée.
- ≡ : identique
- ≠ : différent

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

PROTOCOLE DE TRANSCRIPTION

Le système de translittération (i.e. transcription phonétique) utilisé dans ce travail combine à la fois l'Alphabet Phonétique International (A.P.I.) et le système de transcription de l'U.N.E.S.C.O. adopté pour rendre compte de la spécificité de certains sons dans les langues africaines. Ce dernier système de transcription, dont la genèse remonte à la conférence de Bamako (Mali) en 1966 consacrée à la codification des langues africaines, permet, pour le pular, de transcrire les implosives, \hat{b} , \hat{d} , \hat{y} et les prénasalisées m_b , n_d , \hat{n}_j et ng . La glide [j] de l'A.P.I. est transcrite ici en [y] et le phonème [j] de l'A.P.I. sert à transcrire la plosive coronale voisée non distribuée dont la réalisation est voisine à celle de l'affriquée [dʒ].

L'inventaire des phonèmes est le suivant :

<u>Phonèmes</u>	<u>Caractéristique</u>	<u>Instanciation</u>	<u>Glose</u>
[p]	lab. arrondie non voisée	tampugol	"souffrir"
[b]	lab. arrondie voisée	barmugol	"se blesser"
[\hat{b}]	Implosive lab. arrondie	\hat{b} ilegol	"être coincé"
[m_b]	lab. prénasalisée arrondie	m_b atagol	"faire le valet"
[m]	lab. nasale arrondie	maapingol	"inquiéter"

[w]	glide lab. arrondie	<u>w</u> ujjugol	"voler"
[f]	fricative lab. non arrond.	<u>f</u> aamugol	"comprendre"
[t]	Cor. ant. non voisée et non cont.	<u>t</u> appugol	"frapper"
[s]	Cor. ant. non voisée et cont.	<u>s</u> alagol	"refuser"
[d]	Cor. ant. voisée plosive	<u>y</u> aadugol	"aller ensemble"
[d̥]	Implosive cor. ant	h <u>o</u> dugol	"habiter"
[n̥]	Cor. ant. prénasalisée	h <u>e</u> n ⁿ dagol	"recevoir"
[n]	Cor. ant. nasale	<u>n</u> anugol	"entendre"
[l]	Cor. latérale	<u>j</u> uulugol	"prier"
[r]	Cor. vibrante	m <u>o</u> rtagol	"glisser"
[y]	Glide cor. distr.	<u>y</u> ewtugol	"causer"
[c]	Cor. non distr. et non voisée	<u>c</u> ooragol	"psalmodier"
[j]	Plosive cor. voisée non distr.	w <u>j</u> agol	"s'enduire"
[y̥]	Implosive cor. non distri.	<u>y</u> akkugol	"croquer"
[ⁿ j̥]	Cor. non ant. prénasalisée	ⁿ <u>j</u> ulagol	"faire le commerce"
[ñ]	Cor. non ant. nasale	<u>ñ</u> awlagol	"s'endetter"
[k]	Dors. non voisée	<u>k</u> arhugol	"obliger"
[g]	Dors. voisée plosive	<u>g</u> an ⁿ didugol	"être connaisseur"
[ⁿ g̥]	Dors. voisée prénasalisée	ⁿ <u>g</u> ordugol	"être intrépide"
[ŋ]	Dors. nasale	<u>ŋ</u> atugol	"mordre"
[ʔ]	Glott. plosive non voisée.	ne ^ʔ ugol	"éduquer"
[h]	Glott. fricative non voisée.	<u>h</u> oragol	"maigrir"

[i]	Voy. haute d'avant	<u>i</u> wdugol	"quitter ensemble"
[e]	Voy. non haute d'avant	f <u>e</u> ccugol	"partager"
[ɛ]	Voy. non basse d'avant	<u>ɛ</u> tagol	"s'efforcer"
[a]	Voy. centrale basse	hu <u>a</u> gol	"perdre confiance"
[u]	Voy. haute dors.	<u>u</u> ddutugol	"ouvrir"
[o]	Voy. non haute dors.	f <u>o</u> dugol	"promettre"
[ɔ]	Voy. non basse dors.	s <u>ɔ</u> kɛgɔl	"être enfermé"

où lab = labiale, Cor. = coronale, dors. = dorsale,
 glott. = glottale, ant. = antérieure, distr. = distribuée,
 cont. = continue et voy. = voyelle.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ABSTRACT

La présente recherche a pour objet l'étude de la suffixation verbale en pulaar de Guinée (peul). L'analyse proposée consiste en une approche morphologique et phonologique des suffixes verbaux. L'objectif visé est de montrer, à travers la catégorie syntaxique verbale, que les suffixes potentiellement concernés dans la combinatoire affixale sont de types différents et que leur ordonnancement est régi par des contraintes de structure morphémique.

Il résulte de l'analyse que (i) la suffixation verbale implique à la fois les dérivationnels et les flexionnels et que (ii), suivant que les flexionnels concernés sont lexicaux (i.e. suffixes de voix et de classe) ou non lexicaux (i.e. sub-aspects, temps, etc.), les mots (ici, les verbes) formés relèvent du dictionnaire ou du niveau de la langue.

L'intérêt de cette étude se situe principalement à deux niveaux :

- (i) D'un point de vue théorique, cette étude teste l'adéquation des théories linguistiques génératives actuelles (e.g. la syntaxe du mot, la théorie autosegmentale) aux données verbales du pulaar. Il est montré, sur la base de Principes et de Paramètres, que la composante phonologique joue assez souvent un rôle d'ajustement de structures morphologiquement mal formées.
- (ii) Sur le plan pédagogique, cette recherche pourrait servir de support partiel à la confection de dictionnaires et à l'élaboration d'une grammaire de langue pulaar.

Le présent mémoire comporte cinq chapitres. Le premier chapitre est consacré aux préliminaires théoriques et méthodologiques où il est proposé un schéma morphologique de formation verbale. Le second chapitre présente la morphologie du pulaar en général et discute la base de dérivation verbale. Le troisième chapitre examine la combinatoire des affixes dérivatifs dans la zone de dérivation. Le quatrième chapitre a pour objet l'étude de la combinatoire des affixes flexionnels non lexicaux où la précedence des contraintes phonologiques sur les structures morphologiques déclenche des règles d'ajustement. Le dernier chapitre est consacré aux stratégies de réparation phonologique de certaines violations de contraintes phonotactiques, i.e. contrainte de sonorité et contraintes syllabiques.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Dédicace.....	(i)
Remerciements.....	(ii)
Quelques abréviations et symboles utilisés.....	(iv)
Protocole de transcription.....	(vii)
Abstract.....	(x)
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : Préliminaires.....	9
Introduction.....	10
I.1. Présentation du phonétisme du pulaar.....	12
I.1.1. Présentation du consonantisme.....	13
I.1.2. Présentation du vocalisme.....	14
I.2. Revue succincte de la littérature.....	15
I.3. Organisation du système verbal pulaar..	18
I.3.1. Structure morphémique des verbes.....	19
I.3.2. Dérivation et flexion.....	27
I.4. Approches et méthodologie adoptées.....	32
Conclusion.....	40
Notes du chapitre I.....	41

CHAPITRE II	: Morphologie du pulaar et formation des verbes simples.....	43
	Introduction.....	44
II.1.	Cadre théorique et morphologie du pulaar.....	46
II.1.1.	Catégories morphologiques.....	46
II.1.2.	Entrées lexicales.....	48
II.1.3.	Règles de structure de mot.....	51
II.1.4.	Dominance et percolation.....	56
II.2.	Base de dérivation verbale.....	58
II.3.	Dérivation des verbes simples.....	69
II.3.1	Structure verbale trimorphémique	70
II.3.2	Verbes actifs simples.....	81
	Conclusion.....	87
	Notes du chapitre II.....	90
CHAPITRE III	: Combinatoire des affixes lexicaux	96
	Introduction.....	97
III.1.	Types de mots.....	98
III.2.	Zones de formation de mot.....	102
III.3.	Malformation verbale.....	131
III.3.1.	Incompatibilités entre catégories morphologiques liées.....	132
III.3.1.1.	Bases essentiellement moyennes et suffixe du réciproque.....	133

III.3.1.2.	Incompatibilité entre affixes de même rang.....	141
III.3.2.	Violation du tableau d'ordonnement des affixes.....	144
III.3.3.	Surcharge de la zone de dérivation verbale.....	150
	Conclusion.....	155
	Notes du chapitre III.....	157
CHAPITRE IV	: Le complexe flexionnel verbal en pulaar de Guinée.....	160
	Introduction.....	161
IV.1	Analyse aspectuelle verbale en pulaar	163
IV.1.1.	Analyse segmentale de l'aspect : analyse traditionnelle.....	163
IV.1.2.	Analyse multilinéaire de l'aspect : analyse autosegmentale.....	167
IV.2	Combinatoire des affixes flexionnels non lexicaux.....	179
IV.2.1.	Affixation du prétérit /no/.....	180
IV.2.1.1.	Prétérit et perfectif positif	180
IV.2.1.2.	Prétérit et imperfectif positif.....	185
IV.2.2.	Affixation de la négation /aa/.....	189
IV.2.2.1.	Négation et flexions perfectives.....	191
IV.2.2.2.	Négation et flexions imperfectives...	196
IV.2.3.	Affixation du prétérit et de la négation.....	203
IV.2.3.1.	Négation, prétérit et flexions perfectives.....	203

IV.2.3.2.	Négation, prétérit et flexions imperfectives.....	207
IV.3	Stratégies de réparation dans la zone flexionnelle verbale.....	212
IV.3.1	condition sur la Coda en pulaar de Guinée.....	215
IV.3.2	Statut des consonnes intercalaires k et l dans la zone flexionnelle en pulaar.....	230
	Conclusion.....	240
	Notes du Chapitre IV.....	243
CHAPITRE V	: Contraintes phonotactiques et stratégies de réparation.....	250
	Introduction.....	251
V.1.	Réaménagement prosodique : réduction nucléaire.....	253
V.1.1.	Affinité consonantique et effacement vocalique.....	257
V.1.2.	Réduction nucléaire et réaménagement syllabique.....	264
V.2.	Racine à voyelle longue et dérivatifs à initiale consonantique.....	270
V.2.1.	Structure syllabique et contrainte prosodique en pulaar de Guinée.....	271
V.2.1.1.	Inventaire de syllabes phonétiques possibles en pulaar de Guinée.....	272
V.2.1.2.	Contrainte prosodique de la rime.....	275
V.2.2.	Stratégies de réparation : examen de quelques cas avec le causatif /n/...	278

V.2.2.1.	Epenthèse vocalique.....	283
V.2.2.2.	Dégémination vocalique, gémination consonantique et épenthèse vocalique	292
V.2.2.3.	Assimilation consonantique et dégé- mination vocalique.....	300
V.2.2.4.	Contrainte de sonorité et dégémina- tion vocalique.....	312
V.3.	Ordonnancement des processus de répa- ration : notion de priorité.....	316
V.3.1	Quelques cas de conspirations phonologiques.....	317
V.3.2.	Ordonnancement des processus de réparation phonologiques.....	324
	Conclusion.....	328
	Notes du CHAPITRE V.....	330
CONCLUSION GENERALE.....		334
BIBLIOGRAPHIE.....		341

INTRODUCTION GENERALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Le présent mémoire est consacré à l'étude des structures morphologiques et phonologiques du système verbal du pulaar de Guinée (dorénavant P.G.). Plus précisément, il a pour objet l'examen morphologique et phonologique des suffixes verbaux de dérivation et de flexion. La combinatoire des affixes et les contraintes de structure morphémique qui pèsent sur l'ordonnement de ces affixes constituent le centre d'intérêt de l'analyse.

Je voudrais montrer que la suffixation verbale permet de former deux types de mots verbaux qui sont (i) les verbes du dictionnaire et (ii) les verbes de la langue, c'est-à-dire les formes verbales conjuguées. J'aimerais montrer également que les processus morphologiques de formation verbale ainsi que les règles phonologiques de construction de structures peuvent générer des violations de contraintes phonotactiques dont la réparation peut se faire au moyen de plusieurs stratégies variées.

Encore appelé *fula*, *fulani*, *ful*, *fulfulde*, *peul*, le *pulaar* est une langue kordofanienne ouest-atlantique, du groupe Nigéro-Congolais, parlée principalement en Afrique Occidentale et Centrale (v. Westermann et Bryan 1970, Ruhlen 1975 cités par Paradis 1986a : 7). Toutefois, l'analyse qui est proposée dans la présente recherche s'applique, d'abord, à mon propre idiolecte, en ma qualité de locuteur natif, ensuite au parler de Tougué au Fouta-Djallon, en Guinée, auquel appartient cet

idiolecte . Il faut noter que l'orthographe "pulaar" au lieu de "pular" est adoptée ici par souci d'uniformisation avec l'usage courant et officiel des institutions de recherche sénégalaises et mauritaniennes.

Le choix du système verbal comme sujet d'étude est motivé par plusieurs raisons dont fondamentalement les suivantes :

(i) Comme dans toutes les langues naturelles (sinon dans la plupart d'entre elles), le système verbal constitue une part importante de la grammaire du pulaar et la saisie des phénomènes morphophonologiques en interaction dans ce système sera sans aucun doute un apport considérable à la compréhension du fonctionnement grammatical de cette langue ;

(ii) Le système dérivationnel et flexionnel verbal du pulaar est d'une richesse et aussi d'une complexité exceptionnelles dont, je crois, de nombreux aspects demeurent encore peu élucidés ;

(iii) A ma connaissance, le système verbal du pulaar de Guinée (Fouta-Djallon) n'a pas encore de manière spécifique fait l'objet d'études morphologiques et phonologiques approfondies.

A la lumière de ce constat, il me semble judicieux de concevoir une étude linguistique dont le but est d'examiner, dans le cadre du mot, la morphologie et la phonologie des suffixes verbaux du P.G. Une telle étude recèle un intérêt à la fois théorique, méthodologique et pédagogique.

(i) Sur le plan théorique : En inscrivant mon investigation dans l'optique de la linguistique formelle, mon souci primordial est de tester l'adéquation des théories linguistiques génératives actuelles aux données du système verbal du P.G.. Mon analyse se situera ainsi dans les composantes morphologique et phonologique et sera axée plus spécifiquement sur les processus morphologiques de suffixation, d'une part, et sur les processus phonologiques qui en découlent, d'autre part.

(ii) Sur le plan méthodologique : Telle qu'elle sera menée, l'analyse morphophonologique montrera que la dérivation ainsi que la flexion se situent en pulaar à l'intérieur de la composante morphologique. Une distinction statutaire entre les différents suffixes verbaux permettra de défendre l'hypothèse selon laquelle il existe deux itinéraires de formation verbale : le premier combine des suffixes lexicaux verbaux pour former des mots (ici, verbes) du dictionnaire et le second intègre, outre certains suffixes lexicaux dérivatifs facultativement affixés, des suffixes flexionnels non lexicaux, i.e. des suffixes de conjugaison (v. infra, I.3.).

(iii) Enfin, sur le plan pédagogique : Etant donné qu'elle porte à la fois sur la formation des verbes du dictionnaire (i.e. du lexique) et sur celle des verbes de la langue (i.e. des formes conjuguées du niveau du discours), la présente recherche revêt un intérêt pédagogique double. En complémentarité avec d'autres travaux de même type, cette recherche formelle devrait pouvoir servir de support à l'élaboration d'outils pédagogiques grammaticaux, du moins dans deux domaines :

(a) dans l'élaboration de dictionnaire de langue pulaar et (b) dans celles de manuels de conjugaison pulaar.

Avant moi, de nombreux chercheurs pularisants comme Labouret (1952), Lacroix (1968), Sylla (1982), N'Diaye (1983), Labatut (1983), Prunet et Tellier (1984), Mohammadou (1985), Paradis (1986a), Prunet (1989) se sont intéressés à des questions similaires (v. infra I.2.). Mais à y voir de près, l'on constatera que les parlers pulaar de Guinée, excepté dans quelques titres dont Sow (1966), ont rarement fait l'objet d'études. Ce qui constitue à coup sûr un handicap majeur à la compréhension de nombreux aspects de la grammaire du pulaar.

Dans le cadre des théories génératives autosegmentales et métriques en général (v. Leben 1973, Goldsmith 1976b ; Halle et Vergnaud 1980, Dell et Vergnaud 1984 ; Kaye, Lowenstamm et Vergnaud 1985, Hogg et Mc Cully 1987), de la phonologie des traits (v. Clements 1985, Sagey 1986, Mc Carthy 1988)

et de la théorie syllabique (v. Kaye et Lowenstamm 1984, Kaye 1985, Itô 1986) en particulier et, enfin, de la syntaxe du mot (v. Selkirk 1982, Scalise 1984, Bauer 1990), je voudrais montrer à travers mon étude que les suffixes verbaux dérivatifs sont affixés dans la composante lexicale, mais que les suffixes flexionnels interviennent dans deux composantes à savoir les composantes lexicale et postlexicale. La composante lexicale est le lieu où sont affixés les suffixes flexionnels de voix et de marque de classe de l'infinif, tandis que les suffixes flexionnels non lexicaux de temps, d'aspect et de négation (v. infra I.3. et IV) sont affixés dans la composante morphologique postlexicale. Les processus qui en résultent sont traités en termes de contraintes, de violation de contraintes et de réparation de violation de contraintes.

La substance du présent mémoire est composée de la manière suivante :

Le premier chapitre est consacré aux préliminaires théoriques et méthodologiques. Il y est proposé un schéma d'organisation morphologique du système verbal pulaar où deux itinéraires de formation sont postulés. Le premier conduit à la formation des mots du dictionnaire, i.e. les infinitifs, et le second à celle des formes verbales de la langue, i.e. les formes conjuguées.

Dans le second chapitre, l'attention est portée sur la formation des verbes simples à l'infinif (i.e des mots du dictionnaire restreint). Il y est montré qu'un verbe du dictionnaire est minimalement trimorphémique au niveau abstrait et que les affixes marqueurs de classe de l'infinif ne font pas partie de la base de dérivation.

Le troisième chapitre a pour objet l'examen de la combinatoire des affixes dérivatifs entre eux, d'une part, et entre eux et leurs bases de dérivation respectives, d'autre part. Les compatibilités et les incompatibilités morphémiques permettent de prédire les mots possibles et de rendre compte de la gènese des cas de malformation de mot.

L'analyse des chapitres second et troisième est menée dans le cadre de la syntaxe du mot (v. Selkirk 1982) dont les principaux aspects théoriques sont rappelés au début du second chapitre.

Le but du quatrième chapitre est d'examiner la combinatoire des affixes flexionnels non lexicaux notamment les suffixes des sub-aspects, du temps (le prétérit) et de la négation. Le type de représentation autosegmentale adopté dans ce chapitre montre que les affixes d'une même série (e.g. la série des sub-aspects du perfectif ou de l'imperfectif) peuvent être disloqués par l'affixation d'un ou de plusieurs autres affixes de série différente, mais que cette dislocation ne

signifie pas que la morphologie flexionnelle du pulaar soit du type non concaténatif. La raison en est que, dans la quasi-totalité des cas, cette dislocation respecte l'intégrité morphémique. Des cas d'épenthèse consonantique morphologiquement gouvernée sont également examinés dans ce chapitre comme stratégie de réparation d'une violation de contrainte phonologique (i.e. le principe de la non adjacence de deux noyaux), violation créée par la morphologie.

Le dernier chapitre est axé sur l'étude de la violation de quelques contraintes phonologiques comme la contrainte de sonorité et la contrainte prosodique portant sur la rime. La première contrainte interdit toute suite biconsonantique $C_i C_j$ où C_i a un indice de sonorité inférieur ou égal à celui de C_j et favorise la formation des suites biconsonantiques $C_i C_j$ dont C_i a l'indice de sonorité le plus élevé. La seconde contrainte interdit à une rime R de dominer plus de deux points prosodiques du squelette en P.G. La réparation de la violation de telles contraintes est envisagée dans ce chapitre en termes de "conspirations phonologiques" c'est-à-dire des stratégies de réparation variées ayant pour but la préservation d'une contrainte.

CHAPITRE I :

PRELIMINAIRES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE I

INTRODUCTION

Ce chapitre préliminaire a pour objet la mise au point de quelques considérations théoriques et méthodologiques concernant l'analyse du système verbal proposée dans les chapitres ultérieurs de ce mémoire. Il offre une vue d'ensemble - qui n'est malheureusement pas toujours suffisamment assez explicite - des différents axes d'intérêt de la présente recherche dont l'objet est d'examiner la suffixation verbale en pulaar de Guinée¹. Les informations contenues dans ces préliminaires devraient, de ce fait, aider à élucider des questions conceptuelle, méthodologique et d'ordonnancement morphémique. Une organisation du système verbal dans le cadre d'une approche morphophonologique est proposée dans ces préliminaires en (I.3.) Le schéma qui en découle met l'accent beaucoup plus sur la composante morphologique c'est-à-dire la structure morphémique des constituants internes du verbe que sur la composante phonologique.

Avant d'examiner ce schéma et sa conception, il me semble judicieux cependant de présenter en (I.1.) le phonétisme du pulaar, c'est-à-dire les systèmes consonantique et vocalique phonétiques de cette langue. Une telle présentation a pour intérêt de fournir un inventaire systématique des segments usités dans le pulaar afin de pouvoir les caractériser, au besoin, dans les chapitres ultérieurs, notamment dans le chapitre V.

Ces préliminaires sont structurés comme suit : la section (I.1.) traite du phonétisme pulaar. Il y sera présenté les deux systèmes consonantique et vocalique conçus sur la base de la phonologie des traits (v. aussi V). La section (I.2.) se ramène à une revue succincte de la littérature consacrée à la description du pulaar en général et du système verbal en particulier. Il ressort de cette revue que le système verbal du pulaar de Guinée a rarement fait l'objet d'étude ; ce qui justifie alors la nécessité et la pertinence de la présente recherche qui a pour ambition de pallier, du moins partiellement, cette insuffisance. Dans la section (I.3), il est proposé un schéma morphologique sur l'organisation du système verbal. Assorti de quelques commentaires, ce schéma montre qu'il existe deux itinéraires de formation de mots dans la catégorie syntaxique verbale. Le premier forme des verbes du dictionnaire et le second ceux du discours. Ces deux directions de formation verbale partent d'une même base verbale potentielle qui est soit celle d'une racine pour les verbes simples, soit celle d'un radical pour les verbes dérivés (v. aussi II et III). La dernière section (i.e. I.4) est consacrée aux questions méthodologiques relatives au présent travail qui s'inscrit dans l'optique d'une analyse morphophonologique du système verbal du pulaar de Guinée.

I.1 - PRESENTATION DU PHONETISME DU PULAAR

Cette section a pour objet une présentation succincte du phonétisme (i.e. des systèmes consonantique et vocalique phonétiques) du pulaar où il ne sera question que de la mise au point d'une manière structurée, i.e. systématique, des deux systèmes phonétiques de cette langue (pour une étude détaillée de ces systèmes, v. Paradis C.1986 a : 133-207, Diallo M.S. 1989 parmi d'autres). La conception des tableaux phonétiques présentés ci-dessous est inspirée des résultats de certains travaux théorique et expérimental effectués sur la géométrie des traits phonologiques (v. Clements 1985, Sagey 1986, Mc Carthy 1988).

Le choix de ce modèle de représentation des noeuds et traits phonologiques en unités infra-segmentales structurées et hiérarchisées a pour intérêt de permettre de pouvoir situer avec une relative exactitude l'origine, le sens et le domaine des divers processus phonologiques comme l'assimilation (partielle ou totale), la propagation, la gémination, la dégémination, le durcissement, l'affaiblissement (v. ici IV et V et Diallo A. (1992) pour l'usage des traits infrasegmentaux et pour une présentation plus ciblée des fondements de la phonologie des traits).

La sous-section I.1.1 a pour but la présentation du consonantisme du pulaar et dans la sous-section I.1.2., il sera question du vocalisme.

I.1.1 - Présentation du consonantisme

Dans le tableau phonétique du système consonantique présenté ci-dessous, les traits de catégorie segmentale majeure de qualité articulatoire (v. Danesi 1985 : 31-33) [α sonant], [α continu] permettent de grouper les différents segments consonantiques en deux classes majeures en ce qui concerne chacun des traits. Les positions articulatoires Labiale, coronale, dorsale et glottale sont monovalentes (i.e., présentes ou absentes) et commandent des traits bivalents tels que [α antérieur], [α rond] où α a la valeur + ou -. La représentation d'un segment quelconque combinera alors de manière hiérarchisée, comme on le verra au chapitre V, des traits et positions qui définissent et/ou caractérisent ce segment dans le système. Lorsqu'un trait bivalent définit une classe de segments donnée, ceux parmi ces segments qui sont marqués pour le trait gardent la valeur positive tandis que ceux qui ne sont pas marqués portent la valeur négative tel qu'on le voit dans le tableau phonétique ci-dessous.

(1) SYSTEME CONSONANTIQUE PULAAR (Niveau phonétique)

Mode d'articulation		Points (et/ou traits) d'articulation		L A B I A L E				C O R O N A L E				D O R S A L E		G L O T T A L E			
				+ rond		- rond		+ antérieur		- antérieur							
				-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+
Non sonantes (obstruantes)	Non continues	Plosives	P	b			t	d			c	j	k	g	?		
		Implosives		ɓ				ɗ				ɟ					
		Prénasales		m _b				n _d				n _j		n _g			
	Fricatives			f		s									h		
Sonantes	Continues	Nasales		m			n				ɲ		ŋ				
		Liquides					l, r										
		Glides		w						y							

Le système en (1) est conçu sur la base de la phonologie des traits dont quelques principes généraux sont fournis dans le chapitre V et chez les auteurs concepteurs et/ou modificateurs (i.e. utilisateurs) de ce modèle (v. Clements 1985, Sagey 1986; Mc Carthy 1988 entre autres). Le système vocalique est présenté ci-dessous.

1.2. Présentation du vocalisme

Le système vocalique du pulaar comprend sept voyelles phonétiques brèves qui sont représentées, à l'aide de la phonologie des traits, comme en (2). Ce système comporte trois voyelles d'avant ([i], [e] [ɛ]), trois voyelles dorsales ([u], [o] et [ɔ]) et une voyelle basse centrale [a].

(2) Système vocalique²pulaar (Niveau phonétique)

		Voyelles d'avant		Voyelles dorsales	
		+ ARL	- ARL	- ARL	+ ARL
haut	+	i			u
	-	e			o
bas	-		ɛ	ɔ	
	+		a		

Où ARL = Avancement de la racine de la langue. L'élément ARL est soit inhérent au segment comme pour les voyelles i et u, soit acquis par propagation comme e et o

(v. Paradis 1986a, Dunn 1989 sur la théorie du charme et du gouvernement appliquée au pulaar). Chacune des voyelles brèves en (2) a une correspondante longue et une correspondante brève nasale en P.G. qui ne sont pas présentées et discutées ici.

Après cette présentation de deux systèmes consonantique et vocalique du pulaar, l'intérêt sera centré en I.2 sur une revue succincte de la littérature consacrée à l'étude du système verbal pulaar.

I.2 - REVUE SUCCINCTE DE LA LITTERATURE

Il existe une littérature linguistique relativement abondante sur la langue pulaar. De nombreuses recherches ont été consacrées à sa description même si celles-ci ont, le plus souvent, été menées dans des cadres théoriques situant leur investigation uniquement à un niveau de surface (v. les nombreuses études structurales du pulaar menées çà et là dans les universités ouest africaines) et n'ont concerné en réalité que quelques dialectes du Fouta Toro (sénégal, Mauritanie), du Cameroun, du Nigéria et très rarement ceux de la Guinée où l'on ne retiendra que quelques articles et mémoires comme Sow (1966), Dioubaté (1988).

A ses débuts, la littérature linguistique sur le pulaar se ramenait essentiellement à des articles et ouvrages de présentation de cette langue et de la communauté qui la parle (v. Labouret 1952, Lacroix 1968 parmi d'autres).

Ces différents travaux avaient l'ambition démesurée de fournir des études "complètes" sur la totalité des composantes grammaticales (syntaxe, morphologie, phonologie, phonétique, sémantique etc.) et sur l'ensemble des catégories syntaxiques (nom, verbe, adjectif etc.).

Les travaux strictement linguistiques consacrés au pular peuvent être, quant à eux, sériés, en deux catégories : (i) les ouvrages pédagogiques (Noyé 1971, Sylla 1982) et (ii) les travaux académiques de description et d'explication proprement dits (v. Arnott 1970, Labatut 1973, Mc Intosh 1984, Paradis 1986a, Dioubaté 1988 entre autres).

Le souci de certains auteurs comme Labouret (1952), Lacroix (1968) de fournir des descriptions "complètes" des différents aspects liés au fonctionnement du système verbal et du système nominal, a dans la plupart des cas, empêché ces auteurs d'approfondir l'étude des questions qu'ils ont abordées.

Dans l'étude des constructions thématiques en pular, par exemple, Dioubaté (1988) aborde, dans un cadre fonctionnaliste, le système verbal du pular de Labé (Guinée). Au sujet des suffixes de dérivation et de flexion verbales, il se limite à un simple inventaire suivi d'une taxinomie sans davantage d'explications. Le point de vue adopté dans son traitement est plutôt pragmatico-syntaxique que morpho-phonologique. Aussi peu de place est-il accordé à l'aspect interne des formes verbales.

Par ailleurs, il faut citer la Grammaire moderne du pulaar (1982) où Sylla essaie de mettre au point un outil pédagogique de base touchant à tous les aspects grammaticaux de la langue pulaar dans sa variante dialectale du Fouta Toro. Cet ouvrage a le mérite d'aller au-delà d'un simple inventaire taxinomique des faits. Sur la base des acquis des théories linguistiques récentes, Sylla (1982) classe les données inventoriées en des niveaux et catégories grammaticaux hiérarchisés. Ainsi les suffixes aspectuels sont classés en deux groupes (le perfectif et l'imperfectif), chacun d'eux étant subdivisé en sub-aspects internes variables d'un aspect à un autre, d'une voix à une autre.

Dans une perspective plus théorique (académique) que pédagogique, les générativistes africanistes québécois comme Paradis (1986a), Prunet et Tellier (1984), Dunn (1989), Prunet (1989) Paradis et Prunet (1989) produisent, dans les domaines morphologique et phonologique, des travaux partiels assez affinés sur le système verbal du pulaar. Ces travaux concernent notamment, la représentation morphologique des aspects, la transparence coronale, l'abrégement et l'allongement vocaliques etc.

De ce tour d'horizon sur les études linguistiques du pulaar en général et sur la morphologie et la phonologie du système verbal pulaar en particulier, il ressort deux conclusions importantes :

- (i) - A l'exception de quelques études partielles et éparses (v. Sow 1966, Dioubaté 1988), le système verbal du pulaar de Fouta-Djallon (Guinée) a rarement fait l'objet d'études approfondies, à ma connaissance.
- (ii) - Très peu d'études parmi celles qui ont concerné le système verbal de la langue pulaar en général ont été consacrées exclusivement au système verbal d'un point de vue à la fois dérivationnel et flexionnel.

Mon étude a donc pour ambition de combler ces lacunes et insuffisances. Dans la section qui suit, une organisation du système verbal brièvement commentée est proposée pour faciliter la lecture des chapitres d'analyse qui suivent.

3 - ORGANISATION DU SYSTEME VERBAL PULAAR

Tous les pularisants qui se sont intéressés au système verbal du pulaar sont d'accord sur le fait que celui-ci est articulé autour de trois voix (active, moyenne et passive) et de deux aspects (perfectif et imperfectif) comprenant chacun des sub-aspects particuliers qui rendent compte des différentes nuances d'accomplissement d'un procès (v. ici, chapitres II et IV et Sylla 1982, Prunet 1989 parmi d'autres). L'organisation du système verbal dont il s'agit dans la présente recherche ne concernera donc pas cet aspect acquis de la grammaire du pulaar, mais aura pour but une tentative d'approche des structures verbales en fonction de leur zone d'appartenance et du type de mots (mots du dictionnaire ou mots du discours) qu'elles servent à former dans la grammaire.

I.3.1. Structure morphémique des verbes

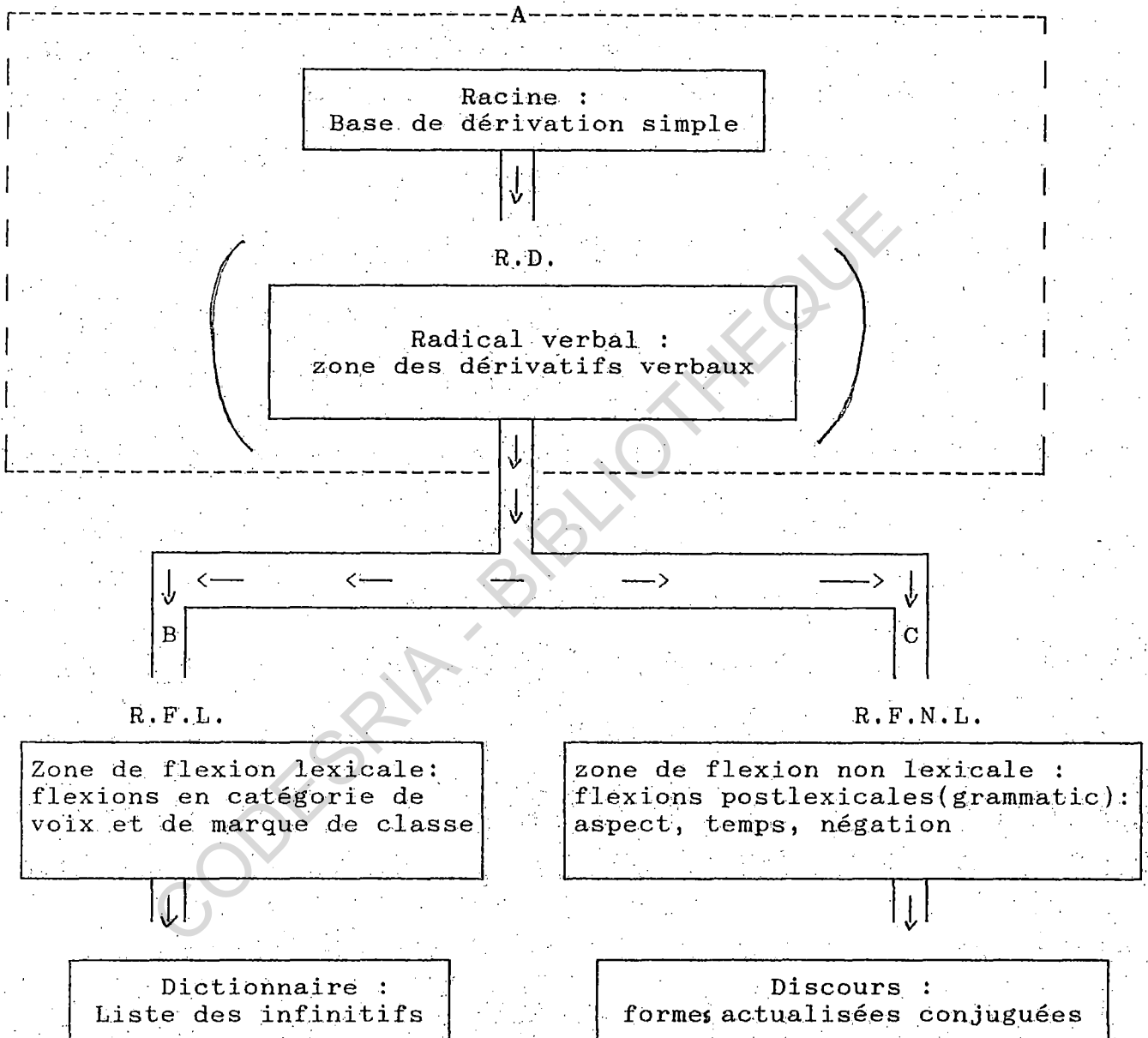
Les formes verbales dont les affixes dérivationnels et/ou flexionnels sont considérés comme des suffixes lexicaux sont des mots du dictionnaire restreint (v. chapitre II) ou étendu (v. chapitre III) selon que la racine verbale considérée est fléchie uniquement en voix et classe ou étendue à un ou plusieurs dérivatifs avant cette flexion. Les formes verbales à base simple (i.e. racine) ou étendue (radical) morphologiquement fléchie en aspects (et éventuellement en d'autres suffixes grammaticaux) sont des mots du discours, i.e. des verbes conjugués.

Cette distinction tient fait que les suffixes verbaux n'ont pas le même statut dans ce travail. Ceux qui servent à former des mots du dictionnaire c'est-à-dire du lexique verbal à partir d'une racine ou d'un radical sont des affixes lexicaux et les processus morphologiques de suffixation qui consistent en leur affixation interviennent dans la composante lexicale³. Les suffixes de cette série sont des affixes lexicaux et comportent deux classes qui sont les affixes dérivationnels (affixe 1) et les affixes flexionnels lexicaux (affixes 2). Les flexionnels grammaticaux (aspects, prétérit, négation), compatibles avec les dérivatifs (v. chapitres IV et V), mais incompatibles avec les flexionnels lexicaux de voix et classe servent à former des mots discursifs, c'est-à-dire des formes verbales conjuguées.

L'hypothèse d'analyse générale est que les formes verbales résultant d'un processus morphologique d'affixation de suffixes flexionnels non lexicaux (i.e. grammaticaux) ne peuvent pas être "listées" dans le lexique de la langue, que celui-ci soit fondamental (i.e. restreint) ou étendu (i.e. dérivé), tandis que celles découlant d'une affixation de suffixes lexicaux dérivationnels et/ou flexionnels lexicaux forment le lexique. Universellement, les formes du lexique (i.e. les items lexicaux) ont la possibilité de figurer dans les composantes aussi bien lexicale que grammaticale⁴ contrairement à celles du discours qui, en tant que formes conjuguées de la langue, ne peuvent "occourir" que dans la seconde composante.

Le schéma en (3) montre comment les éléments morphémiques (i.e. la racine et ses différents affixes verbaux possibles) sont structurés dans la morphologie du système verbal du pulaar.

(3)- Schéma d'organisation du système verbal du pulaar :
Niveau et structure des catégories morphémiques



Où R.D. = Règles dérivationnelles, R.F.L. = règles flexionnelles lexicales, R.F.N.L. = Règles flexionnelles non lexicales, les niveaux A, B et C désignent respectivement les zones de dérivation radicale, de flexion lexicale et de flexion non lexicale et les parenthèses signifient que l'affixation des éléments morphémiques de cette zone est facultative.

Le schéma en (3) montre que le niveau A de la formation verbale est constitué de deux catégories morphémiques : la catégorie directement fournie par le lexique à savoir la racine et la zone d'extension verbale de cette racine où sont formés les radicaux verbaux.

Le chapitre III de ce mémoire montrera que cette zone facultative est le lieu de la suffixation, en cas de nécessité, des affixes I tels qu'ils sont conçus ici sur la base de la théorie syntaxique de mot (cf. Selkirk 1982).

Les formes verbales obtenues à l'out-put du niveau A, avec ou sans application des règles dérivationnelles (R.D.), sont des formes imparfaitement constituées en ce sens qu'elles ne peuvent pas apparaître comme telles ni dans le dictionnaire, ni dans le discours (i.e. dans la langue) puisque leur dérivation est incomplète. A l'issue de A, deux parcours sont alors possibles pour la formation des mots verbaux comme on le voit en (4) ci-dessous.

(4)

- (i) - A + B —————> A B
- (ii) - A + C —————> A C

différents de formation verbale en B (vers le dictionnaire) et en C (vers le discours), comment prédire les compatibilités des affixes de voix et de sub-aspects avec leurs bases de dérivation respectives ? Si la construction des formes verbales conjuguées en (4 ii) ne passe pas par la formation lexicale en (4 i), comment justifier alors le fait que les séries des sub-aspects susceptibles d'être affixés à une base donnée le soient en fonction des catégories de voix (active, moyenne et / ou passive) que la base admet et auxquelles se conforment les sub-aspects en question ? Je tenterai d'apporter des éléments de réponse à ces questions dans les chapitres qui suivent notamment dans les chapitres II et III où l'usage de la théorie syntaxique appliquée au domaine morphologique (v. Selkirk 1982) permet, grâce à son principe de sous-spécification et de percolation de traits, de prédire les compatibilités entre les traits d'un affixe jouant le rôle de tête dans une structure morphologique donnée et ceux de la base à laquelle est affixée cette tête.

Une racine (v. (3)) peut être sous-spécifiée au besoin de manière à exclure dès le lexique les voix qui lui sont incompatibles. Les informations diacritiques (sémantiques, syntaxiques, etc.) associées aux représentations lexicales permettent alors de n'admettre en surface comme bonne formation morphologique que les constructions qui ne violent pas le principe de compatibilité entre traits de spécification et de sous-spécification des morphèmes combinés. Une racine verbale sous-spécifiée dans le lexique basique [- voix active], (-VA),

comme la racine verbale daan-, "dormir", []_v^r
 (-VA)
 bloquera toute affixation de suffixe flexionnel non lexical de la série sub-aspectuelle active, à moins que cette opacité de la racine à la voix active soit levée au préalable par le filtre de la dérivation notamment, ici, par la "causativisation" de daan- qui permettra à la voix active (VA) d'être affixée au radical causativisé nouvellement formé dannin- "faire dormir (éteindre)".

L'affixation d'un sub-aspect, en tant qu'affixe flexionnel non lexical (v. l'itinéraire C en (3)), peut donc se faire indépendamment de la formation verbale complète dans le lexique (v. l'itinéraire B en (3)). C'est ce qui explique le choix dans ce travail de la racine et du radical comme base de dérivation, soit le niveau A dans (3), aussi bien pour les infinitifs c'est-à-dire les formes verbales du dictionnaire (v. l'itinéraire B en (3) et les chapitres II et III) que pour les formes conjuguées (v. l'itinéraire C en (3) et les chapitres IV et V). Cette base permet également de former les déverbaux (adjectivaux et nominaux) pulaar - qui ne sont pas étudiés ici - comme on le voit à l'aide de la liste suivante, étendue aux infinitifs et aux formes discursives conjuguées.

(5)-

(i)-

<u>v^r</u>	<u>v^s</u>	<u>Déverbal</u>	<u>Glose</u>
dog-	-	<u>dogooru</u> (N)	Le coureur (M.C.- <u>ru</u>)
	dogid-(ass.)	<u>dogidooru</u> (N)	Le coureur avec quelque chose (Mc.- <u>ru</u>)
me?-	-	<u>me?oowo</u> (N)	Le bégue

ñitt-	ñittor-	(circon)	ñittoraakun(A)	A l'aide de quoi on s'est mouché (Mc.diminutif-kun)
Sott-	sottir-	(instr)	sottirgal(N)	Servant à ouvrir (clef)

(ii)

Infinitif

dog-	-		dogugol (doggol)	courir
me?-	-		me?ugol	bégayer
ñitt-	ñittor		ñittoragol	Se moucher à l'aide de
sott-	sottir		sottirgol	Ouvrir à l'aide de

(iii)

F. conjuguées

dog-	-		dogataano	(I ₃ A nég.prét.)
me?-	-		me?ayno	(I ₃ A pos.prét.)
ñitt-	ñittor		ñittorii	(I ₃ A pos.)
sott-	sottir		sottiraali	(I ₂ A nég.)

En (5i, ii et iii), les mêmes racines servent à dériver respectivement, et de manière indépendante, des déverbaux, des infinitifs et des formes conjuguées. Les deux premières séries, (5i et 5ii), forment des mots du dictionnaire par l'affixation d'un marqueur de classe à une base simple (racine) ou dérivée (radicale) tandis que la dernière série, (5iii), forme des mots discursifs conjugués comme le prédit l'itinéraire C en (3). La constante dans les formes données en (5) est que les morphèmes flexionnels lexicaux dans (5i et ii) ou non lexicaux en (5 iii) s'affixent toujours derrière ce qui tient lieu de base de dérivation en l'occurrence la racine ou le radical. Les morphèmes flexionnels lexicaux à valeur agentive -oo- et de

marque de classe - ru dans dogooru et dogidooru sont affixés derrière dog -, la racine verbale et dogid - le radical. Cet ordonnancement est universellement justifiable à partir des relations qu'entretiennent entre elles la dérivation et la flexion. C'est de ces relations qu'il sera succinctement question ci-dessous.

I.3.2. Dérivation et flexion

L'étude morphologique envisagée dans ce travail s'appuie fortement sur le phénomène de dérivation et de flexion. Si le fait que la morphologie du pulaar opère par suffixation peut relever d'un élément de grammaire paramétrique propre à cette langue et à d'autres qui lui ressemblent, l'ordonnancement des suffixes dérivationnels et flexionnels par rapport à la racine i.e. à la base de dérivation obéit quant à lui à une théorie universelle. Dans le souci de distinguer morphologiquement la dérivation de la flexion, Scalise (1984 : 102-115) dégage huit critères de distinction dont quelques uns sont sommairement reformulés ici dans un ordre quelque peu différent de celui adopté par l'auteur :

(6)

- (i) - Les règles dérivationnelles (R.D.) sont optionnelles tandis que les règles flexionnelles (RF) sont obligatoires.

- (ii) - Les morphèmes flexionnels et les règles qui les introduisent sont toujours périphériques par rapport aux affixes dérivationnels et les règles qui leur correspondent comme le montrent les quelques structures données, ci-dessous à titre illustratif. Ces structures non exhaustives concernent une langue à morphologie concaténative quelconque. Base + Dér + Flex.,
Flex + Dér + Base ou Dér + Base + Dér + Flex
mais pas *Base + Flex + Dér ou * Dér + Flex + Base
- (iii) - Les règles dérivationnelles tout comme les règles flexionnelles sont sensibles aux différentes propriétés de leurs base (e.g. les traits de catégories syntaxiques N, V, Adj. etc. et/ou les traits diacritiques).
- (iv) - Les règles dérivationnelles changent le contenu sémantique alors que les règles flexionnelles ne changent que le contenu grammatical.
- (v) - Les règles flexionnelles sont plus productives que les règles dérivationnelles. En ce qui concerne le verbe pular, les premières s'appliquent sans restriction à toute base alors que les secondes non.

Tels qu'ils sont formulés en (6) ci-dessus, les critères de distinction entre dérivation et flexion permettent de justifier le bien-fondé du schéma organisationnel verbal proposé en (3). Stipulant que les R.D. sont optionnelles, (6i) explique alors pourquoi la zone de dérivation dans (3) est facultative. Selon (6 iv), les affixes appartenant à cette zone ont pour rôle de changer le contenu sémantique de la base à laquelle ils sont suffixés. En ce qui concerne le pulaar le changement du contenu sémantique doit être entendu dans le sens de l'extension sémantique de la base (v. chapitre III) puisque les dérivatifs dans cette langue ont pour fonction fondamentale d'étendre le sens de leur base (v. Sow 1966, Sylla 1982 parmi d'autres).

Comme il est structuré, le schéma en (3) montre que les affixes de dérivation sont ordonnés après la racine i.e. après la base non dérivée, mais avant les affixes flexionnels lexicaux (v. itinéraire B en (3)) et non lexicaux (v. itinéraire C en (3)) tel que le prédit (6 ii) et ainsi qu'on le voit également à travers l'analyse des formes infinitives dans les chapitres II et III et les formes fléchies conjuguées dans les chapitres IV et V.

Selon le schéma en (3), la morphologie du pulaar obéit à la structure Base + Dér. + Flex. prédite par (6 ii) ci-dessus. (6 iii) rend compte quant à lui des différents cas de compatibilité morphologique étudiés dans une perspective combinatoire aux chapitres III et IV de ce mémoire. L'argument de

productivité qui constitue la toile de fond du critère (6 v) permet d'expliquer le fait que dans la morphologie verbale du pulaar, les affixes flexionnels verbaux lexicaux (i.e. catégorie de voix et marque de classe de l'infinitif) et/ou non lexicaux (i.e. sub-aspect, temps, négation) sont plus fréquents puisqu'ils sont en général compatibles avec toute base verbale. En tant que suffixe flexionnel, l'affixe marqueur de classe de l'infinitif -gol ou -de en pulaar est ainsi compatible avec toute base verbale ; ce qui n'est pas toujours le cas dans la suffixation des dérivatifs où pour des raisons d'incompatibilité entre certains traits diacritiques et/ou syntaxiques, l'affixation d'un dérivatif donné peut être bloquée quand il existe dans la base un trait quelconque incompatible avec le dérivatif et non neutralisable par ce dernier.

Le premier critère de distinction entre dérivation et flexion donné dans Scalise (1984 : 103) dit en substance que les règles flexionnelles ne peuvent pas changer la catégorie syntaxique de leur base. Ce critère qui se vérifie peut-être en anglais n'est pas retenu ici puisque les données du pulaar montrent que dans cette langue ce sont les affixes marqueurs de classe qui spécifient la catégorie syntaxique du mot formé dans le dictionnaire. Or, on voit bien à travers (3) et à travers l'analyse qui suit que les marqueurs de classe de l'infinitif pour les verbes et des noms et adjectifs en ce qui concerne les déverbaux est un affixe flexionnel.

Pour le cas précis des déverbaux, c'est cet affixe flexionnel lexical qui est responsable du changement de catégorie syntaxique de la base de [verbe] à [non verbe] conformément à l'analyse syntaxique adoptée dans les chapitres II et III suivants.

Le schéma de l'organisation du système verbal proposé en (3) et les commentaires qui en découlent sont essentiellement axés sur le domaine morphologique réservant du coup en apparence une place accessoire à la phonologie. Ceci se justifie par le fait que les processus phonologiques tels qu'ils sont conçus dans la grammaire universelle opèrent tardivement. Dans ce travail en particulier, les processus phonologiques agissent comme règles de construction et de modification de structures ayant pour appui les constructions morphologiques. Ce qui signifie qu'à la suite des principes et règles de construction de structures morphologiques tels que les phénomènes de suffixation de dérivatifs et/ou flexionnels, les structures formées résultantes peuvent, comme il a été déjà mentionné plus haut, ne pas coïncider aux bonnes formations phonologiques et phonétiques.

Nouvellement générées par la morphologie, ces structures sont alors prises en charge par la phonologie qui procède d'abord par la construction des ses propres structures (e.g. les règles de construction de syllabe dans les chapitre IV et V, les conventions d'association) et ensuite par la modifi-

cation de ces structures lorsque celles-ci violent l'une des contraintes phonologiques universelles ou paramétriques de la langue (contraintes phonotactiques, syllabiques, structurelles etc.) comme il sera montré tout le long de la présente recherche et dans les chapitres IV et V en particulier. La question qui sera abordée maintenant est celle relative aux approches et à la méthodologie adoptées dans l'analyse qui suit. L'intérêt de cette question est de montrer que le recours à des approches variées, mais unifiées à l'intérieur de la linguistique générative a pour avantage la mise en évidence des différentes stratégies particulières qui découlent de la suffixation verbale en pulaar.

4. - APPROCHES ET METHODOLOGIE ADOPTÉES

L'analyse morphophonologique adoptée ici est menée suivant des approches variées sans doute, mais unifiées par le biais d'un modèle morphophonologique multilinéaire. La spécificité des problèmes posés et les questions d'importance capitale qu'ils soulèvent me conduisent à adopter des approches légèrement différentes - mais non contradictoires - dans l'analyse des formes verbales du dictionnaire et dans celle des formes conjuguées du niveau discursif, i.e. du niveau de la langue.

Dans les chapitres II et III, en effet, l'approche suivie est essentiellement analytique. Mon propos dans cette première partie étant de dégager les relations structurelles

possibles entre les différents constituants morphémiques des formes verbales infinitives, l'analyse syntaxique s'est révélée pertinente. La méthode consiste à partir de l'unité morphologique supérieure, i.e. le mot, pour retrouver ses différents constituants internes et les relations structurelles qui sous-tendent leur interaction. Ainsi, sur la base de la syntaxe du mot (v. Selkirk 1982), des règles de réécriture à contexte libre sont proposées dans le chapitre II où plus de détails sur le fonctionnement de ce modèle morphologique spécifique sont fournis. Les deux derniers chapitres (i.e. les chapitres IV et V) sont, quant à eux, examinés dans une perspective, non pas strictement analytique, mais synthétique dans la mesure où les exemples de dérivation proposés dans ces chapitres c'est-à-dire le processus qui consiste à rendre compte des différentes étapes d'une forme donnée allant de sa représentation sous-jacente à sa forme phonétique, montrent comment sont suffixés sur leurs bases respectives les différents affixes dérivatifs et flexionnels.

En d'autres termes, dans ces chapitres, la démarche consiste à partir de la forme basique, c'est-à-dire du morphème fourni par le lexique fondamental (i.e. la racine), pour aboutir, par suffixation, à la formation morphologique complète que sont les formes conjuguées. Cette démarche a le mérite de montrer de manière ordonnée les différentes étapes des processus morphologiques de suffixation d'une part et des processus phonologiques de construction de structure (e.g. l'application

des conventions universelles d'association (CUA), la syllabation) et de modification de structure (e.g. l'épenthèse, l'élision, le réaménagement prosodique, etc.) d'autre part. Les modèles théoriques à l'aide desquels ces différentes questions sont examinées dans les chapitres qui suivent sont essentiellement la syntaxe du mot (v. Selkirk 1982, Scalise 1984, Bauer 1990), la phonologie multidimensionnelle, la théorie syllabique et phonotactique (v. Halle et Vergnaud 1980, Selkirk 1984, Itô 1986, Kaye 1985, Encrevé 1988), la géométrie des traits phonologiques (v. Clements 1985, Sagey 1986, Mc Carthy 1988) etc.

Cette panoplie de tendances théoriques est unifiée dans le cadre génératif par une constante : c'est que ces sous modèles se caractérisent tous par leur conception non linéaire des représentations morphologiques et phonologiques (v. le texte sur les tendances actuelles et passées de la phonologie multilinéaire de Paradis 1990). On pourra trouver une présentation sommaire sur la spécificité de chacun des sous modèles génératifs dans les différents chapitres de ce mémoire. Je me limite à ce niveau à fournir en (7) un ordonnancement macroscopique des différents processus morphologiques et phonologiques en interaction dans les formations verbales étudiées ici, ceci afin de faciliter la lecture des chapitres d'analyse qui suivent.

(7) - Ordonnement macroscopique des processus morphophonologiques

- (i) - Les processus morphologiques de construction verbale (mots du dictionnaire, mots du discours) : règles de suffixation.
- (ii) - Les processus phonologiques de construction de structures phonologiques (application des C.U.A., règles de syllabation etc.).
- (iii) - Les processus phonologiques de modification de structures (dissociation, réassociation, déplacement, resyllabation, changement de traits phonologiques, effacement etc.).

Les protocoles de dérivation de quelques formes verbales proposés ultérieurement serviront d'illustration plus détaillée et plus concrète que le simple ordonnancement dégagé en (7) ci-dessus. Néanmoins une redéfinition de deux concepts constamment usités dans ce mémoire s'impose ici dans le but de ressortir les difficultés qu'il y a à cerner leurs contenus spécifiques. Il s'agit des notions de "structure" et de "morphème".

Dans la littérature linguistique, il est rare de trouver de concepts qui soient plus ambigus que ceux de "structure" et de "morphème" (v. Dubois, Giacomo et al. 1974). Ma préoccupation n'étant pas toutefois de verser dans la polémique qui oppose les différentes écoles linguistiques, je me contenterai de donner simplement l'acception que je retiens de ces concepts dans ce travail.

1 - Structure

Dubois, Giacomo et al. (1974 : 455) définissent la structure en avançant qu'« un ensemble de données linguistiques a une structure (est structuré) si, à partir d'une caractéristique définie, on peut constituer un système ordonné de règles qui en décrivent à la fois les éléments et leurs relations, jusqu'à un degré déterminé de complexité.>> (Le soulignement est de moi).

De cette définition générale, on peut tirer trois expressions importantes : (i) "les éléments et leurs relations", (ii) "un système ordonné de règles" et enfin (iii) "une caractéristique définie" (dans l'élaboration d'une structure). Toute structure linguistique se construit donc suivant une perspective bien définie et selon des critères clairs, explicites et explicatifs. C'est le caractère explicatif d'une structure qui me paraît le plus important - et qui est aussi malheureusement négligé au profit du descriptif dans les travaux des structuralistes - dans le fonctionnement d'une structure.

Dans le cadre morphologique et phonologique, où est traité le système verbal, la notion de structure constitue le fondement même de l'analyse. Les phénomènes morphologiques de suffixation verbale et les processus phonologiques qui en découlent sont analysés en termes de structures. Les règles de

formation de mots permettent avant tout de générer des structures de mots possibles. Les chapitres II et III de ce mémoire offrent des exemples variés de cas de bonnes et/ou de mauvaises structures de mots.

Un infinitif dans le dictionnaire restreint (v. chapitre II) ou étendu (v. chapitre III) est bien formé si sa structure morphémique interne, c'est-à-dire les éléments qui le constituent et leurs relations, obéit aux principes de compatibilité et d'ordonnement de ses constituants, autrement le mot généré est mal formé et est impossible puisqu'il aura été généré par des procédés qui n'obéissent pas aux relations structurelles qui commandent la structure en question. Ce principe gère également la composante phonologique où, à titre illustratif, le chapitre V fournit des exemples de représentation segmentale en termes de matrice de traits phonologiques dont les éléments sont structurés et hiérarchisés selon des niveaux et paliers distincts.

Les bonnes formations morphologiques et/ou phonologiques s'imposent comme contrainte dans la langue. Une contrainte est une restriction formulée de manière abstraite qui rend compte d'un principe universel ou d'un paramètre optionnel ne pouvant être violé à un niveau donné de la grammaire sans qu'une stratégie de réparation ne prenne effet pour préserver ce principe ou paramètre qui fonctionne comme contrainte dans la langue. Une structure interne de n'importe quel ordre ne

génère une unité morphologique et/ou phonologique bien formée en surface que si elle obéit, elle-même, à la contrainte qui commande les relations qui régissent les rapports entre ses différents constituants. Il y a bonne formation de mot, de séquence segmentale ou de syllabe lorsqu'aucune contrainte de structure morphémique, segmentale ou syllabique n'est violée. S'il arrive qu'une contrainte soit violée, alors des stratégies de réparation doivent être déclenchées aussitôt pour réparer la violation et préserver la contrainte.

Le chapitre V de ce mémoire est essentiellement axé sur ces types d'interaction de faits à savoir les contraintes, la violation des contraintes et la réparation des violations.

Une structure morphologique ou phonologique est donc une organisation d'unités morphémiques ou phonologiques dans laquelle les éléments constitutifs sont astreints à un ordonnancement hiérarchisé rigide dont toute violation conduit à des malformations d'ordre structural ou substantiel. Aussi le concept de <<structure>> sera-t-il utilisé dans ce travail au niveau de l'analyse aussi bien morphologique que phonologique. Le second concept qu'il me paraît important de circonscrire est celui de "morphème".

2 - Morphème

La seconde difficulté de circonscription conceptuelle est celle relative à la notion de <<morphème>> dont l'acception varie souvent d'une école à une autre et parfois d'un auteur à un autre (v. Dubois, Giacomo et al. 1974). L'analyse du système verbal proposée ici permet de constater que l'utilisation de la notion de morphème est assez spécifique. Les cas de formation des infinitifs actifs à structure interne trimorphémique i.e. les verbes actifs simples analysés au chapitre II permettent de conclure partiellement qu'un morphème n'est superposable ni à un sens (v. l'acception de la grammaire distributionnelle qui n'admet de morphème que quand il y a sens), ni à une occurrence phonologique formelle uniquement. Le cas de l'existence d'un morphème segmentalement vide, mais catégoriellement plein de la voix active en est un exemple palpable (v. chapitre II). Menée dans la perspective de Prunet (1989), l'analyse du système aspectuel (v. IV) offre au squelette la possibilité de jouer, outre la fonction de centralité des représentations phonologiques devenue désormais classique, un rôle de morphème à part entière (v. Levin 1988 sur la fonction centrale du squelette).

A titre illustratif, le sub-aspect 2 du perfectif en sa qualité de morphème flexionnel non lexical n'est représenté au niveau abstrait que par un point prosodique flottant X sans contenu segmental correspondant (v. chapitre IV 1.2). Une telle conception du morphème a le mérite de montrer que cette

unité morphologique recouvre avant tout une notion syntaxico-sémantique abstraite susceptible de recevoir une représentation assez diversifiée allant de l'occurrence formelle douée de sens aux catégories syntaxiques formellement vides au niveau de la ligne segmentale (v. chapitres II, III et IV en ce qui concerne la voix active et de quelques sub-aspects de la conjugaison).

Un morphème est donc la plus petite unité morphologique constitutive du mot (du dictionnaire ou de celui du discours) syntaxiquement simple et autonome. Dans le traitement proposé ici, il désigne à la fois une racine et un affixe dérivatif ou flexionnel quelconque (v. II.1 et IV 1.2).

CONCLUSION

En définitive, ces préliminaires n'ayant eu autre propos que la mise au point, de manière assez générale, de quelques principes et considérations de base pour la compréhension de l'analyse qui suit, il serait tout à fait erroné de croire avoir répondu aux nombreuses et intéressantes questions que le lecteur de ce modeste travail est en droit de se poser au niveau de ces premières pages. Mon souci jusque-là a été de toucher quelque peu à tous les points sensibles de mon analyse ultérieure afin de montrer les différents axes qui vont alimenter les traitements morphologiques et phonologiques liés à la suffixation verbale dans le pulaar du Fouta-Djallon (Guinée). Le chapitre II qui suit aura pour préoccupation l'analyse dans le cadre de la syntaxe du mot des verbes simples à l'infinitif.

NOTES DU CHAPITRE I

- 1 - Le terme générique pulaar de Guinée (P.G.) sera usité dans ce mémoire pour désigner le pulaar du Fouta-Djallon en général et celui de Tougué en particulier.

Le Fouta-Djallon, encore appelé Moyenne Guinée, se situe dans le Nord de la République de Guinée. La langue de communication dominante dans cette zone est le pulaar (prononcé "pular" par les locuteurs de la zone). Tougué en particulier est une région (i.e. une préfecture) pularophone. Le parler pulaar de cette région appartient au groupe central. Dioubaté (1988 : 68) mentionne qu'on peut distinguer au sein du pulaar du Fouta-Djallon <<Le parler du Fouta central, [incluant celui de Tougué], le parler de Dinguiraye (l'Est foutanien) et le parler du pourtour Nord-Ouest foutanien (Mali, Koundara, Gaoual)>>. Ces différents parlers foutaniens présentent de légères variations morphologiques (e.g. le parler de Dalaba, qui pourrait constituer une quatrième zone où l'infinitif est marqué par la forme ultra-réduite du marqueur de l'infinitif - gol, à savoir la forme - o comme dans yah-o -> yaho "partir" ("aller"), nan-o -> nano "entendre", jipp-o - Jippo "descendre" ("atterrir") et accentuelles (i.e. l'intonation) comme dans les variantes de Mali et de Dinguiraye.

2- En raison de l'absence d'oppositions en paires minimales où [ɛ] s'opposerait à [e] et [ɔ] à [o] d'une part et pour des soucis de commodité notationnelle, seules [e] et [o] seront dorénavant usitées à la place de [ɛ] et [e] et de [ɔ] et [o].

3- En accord avec Selkirk (1982 : 10), je considère que la composante lexicale contient une variété de sous composantes qui sont :

- la liste des items <<occurrent>> librement ;
- la liste des morphèmes liés de la langue : (ici la racine et les affixes de formation de mot) ;
- la série des règles caractérisant les structures morphologiques possibles d'une langue.

En somme, la composante lexicale est la partie de la grammaire où se forment les mots du dictionnaire.

4- La composante grammaticale doit être entendue dans le sens énonciatif c'est-à-dire le lieu de l'actualisation des mots du lexique (i.e. du dictionnaire) soit tels qu'ils sont fournis par le lexique comme ñaamugol (verbe infinitif) ko waajibi "manger est une obligation", soit après avoir subi des processus morphologiques de flexion grammaticale comme dans, a joodoto tuma mi immii, "tu t'assieras quand je me serai levé".

CHAPITRE II :

WORPHOLOGIE DU PULAAR ET FORMATION DES VERBES SIMPLES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE II

INTRODUCTION

Ce chapitre est consacré à l'étude de la morphologie des verbes simples pulaar. Il a ainsi pour objet la dérivation des formes infinitives simples i.e. des items lexicaux libres de la catégorie verbale. Un item lexical verbal n'est considéré comme libre en pulaar, i.e. comme une entrée lexicale autonome du dictionnaire, qu'après l'affixation sur sa base (simple ou complexe) d'un suffixe marqueur de classe de l'infinitif. En pulaar de Tougué (Guinée), cet infinitif est marqué par le suffixe - gol¹. Le type de dérivation dont il est question ici est, de ce fait, affixal et plus précisément suffixal (v. Lieber 1980 pour les types de formation de mots).

En accord avec Lieber (1980), Kiparsky (1982a), Selkirk (1982), Scalise (1984) et avec Paradis (1986 a), j'admets que la formation des mots (ici, des verbes) est endocentrique i.e. que les spécifications syntaxiques du mot dérivé et/ou fléchi sont les mêmes que celles de la tête. En pulaar la catégorie morphologique qui constitue la tête est le constituant le plus à droite dans un mot dérivé et/ou fléchi.

En opposition à Mohanan (1982) et à Paradis (1986a) et dans la perspective de Selkirk (1982), je considère que les affixes lexicaux sont des entrées lexicales c'est-à-dire qu'ils disposent des propriétés syntaxiques, sémantiques et phonologiques qui leur sont associées dès le lexique. Cette considération se justifie par le pouvoir qu'ont les affixes

(ici les suffixes) de prêter par percolation leurs catégories syntaxiques et leurs traits sémantiques au noeud supérieur qui les domine dans l'arbre du mot. Ce qui pose par ailleurs le problème du statut des morphèmes affixes dans la composante morpholexicale. Etant donné que la démarche adoptée ici est de type analytique, les règles morphologiques sont des règles de réécriture à contexte libre (dorénavant RRCL) i.e. des règles de structure de mot (voir Selkirk 1982). La catégorie morphologique supérieure est le mot. Celui-ci est analysé, sous forme de règles de réécriture, en constituants internes dont les affixes. Les morphèmes lexicaux affixes sont insérés dans les représentations arborescentes par simple interprétation lexicale des catégories morphologiques affixes préterminales du mot.

Enfin, les questions centrales qui sont examinées dans ce chapitre sont celles relatives à la base de dérivation des mots des catégories syntaxiques majeures en l'occurrence la catégorie verbale (voir I.2) et à la dérivation des verbes actifs simples (voir I.3). Mais étant donné que ces questions sont étudiées dans le cadre de la syntaxe de mot, une brève présentation de ce modèle théorique me paraît indispensable. Le modèle jugé le mieux élaboré dans ce sens est celui de Selkirk (1982). Il sera donc présenté ici dans ses axes qui sont pertinents pour la présente analyse.

II.1 - CADRE THEORIQUE ET MORPHOLOGIE DU PULAAR

Le modèle morphologique adopté dans ce travail est la syntaxe de mot dans la perspective de Selkirk (1982). Il s'agit d'une extension de la théorie syntaxique phrastique X barre, \bar{X} , (voir, Chomsky 1970, 1977, Théorie standard étendue) au domaine du mot et de ses constituants internes (i.e. au domaine morphologique). Pour permettre une meilleure compréhension de l'exploitation qui en sera faite dans le cadre de la dérivation verbale en pulaar, je présente dans la section suivante quelques notions clefs de la syntaxe de mot.

I.1.1 - Catégories morphologiques

J'adopte pour le pulaar quatre catégories morphologiques qui sont définies comme suit :

(8)

(i)- Racine : Une racine est une entrée lexicale liée monomorphémique et non affixale. Elle est notée X^r (root). Elle correspond en pulaar à l'entrée lexicale liée la plus à gauche dans un mot fléchi et/ou dérivé. Elle contient des unités consonantiques et vocaliques.

(ii)- Radical : Un radical est une entrée lexicale liée qui a dans sa structure interne outre une racine une ou plusieurs unités affixales. Il est noté X^s (X^{stem}). Le radical

est considéré ici comme une unité lexicale construite i.e dérivée. Il peut inclure dans sa structure interne d'autres radicaux (voir analyse II.3 et III et IV).

(iii)- Affixe : Un affixe est une entrée lexicale liée ayant pour constituant-soeur une catégorie morphologique X^r ou X^s . Il est noté X^{af} (X^{affixe}).

(iv) - Mot : Un mot est une entrée lexicale libre. Dans la hiérarchie des catégories morphologiques, le mot est étiqueté X^0 ou \bar{X} ou X (tout court). Dans les catégories syntaxiques majeures (Nom, Verbe, Adjectif) tout mot en pulaar est fléchi en classe au moyen d'un affixe marqueur de classe.

Dans les définitions données en (8), l'élément X représente une catégorie syntaxique majeure quelconque. A la lumière de (8) quelques constats s'imposent : (i)- Les catégories morphologiques X^r , X^s et X^{af} sont des niveaux catégoriels non autonomes. Cela signifie que ces catégories ne peuvent pas apparaître telles quelles dans la langue. Dans le domaine verbal, les catégories X^r et X^s demeurent des mots du discours, i.e. des mots susceptibles d'être utilisés par la syntaxe comme formes verbales de l'impératif (I_1A). Je montrerai plus loin qu'un mot d'une catégorie majeure a toujours besoin, en pulaar, d'un affixe marqueur de classe pour apparaître dans les structures morphologiques autonomes i.e. comme mot (X^0). (ii)- Les

affixes (X^{af}) sont conçus dans ce modèle comme des entrées lexicales et non comme des entrées morphémiques.

Dans la théorie des strates lexicales (v. Mohanan 1982, 1986), les affixes sont considérés comme des entrées morphémiques disposant des propriétés syntaxiques, sémantiques et phonologiques propres. Ils sont introduits dans le lexique par des règles d'insertion "contextualisées". Ici ce genre de règles n'est pas nécessaire puisque, comme je le montrerai en (II.3) et au chapitre III, les affixes sont directement et automatiquement insérés dans les positions terminales du dispositif morphologique prévu à cet effet dans la composante lexicale. Aussi est-il intéressant d'examiner les informations que peut comporter une entrée lexicale puisque cette notion constitue le point commun des quatre catégories morphologiques postulées en (8).

1.1.2. - Entrées lexicales

Une entrée lexicale comporte des informations d'ordre morphologique, syntaxique, sémantique et phonologique (cf. Selkirk 1982, Jebbour 1991). L'essentiel de ces informations est donné succinctement en (9).

(9)

(i)- Niveau des catégories morphologiques

Ce sont : le mot (X^0), le radical (X^S), la racine (X^r) et l'Affixe (X^{af})

(ii)- Catégories syntaxiques :

Chaque catégorie morphologique en (9i) est assignée à une catégorie syntaxique. Rappelons que l'élément X en (8) correspond ainsi à ladite catégorie i.e. Nom (N), verbe (V), adjectif (A) etc.

(iii)- Traits de sous-spécification

Ils sont de deux types : les traits diacritiques et les traits syntaxiques.

a)- Traits diacritiques

Ils incluent les particularités dérivationnelles et flexionnelles de chaque morphème affixe. E.g. Les traits [+instrumental], [+infinitif], [+voix active].

b)- Traits syntaxiques :

Ce sont des traits de constructions syntaxiques qu'impose une racine verbale donnée à la combinatoire des affixes. La catégorie X^r est alors, au besoin, sous-spécifiée en ces traits de restrictions sélectionnelles (e.g le trait [\pm transitivité])

(iv)- Cadre de sous-catégorisation :

Le modèle de sous catégorisation donne des indications sur le cadre de sous-catégorisation d'un affixe donné. Il définit ainsi dans le lexique le point d'attache de la catégorie affixe. E.g. pour le causatif - n, le cadre de sous-catégorisation est soit [V^r —]_{v(caus.)}, soit [N^r —]_{v(caus.)} où V^r et N^r sont respectivement des racines verbale (e.g. sopp-, ñaam-, Weel -) et nominale (e.g. Kuup-, Kaay^o -)

(v)- Représentation phonologique :

En termes de matrice de traits phonologiques, elle correspond à l'occurrence morphologique d'une entrée lexicale donnée. C'est une représentation abstraite dont la réalisation phonétique n'est pas forcément la même que la forme de base. E.g. l'occurrence de la voix moyenne est phonologiquement représentée par /aa/, mais phonétiquement elle se réalise soit [a] comme dans suudagol "se cacher" soit [aa] comme dans suudaade "se cacher".

Les différentes informations exposées brièvement en (9) sont associées aux catégories morphologiques constituantes du mot dès le lexique. Dans ce travail et à la suite de Selkirk (1982), la composante lexicale (ou le lexique) est constituée comme suit :

- a) la liste des items lexicaux simples et libres : ils forment le dictionnaire restreint de la langue.
- b) la liste des morphèmes liés de la langue : Ensemble avec les items lexicaux simples, les morphèmes liés forment le dictionnaire étendu
- c) la série des règles caractérisant les structures morphologiques possibles. Ce sont les règles de structure de mot.

La relation entre ces trois sous-composantes lexicales constitue la composante morphologique de la langue.

A présent voici les règles de structure de mot (R.S.M.) que je postule pour le pulaar.

II.1.3 - Règles de structure de mot : (R.S.M.)

Les règles de structure de mot sont formulées ici en termes de règles de réécriture à contexte libre (R.R.C.L.). Le pulaar étant une langue à morphologie endocentrique, l'élément affixal qui constitue la tête dans une structure binaire est toujours un suffixe². Je propose pour cette langue les règles de structure de mots suivantes :

(10)

- (i)- $X^o \longrightarrow X^o$
- (ii)- $X^o \longrightarrow X^r X^{af}$
- (iii)- $X^o \longrightarrow X^s X^{af}$
- (iv)- $X^o \longrightarrow y^s X^{af}$

où y est d'une catégorie syntaxique différente de celle de X^{af} . C'est le cas des dérivations et flexions avec changement de catégorie grammaticale.

La règle (10 i) signifie qu'un mot domine un mot. C'est une règle qui rend compte de la structure des mots simples monomorphémiques i.e. des mots non fléchis en classe. Cette structure est peu productive dans la formation des mots nouveaux. J'assume que (10i) correspond à la structure des mots simples des catégories syntaxiques mineures³ du pulaar (prépositions, pronoms, articles, adverbes, etc.). Les données de la liste (11) sont une illustration de la règle (10i).

(11) Mots de catégories syntaxiques mineures :

(i)

e	"et"
ma	"ou"
si	"si"

(ii)

dow	"en haut"
ley	"en bas"
tun	"seulement"

(iii)

nder	"dans"
ka	"chez"
ha	"jusqu'à"
nden	"alors"

(iv)

o	"il"
mi	"je"
mo	"lui"(ou"elle", pronom objet)
ngal	"pronom et article" (de la classe nominale-gal)

J'avance pour l'instant que les séries de mots données en (11) sont d'une structure monomorphémique. Ces mots appartiennent à la catégorie morphologique du niveau X^0 . Il n'est pas possible de les analyser en constituants morphémiques internes⁴. Ils ne sont ni dérivés, ni fléchis. Voyons maintenant ce que recouvrent les R.R.C.L. (10ii, iii et iv). Ces

règles rendent compte des structures de mot des catégories syntaxiques majeures (Nom, Verbe, Adjectif). En pulaar ces catégories sont toujours dérivées et/ou fléchies. Un mot du dictionnaire est le résultat d'au moins une concaténation de deux morphèmes : une racine et un affixe marqueur de classe conformément à (10ii) qui est la structure des noms et adjectifs simples comme nous pouvons le voir dans les exemples suivants :

(12)

(i) -

Wa?- re	(waare)	"barbe"
ho?- re	(hoore)	"tête"
nges- a	(ngesa)	"champ"
en - du	(endu)	"sein"
y i ? - al	(yi?al)	"os"

(ii)

njan - o	(njano)	"grand"
kes - o	(keso)	"nouveau"
bo - de	(bode)	"rouge"

Les mots en (12) sont fléchis en classes où les marqueurs de classe, à droite dans chaque forme, sont présentés sous leurs formes dérivées. Ces marqueurs constituent les affixes dominants, x^{af} , dans les formes en (12).

Enfin, les règles en (10iii et iv) sont celles qui peuvent rendre compte des verbes et déverbaux pulaar. (10 iv) est la règle qui dérive les déverbaux. La catégorie de l'affixe dominant, X^{af} , dans (10 iv) est différente de celle de la base y^S . Si X^{af} dans (10 iv) est par exemple un affixe nominal (N^{af}), y^S un radical verbal (V^S), le mot formé est un nom déverbal N° comme le montrent les données en (14 i). Nous verrons ultérieurement que (10ii) ne correspond pas à la structure des infinitifs, mais que ceux-ci ont la structure (10 iii). Quelle est la spécificité de (10 iii)? (10 iii) signifie qu'un mot (X^O) se réécrit en un radical (X^S) suivi d'un affixe (X^{af}) à droite. C'est la structure la plus puissante des règles de la série (10).

Le radical (X^S) est lui-même une catégorie morphologique construite. Il résulte d'un ou de plusieurs processus morphologiques de formation de mot. L'étiquetage de cette catégorie en X^S ne fournit pas d'informations sur le degré de complexité de ce noeud. Ce qui donne à X^S la latitude de pouvoir dominer d'autres catégories morphologiques de même niveau et de même type, mais de moindre complexité. X^S peut dominer également des catégories morphologiques inférieures en X^r . La catégorie X^S se réécrit au minimum de deux manières. Soient les règles de réécriture en (13).

(13)

- (i) $X^S \longrightarrow X^r \quad X^{af}$
(ii) $X^S \longrightarrow X^S \quad X^{af}$

Le constituant X^{af} dans (13 ii) s'attache à une base en X^S qui se réécrit elle-même suivant (13 i). (13 ii) est un exemple de base surdérivée en X^S tandis que (13 i) montre la structure d'une base dérivée.

Je montrerai dans le cadre du système verbal que la complexité de X^S est gouvernée par des contraintes de natures diverses (syntaxiques, sémantiques, structurales). Ces contraintes sont imposées aux bases par les affixes qui les dominent dans le cadre sous-catégoriel. Les règles de réécriture (10 iii et iv) génèrent des noms complexes et des verbes (simples et complexes) comme ceux de la liste en (14).

(14)

(i)- teenir - de	(teenirde)	"hache"
tappir - gal	(tappirgal)	"bois servant à frapper"
noddaa- ndu	(noddaandu)	"appel" (éphémisme pour "mort")
noddinaa- ngo	(noddinaa ⁿ ngo)	"appel du muezzin"
fittir- gol	(fittirgol)	"balai "
(ii)- mortaa- gol	(mortagol)	"glisser"
noddee- gol	(noddegol)	"être appelé"
fittee- gol	(fittegol)	"être balayé"
(iii)- teenan- gol	(teenangol)	"ramasser du bois de chauffage au bénéfice de quelqu'un"
teenir- gol	(teenirgol)	"ramasser du bois au moyen de"
noddit- gol	(nodditugol)	"appeler à nouveau"
fittir- gol	(fittirgol)	"balayer à l'aide de"
wuppitan- gol	(wuppitangol)	"laver (le linge) à nouveau pour quelqu'un"

Les mots en (14 i) sont des noms déverbaux tandis que ceux en (14ii) et (14 iii) sont respectivement des verbes simples et des verbes complexes. Le constituant X^S à gauche de chacun des mots de la liste (14) est une structure construite. L'élément à droite de chaque forme est un affixe marqueur de classe nominale pour (14 i) et verbale pour (14ii et iii).

Le dernier aspect auquel je vais m'intéresser dans cette section est la notion de dominance et de percolation.

I.1.4 Dominance et percolation

La syntaxe de mot emprunte son approche analytique à la théorie syntaxique \bar{X} où les unités constituantes de la phrase sont organisées en domaines hiérarchisés. Dans le cadre du mot, tout domaine est un lieu où peuvent s'appliquer un ou plusieurs processus morphologiques et/ou phonologiques de manière cyclique ou non (voir Paradis 1989).

Selkirk (1982) assume qu'en anglais les suffixes ont la propriété de dominer leurs constituants-soeurs respectifs. Je formalise cette relation comme suit :

$$(15) \quad [X \ y^{af}]_y$$

Dans (15), y^{af} constitue la tête de la structure et l'expression toute entière prend cette valeur catégorielle. Comme dans (10 iv), dans (15) les constituants-soeurs X et y^{af}

de la structure appartiennent à des catégories syntaxiques différentes. Il existe en (15) une relation de priorité entre le constituant tête (y^{af}) et le noeud-mère (ou noeud-parent) (y).

Dans une représentation arborescente, la tête a la priorité de percoler d'abord le (ou les) trait(s) dont elle dispose. Les traits pour lesquels elle est non-marquée (UF_j) sont ensuite percolés au niveau du noeud-mère par son constituant-soeur marqué pour ces traits (βF_j). Voici en (16) la convention de percolation révisée formulée par Selkirk (1982 : 76).

(16)

<<a) Si une tête a une spécification de trait [αF_i] avec, $\alpha \neq U$ son noeud-mère doit être spécifié [αF_i], et vice-versa.

b) Si un noeud dominé a une spécification de trait [βF_j] et la tête a la spécification [$U F_j$], alors le noeud-mère doit avoir la spécification de trait [βF_j].>>

(traduction personnelle).

En définitive, ma préoccupation dans cette section a été de présenter quelques fondements de base de la syntaxe de mot. L'examen des catégories morphologiques m'a ainsi conduit à retenir pour le pulaar quatre types qui sont le mot, le radical, la racine et l'affixe. Chaque constituant interne du mot encode dans sa forme lexicale des informations de natures diverses qui sont communiquées au noeud-mère par percolation. Les règles de réécriture dégagées à cet effet rendent compte de la structure des mots du lexique et non pas de celle de la syntaxe⁵.

Je ne saurais prétendre toutefois avoir ressorti, à travers ce succinct exposé théorique, tous les aspects importants relatifs à la syntaxe du mot. Aussi un report à Selkirk (1982), Scalise (1984) parmi d'autres est-il nécessaire pour saisir les différents contours aussi bien d'ordre théorique que d'ordre pratique liés à l'investissement du modèle syntaxique \bar{X} dans l'appréhension de la structure interne du mot.

Par ailleurs, le modèle morphologique adopté ici étant fondé sur la concaténation par suffixation d'unités morphologiques internes du mot, un bref examen des rapports entre ces différentes unités s'impose pour mieux saisir le rapport entre ces unités. J'ai montré à travers des règles de réécriture dégagées plus haut que les catégories morphologiques affixes sont des unités lexicales liées qui s'attachent nécessairement à une base pour former des unités lexicales libres. La question qui se pose alors est celle relative à l'identification de la base de dérivation verbale. Je propose dans la section suivante (i.e. en II.2) le choix des catégories morphologiques liées non affixales (i.e. la racine ou le radical) comme bases de dérivation verbale en pulaar.

II.2 - *BASE DE DERIVATION VERBALE*

A partir de quelle base pouvons-nous dériver le verbe pulaar? Quelle(s) catégorie(s) morphologique(s) est-il permis de postuler comme génératrice(s) de mots nouveaux? J'essaierai

d'apporter dans cette section des arguments en faveur du choix des catégories morphologiques liées X^r et X^s comme base de dérivation verbale en pulaar.

Supposons que les mots nouveaux sont dérivés des catégories morphologiques simples et libres du niveau du mot (X^0). Le type de formation des mots en l'occurrence des verbes complexes sera une dérivation par infixation comme nous pouvons le voir dans les exemples (17) suivants .

(17)

<u>Verbes simples</u>	<u>Verbes complexes</u>	<u>Glose des verbes simples</u>
Wuppugol	wupp <u>ir</u> gol	laver (le linge)
tappugol	tapp <u>ir</u> gol	frapper
remgol	rem <u>ir</u> gol	Labourer
rottugol	rott <u>ir</u> gol	servir (le repas)

Dans (17), les mots de la colonne de gauche sont des verbes simples à la voix active. Ils sont constitués de trois unités lexicales qui correspondent aux trois constituants verbaux obligatoires. Ce sont : une racine verbale V^r (wupp- , tapp- , rem- et rott-), un affixe verbal de voix (active) $v^{af}_{[+act]}$ (/ø/) et un affixe verbal spécifiqueur de catégorie (le marqueur de classe de l'infinitif) $v^{af}_{[+inf]}$ qui est -gol. Rappelons que le u, inséré entre la racine V^r et le marqueur de classe -gol, est épenthétique. La structure des verbes de la colonne de gauche en (17) est donnée en (18).

(18)

$$\left[\left[\left[\quad \right]_{vr} + vaf_{[+act]} \right] v^s + vaf_{[+inf.]} \right] v^o$$

(18) constitue la structure minimale (i.e. la structure la plus simple) des items lexicaux verbaux en pulaar (nous le verrons dans la section (I.3) suivante). Tout item lexical verbal libre est nécessairement fléchi en voix et marque de classe.

Les verbes de la colonne de droite en (17) sont des verbes dérivés. Ils expriment la valeur instrumentale /r/ des formes simples qui leur correspondent dans la colonne de gauche. Le contenu vocalique [i] qui précède /r/ est inséré dans ces formes de droite en (17) comme épenthétique pour des raisons phonologiques qui seront examinées ultérieurement (voir III et V). La structure des verbes de droite en (17) est celles en (19).

(19) - Structure des verbes actifs instrumentaux

$$\left[\left[\left[\left[\quad \right]_{vr} + vaf_{[+instr.]} \right] v^s + vaf_{[+act.]} \right] v^s + vaf_{[+inf.]} \right] v^o$$

Si l'hypothèse d'infixation se vérifiait dans (19), cela signifierait que la dérivation de l'instrumental se fait par insertion de l'affixe verbal de l'instrumental

$v^{af}_{[instr]}$ /r/, entre la racine verbale V^r et l'affixe verbal de voix $v^{af}_{[+act]}$ (\emptyset). Dans un modèle dérivationnel qui opère par suffixation linéaire, une telle considération violerait le principe d'adjacence des cycles⁶ morphologiques. Ce principe est formulé en (20).

(20) - Principe d'adjacence des cycles

Les cycles morphologiques sont ordonnés et adjacents.

Une opération morphologique de niveau n ne peut pas précéder une autre opération de niveau n-1

Le principe formulé en (20) permet l'affixation de $v^{af}_{[+instr.]}$ immédiatement après la racine verbale V^r , mais non après l'affixation des suffixes de voix et de classe. Or, l'hypothèse de formation des verbes complexes à partir des verbes simples consisterait à affixer les suffixes de voix et de classe sur la racine V^r avant l'affixation du dérivatif /r/ instrumental du cycle le plus profond de la structure en (19). Aussi cette hypothèse n'est-elle pas satisfaisante et est rejetée.

En pulaar la zone de dérivation dans les mots complexes précède nécessairement celle des affixes flexionnels. Les mots des catégories majeures ne sont libres dans le dictionnaire que quand ils reçoivent une marque de classe, même pour les formes dites simples. Un verbe simple qui a déjà subi une flexion en

classe n'admettra plus aucun autre processus de formation de mot par suffixation. La suffixation de marque de classe est la dernière affixation qu'il est permis d'appliquer sur une entrée lexicale liée X^S ou X^R dans un mot donné.

D'autres arguments supplémentaires et indépendamment justifiés permettent également d'infirmier l'hypothèse des mots simples (X^O) comme base de dérivation des mots nouveaux.

Si nous acceptons que les mots (verbes) complexes sont dérivés des verbes simples, nous admettrons comme possible la dépendance des verbes moyens et passifs simples des verbes actifs simples qui leur correspondent. Une telle attitude serait conséquente s'il suffisait comme justification de dire que les constructions moyennes et passives étaient plus marquées que les constructions actives. Cela supposerait que les verbes moyens et passifs sont dérivés des formes actives correspondantes comme pourraient le laisser croire les données en (21)⁷.

(21)

<u>Verb.act.</u> <u>simples</u>	<u>Verb.moy.</u> <u>simples</u>	<u>Verb.pass.</u> <u>simples</u>	<u>Glose de</u> <u>d'actif</u>
Wuppugol	-	Wuppegol	laver (linge)
tappugol	tappagol	tappegol	frapper
remgol	remagol	remegol	labourer
rottugol	-	rottegol	servir(repas)

Les trois listes en (21) présentent des verbes ayant une même structure interne i.e. des verbes constitués de trois morphèmes. C'est le degré minimal de complexité des items lexicaux libres dans la catégorie verbale. Cette structure générique est donnée en (22).

(22)

$$\left[\left[\left[\quad \right]_{V^r} + v^{af}_{[+voix.]} \right] V^s + v^{af}_{[+inf.]} \right] V^{\circ}$$

Seule la particularité du trait diacritique associé à la catégorie affixe [+voix] dans $v^{af}_{[+voix]}$ en (22) permet de distinguer les verbes des trois listes parallèles. Il n'existe donc pas d'arguments suffisants pour admettre que la voix moyenne et la voix passive sont dérivées de la voix active puisqu'en outre les affixes exprimant ces voix "occurrent" à la même position $v^{af}_{[+voix]}$ dans la structure (22). La sélection de l'une des voix à cette position est paradigmatique et bloque ainsi celle des autres.

Une opération d'effacement de la voix active ou moyenne suivie d'une insertion, à la même position, de la voix passive est coûteuse et non justifiée puisqu'il existe des verbes qui sont exclusivement actifs, moyens ou passifs à la forme simple comme le montre la liste en (23) ci-dessous.

(23) -

	<u>Verbes actifs</u>	<u>Verbes moyens</u>	<u>Verbes passifs</u>	<u>Glose</u>
(i)	Weetugol	-	-	faire jour
	tobugol	-	-	pleuvoir
	haadugol	-	-	être d'un goût piquant
(ii)	-	mortagol	-	glisser
	-	laatagol	-	avoir lieu
(iii)	-	-	faalegol	désirer
	-	-	jaa ⁿ gegol	avoir froid

Sous la forme simple, les verbes en (23) ne sont attestés que dans une seule des trois voix. D'où les cases vides dans (23) (cf. Sow 1966). Les verbes en (23 ii et iii) n'ont pas de formes actives correspondantes desquelles ils pourraient être dérivés.

La postulation d'une catégorie verbale simple et libre de niveau V^0 comme base de dérivation ne me semble pas justifiée. Infirmée par le comportement des données de la langue en (21) et (23), cette hypothèse n'est donc pas retenue. La racine verbale v^r de chacun des verbes en (23) est spécifiquement marquée pour la voix où sa forme simple "occurre", (23ii et iii) ne peuvent pas alors dériver de (23 i).

Le dernier argument en faveur de l'hypothèse de la postulation d'une catégorie morphologique liée comme base de dérivation est relatif à l'opposition entre les structures lexicales verbales et celles des noms déverbaux. Soient en (24 i et ii) les structures du verbe instrumental Fittirgol (V) "balayer à l'aide de..." et du nom déverbal instrumental Fittirgol (N) "instrument qui sert à balayer (balai)".

(24)

(i)- Structure de Fittirgol (V)

$$V^{\circ} \rightarrow \left[\left[\left[\quad \right]_{V^r} +vaf [+instr.] \right] V^s +vaf [+act.] \right] V^s +vaf [+inf] \right] V^{\circ}$$

(ii)- Structure de Fittirgol (N)

$$N^{\circ} \rightarrow \left[\left[\left[\quad \right]_{V^r} +vaf [+instr.] \right] V^s + Naf [+sing.] \right] N^{\circ}$$

(24i) est une structure à trois affixes et (24 ii) une structure à deux constituants affixaux. Si nous admettons que les noms déverbaux sont dérivés des items lexicaux verbaux libres i.e. des catégories morphologiques libres V° , il nous faudra expliquer d'une part d'où vient la marque de classe nominale Naf dans (24 ii) et d'autre part ce que sont devenus les

constituants affixaux de voix et de marque de classe de l'infinitif de la forme de base (24 i).

L'explication la plus vraisemblable qui soit susceptible d'être fournie dans ce sens est celles d'un effacement des catégories affixes de voix et de marque de classe V^{af} [+inf.] lorsque nous passons de (24 i) à (24 ii), puis l'insertion, à la place du marqueur de classe verbal, du marqueur de classe nominal (N^{af}). Or, ce serait là une opération superflue car faire opérer des règles morphologiques à vide est peu naturel dans les langues. Je propose que la base de dérivation du déverbal dans (24 ii) soit limitée alors à la première catégorie liée construite en V^S c'est-à-dire à la structure binaire la plus enchâssée dans (24). Cette structure est commune aux deux catégories morphosyntaxiques libres en (24 i) et (24 ii) puisqu'elle est la seule qui soit nécessaire pour dériver (24 ii). Le noeud de l'affixe marqueur de classe de l'infinitif ne s'efface pas dans (24 ii), mais il n'est tout simplement pas inséré dans la structure. La ressemblance des morphèmes lexicaux de marque de classe dans (24 i) et (24 ii) n'est que formelle et apparente puisque les traits diacritiques associés à ces occurrences respectives sont totalement différents.

Les noms déverbaux correspondant aux verbes instrumentaux de la colonne de droite en (17) ont pour base, non pas l'entrée lexicale libre V^o , mais la catégorie morphologique liée V^S contenant l'affixe de l'instrumental. Cette base est

dérivée à l'intérieur de la catégorie syntaxique verbale comme le montrent les structures en (24). Elle reçoit un affixe nominal marqueur de classe pour former des noms déverbaux. Cela est illustré en (25).

(25) <u>Base</u> (V ^S) ⁸	<u>Nom déverbal instrumental</u>	<u>Glose du déverbal</u>
Wuppir -	Wupp <u>irgal</u>	instrument servant à laver le linge (bol)
	Wupp <u>irde</u>	lieu servant à laver le linge
fittir -	fitt <u>irgol</u>	balai
remir -	rem <u>irki</u>	houe (instr. de labour)
rottir -	rott <u>irde</u>	réceptacle pour repas (calebasse)
	rott <u>irgal</u>	réceptacle pour repas (bol)

En (25) les noms déverbaux instrumentaux sont dérivés des radicaux verbaux instrumentaux V^S[+inst] et non pas de l'entrée lexicale libre V°. Voici en (26) un autre cas où les noms déverbaux simples (noms abstraits) sont dérivés d'une catégorie verbale liée du niveau de la racine verbale V^R :

(26) <u>Base</u> (V ^R)	<u>Nom déverbal abstrait (NDA)</u> ⁹	<u>Glose du déverbal</u>
Wupp -	Wupp <u>ol</u> (gol)	lavage (le linge)
rem -	dem <u>al</u> (gal)	labour
ar -	gar <u>al</u> (gal)	venue
nul -	nul <u>al</u> (gal)	commission (mission)

En (26) la base de dérivation est lexicale mais non libre. Elle est monomorphémique. En (25) la base est construite (cf. Mohamadou 1985)¹⁰. Dans tous les deux cas la base de dérivation est une catégorie morphologique liée. La possibilité pour l'affixe de dominer cette base permet de prédire dans la dérivation les propriétés syntaxiques (la catégorie syntaxique par exemple) et sémantiques (diminutif, augmentatif, neutre, etc.) du mot dérivé. Si l'affixe, e.g. la tête, est nominal (cf cas de gol et sa forme faible en (24 ii), (25) et (26)), alors le mot formé est nominal. S'il est verbal (e.g. cas de gol en (24i)), le mot formé est aussi verbal (V. (17)).

Enfin, ces quelques arguments succinctement présentés ici me conduisent à considérer qu'en pulaar la base de dérivation des mots des catégories syntaxiques majeures est une catégorie morphologique liée. Celle-ci est soit simple X^F (v. cas des mots fléchis en classe, mais non dérivés), soit construite X^S (v. cas des mots dérivés et fléchis ou des mots doublement fléchis). En ce qui concerne le verbe simple, la base de dérivation X^F , i.e. la racine, est étendue à la forme verbale intégrant la voix du verbe en question. Cette catégorie liée nouvellement construite sert de constituant-soeur à la catégorie affixe spécificateur de classe, c'est-à-dire à la marque de l'infinitif.

Avant de recevoir une flexion en classe, tout item lexical verbal reçoit d'abord une flexion en voix qui fait partie du constituant-soeur de l'affixe marqueur de classe de

l'infinitif. Ce constituant-soeur complexe nouvellement construit forme la base liée en V^S de l'item verbal en question. L'étude du verbe simple dans la section qui suit en II.3 sera orientée dans ce sens.

II.3 - DERIVATION DES VERBES SIMPLES

J'ai mentionné plus haut que les structures morphologiques verbales sont complexes (v. (18) et (22)). Je veux démontrer dans cette section que les verbes simples (i.e. le degré minimal de complexité des verbes) sont constitués de trois entrées lexicales liées obligatoires : une racine suivie d'une double flexion (une flexion en voix et une flexion en classe). La racine est en général verbale et quelquefois nominale (pour les constructions causatives) et adjectivale (pour les bases compatibles avec l'affixe désadjectiveur - d). En surface, la racine verbale peut se confondre à l'impératif simple à la seconde personne du singulier (I₁A) de la voix active comme on le voit en (27) ci-dessous.

(27) -	<u>v^r</u>	<u>Infinitif</u>	<u>Glose</u>
	Suud -	suudugol	cache
	tur -	turgol	courber
	wupp(u) -	wuppugol	laver (le linge)
	rem -	remgol	labourer
	ar -	argol	venir
	nul -	nulgol	commissionner

Les racines verbales V^r en (27) sont des items lexicaux liés. Elles ont une autonomie dans le discours i.e. dans la langue, mais pas dans le dictionnaire. Il a été précédemment montré qu'une racine verbale ou nominale en pulaar ne peut pas "occourir" en surface comme item libre dans les catégories syntaxiques majeures si elle n'est pas au préalable fléchie en classe.

II.3.1. - Structure verbale trimorphémique

Soient les paradigmes des verbes de la liste suivante :

(28)

a)

(i) <u>Verbes actifs</u>	(ii) <u>Verbes moyens</u>	(iii) <u>Verbes passifs</u>	<u>Glose de l'actif</u>
suud- gol	suud-a -gol	suud - e -gol	cache
tur - gol	tur -a -gol	tur - e -gol	courber
sok - gol	sok -a -gol	sok - e -gol	fermer
ir- gol	ir-a -gol	ir - e -gol	enfouir
tapp- gol	tapp-a -gol	tapp - e -gol	frapper

b)

nul - gol	-	nul - e -gol	commissionner
-	hor -a -gol	-	maigrir
-	-	Jaang - e -gol	avoir froid

Les racines verbales de la série (28a) sont fléchies en trois voix (les voix active /ø/, moyenne /aa/ et passive /ee/) tandis que celles en (28 b) sont lacunaires pour certaines voix.

La structure générique qui régit ces mots en (28) est celle donnée en (22) et reprise ici sous deux formulations linéaires telles que nous le voyons en (29) et (30 iii).

(29) - Règles de réécriture à contexte libre (R.R.C.L)

$$\begin{array}{l} v^{\circ} \quad \longrightarrow \quad v^s \quad vaf \\ v^s \quad \longrightarrow \quad v^r \quad vaf \\ v^r \quad \longrightarrow \quad v^r \\ vaf \quad \longrightarrow \quad vaf \end{array}$$

Les R.R.C.L. données en (29) ont la structure parenthésisée (30 iii). Soient les trois propositions de relation données successivement en (30 i), (30 ii) et (30 iii).

(30)

(i)- $\ast \left[v^r + vaf_{[+voix]} + vaf_{[+inf.]} \right]_{vo}$

(ii)- $\ast \left[v^r + \left[vaf_{[+voix]} + vaf_{[+inf.]} \right] \right]_{vo}$

(iii)- $\left[\left[\left[\quad \right] v^r + vaf_{[+voix]} \right]_{vs} + vaf_{[+inf.]} \right]_{vo}$

Les structures morphologiques en (30 i et ii) sont mal formées pour les raisons suivantes :

- En (30 i) les trois constituants internes du verbe V° sont représentés dans un seul et même cycle i.e. à un même niveau d'enchâssement. Une pareille structure est mal formée puisqu'elle viole l'hypothèse de branchement binaire des noeuds. Cette hypothèse est formulée dans Scalise (1984 : 146) et reprise ici en (31) sous la forme d'une condition.

(31) - Condition de branchement de structures

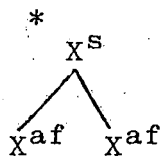
*Un arbre morphologique doit toujours brancher
de façon binaire dans un mot dérivé.*

En pulaar le branchement se fait toujours à droite

Une représentation structurelle comme celle présentée en (30 i) viole (31). (30 i) donne l'impression qu'il est possible d'affixer simultanément deux ou plusieurs suffixes sur une base donnée. Une pareille opération ne se justifie pas dans une dérivation morphologique concaténative. Dans une structure morphologique simple, i.e. une structure binaire, le constituant-mère ne doit brancher directement qu'en deux constituants-filles. Scalise (1984) et Selkirk (1982) ont montré à propos de l'anglais et d'autres langues qu'un noeud branchant bien formé est nécessairement binaire dans les structures dérivées ou fléchies.

Dans (30 ii), la condition (31) n'est pas violée. De ce point de vue la structure n'est pas mal formée car un constituant-mère en (30 ii) ne domine (i.e. ne branche) que deux constituants-filles. La malformation de (30 ii) est donc due à d'autres raisons. En effet, la condition (31) dicte la charge maximale que peut prendre un noeud-mère sous son "commandement" direct et spécifie aussi la nature des constituants internes de la structure binaire. Toute structure morphologique binaire (ici cycle morphologique) est constituée de deux catégories morphologiques liées telles que la première (le constituant à gauche) est une racine (V^r) ou un radical (V^s) et la seconde (le constituant à droite) un affixe (V^{af}). La structure (30 ii) viole (31) dans la nature de ses constituants internes et non dans le nombre de ceux-ci. (30 ii) crée une structure simple binaire mal formée en combinant dans le même cycle deux catégories affixes. Cette structure est prohibée comme le montre (32).

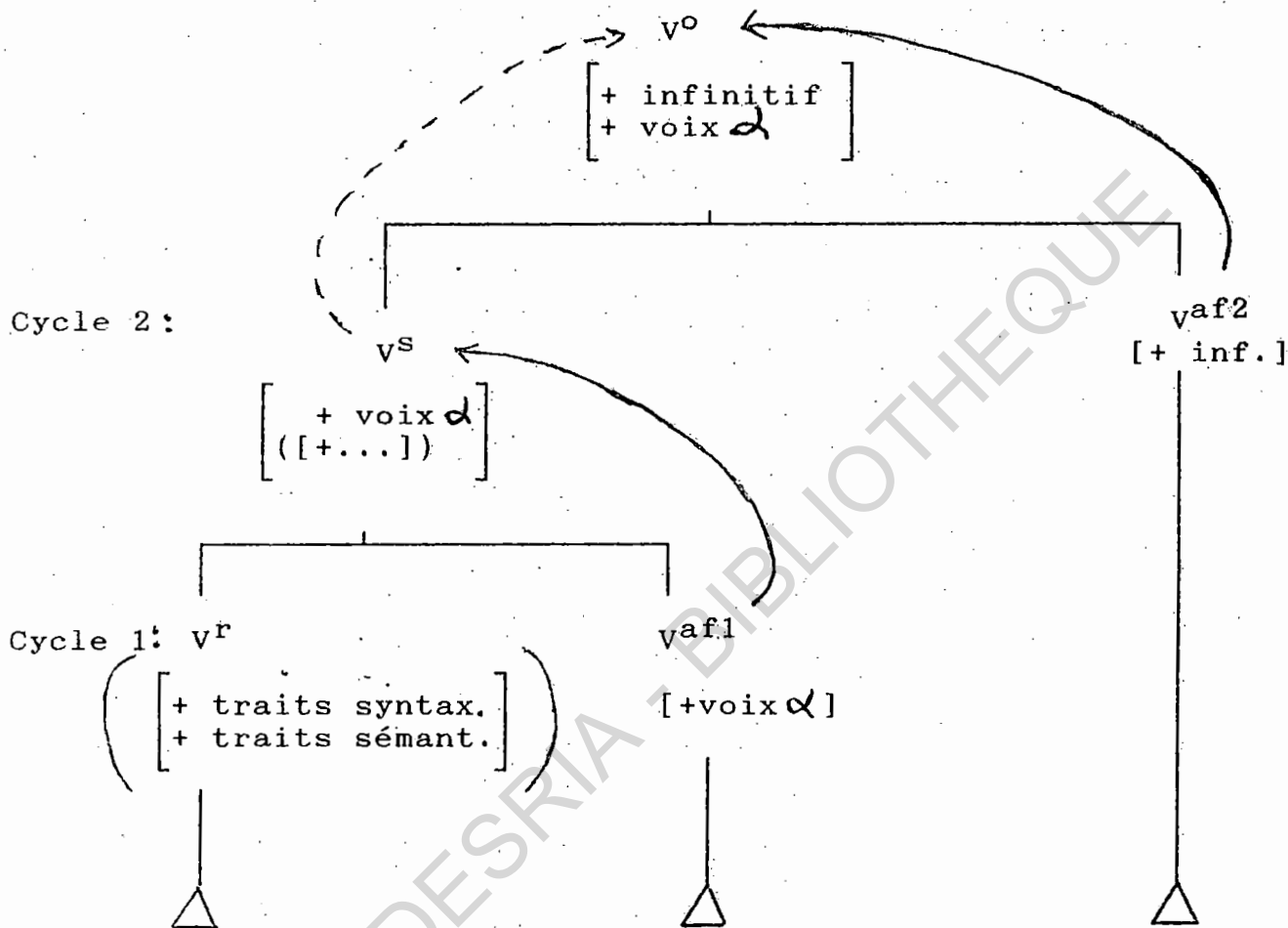
(32)



En (32) deux catégories affixes, constituent les noeuds-filles d'un même noeud-mère. C'est pour cette raison que la structure (30 ii) est une structure interdite : un affixe de voix et un affixe de classe ne peuvent pas constituer les constituants-filles d'un même noeud-mère. Les structures (30 i) et (30 ii) sont toutes deux rejetées au bénéfice de celle en (30 iii) qui rend compte des règles de réécriture formalisées en (29).

La représentation arborescente des structures (29) et (30 iii) est donnée en (33).

(33) - Représentation arborescente des verbes simples



Chaque catégorie morphologique en (33) est représentée par son type (verbe : V, ici) et par son niveau catégoriels (racine V^R , radical V^S , affixe V^{af} et mot V^0) dotés d'un canevas qui correspond à la matrice des traits diacritiques associée à la catégorie en question. Les catégories constitutives du verbe V^R , V^{af1} et V^{af2} sont les noeuds préterminaux de la représentation arborescente morphologique (33). Elles

constituent les noeuds catégoriels les plus bas de l'arbre. Les éléments postiches Δ qui sont les éléments terminaux de la représentation arborescente sont le lieu d'ancrage des items lexicaux liés correspondants. Rappelons que dans ce modèle morphologique, les items lexicaux ne font pas partie des représentations lexicales qui ne doivent contenir que des entrées lexicales abstraites. Dans la représentation (33) la flèche continue signifie que la percolation de traits est directe de la tête vers le noeud-mère tandis que la flèche discontinue indique les cas de percolation de traits indirecte et non prioritaire. Les traits de chaque catégorie morphologique dominante, i.e. la tête, sont communiqués au noeud-mère par percolation selon la convention de percolation révisée donnée en (16a)

Les affixes verbaux dans (33) sont obligatoirement sous-spécifiés tandis que la racine ne l'est que facultativement. D'où l'usage des parenthèses bornant la matrice de traits de la catégorie verbale racine V^F en (33). En cas de nécessité, la sous-spécification de la racine se fait en traits syntaxiques et sémantiques. Le besoin de sous-spécifier cette racine se justifie par des conditions imposées par certains affixes à leurs constituants-soeurs respectifs qui font que tel affixe est compatible avec telle base, mais pas avec telle autre (voir, chapitre III sur la combinatoire des affixes lexicaux).

Les affixes verbaux dans les deux cycles en (33) ont pour noeud-mère respectivement la catégorie liée V^S (radical verbal) et la catégorie libre V^0 (verbe du dictionnaire). Il n'est pas possible de distribuer ces catégories affixes dans un ordre différent. Les affixes flexionnels de voix [+voix α], avec α comme variable pouvant être l'actif, le moyen ou le massif, et les affixes flexionnels de marque de classe (ici, de l'infinitif) appartiennent à deux classes distinctes¹¹. Les suffixes lexicaux pulaar sont de deux classes, ordonnées comme suit :

(34) - Classification des affixes lexicaux pulaar :

- a) Affixe I : Un affixe de la classe I est un affixe dont le constituant-mère est un noeud X^n tel que $n < 0$.
- b) Affixe II : Est de la classe II, un affixe dont le constituant-mère est un noeud X^n tel que $n = 0$.

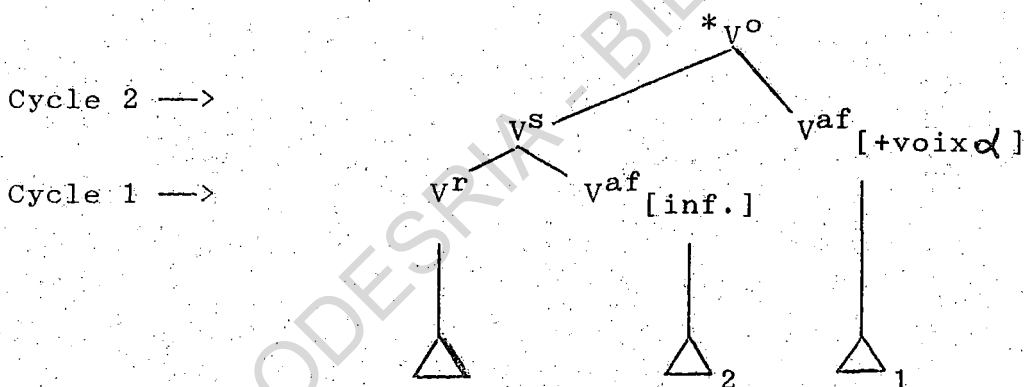
Dans (33) le suffixe marqueur de l'infinitif est un affixe II alors que l'affixe de voix est de la classe I. Dans une structure de mot combinant des affixes de classes différentes (affixe I et affixe II), comme dans les items lexicaux verbaux, une contrainte d'ordonnement régit les relations entre ces affixes. Soit la contrainte en (35).

(35) - Contrainte d'ordonnement des affixes (C.O.A)

Dans une structure de mot combinant des affixes de classes I et II, l'affixe I doit toujours précéder l'affixe II

La contrainte (35) explique pourquoi des structures telles que celle en (33) sont bien formées. (34) et (35) interdisent des structures comme celle en (36) où l'affixe de voix, normalement de la classe I, et l'affixe de l'infinitif (classe II) sont respectivement dominés par V^o (le noeud du niveau n=0) et V^s (le noeud radical où n < 0).

(36)



En apparence, la structure (36) ne devait pas être mal formée puisque les catégories morphologiques qu'elle combine ne violent pas la hiérarchie des niveaux catégoriels. Une catégorie V^o branche en catégories V^s et V^{af} et V^s à son tour branche en V^r et V^{af}. (36) obéit de ce fait à la condition de bonne formation de structure de mot en (37).

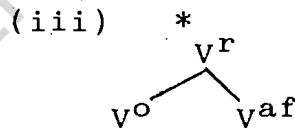
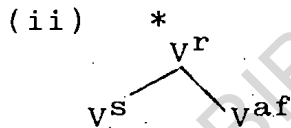
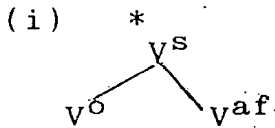
(37) - Condition de bonne formation de structure (CBFS)

*Une catégorie de rang n ne peut brancher
en une catégorie de rang n + 1.*

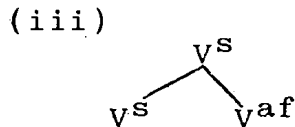
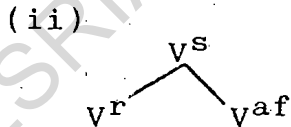
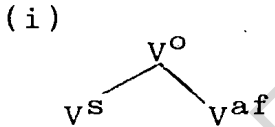
La condition (37) est une condition universelle dans la syntaxe de mot. Elle découle des relations de dominance et d'enchâssement que les différentes catégories morphologiques entretiennent entre elles (cf. Selkirk (1982)). (37) interdit des structures comme celles données en (38a), mais non comme celles en (38b).

(38) -

a)



b)



(38biii) constitue un exemple de branchement binaire qu'il est possible d'avoir comme nous le verrons dans la dérivation des verbes complexes pulaar. Au regard de (37) et (38b), la structure (36) est acceptable. Si celle-ci est rejetée, c'est en raison de la contrainte d'ordonnancement des affixes lexicaux formulée en (35). Dans (36) le suffixe [+ voix α], un affixe I (Δ_1), est inséré dans le cycle 2 (le cycle ultime de la struc-

ture (36)) tandis que le suffixe de classe [+ inf.], un affixe II (Δ_2), est inséré dans le cycle 1 (le cycle le plus profond de la structure). Le trait diacritique associé à V^{af} du cycle 1 est ainsi percolé au niveau du noeud-mère V^S qui est une catégorie morphologique liée. Cette percolation prohibée découle naturellement de la représentation (36) où le constituant V^S supporte, à la suite de l'opération de percolation, le trait diacritique [+ inf.]. Ce trait ne devrait cependant pas figurer dans la matrice des traits diacritiques du noeud V^S puisque la catégorie fille qui est à l'origine de ce trait est un affixe II. Un affixe II selon (34) n'a pas pour constituant-mère une catégorie inférieure à X^0 en pulaar. Le trait diacritique [+ inf.] associé à l'affixe verbal V^{af} de la classe II doit être directement percolé de la tête du cycle 2 (V^{af} [+inf]) vers la catégorie supérieure de l'arbre du mot, i.e. V^0 . En admettant (36) comme structure possible, on aura des verbes mal formés comme ceux en (39) ci-dessous.

(39)

	* <u>V M</u>		* <u>V P</u>
*	suud ^f -gol ₂ - aa ₁ (*suudgolaa)	*	suud ^f -gol ₂ - ee ₁ *(suudgolee)
*	sok -gol ₂ - aa ₁ (*sokgolaa)	*	sok -gol ₂ - ee ₁ *(sokgolee)
*	tur -gol ₂ - aa ₁ (*turgolaa)	*	tur -gol ₂ - ee ₁ *(turgolee)
*	ir-gol ₂ - aa ₁ (*irgolaa)	*	ir -gol ₂ - ee ₁ *(irgolee)
*	tapp-gol ₂ - aa ₁ (*tappgolaa)	*	tapp-gol ₂ - ee ₁ *(tappgolee)

Les verbes supposés moyens et passifs en (39) sont mal formés pour les raisons suivantes : (i) - la contrainte d'ordonnement des affixes est violée ; (ii) - les affixes du cycle 1, Δ_1 , (/aa/ ou /ee/) sont insérés au cycle 2 et inversement l'affixe du cycle 2, Δ_2 (/gol/) est inséré au cycle 1 ; (iii) un affixe marqueur de l'infinitif "occure" toujours en position finale dans un item lexical verbal pulaar. Ce qui exclut à cette position les morphèmes de voix dans un mot bien formé.

La structure (33) est donc une structure bien formée capable de rendre compte des verbes simples dans les trois voix. La variable α dans l'affixe de [+voix α] reçoit des instanciations différentes pour exprimer respectivement les voix active, moyenne et passive. Si le trait diacritique [+voix α] a sa variable α interprétée comme [actif] [moyen] ou [passif], le verbe V^0 est actif, moyen ou passif respectivement.

Cette interprétation lexicale du trait diacritique abstrait [+voix α] ne pose normalement pas de problème s'il existe une occurrence formelle (morphémique) correspondante dans la liste des items lexicaux liés du dictionnaire comme c'est le cas avec les voix moyenne /aa/ et passive /ee/.

Mais pour la voix active où le trait [+voix α] ne peut s'interpréter au niveau morphémique que par l'élément nul / \emptyset /, la structure de surface des verbes de cette voix présente une configuration interne différente de celle subsumée en sous-

jacence. La non équivalence structurelle entre les deux niveaux de représentation verbale active se justifie par le fait qu'il n'y a pas d'équivalence morphémique pouvant interpréter le trait diacritique [+ voix α] (où α est [active]) associé à la catégorie morphologique v^{af}_1 dans (27). C'est à cette question que je voudrais m'intéresser dans la sous-section suivante.

II.3.2 - Verbes actifs simples

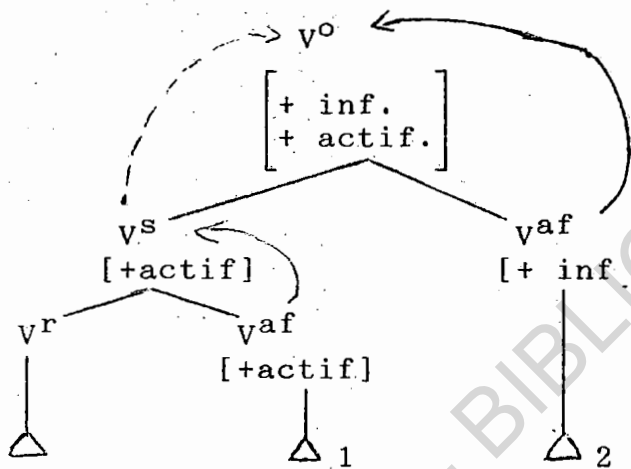
La représentation (33) rend compte sans ambiguïté des verbes moyens et passifs dans lesquels chaque trait diacritique affixal a un support morphologique plein et isolable (cf. (28 ii et iii) ; ce qui n'est pas le cas pour les verbes actifs simples comme je l'ai affirmé plus haut. Reprenons en (40) la liste des verbes actifs simples en (28 i).

(40)

a)-	suud - gol	(suudugol)	cacher
	tur - gol	(turgol)	courber
	sok - gol	(sokugol)	fermer
	ir - gol	(irgol)	enfouir
	tapp-gol	(tappugol)	frapper
b)-	nul - gol	(nulgol)	commissionner

Chacun des verbes en (40) est constitué formellement de deux items lexicaux liés : une racine verbale et un marqueur de classe (-gol). En adaptant la représentation générale en (33) aux données en (40), on a l'arbre (41).

(41) - Représentation des verbes actifs simples



E.g.	suud-	∅	-gol
	sok -	∅	-gol
	ir -	∅	-gol

(41) représente la structure abstraite des verbes actifs non dérivés, mais simplement fléchis en classe. Dans la matrice de traits diacritiques du noeud supérieur de l'arbre (41) figure l'information relative à la voix active. Un locuteur natif pularophone distinguera intuitivement un verbe actif du genre (40) d'un verbe moyen ou passif comme en (28 ii) et (28 iii). Il associera le trait diacritique abstrait [+actif] à la série (40) et les traits [+moyen] et [+passif] respectivement aux séries (28 ii) et (28 iii).

Le trait diacritique [+actif] est indirectement percolé à la catégorie supérieure V^0 par la catégorie affixe du cycle inférieur dans (41) puisqu'il est d'abord directement percolé à la matrice du constituant-mère branchant $V^{af} [+actif]$ avant d'être transféré au noeud supérieur ensuite. Cette migration de traits se fait avant même que les règles d'interprétation des éléments postiches Δ n'aient lieu. A ce niveau de percolation, on n'a pas encore accès aux informations du lexique car on ignore à ce stade si les éléments postiches sont formellement (phonologiquement) vides ou pleins.

La spécificité de (41) est que la catégorie affixe V^{af} associée au trait [+ actif] n'a pas de support formel sur la ligne des occurrences morphémiques. La voix active étant vide /ø/, il n'existe pas d'item lexical, lié ou libre, qui puisse interpréter le premier élément postiche affixal Δ_1 dominé par le noeud affixe de voix.

J'assume que les catégories morphologiques - qui sont des constituants abstraits - et les occurrences morphémiques (les items du lexique) entretiennent des relations d'indépendance et d'autonomie. Une catégorie morphologique affixale donnée peut être vide sur le plan de sa matrice de traits phonologiques, mais pleine au niveau de sa matrice de traits diacritiques (ici, sémantiques ou grammaticaux) et vice versa.

Les langues naturelles se ressemblent universellement par le fait qu'elles utilisent un nombre fini de catégories morphologiques et syntaxiques communes qui sont les catégories v^0 , v^r , v^{af} par exemple, identifiables dans la plupart des langues. Les langues s'opposent, par contre, dans l'interprétation lexicale de ces catégories et dans leur combinaison. Ce sont là des éléments de grammaire universelle qui permettent en outre de concevoir une autonomie entre les catégories morphologiques et leurs traits diacritiques, d'une part, et les items lexicaux (occurrences formelles propres à chaque langue en particulier), d'autres part.

A la suite d'Aronoff (1976) qui associe forme et sens, Scalise (1984) montre qu'il est possible d'avoir des occurrences formelles sans que celles-ci aient nécessairement un sens. Les mots anglais "reduce" et "receive" ont en commun la régularité "occurentielle" du préfixe re. Cet préfixe apparent ne véhicule aucun sens dans les mots ci-dessus. Il n'est associé à aucun trait diacritique contrairement au re. (= "à nouveau") dans les mots "reconstitute" et "reincarnate". Malgré l'absence de sens dans "reduce" et "receive", re - est un préfixe puisque selon la perspective de Scalise (1984) cette occurrence phonologique régulière re- permet de former une classe naturelle de verbes de la structure re X^r où X^r est un radical non transparent.

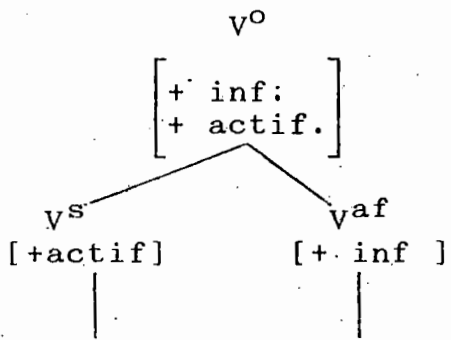
Le trait de voix [+ actif] dans (41) ne peut être porté ni par la racine verbale V^r , ni par l'affixe marqueur de classe de l'infinitif V^{af}_2 . Si nous supposons qu'il peut être porté par l'une des catégories V^r ou V^{af}_2 , alors comment allons nous pouvoir expliquer le déplacement du trait [+ voix α] dans les paradigmes des verbes moyens et passifs en (28 ii et iii) où α est respectivement interprétée au niveau du lexique par les occurrences vocaliques appropriées des voix moyenne /aa/ et passive /εε/ et non pas par l'un des morphèmes de la racine verbale V^r ou de l'affixe de classe V^{af}_2 (-gol) ?

Les verbes de la série (40 b) ont la même structure interne que ceux en (40a) à la différence que (40b) regroupe des verbes dont la distribution à travers les trois voix est lacunaire. Le verbe en (40 b) est sous-spécifié lexicalement au niveau de sa racine verbale V^r comme [- voix moyenne] dans ses formes simples.

Au niveau abstrait, la représentation (41) est donc celle qui correspond aux verbes actifs simples. Le trait abstrait [+ actif] associé à la catégorie préterminale V^{af} qui domine l'élément postiche Δ_1 dans la représentation (41) est percolé au niveau de la matrice des traits diacritiques du noeud-mère immédiatement dominant (V^S). Dans l'ordonnement des processus, cette percolation de traits précède l'interprétation des éléments postiche (ici l'élément Δ_1).

Ainsi après la percolation du trait [+ actif], l'élément Δ_1 n'étant interprétable en surface que par l'occurrence formelle nulle /ø/, la structure ternaire abstraite en (41) se réduit en une structure superficielle binaire comportant une base construite comme le montre l'arbre (42).

(42) - Structure superficielle des verbes actifs simples



E.g.	suud -	-gol	suudugol	"cacher"
	sok -	-gol	sokugol	"fermer"
	tur -	-gol	turgol	"courber"
	ir -	-gol	irgol	"enfouir"
	tapp-	-gol	tappugol	"frapper"
	nul -	-gol	nulgol	"commissionner"

Les éléments postiches Δ ne sont pas représentés dans les positions terminales en (42) puisque le niveau considéré est le niveau interprétatif i.e le niveau de surface où les entrées lexicales liées sont déjà insérées. Correspondant à une occurrence morphologique nulle, la catégorie v^{af} branchant Δ_1 dans (41) s'efface en (42) après avoir communiqué son trait diacritique [+ actif] au noeud-mère v^s immédiatement dominant.

Par ailleurs, ce noeud V^S n'ayant plus qu'une branche unique V^S , la structure (41) se simplifie par effacement du noeud racine V^r préterminal permettant ainsi à V^S d'occuper la position préterminale dans la représentation (42).

En définitive, la constituance bimorphémique de la structure des verbes actifs simples n'est qu'apparente. En sous-jacence les verbes actifs simples sont d'une structure trimorphémique à l'instar des verbes moyens et passifs simples.

CONCLUSION

L'examen de la base de dérivation des verbes et de la structure des verbes simples a permis de démontrer que les formes verbales infinitives simples sont dérivées à partir des bases verbales construites (V^S) qui sont, elles-mêmes, constituées d'une racine verbale monomorphémique (V^r) et d'un affixe de voix. Nous avons vu qu'en pulaar les items lexicaux verbaux libres à l'instar de ceux des autres catégories syntaxiques majeures de la langue ont une structure plurimorphémique. En ce qui concerne la catégorie verbale, toute entrée lexicale libre du dictionnaire est obligatoirement constituée de trois morphèmes : une racine suivie d'une double flexion, la première en voix et la seconde en classe infinitive. Cela m'amène à conclure que les infinitifs en pulaar sont des structures dérivées, c'est-à-dire formées par affixation de morphèmes lexicaux sur une racine.

L'approche multilinéaire des constituants du mot en termes de représentation en arborescence morphologique hiérarchisée a rendu possible l'élaboration d'un dispositif morphologique où les traits diacritiques des catégories sont manipulés indépendamment de leurs supports morphémiques. Aussi avons-nous vu que le trait diacritique [+ actif] dans les verbes actifs ne se perd pas en dépit du vide segmental de sa catégorie.

Ce trait est récupéré par percolation de noeud en noeud jusqu'à la matrice du noeud supérieur de l'arbre du mot. Cette solution a pour mérite de distinguer pour chaque type de mots deux représentations possibles situées à des niveaux différents, l'une abstraite et l'autre superficielle. Selon cette perspective, l'analyse des verbes actifs simples a conduit au résultat suivant : les verbes actifs simples ont une structure trimorphémique au niveau abstrait et bimorphémique en surface. L'intérêt de ce traitement est qu'il permet de justifier dans les verbes actifs la présence d'un trait auquel ne correspond aucun contenu formel sur la ligne segmentale de la dépendance arborescente.

Toutefois, l'analyse de la structure interne des formes verbales infinitives n'a permis de montrer jusqu'à maintenant que le rapport entre des unités lexicales liées non affixales (ici, des racines verbales) et des affixes lexicaux verbaux d'ordre flexionnel (ici, les voix et la marque de classe infi-

nitivité). En d'autres termes, le type de combinatoire examiné dans ce chapitre est de nature flexionnelle plutôt que dérivationnelle proprement dite. Le chapitre suivant aura alors pour objet l'étude de la morphologie dérivationnelle notamment l'examen de l'extension verbale par affixation de dérivatifs lexicaux.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

NOTES DU CHAPITRE II

1- Dans la plupart des parlers du Fouta-Djallon (Guinée), l'infinitif est marqué par le morphème de classe - gol suffixé à une base verbale constituée minimalement d'une racine verbale V^r suivie d'un affixe de voix V^{af} [+ voix] comme dans les exemples suivants :

- ñaam - ø - gol → ñaamugol (VA) " manger"
- suud - ee - gol → suudegol (VP) "être caché"
- suud - aa - gol → suudagol (VM) "se cacher"

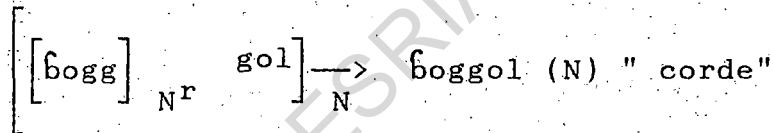
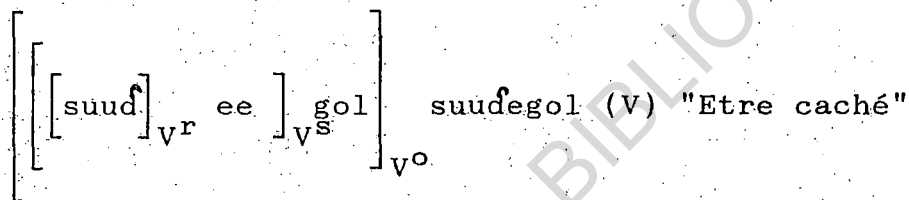
A ma connaissance, seul le parler pulaar de Dalaba (au sud de Pita) construit son infinitif avec une forme assez réduite de - gol, soit en [o] comme dans les exemples suivants (formes phonétiques).

- ñaamo - (VA) " manger"
- suudo - (VP) "être caché"
- suudo - (VM) "se cacher"

Il existe une autre possibilité, toutefois, de marquer l'infinitif par le morphème affixe - de qui semble concurrencer - gol. Il s'agit de la marque de l'infinitif dans les parlers pulaar du Sénégal et de la Mauritanie. Je ne retiens pas comme marque de l'infinitif pour le pulaar de Guinée, cette forme en - de. La raison est qu'elle correspond à la marque du progressif.

- E.g. - Mido ñaamude "Je suis en train de manger"
 - Hari himo yahude "Il était en train de marcher (partir)"

Une dernière remarque au sujet de la marque de l'infinitif retenue ici - gol concerne le risque de confusion qui pourrait se dégager entre - gol, exprimant l'infinitif et -gol, marqueur de classe nominale affixé à une base verbale, fittirgol "balai", ou non verbale, boggol "corde". La catégorie syntaxique de base à laquelle -gol est affixé permet de distinguer -gol [+ inf.] et -gol [+ M.c. nom.] comme dans les mots suivants :



2 - Selkirk (1982), entre autres, montre qu'en anglais par exemple les processus morphologiques d'affixation peuvent se faire à la fois par suffixation et par préfixation. A part quelques rares exemples où un préfixe domine son constituant-soeur tel que "a-sleep", les affixes à droite ont la propriété de dominer leurs constituants-soeurs. En pulaar, l'extension du mot se fait toujours à droite. Il n'existe pas, à ma connaissance, en pulaar de cas de préfixation de catégories morphologiques affixes.

3 - J'entends par catégorie syntaxique mineure une catégorie des finis où les processus de formation de mots nouveaux à l'intérieur de la catégorie sont quasiment inexistent (cf. Aronoff 1976).

4 - J'exclus de la liste (11) des mots comme yeeso "devant", baawo "derrière" qui présentent les structures internes suivantes :

yeeso —> yees-o

baawo —> baaw-o

Ces mots bimorphémiques (avec le marqueur de classe o) sont d'abord des noms yeeso "visage", baawo "dos" avant de recevoir des emplois prépositionnels.

5 - Je fais à ce niveau une distinction entre un mot (X^0) du lexique (i.e. du dictionnaire) et un mot de la syntaxe (i.e. actualisé dans le discours). Le noeud X^0 est réservé au premier type de mots, i.e. aux entrées lexicales libres et autonomes. Le second type de mots est étiqueté par X^r ou X^s . Dans le cadre du système verbal, l'impératif actif simple comme Wupp(u) "lave", rem(u) "laboure" et l'impératif actif complexe comme wuppir "lave à l'aide de ", remit(u) "laboure à nouveau" ne sont pas des entrées lexicales libres dans le dictionnaire. Ces formes conjuguées n'ont d'autonomie que dans la syntaxe (i.e. dans l'énoncé). Je les étiquette respectivement en V^r et V^s .

- 6 - Un cycle est une arborescence binaire constituée d'une base (X^r ou X^s) et d'un affixe. Dans un cycle combinant une base et un affixe, l'affixe constitue la tête et domine sa base (son constituant-soeur). Le terme de "cycle" doit s'entendre ici comme l'équivalent de "structure binaire" interne dans un mot.
- 7 - Les affixes de voix sont phonologiquement représentés par : /ø/ voix active, /aa/ voix moyenne et /ee/ voix passive. Les cas d'abrégement que nous pouvons remarquer au niveau des occurrences vocaliques /aa/ et /ee/ en (21) sont probablement déclenchés par des contraintes métriques qui seront étudiées ailleurs.
- 8 - Les radicaux verbaux donnés comme base de dérivation sont des formes phonétiques qui ont déjà subi les processus phonologiques de réparation de structure phonotactique. L'hypothèse suivie est qu'à l'issue de chaque processus morphologique, ici la suffixation de l'instrumental /r/, opère l'ensemble des processus de réparation exigés par la structure créée par la dite affixation. Rappelons que le radical qui sert de base est lui-même construit (v. II.1). C'est ce qui justifie la présence du [i] épenthétique dans les formes de base en (25). Notons que [i] est la voyelle épenthétiquement désignée à l'intérieur du domaine verbal i.e. de la zone de dérivation (v. III).

9 - Les marqueurs de classe dans les noms déverbaux abstraits sont abrégés par l'effacement de leurs consonnes initiales respectives. L'effacement de la consonne initiale g du marqueur -gol dans la première forme en (26) est un argument supplémentaire en faveur d'un traitement distinct des deux morphèmes en -gol formellement identiques en (24 i et ii). Le marqueur -gol de l'infinitif ne s'abrège jamais (cf (17), (21), (23) etc.) alors que le marqueur -gol des noms déverbaux peut s'abréger (/wupp-gol/(NDA) → [wuppɔl](NDA) dans (26). Pour la catégorie syntaxique verbale, nous avons un marqueur plein (/wupp-gol/(V:inf.) → [wuppugɔl](V:inf.)) quel que soit le contexte. La voyelle u dans la forme phonétique est épenthétique.

10 - Mohammadou A. (1985) fait une distinction entre une base simple désignée par "Lexème" et une base complexe qui est une base construite. A propos de la base verbale simple, l'auteur parle de "lexème trivalent" en raison du fait que ce "lexème" peut "occurrencer" dans les trois catégories syntaxiques (verbe, nom, adjectif) après différentes flexions en classe.

Ici cette distinction est inutile et redondante puisque la tête permet de prédire la catégorie syntaxique formée. La base simple (ici, la racine verbale) est désignée pour une seule catégorie syntaxique (la catégorie verbale : V^r). Cette désignation est suffisante. Le passage de V^r de la catégorie verbale pour une autre catégorie en X^0 différente (e.g. N^0 , Adj) est pris en charge par l'affixe, la tête de la structure du mot.

11 - Selkirk (1982) distingue pour l'anglais deux classes d'affixes lexicaux. Sa classification est fondée sur le niveau du constituant-soeur de l'affixe en question. Quand un affixe a pour constituant-soeur une catégorie morphologique liée, il est dit de la classe I. Soit Mot \rightarrow Racine+Affixe I. Lorsqu'un affixe, au contraire, s'attache à une catégorie morphologique libre X^0 , il est dit de la classe II. Soit Mot \rightarrow Mot+Affixe II.

En pulaar je considère que les affixes se définissent, non pas par rapport à leurs constituants-soeurs respectifs, mais par rapport à leurs constituants-mères. Les raisons qui justifient un tel traitement se ramènent au fait qu'en pulaar de Guinée il n'existe pas, à ma connaissance, de cas où un affixe a pour constituant-soeur un mot du dictionnaire appartenant à une catégorie majeure de la langue. Les affixes lexicaux (dérivatifs et/ou flexionnels) s'opposent plutôt par le fait que les uns sont toujours directement dominés par un noeud-mère du niveau du mot X^0 (les affixes marque de classe) et les autres par un noeud-mère inférieur au mot i.e. X^S (les affixes dérivatifs et/ou flexionnels de voix). Voir la sous-section II.3.1. pour plus de détails sur la typologie des affixes lexicaux.

CHAPITRE III :

COMBINATOIRE DES AFFIXES LEXICAUX

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE III

INTRODUCTION

Ce chapitre a pour objet l'examen des cas de compatibilité des affixes dérivatifs et flexionnels lexicaux dans le domaine verbal en pulaar. Un domaine verbal est constitué d'une racine (X^r) suivie de l'ensemble des suffixes dérivatifs et flexionnels lexicaux verbaux affixés à cette racine ¹ (voir Paradis et Prunet 1990). Dans cette étude, je fais une distinction entre trois types de mots (ici, de verbes): les mots attestés (i.e. mots à usage fréquent), les mots possibles mais non forcément attestés et les mots impossibles. Cette dernière série de mots est envisagée en termes de violation de contraintes et de conditions de bonne formation. Je montrerai que la malformation des verbes résulte des violations de diverses origines qui sont relatives soit :

- (i) - à l'incompatibilité entre les traits diacritiques et syntaxiques des catégories en présence ;
- (ii) à la violation de l'ordonnancement interne d'affixes compatibles ;
- (iii) enfin, à la surcharge de la zone de dérivation d'un verbe donné.

III.1 - TYPES DE MOTS

Il sera présenté dans cette section une liste de verbes attestés, de verbes possibles (mais non forcément attestés) et de verbes impossibles.

Soient les quatre séries de verbes de la liste (43) suivante.

(43)

	<u>Formes S/j</u>		<u>Formes phonétiques</u>	<u>Gloses</u>
(i)-	/piy- gol/	—>	piigol	"molester"
	/wupp- gol/	—>	Wuppugol	"laver" (le linge)
(ii)-	/piy-t-gol/	—>	piitugol	"molester à nouveau" ou laisser tomber avec force quelque chose.
	/sok-n-t-gol/	—>	sokintingol	"faire fermer à nouveau"
	/sok-n-kin-aa-gol/	->	sokinkinagol	"faire semblant de fermer"
	/sok-n-d-gol	—>	sokindingol	"faire fermer ensemble"
	/wupp-t-r-an-gol/	->	wuppitirangol	"laver à nouveau à l'aide de (quelque chose) au bénéfice de (quelqu'un)"
(iii)	/wupp-t- ⁿ dir-an-oy-gol /	—>	wuppitindiranoygol	
	/wel-n-d-an-oy-gol /	—>	welnidanoygol	
	/wel-n-t-d-an-gol /	—>	welnitidangol	
	/wel-n-t-r+an-gol /	—>	welnitirangol	

(iv)

- a) /sok-kin-gol / → *sokikingol
 /wupp-kin-gol / → *wuppikingol
 /suud^h-r-t-gol / → *suud^hiritgol
 /wupp-d-t-gol / → *wuppiditugol
- b) /wel-n-t-d-an-oy-gol / → *welnitidanoygol
 /wupp-t-ndir-an-or-gol / → *wuppitindiranorgol

A l'exception de la forme du simulateur, -kin, sokinkinagol "faire semblant de fermer" où l'affixe kin[+simulateur] est associé à la voix moyenne /aa/, tous les verbes en (43) sont à la voix active (d'où l'économie de la représentation de l'occurrence nulle /ø/). L'insertion du dérivatif - kin (simulateur) impose le choix de la voix moyenne en pulaar. Les séries (43 i et ii) sont constituées des verbes attestés et usuels dans la langue. Elles regroupent des verbes simples comme "Wuppugol" et des verbes étendus à un, deux ou trois dérivatifs.

Au fur et à mesure que le nombre de dérivatifs croît dans le domaine verbal, l'usage du mot formé devient moins courant et plus recherché (v. Sow 1966, Mohammadou 1985 etc.). Les racines verbales V^r en (43 iii) sont étendues à quatre dérivatifs combinés dans un ordre, permis par la grammaire de la langue. Ce sont donc des verbes possibles. Mais étant donné le nombre élevé de dérivatifs impliqués dans ces formes, il n'est pas évident qu'un locuteur pulaar encode ou décode ces verbes avec facilité². Bien que l'usage de ces mots soit toute

fois peu fréquent, les traits diacritiques et la structure des affixes impliqués dans ces verbes sont combinés dans un ordre possible.

Sur le plan morphosyntaxique, les verbes en (43 iii) sont bien formés et sur le plan sémantique, le sens des verbes formés par affixation est compositionnel. Il est ainsi prédictible sur la base du nombre d'affixes dérivatifs et sur celles des différents sens apportés par ces affixes dérivatifs insérés dans la structure. Soit la formulation (44) ci-dessous.

(44)- Aucune information sémantique nouvelle (I. Sé._n) ne peut neutraliser l'information sémantique (I.Sé._{n-1}) qui la précède dans un mot dérivé.

La formulation (44) signifie que les traits diacritiques sémantiques des affixes dans un mot surdérivé ne se perdent pas. Ils sont percolés de noeud en noeud jusqu'au noeud supérieur de l'arbre du mot. La structure du mot est préservatrice de l'héritage "historique" d'ordre sémantique des formes de base. Chaque opération morphologique d'affixation garde en "mémoire" la structure sémantique de la forme qui lui a servi de base.

Des formes comme /wel-n-t-d-an-ø-gol/ "welnitidangol" "Rendre agréable (ou doux) à nouveau pour des personnes ensemble" en (43 iii) sont étendues à quatre dérivatifs qui sont : /n/ [+ causatif], /t/ [+répétitif], /d/ [+ associatif] et /an/ [+ bénéfactif]. Ces affixes étendent le sens de wel- (= racine verbale : être doux, agréable,). Au terme de la dérivation, i.e. après la flexion du verbe en voix et en classe /-gol/, le mot formé ne doit perdre aucune information sémantique reçue (enregistrée) au cours des différentes étapes de formation.

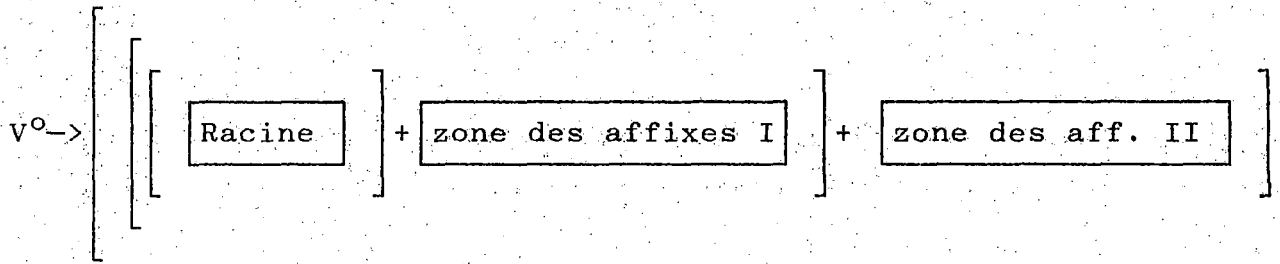
Je montrerai plus loin que la surcharge de la matrice des traits diacritiques sémantiques du noeud-mère supérieur V⁰ peut rendre non acceptable une structure morphologique et syntaxique normalement bien formée. En dernière analyse, cette propriété fait que les formes surdérivées à un degré étendu à quatre dérivatifs (ou davantage) sont des formes peu usitées par les locuteurs pularophones. Les informations sémantiques semblent être alors plus rigides que celles strictement morphologiques. La considération de base est qu'un mot (verbal ou déverbal) morphologiquement bien formé n'est pas forcément un mot attesté, i.e. usuel et intelligible. J'essaierai de soutenir que la bonne formation morphologique d'un verbe surdérivé pulaar se justifie par la compatibilité et l'ordre d'occurrence des informations diacritiques des catégories morphologiques impliquées dans le domaine verbal en question.

Enfin (43 iv) rassemble des formes disparates autour d'un critère commun : ces formes sont toutes prohibées. Les unes, (43 iv a), le sont en raison du fait qu'elles combinent soit des catégories liées dont les traits diacritiques et syntaxiques sont incompatibles (e.g. : *sok[-caus]+kin[+simul] +...), soit des affixes dérivatifs compatibles mais insérés dans un ordre prohibé (e.g. : */suud-r-t-gol/). Les autres, (43 iv b), sont mal formées à cause, entre autres, du nombre élevé (5) de dérivatifs (e.g. : */wel-n-t-d-an-oy-gol/). Toutefois avant d'analyser en détails ces diverses questions, j'examinerai en III.2 les différentes zones de formation de mots.

III.2 - ZONES DE FORMATION DE MOT

On a vu en (II.3) que les items lexicaux verbaux les plus simples sont nécessairement trimorphémiques. Il a été également montré en (II.2) que la dérivation des mots pulaar des catégories syntaxiques majeures se fait à partir des catégories morphologiques inférieures au mot (i.e. à partir des catégories liées X^r et X^s). A présent, la question qui est débattue ici est celle relative à l'ordre d'affixation des suffixes dérivatifs et flexionnels lexicaux. Je considère que le domaine verbal est compartimenté en zones macroscopiques de formation de mots. Ces zones sont ordonnées comme suit.

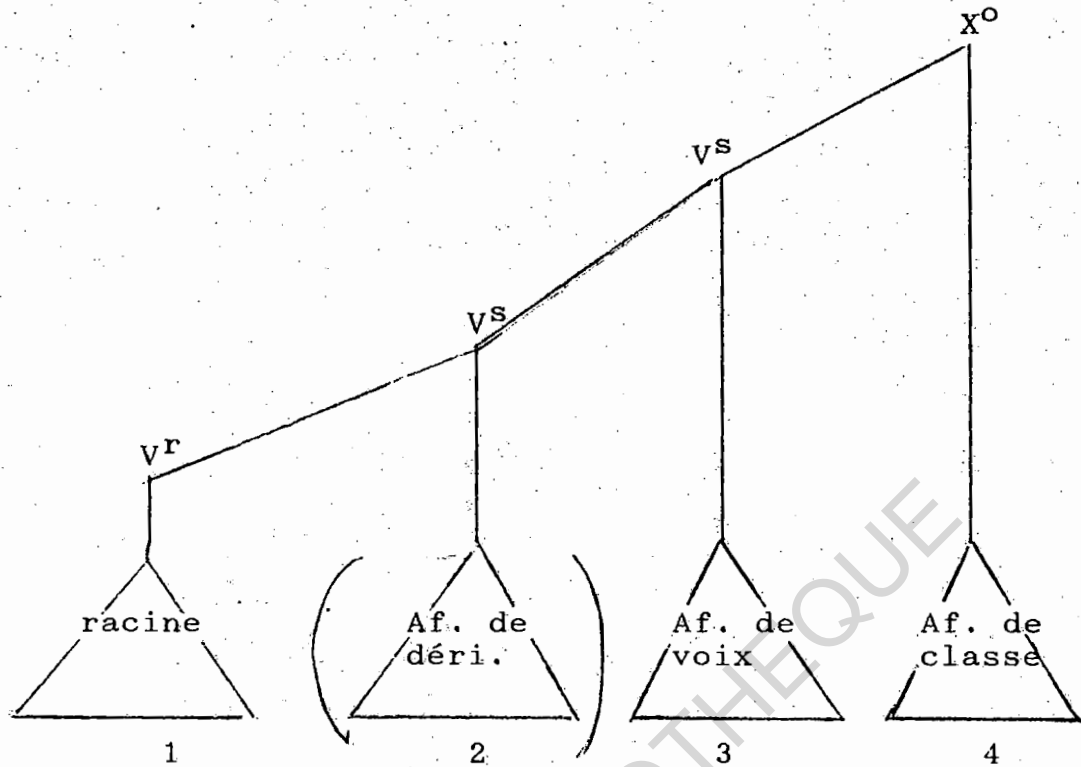
(45) - zones de formation de verbes pulaar :



La zone des affixes I est le compartiment où prennent effet la quasi-totalité des processus de formation de mots. Elle concerne l'ensemble des processus de dérivation par affixation. Elle regroupe les affixes de dérivation et de flexion lexicale en voix.

Les catégories morphologiques affixes impliquées dans la zone des affixes I sont articulées en deux sous zones ordonnées : les affixes de dérivation s'ordonnent avant les affixes de flexion en voix. La zone de dérivation est immédiatement ordonnée après la racine X^r ; la flexion en voix est ordonnée après la zone de dérivation. La zone de la flexion en classe (zone des affixes II) est ordonnée en dernière position. Une fois qu'un mot est fléchi en classe, plus aucun autre processus de formation de mot n'est permis. Selon le constat ci-dessus, la structure macroscopique donnée en (45) peut être raffinée en (46).

(46)



La catégorie morphologique supérieure X^0 désigne une catégorie syntaxique majeure quelconque (verbe, nom déverbal, adjectif déverbal). Cette catégorie est libre tandis que X^r est une racine (i.e. catégorie liée) pouvant appartenir à n'importe quelle catégorie majeure. Les catégories en V^s sont des catégories nécessairement verbales puisque les affixes qui sont insérés à ces niveaux sont spécifiés [+ verbal].

En (46) la zone des affixes dérivatifs - zone 2 - est une zone facultative dans la structure des verbes et des déverbaux. Les parenthèses signifient que cette zone ne relève pas des constituants obligatoires (i.e. les zones 1, 3 et 4) des verbes. Les processus de formation de mots nouveaux par dérivation agissent dans le compartiment 2 avant que

l'affixation des éléments 3 et 4 ne commence. Les zones 2 et 3 dans (46) sont celles des affixes I alors que la zone 4 est la zone des affixes II.

La structure (46) génère les mots de catégories syntaxiques majeures. Un nom ou un adjectif simple se constitue d'un élément de la zone 4 concaténé à un élément de la zone 1 alors que les verbes, les noms et les adjectifs complexes sont minimalement trimorphémiques. L'ordonnement des zones en (46) est rigide et irréversible ; il constitue une application particulière du schéma d'organisation verbale en (3). La spécificité de (46) par rapport à (3) est que seul l'itinéraire en B c'est-à-dire celui de la formation des verbes du dictionnaire en (3) est pris en considération avec une mention spéciale de la classification des types d'affixes. Il est à souligner que des affixes appartenant à des niveaux (i.e. zones) différents (cf. (3) et (46)) peuvent relever d'une même classe comme c'est le cas des dérivatifs et des flexionnels de voix dans (3). En (46) un élément de la zone 3 peut être adjacent à un élément de 1, mais il n'est pas possible d'insérer un élément de 2 derrière un élément de 3 ou d'insérer un élément de 3 derrière un élément de 4. Ces divers cas de malformation sont en partie responsables de la prohibition des formes présentées en (39).

Si la représentation (46) permet de dégager à première vue l'ordre d'occurrence des éléments constitutifs du verbe et la zone de dérivation des verbes et des déverbaux, elle ne montre pas toutefois l'ordonnancement interne des affixes dérivatifs. Dans le cadre de la formation des mots, la zone 2 (v. (46)) est la zone d'extension sémantique de la racine (i.e. zone 1). Ainsi une même racine X^r (ici V^r) peut former par dérivation directe ou indirecte (e.g. le cas des surdérivés), plusieurs mots nouveaux grâce à l'affixation d'un ou de plusieurs dérivatifs verbaux dont la liste est donnée en (47) pour plus de clarté.

(47) - liste de dérivatifs verbaux pulaar (formes phonologiques)

dériv	Valeur	e.g.	Glose
/r/	instrumental	bil <u>ir</u> gol	coincer à l'aide de
/t/	répétitif	fuddi <u>t</u> gol	commencer à nouveau
/t/	inversif	bi <u>t</u> gol	décoincer
/t/	reflexif	(o) wa <u>t</u> ii	il se donna la mort
/n/	causatif	wel <u>n</u> gol	rendre doux
/d/	associatif	hal <u>d</u> gol	décider ensemble
/ndir/	récioproque	holl <u>indir</u> gol	se montrer mutuel- lement
/kin /	simultatif	bil <u>inkin</u> gol	faire semblant de coincer
/ an /	bénéfactif	haal <u>an</u> gol	dire à quelqu'un
/ oy /	locatif	wupp <u>oy</u> gol	aller laver quelque part.
/ or /	circonstanciatif	wupp <u>or</u> gol	laver à l'occasion
/ d̂ /	désadjectiveur	fur <u>d̂</u> gol	avoir de cheveux blancs

Les dérivatifs en (47) peuvent s'affixer soit à une base simple, soit à une base dérivée dont les formes finales résultantes sont des verbes dérivés où se combinent plusieurs affixes dérivatifs. Considérons les paradigmes actifs de la racine verbale wupp-, "idée de laver (le linge)", donnée en (48). Afin de simplifier la structure, l'occurrence de la voix active (\emptyset) n'est pas représentée dans ces formes. Les formes mises entre les barres obliques en (48) correspondent aux représentations lexicales des morphèmes avant l'effacement des frontières intermorphémiques. Le suffixe le plus à droite -gol est un affixe II. Il constitue la flexion en classe [+infinitif] et ne fait pas partie de la zone de dérivation (v. représentation (46)).

Considérons donc la racine verbale wupp- "lave", qui est un verbe transitif direct dont le champ sémantique du complément d'objet se limite à la classe des tissus (le linge en général) justifiant ainsi sa sous-spécification sémantique [+linge]. Wupp- signifie de ce fait "laver le linge" et non quelque chose d'autre.

(48) - paradigmes actifs de la racine verbal v^I , wupp-

	<u>Wupp</u> -[+linge]		<u>Glose</u> ³
a)	/wupp- gol / ->	wuppugol	"laver"
b)	/wupp-n-gol/ ->	wuppingol	"faire laver"
	/wupp-t-gol/ ->	wuppitugol	"laver à nouveau"
	/wupp-d-gol/ ->	wuppidugol	"laver ensemble"

/wupp-ndir-gol/->	wuppindirgol (sp.)	"se laver mutuellement comme si on était un linge" (=se battre)
/wupp-r-gol/ ->	wuppirgol	"laver avec"
/wupp-an-gol/ ->	wuppangol	"laver au bénéfice de..."
/wupp-or-gol/ ->	wupporgol	"laver circonstancié-ment"
/wupp-oy-gol/ ->	wuppoygol	"aller laver"
c)-		
/wupp-n-t-gol/ ->	wuppintingol	"faire laver à nouveau"
/wupp-n-d-gol/ ->	wuppindingol	"faire laver ensemble"
/wupp-n-r-gol/ ->	wuppinirgol	"faire laver au moyen de"
/wupp-n-an-gol/ ->	wuppinangol	"faire laver au bénéfice de"
/wupp-n-or-gol/ ->	wuppinorgol	"faire laver occasionnellement"
/wupp-n-oy-gol/ ->	wuppinoygol	"faire laver ailleurs"
/wupp-t-d-gol/ ->	wuppitidugol	"laver ensemble à nouveau"
/wupp-t-r-gol/ ->	wuppitirgol	"laver à nouveau à l'aide de"
/wupp-t-an-gol/ ->	wuppitangol	"laver à nouveau au bénéfice de"
/wupp-t-oy-gol/ ->	wuppitoygol	"aller laver à nouveau"
/wupp-d-an-gol/ ->	wuppidangol	"laver ensemble au bénéfice de"
/wupp-d-or-gol/ ->	wuppidorgol	"laver circonstancié-ment ensemble"
/wupp-d-oy-gol/->	wuppidoygol	"aller laver ensemble"

/wupp-ndir-an-gol/->	wuppindirangol	"se laver mutuellement (le linge) au bénéfice de"
/wupp-r-an-gol/ ->	wuppirangol	"laver à l'aide de et au bénéfice de"
/wupp-r-oy-gol/ ->	wuppiroygol	"aller laver à l'aide (ou à la manière) de"
/wupp-an-or-gol/ ->	wuppanorgol	"laver circonstanciellement au bénéfice de"
/wupp-an-oy-gol/ ->	wuppanoygol	"Aller laver au bénéfice de"
/wupp-or-an-gol/ ->	wupporangol	"laver circonstanciellement au bénéfice de"
/wupp-or-oy-gol/ ->	wupporoygol	"aller laver occasionnellement"
/wupp-oy-an-gol/ ->	wuppoyangol	"aller laver au bénéfice de"
d)-		
/wupp-t-d-an-gol/->	wuppitidangol	"laver à nouveau ensemble au bénéfice de"
/wupp-t-d-oy-gol->	wuppitidoygol	"Aller laver à nouveau ensemble"
/wupp-n-t-r-gol/->	wuppintinirgol	"faire laver à nouveau à l'aide de"
/wupp-n-t-oy-gol/-> veau	wuppintinoygol	"faire laver à nou- ailleurs"
/wupp-n-d-oy-gol/->	wuppindinoygol	"envoyer des person- nes laver ensemble"
/wupp-t-ndir-an-gol->	wuppitindirangol	"se laver à nouveau mutuellement (le linge) au bénéfice de"
/wupp-t-r-an-gol->	wuppitirangol	"laver à nouveau au bénéfice de et à l'aide (ou à la manière) de"
/wupp-t-an-oy-gol->	wuppitanoygol	"laver à nouveau ail- leurs au bénéfice de"

/wupp-d-an-or-gol/->	wuppidanorgol	"laver ensemble circonstantiellement au bénéfice de".
/wupp-n-kim-or-gol/->	wuppinkinorgol	"faire semblant de laver circonstantiell- lement"
/wupp-ndir-an-oy-gol/->	wuppindiranoygol	"se laver mutuel- lement (le linge) ailleurs au bénéfice de"
/wupp-r-an-oy-gol/->	wuppiranoygol	"aller laver à l'aide de et au moyen de"

Les verbes donnés en (48) sont des mots attestés dans la langue.

Toutefois leur fréquence d'usage varie en fonction de la complexité de leur structure interne. Les mots de la série (48a) sont plus usités que ceux de la série (48b) qui est plus fréquente que (48c) et ainsi de suite. (48a-d) montre des combinaisons d'affixes dérivatifs possibles à la voix active.

Les affixes dérivatifs en (48b) ont pour constituant-soeur la catégorie morphologique liée V^r (Wupp-). Cette catégorie se combine avec l'ensemble des dérivatifs lexicaux pular à l'exception du simulateur - kin qui ne peut s'attacher qu'à une base dérivée causative. Il ne peut donc pas former des mots comme ceux de la liste (48b). L'unique forme où "occurre" le simulateur /-kin/ à la voix active est "wuppinkinorgol" (voir (48d)). Il s'agit d'une forme où la base v^s contenant le simulateur /-kin/ (i.e. wuppinkin-) ne peut dériver l'actif que si

elle dérive d'abord la construction circonstanciative avec /-or/ (i.e. wuppinkinor-). Le circonstanciatif /-or/ lève alors l'opacité de l'affixe simulateur pour la voix active.

Les formes en (48 c) et (48 d) combinent dans un ordre permis par la langue deux ou trois affixes dérivatifs compatibles. Dans ces formes surdérivées un processus morphologique de formation de mots P_j prend pour base le résultat de l'application d'un autre processus morphologique précédent et adjacent P_i comme le montre le tableau (49).

Les mots en (48 d) constituent les verbes les plus complexes de la liste (48). Ils sont bien formés en divers points de vue :

-(i) ils ne violent pas l'ordre d'apparition des suffixes dérivatifs tels que ceux-ci "occurrent" dans les formes en (48 c).

-(ii) les traits diacritiques (sémantiques) associés aux affixes dans (48 d) sont compatibles, d'une part, entre eux et, d'autre part, entre eux et les différents traits de la racine V^r . Cela permet de dresser la hiérarchie des affixes dérivatifs (v. tableau (49)).

-(iii) le nombre d'affixes dérivatifs insérés dans les formes en (48 d) ne dépasse pas trois. Les mots complexes pulaar admettent en général jusqu'à trois dérivatifs lexicaux derrière une racine.

Voici en (49) un tableau de constructions verbales dérivées possibles où la rangée horizontale correspond aux différentes bases de dérivation possibles (i.e. les constituants-soeurs de l'affixe) tandis que la colonne (verticale) présente les différents affixes dérivatifs verbaux. Les croix + et - figurant dans les cages formées par l'intersection entre les catégories morphologiques de base (à l'horizontale) et les catégories affixes (à la verticale) signifient respectivement que l'affixe s'attache ou ne s'attache pas à la base considérée. Des points d'interrogation sont posés dans les cages où une décision en faveur d'un + ou d'un - ne me paraît pas assez évidente.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

(49)

Bases de dérivation Constructions verbales dérivées: affixes	X ^r				X ^s								
	N ^r	Adj ^r	V ^r [-tr] [-cau]	V ^r [+tr] [-cau]	V ^s [+cau]	V ^s [+rép]	V ^s [+asso]	V ^s [+béné]	V ^s [+sim]	V ^s [+réci]	V ^s [+ins]	V ^s [+loc]	V ^s [+cir]
Causatif /n/	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Inversif /t/	-	-	?	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Répétitif /t/	-	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-
Associatif /d/	-	-	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-
Réciproque / ⁿ dir/	-	-	?	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-
Instrumental /r/	-	-	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-
Circonstanciatif /or/	-	-	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-
Bénéfactif /an/	-	-	+	+	+	+	+	-	-	+	+	+	+
Locatif /oy/	-	-	+	+	+	+	+	+	-	+	+	-	+
Simulatif / kin/	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-

N.B Les affixes du reflexif /t/ et du désadjectiveur /d/ ne sont pas insérés dans ce tableau en raison de la rareté de leur occurrence. Ces affixes sont moins fréquemment usités que ceux du tableau (49).

Les bases simples (i.e. non dérivées) et les bases complexes (i.e. dérivées) dans le tableau (49) sont respectivement représentées à un niveau très abstrait par les catégories morphologiques X^R et X^S où X peut être syntaxiquement interprété par une catégorie syntaxique majeure N, Adj. ou V non-tête du niveau racine (root) ou radical (stem). Chaque catégorie syntaxique de base est sous-spécifiée en traits diacritiques sémantiques (pour les catégories en V^S) et syntaxico-sémantiques (pour les catégories en V^R). L'intérêt de cette sous-spécification est d'encoder dans les bases lexicales (i.e. les constituants-soeurs des affixes) des informations auxquelles sont sensibles ou non les affixes dérivatifs pris en considération (v. III.3).

Le causatif est l'unique forme verbale qui puisse dériver directement d'une racine nominale. D'où N^R en (49). Des constructions causatives comme kuupingol "être joufflu" kaayingol "être caillouteux", dotingol "être fessu" etc. sont des verbes dont les racines N^R respectives sont nominales. De manière universelle, le causatif joue dans la plupart des langues la fonction de verbalisateur, entre autres.

A l'exception du causatif, tous les autres dérivatifs en (49) ont la possibilité de s'attacher à une base soit simple (V^R) soit complexe (i.e. comportant déjà un ou plusieurs affixes dérivatifs). Un radical verbal à valeur instrumental V^S [+instr]

peut par exemple être dérivé à partir d'une racine verbale V^r ou à partir d'un radical (i.e. une base complexe) causatif comme nous le voyons respectivement dans wuppirgol (v. (48 b)) et wuppinirgol (v. (48c)).

Les constructions circonstanciative, bénéfactive et locative sont dérivées de bases très variées qui sont très productives dans la formation des verbes. Les affixes du bénéfactif /an/, du circonstanciatif /or/ et du locatif /oy/ ne sont pas soumis à une relation d'ordonnement contraignante comme le montre (49). Le bénéfactif peut précéder le locatif et vice-versa ; le circonstanciatif peut être inséré derrière le bénéfactif et inversement le circonstanciatif peut "occure" devant le bénéfactif.

A partir des formes dérivées en (48) et des relations dérivationnelles données en (49), il est possible de dresser un tableau d'ordonnement des affixes internes de la zone de dérivation verbale. Ce tableau donné en (50) ne présente que les éléments de la zone 2 de (46), i.e. la zone des affixes dérivatifs.

(50) Ordonnement des affixes de la zone de dérivation

(i.e. Classe I, sous classe I)

Rang	1	2	3			4 5		
	caus.	répét.	assoc	récipr	instr	circ.	bénéf.	loc.
Affixes dérivatifs (occurrences phonologiques)	n	t	d	ⁿ dir	r	or	an	oy

L'ordonnancement dégagé en (50) obéit au principe d'adjacence des affixes morphologiquement compatibles, mais ceci ne signifie pas que la successivité possible ainsi dégagée est toujours continue.

Par adjacence, il faut donc entendre l'ordonnancement linéaire croissant des affixes dérivatifs compatibles dans un domaine verbal donné. Par exemple, dans un domaine verbal complexe l'affixe instrumental /r/ (du rang 3) peut être adjacent à l'affixe causatif /n/ (du rang 1) sans que le répétitif /t/ (du rang 2) soit inséré dans la forme en question comme le montre l'exemple /wupp-n-r-gol/ → [wuppinirgol], "faire laver à l'aide de". Les structures prohibées, par contre, seraient, par exemple, celles où le causatif /n/ (du rang 1) serait affixé derrière l'instrumental /r/ (du rang 3) comme dans /wupp-r-n-gol/ → *wuppiringol et où le répétitif /t/ (du rang 2) "occurrerait" derrière le causatif /n/ (du rang 1) et l'instrumental /r/ (du rang 3) donnant ainsi la malformation suivante /wupp-n-r-t-gol/ → *wuppinirtugol (voir III.3.2.

↓ ↓ ↓
 1 3 2

pour les cas de malformations de structures générées par la violation de (50)).

Il faut souligner, par ailleurs, que les affixes du simulatif /kin/, de l'inversif /t/ et du désadjectiveur /d/ sont absents du tableau présenté en (50) en raison de la restriction de leur combinatoire⁴. Rappelons par exemple que le

simulateur /kin/ ne se combine qu'avec le causatif et le circonstanciatif et a une distribution en voix très réduite. Il se combine avec la voix moyenne quand il a une base causative (e.g. *daaninkinagol* "faire semblant de dormir") et ne dérive la voix active que si son opacité à cette voix est d'abord levée par le circonstanciatif /or/ (e.g. *daaninkinorgol*, "faire semblant de dormir d'une certaine façon").

La voix passive n'est jamais sensible à une base simulative. Le tableau (50) concerne les verbes et les déverbaux complexes. L'ordre d'occurrence des affixes dérivatifs allant de 1 à 5 est dégagé sur la base du rang (de la position) que ces affixes occupent, par rapport à la racine V^r , dans le complexe verbal.

Les affixes dérivatifs en (50) sont classés en cinq sous-séries qui correspondent aux rangs qu'ils sont supposés pouvoir virtuellement occuper dans le domaine verbal. Les sous-séries 3, 4 et 5 renferment plus d'un affixe alors que les deux premières n'en comptent, chacune, qu'un. Les combinaisons d'affixes dégagées en (48) ont servi de prélude à l'élaboration du tableau en (50). Toutes les fois que les combinaisons d'affixes dégagées s'avèrent possibles (v. III. 3.1., III.3.2 et III.3.3 pour les cas de compatibilité et d'incompatibilité), les affixes qui sont sélectionnés obéissent à l'ordonnement dégagé en (50).

Les affixes de la sous-série 3 sont incompatibles entre eux (v. III.3.1.2.), mais sont rangés dans la même sous-série pour la raison essentielle suivante : dans les complexes verbaux où le répétitif /t/ est inséré, les affixes de l'associatif /d/, du réciproque /ⁿdir/ ou de l'instrumental /r/, s'ils sont sélectionnés, seront adjacents (à droite) à /t/ (cf. les exemples concernés en (48) et (51)). Or l'affixe du répétitif /t/ est du rang 2 selon le tableau en (50) et l'inventaire des données en (48). Cette distribution permet donc de considérer que les affixes /d/, /ⁿdir/ et /r/ sont (i) de la même sous-série (i.e. le même rang) et (ii) du rang 3 comme on le voit en (50).

L'ordre d'occurrence des couples d'affixes /or/ et /an/ de la sous-série 4 d'une part et d'autre part /an/et/oy/ de la sous-série 5 est moins rigide que celui des sous-séries 1, 2, et 3. L'affixe bénéfactif /an/ appartient à la fois aux deux sous-séries 4 et 5 puisque l'ordonnancement or/an ou an/or, d'une part, et an/oy ou oy/an, d'autre part, est facultatif et ne semble donc dicté par aucune contrainte structurale (v. données en (48) et II.3).

Le tableau d'ordonnancement des affixes de dérivation en (50) permet donc de former des verbes complexes à partir de diverses bases. Les racines verbales dans les exemples qui suivent sont sous-spécifiées en trait syntaxique [\pm transitif].

Ce qui a des incidences sur la sélection des suffixes dérivatifs comme nous le verrons plus loin avec l'insertion du réciproque /ⁿdir/. Les verbes donnés en (51) sont des mots complexes possibles et attestés dont l'usage de certains d'entre eux me semble peu fréquent compte tenu de la complexité de leurs structures internes respectives⁵. Les suffixes dérivatifs dans les mots en (51) obéissent à l'ordonnement morphémique dégagé dans le tableau (50) précédent.

(51) Quelques exemples de verbes complexes possibles

V ^r (rac)	<u>Structure morph.</u>	<u>Formes phonétiques</u>	<u>Glose</u>
a)-			
V ^r [+tr]			
suud ^h	/ suud ^h -t-ndir-ø-gol/	suuditindirgol	"se cacher mutuellement (quelque chose) à nouveau"
and-	/ and-ndir-oy-ø-gol/	andindiroygol	"aller se connaître"
yid ^h	/ yid ^h -r-an-ø-gol/	yidirangol	"vouloir d'une façon spécifique (quelque chose) pour quelqu'un"
wind-	/ wind-t-r-an-ø-gol/	winditirangol	"écrire à nouveau pour tiers à l'aide de"
fudd ^h	/ fudd ^h -t-d-aa-gol/	fudditodagol	"recommencer ensemble"
	/fudd ^h -t-d-oy-aa-gol/	fudditodoyagol	"aller recommencer ensemble."
janf-	/janf-ndir-oy-ø-gol/	janfondiroygol	"aller se trahir mutuellement".

b)

V^r [-tr] :

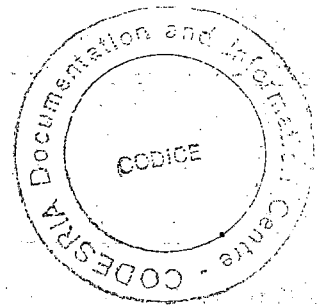
yah - / yah-t-ndir-an-ø-gol/	yaatindirangol	"se rendre visite mutuellement de façon répétitive"
nibb- / nibb-n-d-ø-gol/	nibbindingol	"faire tarder (des personne/exemple) ensemble jusqu'à tard la nuit"
weet- / weet-t-r-ø-gol/	{(i) weetitirgol } {(ii) wettirgol }	"refaire jour d'une façon habituelle"
wel - / wel-n-t-r-an-ø-gol/	welnitirangol(VA)	"rendre agréable à nouveau au bénéfice de (quelqu'un) à la façon habituelle"
/ wel-n-r-an-ee-gol/	welniranegol(VP)	"être chaleureusement accueilli à l'aide de"

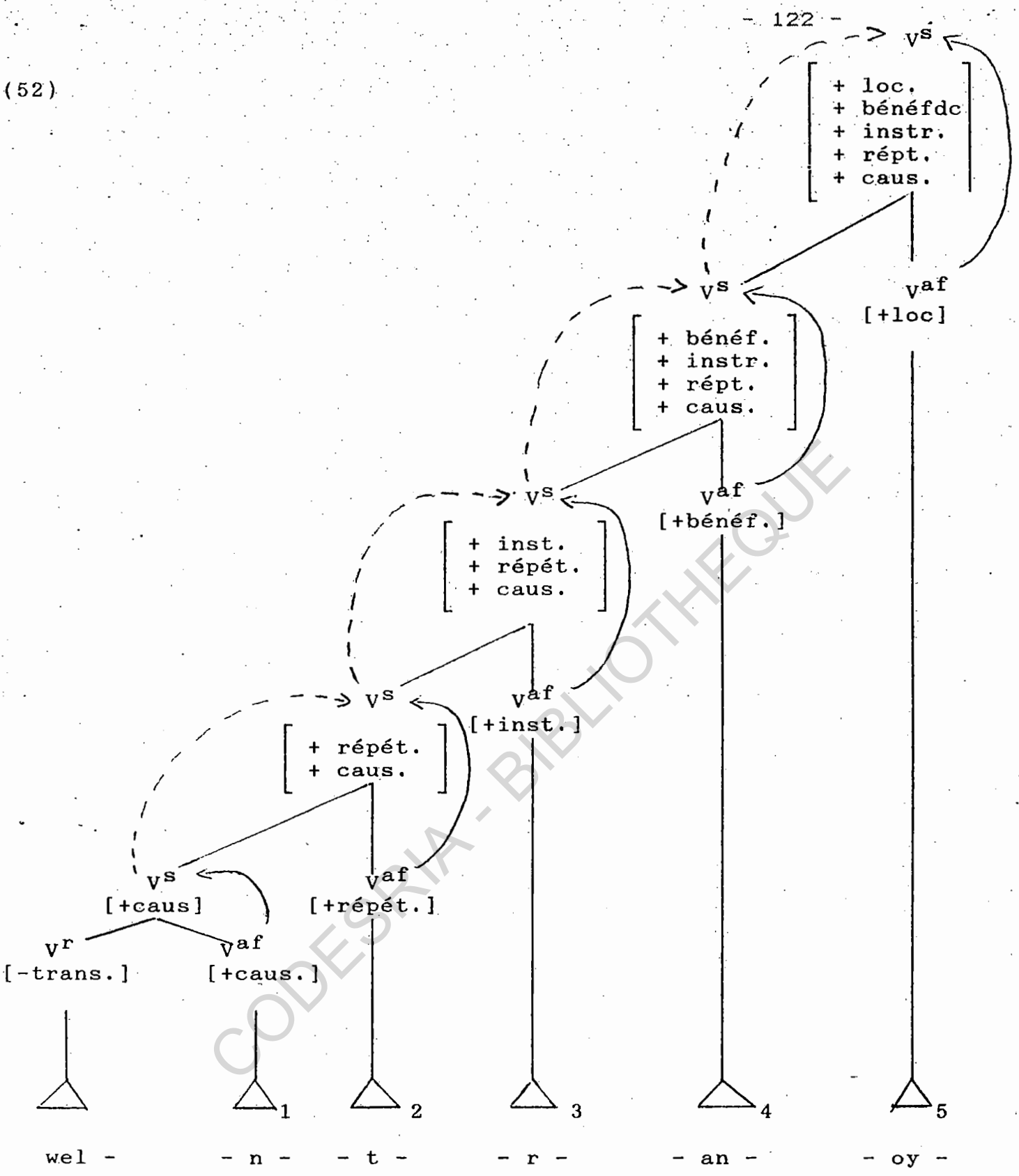
Les formes phonétiques en (51) sont des verbes où les processus phonologiques de réparation (épenthèse, abrégement) ont déjà opéré. Elles constituent des items lexicaux libres V^o puisque l'affixation du suffixe de classe est faite. Dans la colonne du milieu en (51), i.e. les formes phonétiques, deux à quatre suffixes dérivatifs se succèdent dans les différentes formes. L'occurrence des différents suffixes obéit à l'ordonnement affixal dégagé dans le tableau (50). Mais avant l'examen en III.3 de quelques cas d'incompatibilités affixales, il est donné en (53) la représentation arborescente du verbe complexe possible welnitiranoygol, "rendre à nouveau agréable au moyen et au bénéfice de". Rappelons que welnitiranoygol est composé comme suit :

/wel	-	n	-	t	-	r	-	an	-	oy	-	ø	-	gol/
↓		↓		↓		↓		↓		↓		↓		↓
V ^r		[+caus]		[+répét]		[instr]		[+bénéf]		[+loc]		[+v.act]		[+Mcinf]

J'ai montré au début de ce chapitre que le complexe verbal en pulaar est compartimenté en zones linéairement ordonnées. Ainsi selon (45) et (46), welnitiranoygol insère derrière sa racine verbale V^r wel- d'abord les affixes dérivatifs (Affixes I), puis les flexionnels de voix et de classe respectivement (Affixe I) et (Affixe II).

L'insertion des affixes de dérivation derrière la racine permet alors de former des radicaux verbaux non libres dans le dictionnaire et qui résultent de l'extension du domaine verbal de la racine V^r comme on le constate dans la structure radicale en (52) suivante :



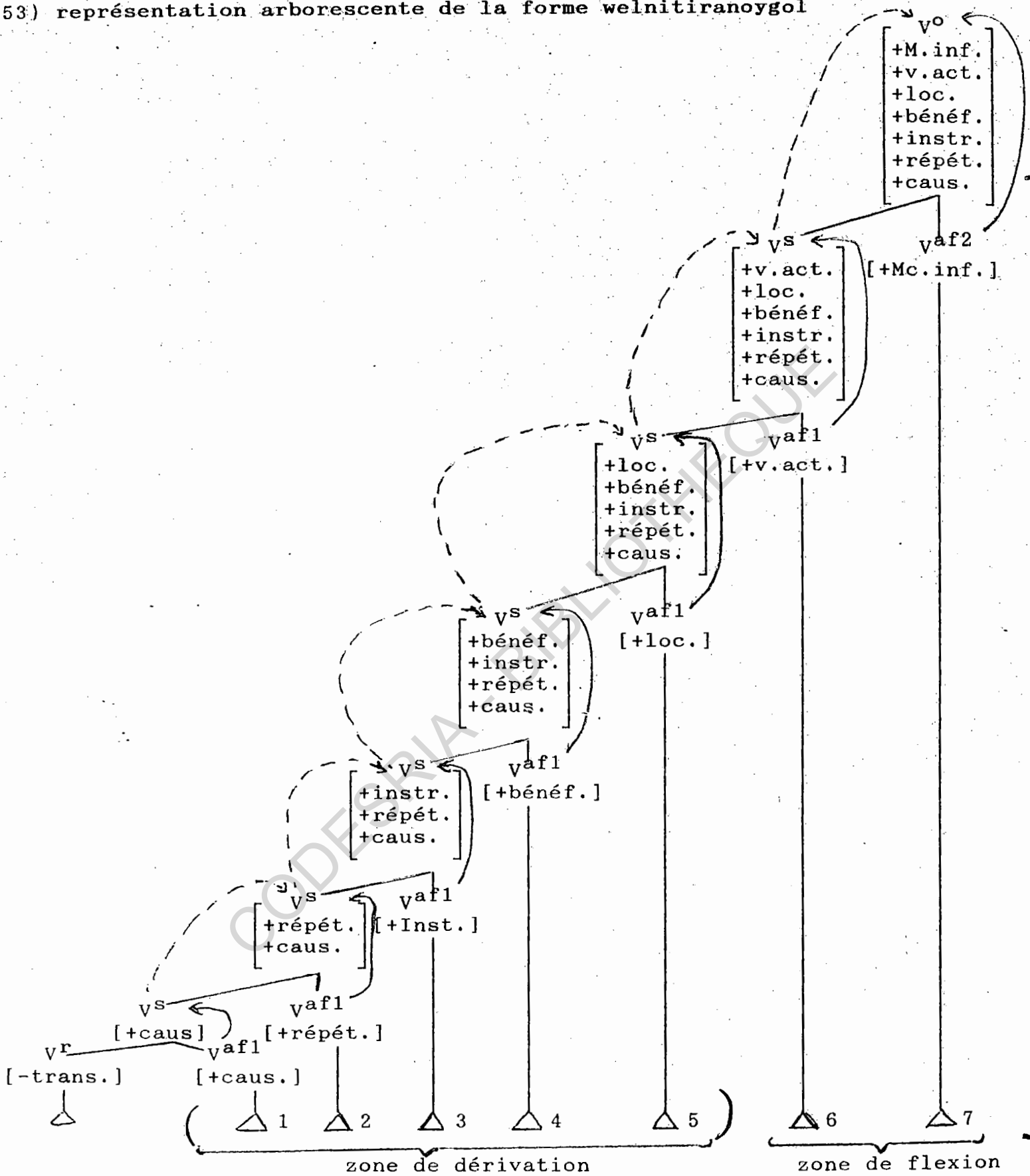


La catégorie morphologique liée V^S supérieure en (52) étend la

- + loc
- + bénéf.
- + instr.
- + répét.
- + caus.

racine verbale intransitive V^r [-trans.] à cinq dérivatifs lexicaux linéairement ordonnés de Δ_1 à Δ_5 conformément au tableau d'ordonnancement donné en (50). Dans la représentation (52), les dérivatifs sont de la même catégorie syntaxique que la racine verbale à laquelle ils sont successivement affixés. Ils ne déclenchent pas un changement de catégorie de leur base c'est-à-dire que la dérivation se fait à l'intérieur de la même catégorie syntaxique où seul le champ sémantique de la base est étendu. La spécification définitive de la catégorie syntaxique du mot formé dans le dictionnaire ne se fait qu'à la suite de l'affixation du marqueur de classe -gol ou -de. C'est de cette structure fléchie en classe qu'il s'agira dans ce qui suit. L'ordonnancement derrière la V^r wel- de la zone de dérivation facultative et de la zone de flexion lexicale obligatoire est représenté en arborescence comme en (53).

53) représentation arborescente de la forme welnitiranoygol



l.g.wel -

n t r an oy - ø - -gol

L'arbre (53) n'inclut pas les items lexicaux dans sa structure et les éléments postiches (abstraits) constituent les noeuds terminaux de l'arborescence. Chaque élément est dominé par une catégorie morphologique préterminale sous-spécifiée. Les catégories affixes sont représentées au niveau des noeuds préterminaux avec des indices indiquant leurs classes respectives (I ou II).

Les affixes I sont dominés par des catégories inférieures au mot et l'affixe 2 par la catégorie du niveau du mot (cf. classification des affixes lexicaux en (34 a et b)). Les items lexicaux liés sont introduits dans la structure du mot par des règles de sélection (i.e. des règles d'interprétation). Ces règles consistent en l'interprétation lexicale des éléments postiches en conformité avec le type et les traits des catégories qui les dominent immédiatement. La représentation (53) est le gabarit maximal de la syntaxe de mot postulé ici. Cette représentation correspond à la structure verbale la plus complexe.

Les parenthèses délimitant la zone de dérivation signifient que les affixes désignés pour cette zone sont facultativement insérés. Lorsque la zone de dérivation est nulle, c'est-à-dire quand aucun processus morphologique d'extension sémantique et morphologique de la racine X^r (ici, V^r) n'a lieu, la structure (53) comportera uniquement les trois constituants verbaux obligatoires, i.e. V^r suivie de la double flexion lexicale, comme je l'ai montré en (41) et (42).

Dans le cas de (53), la zone de dérivation est pleine. Les éléments postichés à l'intérieur de cette zone sont ordonnés de 1 à 5 selon la linéarité de leur occurrence dans le mot, de la racine v^r vers le marqueur de classe. L'interprétation lexicale des éléments postiches conformément aux types et traits diacritiques et syntaxiques des catégories préterminales permet de former des mots dont les suffixes obéissent à l'ordonnement dégagé en (50). D'où la bonne formation d'un verbe comme welnitiranoygol en (53).

Rappelons que, selon la convention de percolation en (16), les traits syntaxiques et diacritiques sont percolés au noeud-mère directement à partir du constituant-fille dominant i.e. la catégorie affixe (voir, flèches pleines) et indirectement à partir du constituant-fille dominé, i.e. la base encore appelée constituant-soeur (voir flèches discontinues). Dans une structure donnée, le trait issu de l'affixe dominant est percolé en priorité (en première position) et définit diacritiquement (ici sémantiquement) la catégorie qu'il sert à former. Seul un trait marqué (i.e. positif) peut être remonté par percolation. Les traits négatifs comme [- transitif] ou inexistants (absence de traits) ne sont pas percolés au niveau du noeud-mère.

Une représentation telle que celle donnée en (53) est une arborescence dont le noeud branchant le plus bas, i.e. le plus profond dans la dépendance structurale, a une matrice de

traits (syntaxiques, diacritiques) moins complexe que celles des noeuds supérieurs. Ce qui signifie que plus un noeud branchant se situe à un palier élevé dans l'arbre du mot, plus sa matrice de traits est complexe comme on peut l'observer en (53). La formulation positive en (54) de la contrainte (44) justifie la complexité de la matrice de traits diacritiques du noeud supérieur du mot dans (53).

(54)- principe de conservation des informations sémantiques (PCIS):

Dans un arbre de mot, tout noeud branchant inclut dans sa matrice de traits la totalité des informations sémantiques directement ou indirectement reçues des noeuds inférieurs.

Selon (54), une structure dont la zone de dérivation est très développée (4 à 5 dérivatifs) conduit à la formation d'un mot dont le noeud ultime dans l'arbre, i.e. le sommet de la représentation, a une matrice de traits surchargée en informations comme dans la matrice de V^0 en (53).

[+ inf.
+ act.
+ locat.
+ bénéf..
+ insrt.
+ répét.
+ caus.]

Le principe en (54) est indépendamment justifié par ailleurs. Le pulaar est une langue dont les morphèmes affixes sont suffixaux. Tout processus morphologique de suffixation d'un morphème sur une base dérivée (ou non) déjà existante

étend le champ sémantique de cette base. On note des cas où la suffixation de certains morphèmes conduit au changement de la catégorie syntaxique de la base. Il n'existe cependant pas, à ma connaissance, d'exemples de mots où l'affixation d'un morphème sur une base donnée annulerait les informations sémantiques des affixes précédents.

Les chercheurs qui ont travaillé sur le pulaar s'accordent en général sur le fait que le sens d'un mot dérivé par affixation est compositionnel (V. Paradis 1986a, Paradis et Prunet 1989, Sow 1966, Mohammadou 1985, parmi d'autres). Ce qui permet de considérer que les informations associées aux catégories morphologiques dans une dépendance arborescente ne se perdent pas. Elles ont la possibilité de "migrier" par percolation indirecte des structures les plus enchâssées vers les structures périphériques.

Dans une représentation de mot comme celle proposée en (53) où les rapports entre les catégories morphologiques qui constituent le mot sont régis par des relations syntaxiques hiérarchisées et structurées et où chaque catégorie est sous-spécifiée en traits, des règles d'insertion lexicalement contextualisées ne sont pas nécessaires. La théorie syntaxique prévoit au moyen des règles de structure de mot un dispositif suffisamment riche pour pouvoir justifier les interprétations des éléments postiches par des morphèmes affixes qui leur

correspondent dans la langue. Selkirk (1982 : 5) montre que cette interprétation se fait de manière sélective et automatique conformément à la condition reformulée en (55) ci-dessous.

(55) condition d'interprétation des catégories morphologiques préterminales (CICMP) :

Un morphème affixe et sa catégorie dominante directe α ne peuvent se substituer à une catégorie affixe particulière β dans un arbre généré par des règles de structure de mot que si :

(i)- α est non distincte catégoriellement de β .

(ii)- la soeur de β dans cet arbre satisfait à la sous-catégorisation lexicale de la forme du morphème affixe en question.

En tant qu'entrée lexicale liée du dictionnaire étendu, chaque morphème affixe est sous-spécifié en traits syntaxiques et diacritiques dès le lexique. Cela rend aisée l'interprétation lexicale des catégories préterminales de l'arbre du mot.

La condition (55) est donc une condition de sélection restrictive. Elle destine par exemple dans (53) l'élément postiche Δ_3 à l'affixe verbal /r/ et rien qu'à celui-ci. Cette

interprétation est prédictible sur un double plan : (i)- Dans le verbe welnitiranoygol en (53) seul /r/ peut "occurrencer" dans la position Δ_3 sans qu'il y ait une violation de la hiérarchie établie en (50) où /r/ à l'instar de /d/ et de /ⁿdir/ est du 3^e rang dans l'ordonnement des dérivatifs ; (ii) - Ni l'associatif /d/, ni le réciproque /ndir/ du rang 3 ne peut interpréter Δ_3 dans (53) car autrement, cette interprétation violerait la condition (55). /d/ et /ndir/ ne peuvent pas constituer les noeuds terminaux d'une catégorie verbale affixe sous-spécifiée [+instrumental]. Ce trait ne peut être associé en pulaar qu'à l'occurrence morphémique /r/.

Pour que /d/ et /ⁿdir/ puissent interpréter Δ_3 , la catégorie verbale affixe préterminale qui domine ce Δ_3 doit nécessairement être sous-spécifiée [+associatif] ou [+réciproque]. Une telle substitution de traits diacritiques permettra sans violer l'ordonnement en (50) de former des verbes possibles étendus à l'associatif ou au réciproque. Ces verbes sont par exemple welnitidanoygol "Rendre ensemble à nouveau agréable ou délicieux (quelque chose) au bénéfice de (tiers)", welnitindiranoygol "Rendre (quelque chose) agréable (ou délicieux) à nouveau et au bénéfice des deux parties en présence "6.

Les verbes "welnitiranoygol", "welnitidanoygol" et "welnitindiranoygol" sont étendus chacun, à cinq dérivatifs sans que (50) ne soit violée. Les affixes verbaux /r/, /d/ et /ⁿdir/ occupent alternativement la position Δ_3 de la zone de dérivation (v. (50)). Selon (50) et (53), ces trois suffixes sont des affixes "rivaux" à la position Δ_3 .

En définitive, la structure des verbes complexes est compartimentée en des zones de formation rigoureusement ordonnées. La zone de dérivation (zone 3) est le domaine d'extension sémantique des racines verbales. Les affixes susceptibles d'"occurrencer" dans cette zone sont ordonnés entre eux de manière hiérarchique, c'est-à-dire qu'en cas d'occurrence concomitante de plusieurs affixes de la même zone, ceux-ci obéissent à un ordonnancement strictement prédictible et fixe (v. (50)) dont toute violation générerait des malformations verbales. La section suivante aura pour but l'examen de quelques unes de ces malformations.

III.3 - MALFORMATIONS VERBALES

Trois cas de malformations de mots sont examinés dans cette section. Ce sont : -(i) les incompatibilités entre catégories morphologiques liées en présence ; (ii)- la violation de l'échelle d'ordonnancement entre affixes I (i.e. entre les affixes de dérivation et les affixes de voix) et enfin (iii)- les cas de surcharge de la zone de dérivation du domaine verbal. Ces divers cas de structures de mots mal formés sont étudiés en termes de restrictions que les différents affixes dérivatifs et flexionnels imposent à leurs bases respectives. Ces restrictions bloquent d'une part l'affixation de certains suffixes (e.g. : /ⁿdir/, /kin/,) sur certains types de bases et d'autre part la compatibilité de certains suffixes entre eux (e.g. : le cas des suffixes "rivaux" de rang 3 en (50) (i.e. /d/, /ⁿdir/ et /r/).

Les constructions bénéfactives avec /an/ et locatives avec /oy/ ont la latitude de se combiner avec des constructions verbales diverses comme le montre le tableau (49). Etant donné qu'elles imposent moins de restrictions à leurs constituants-soeurs respectifs dans les formes complexes, les constructions bénéfactives et locatives ne sont pas examinées en détail ici.

I.3.1 - incompatibilités entre catégories morphologiques liées

A l'exception du causatif /n/, les affixes verbaux dérivatifs ordonnés en (50) ne s'attachent qu'à une base verbale, simple ou construite. Il s'agit là d'une restriction catégorielle générale et commune à l'ensemble des affixes dérivatifs verbaux. J'ai défendu ailleurs (v. II.2) en opposition à Mohammadou (1985) que la base simple (ici, la racine X^F) à laquelle peuvent s'attacher des affixes dérivatifs pulaar est de la catégorie syntaxique verbale V^F et qu'il est inutile de la considérer comme trivalente, i.e. portant en elle-même les traits catégoriels [nom], [verbe] et [adjectif].

Je veux montrer dans cette sous section que l'incompatibilité entre les traits syntaxiques et/ou diacritiques de certaines catégories liées (racines et affixes) est à la base de certaines malformations de mots (ici, des verbes) en pulaar.

III.3.1.1 - Les bases essentiellement moyennes et le suffixe du réciproque

Le suffixe du réciproque/ⁿdir/- qui se réalise [iⁿdir] ou [oⁿdir] selon des contextes qui ne seront pas examinés ici - est du rang 3 dans le tableau (50). Il fait partie des suffixes qui imposent plus de restrictions à leurs bases (i.e. à leur constituants-soeurs à gauche). Soient les racines verbales sous-spécifiées en traits syntaxiques suivantes. Les traits retenus sont les traits de transitivité [\pm tr.] et de voix [+VA], [+VM] (i.e. voix active et voix moyenne).

(56)

<u>Rac.V^R</u>	<u>Radic. V^S</u>	<u>Radc.V^S</u>	<u>Verbe</u>	<u>*V^O[+récpr]</u>	<u>Glose</u>
	[+récépét.]	[+caus]	simpleV ^O	malformé	de V ^O simple

a) V^R

[- tr]
[+ VM]

/hor-/	horit-	horn-	horagol	[*hori ⁿ dirgol	maigrir
					*horiti ⁿ dirgol	(ou tarir)
					*horni ⁿ dirgol	
/daan-/	dant-	dannin-	daanagol	[*daani ⁿ dirgol	dormir
					*danti ⁿ dirgol	
					*danninindirgol	
/dag/	dagit-	dagin-	dagagol	[*dagi ⁿ dirgol	être légal
					*dagiti ⁿ dirgol	(loi reli-
					*dagini ⁿ dirgol	gieuse)
/mort/	mortit-	mortin-	mortagol	[*morti ⁿ dirgol	
					*mortiti ⁿ dirgol	glisser
					*mortini ⁿ dirgol	
/waal-/	walt-	wallin-	waalagol	[*waali ⁿ dirgol	se coucher
					*walti ⁿ dirgol	
					*wallini ⁿ dirgol	

b) - v^r [-tr
+VA]

/ñall-/	ñallit-	ñallin-	ñallugol	}	* ñalli ⁿ dirgol	passer	
					* ñalliti ⁿ dirgol	la jour-	
					* ñallini ⁿ dirgol	née	
/weet-/	weetit	weetin-	weetugol	}	* weeti ⁿ dirgol	faire	
		wenn-			* weetiti ⁿ dirgol	jour	
					* weetini ⁿ dirgol		
					* wenni ⁿ dirgol		
/tob-/	tobit-	tobin -	tobugol	}	* tob ⁱ ndirgol	pleuvoir	
					* tobiti ⁿ dirgol		
					* tobini ⁿ dirgol		
/wel-/	welit-	weln- -	welgol	}	* weli ⁿ dirgol	être dé-	
					* weliti ⁿ dirgol	licieux	
					* welni ⁿ dirgol		
/haad-/	haadit-	[haadin- hann-]	haadugol	}	* haadi ⁿ dirgol	être	
					* haaditi ⁿ dirgol	piquant	
					* haadini ⁿ dirgol		
					* hannindirgol		
/laab-/	laabit-	labbin-	laabugol	}	* laabi ⁿ dirgol	être	
					* laabiti ⁿ dirgol	propre	
					* labbini ⁿ dirgol		

Dans (56), les racines verbales (colonne de gauche) sont sous-spécifiées en traits syntaxiques. Elles partagent toutes le trait syntaxique [-transitif]. (56 a) rassemble les racines essentiellement moyennes, voix moyenne (VM), à la forme infinitive simple (cf. colonne des verbes simples en (56)). (56b) regroupe des racines exclusivement actives (voix active VA.)

Les traits de sous-spécification des racines sont des informations syntaxiques extrinsèques aux racines. Ils indiquent le type de construction syntaxique qu'admettent les racines en question à la forme infinitive simple i.e. aux formes fléchies en classe mais non dérivées. Le trait [+tr.], réfère à la possibilité ou non du verbe fléchi lexicalement à admettre un complément d'objet et les traits [+VM],[+VA], renvoient au type de flexion en voix dans les formes simples. La dernière colonne à droite dans (56) rassemble des verbes réciproques mal formés, i.e. ni attestés, ni possibles, qui sont supposés dérivés de bases verbales simples (V^r) ou complexe (V^s [+répét.] et V^s [+caus.]).

Selon le tableau d'ordonnement en (50), rien n'empêche de dériver le réciproque à partir d'une base causative ou répétitive puisque les affixes du causatif /n/ et du répétitif /t/ sont respectivement du rang 1 et 2. Le blocage de cette dérivation en (56) se justifie par d'autres raisons (d'ordre syntaxique) que celles de l'ordonnement interne des affixes dérivatifs. Les traits diacritiques du répétitif /t/ et du réciproque /ⁿdir/ ne s'excluent pas puisque les dérivations (57) sont permises.

(57) V^s [+répét.]	V^s [+trécip]	<u>Glose du répétitif</u>
yennit-	yenniti ⁿ dir-	"insulter à nouveau"
lootit-	lootiti ⁿ dir-	"laver à nouveau"
wallit-	walliti ⁿ dir-	"aider à nouveau"

En (57), les constructions verbales réciproques sont dérivées des constructions répétitives conformément à l'ordonnement des dérivatifs donné en (50). En (58), il n'est pas possible de dériver les constructions réciproques des constructions causatives.

(58) V^S [+caus.]	V^S [+récip.]	<u>Glose du causatif</u>
wujjin-	* wujjini ⁿ dir-	"faire voler (subtiliser)"
andin-	* andini ⁿ dir-	"faire savoir"
suudin-	* suudini ⁿ dir-	"faire cacher"
wowlin-	* wowlini ⁿ dir-	"faire parler"
lootin-	* lootini ⁿ dir-	"faire laver"

Les traits diacritiques [+caus.] et [+récip.] s'excluent logiquement (sémantiquement). Cette incompatibilité sémantique entre [+caus.] et [+récip.] semble être universelle dans la morphologie de la plupart des langues naturelles. Il s'agit des traits sémantiques qui se rapportent tous à des actants extérieurs au procès verbal. Le causatif met en rapport deux actants sujets S_i et S_j où c'est S_i qui agit sur S_j . Le réciproque signifie que le procès verbal s'exécute dans les deux sens, de S_i vers S_j et vice versa.

Une des fonctions principales du causatif dans la plupart des langues est la "transitivisation" des verbes intransitifs. Le causatif s'attache en priorité à une base simple

X^r sous-spécifiée [- tr.] et le réciproque ne s'attache syntaxiquement qu'à une base v^b (simple ou complexe) sous-spécifiée [+ tr.]. Mais la "causativisation" d'une racine verbale transitive V^r [+ tr.] bloque l'affixation du réciproque sur la nouvelle base (i.e. la base causative formée) comme nous le constatons dans les exemples (58) repris en (59).

(59) <u>V^r</u> [+tr.]	<u>V^s</u> [+caus.]	<u>V^s</u> [+récip.]	<u>Glose dev^r</u> [+tr.]
wujj-	wujjin-	*wujjini ⁿ dir-	"voler"
and-	andin-	*andini ⁿ dir-	"savoir"
wowl-	wowlin-	*wowlini ⁿ dir-	"parler"
suud-	suudin-	*suudini ⁿ dir-	"cacher"
loot-	lootin-	*lootini ⁿ dir-	"laver "

L'affixe du causatif /n/ est opaque à l'affixe du réciproque /-ⁿdir/. Il bloque syntagmatiquement la dérivation du réciproque sur des bases verbales transitives alors que celles-ci sont normalement compatibles avec l'affixe du réciproque comme le montrent les verbes en (60).

(60) <u>V^r</u> [+tr.]	<u>V^o</u> [+récipr.]	<u>Glose du réciproque</u>
wujj-	wujji ⁿ dirgol	"se voler mutuellement"
and-	andi ⁿ dirgol	"se connaître mutuellement"
wowl-	wowli ⁿ dirgol	"se médire réciproquement."
suud-	suudi ⁿ dirgol	"se cacher réciproquement (quelque chose)"
loot-	looti ⁿ dirgol	"se laver mutuellement"

Les racines verbales en (60) admettent l'affixation du suffixe de réciprocité. Dans les infinitifs réciproques en (60) - colonne de droite - les racines verbales sont actualisées avec leur valeur active. De ce point de vue, elles ont la même construction que les racines verbales intransitives en (56b).

La voix du verbe ne conditionne donc pas l'insertion de l'affixe du réciproque /ⁿdir/ dans le domaine verbal. Il existe par ailleurs d'autres arguments supplémentaires justifiant ce constat puisque de toutes les manières les affixes de voix dans le complexe verbal sont ordonnés après l'affixe du réciproque /ⁿdir/. Le suffixe du réciproque à l'instar des autres suffixes lexicaux dérivatifs n'est pas sensible aux constituants affixes [+voix] situés à droite dans le complexe verbal.

Le trait commun entre les racines verbales v^r en (56a) et (56b) est le trait [-tr.]. Il est responsable du blocage de l'insertion de l'affixe du réciproque dans le domaine verbal. Les restrictions qui pèsent sur l'affixe du réciproque sont formulées négativement en (61)

(61)- condition d'insertion du réciproque/ⁿdir/ : CIR.

Le suffixe du réciproque /ⁿdir/ ne peut pas s'affixer à une base verbale V^b intransitive ou causative. D'où la formalisation suivante :

$$* \left[\begin{array}{c} \left[\left[\right]_{vb} \right. \\ \left. \left[\begin{array}{c} [-tr.] \\ [+caus.] \end{array} \right] \right. \end{array} \right] \left. \begin{array}{c} vaf \\ [+récipr.] \end{array} \right]_{vs} \left[\begin{array}{c} \\ [récipr.] \end{array} \right]$$

Toute définition structurale d'une base qui ne présente pas la configuration (61) est syntaxiquement compatible avec la catégorie morphologique affixale du réciproque.

Une structure syntaxiquement et morphologiquement permise peut toutefois être non attestée pour des raisons d'un autre ordre (ici, sémantique). Soit le verbe wuppugol "laver (le linge)" dont j'ai donné les différents paradigmes verbaux dérivés en (48). La racine wupp - "lave" est une forme transitive non causative. Elle n'est donc pas du ressort de (61). Syntaxiquement le réciproque peut s'affixer à cette base simple. La forme qui sera obtenue est wuppiⁿdirgol "se laver mutuellement en admettant que ceux qui se lavent soient des linges". D'où le glissement de sens de ce verbe qui signifie dans un emploi "stylistisé" (i.e. figuré) "se battre à coups de poings".

Une formation telle que celle qui conduit à wuppiⁿdirgol serait autorisée par la langue s'il n'y avait pas d'obstacles sémantiques d'ordre référentiel qui fait que le mot formé subit un glissement de sens. La racine wupp- est sous-spécifiée

[+tr. : linge]. Ce qui exclut la possibilité de dérivation du réciproque avec la valeur dénotative habituelle de la racine wupp-.

Les restrictions de compatibilités sémantiques semblent ainsi varier en fonction des domaines d'expérience des entrées lexicales liées de base. A l'état actuel de mon étude, je considère que chaque entrée lexicale de base comporte des informations sémantiques qui sont susceptibles de bloquer l'affixation d'une catégorie affixale donnée. Etant donné que chaque item lexical lié non affixal (i.e. un morphème racine) a son noyau sémantique propre, j'assume qu'il n'est pas possible de classer les verbes pulaar selon ce critère.

En accord avec Scalise (1984 : 180), j'admets que chaque racine garde la latitude d'être sous-spécifiée au besoin en traits sémantiques et syntaxiques selon les conditions de sélection qu'impose chaque catégorie affixe à sa base. Dans une structure arborescente binaire reliée par un noeud-mère, la catégorie affixe constitue la tête de la structure. Elle prête alors ses traits au noeud-mère et impose des conditions à la nature et aux spécifications de son constituant-soeur qui lui sert de base dans son cadre sous-catégoriel. Comme nous le voyons en (56), (59), (60) et (61), les traits les plus constants (i.e. les plus stables) sont ceux d'ordre syntaxique.

La condition (61) explique pourquoi les formes verbales à valeur de réciprocité dans (56) et (58) sont mal formées. Des critères syntaxiques ont permis de justifier pourquoi les constructions verbales réciproques ne peuvent morphologiquement être dérivées ni des bases sous-spécifiées [-trans.], ni des bases déjà causativisées, même en cas de non violation de l'échelle d'ordonnement des affixes en (50). Il s'agit là des restrictions imposées par l'entrée lexicale affixale du réciproque /ⁿdir/.

III.3.1.2. Incompatibilité entre affixes de même rang

Des conditions supplémentaires pèsent sur l'affixe du réciproque. Dans le tableau (50), l'associatif /d/ et l'instrumental /r/ sont du même rang que le réciproque /ⁿdir/ (rang 3). Les trois affixes ne peuvent pas se combiner entre eux. Une base déjà associative /d/ ne peut dériver ni le réciproque /ⁿdir/, ni l'instrumental avec /r/ comme le montrent les données suivantes.

(62) <u>V^r</u> [+assoc.]	<u>V^s</u> [+récip.]	<u>V^s</u> [+instr.]	<u>Glose de l'assoc</u>
wujjid-	*wujjidi ⁿ dir-	*wujjidir-	"voler ensemble"
andid -	*andidi ⁿ dir -	*andidir -	"savoir ensemble"
wowlid-	*wowlidi ⁿ dir-	*wowlidir-	"parler ensemble"
suudid-	*suudidi ⁿ dir-	*suudidir-	"cacher ensemble"
lootid-	*lootidi ⁿ dir-	*lootidir-	"laver ensemble"

En (62), les deux dernières colonnes (à droite) rassemblent des structures verbales mal formés, i.e. ni attestées, ni possibles. Les malformations en (62) ne se justifient que par la présence dans la base de l'affixe de l'associatif /d/ puisqu'il a été montré en (60) que le réciproque /ⁿdir/ est bien compatible avec les racines V^r qui font partie des constituances internes du radical associatif dans les exemples donnés en (62). En outre, nous constatons en (63) que les racines verbales V^r dans (60) sont compatibles avec l'instrumental /r/.

(63) V ^r	<u>V^r</u> [+instr.]	<u>V^s</u> [+récipr.]	<u>V^s</u> [+assoc.]	<u>Glose de l'Instrumental</u>
wujj-	wujjir-	*wujjiri ⁿ dir-	*wujjirid-	"voler à l'aide de"
and-	andir-	*andiri ⁿ dir-	*andirid-	"savoir - - "
wowl-	wowlir-	*wowliri ⁿ dir-	*wowlirid-	"parler - - "
suud-	suudir-	*suudiri ⁿ dir-	*suudirid-	"cacher - - "
loot-	lootir-	*lootiri ⁿ dir-	*lootirid-	"laver - - "

Les formes verbales associatives et réciproques ne peuvent pas être dérivées d'une base instrumentale. L'instrumental et l'associatif ne peuvent pas non plus être affixés sur une base réciproque. Soient les données en (64).

(64) <u>V^s</u> [+récipr]	<u>V^s</u> [+assoc]	<u>V^s</u> [+instr]	<u>Glose du récipr.</u>
wujji ⁿ dir-	*wujji ⁿ dird-	*wujji ⁿ dirir-	"se voler mutuellement"
andi ⁿ dir-	*andi ⁿ dird-	*andi ⁿ dirir-	"se connaître -"-
wowli ⁿ dir-	*wowli ⁿ dird-	*wowli ⁿ dirir-	"se parler -"-
suudi ⁿ dir-	*suudi ⁿ dird-	*suudi ⁿ dirir-	"se cacher -"-
looti ⁿ dir-	*looti ⁿ dird-	*looti ⁿ dirir-	"se laver -"-

Les malformations que nous pouvons relever dans (62), (63) et (64) sont régies, non pas par une violation de l'échelle d'ordonnement des affixes dérivatifs, mais par une restriction générale portant sur la combinatoire des traits diacritiques sémantiques. Cette restriction est donnée en (65).

(65)

Les traits diacritiques [+ associatif], [+ réciproque] et [+instrumental] sont opaques entre eux.

La généralisation (65) est universelle pour les langues qui expriment l'associatif, le réciproque et l'instrumental par des moyens morphologiques. Elle renforce les arguments en faveur du tableau d'ordonnement en (50) où le réciproque /ⁿdir/, l'associatif /d/ et l'instrumental /r/ sont du même degré, i.e. du même rang.

La particularité de /ⁿdir/ tient cependant au fait que cet affixe est soumis à des conditions de sélection plus rigides que celles de l'associatif /d/ et de l'instrumental /r/.

J'ai montré ailleurs (cf. (50), (58), (61), etc.) que /ⁿdir/ ne peut s'attacher qu'à une racine verbale transitive, mais jamais à une racine intransitive. Cette restriction ne pèse pas sur l'associatif et sur l'instrumental comme l'illustrent les exemples donnés en (66).

(66) V^R [-tr.]	V^S [+assoc.]	V^S [+instr.]	V^S [+récipr.]	Glose de V^R
daan-	daanod-	daanor-	*daanondir-	"dormir"
dag -	dagod-	dagor-	*dagondir-	"être légal (relig.)"
mort-	mortod-	mortor-	*mortondir-	"glisser"
ñall-	ñallud-	ñallir-	*ñallindir-	"passer la journée"
wel-	weld-	welir-	*welindir-	"être délicieux"
tob -	tobud-	tobir-	*tobindir-	"pleuvoir"

Seuls les radicaux construits avec l'affixe du réciproque sont incompatibles avec les bases verbales racines V^R dans (66) . Il est donc permis de postuler qu'à l'intérieur de la catégorie syntaxique verbale, l'affixe du réciproque /ⁿdir/ est morphologiquement moins productif que les autres affixes lexicaux du même rang, i.e. l'associatif /d/ et l'instrumental /r/.

Les différents cas de malformation que j'ai examinés jusqu'ici sont relatifs à l'incompatibilité des traits (syntaxiques et/ou sémantiques) entre des catégories morphologiques liées en présence dans une structure de mot donnée. D'autres cas de malformation sont étudiés dans la sous-section suivante.

III.3.2 - Violation du tableau d'ordonnement des affixes

Il a été montré précédemment (cf. (45) et (46)) que les zones d'insertion des catégories morphologiques sont linéairement ordonnées dans le complexe verbal. Chaque type

d'affixes est spécifiquement désigné pour une zone déterminée. Les affixes susceptibles d'"occurrencer" dans une même zone sont régis par des relations de compatibilité (ou d'incompatibilité) et d'ordonnement strictes comme le montre (50).

Dans la présente sous-section, l'attention est centrée sur les combinaisons qui sont exclues entre elles où il est montré que les affixes d'une même zone peuvent s'exclure entre eux ainsi que le font certains affixes de zones différentes. Les cas de combinaison prohibés qui sont signalés ci-dessous sont examinés dans le complexe verbal en termes de violation d'ordonnement linéaire d'affixes lexicaux qui devrait normalement être compatibles entre eux.

Deux types de violation sont étudiés ici : (i)- la violation d'ordonnement d'affixes de zones différentes ; (ii)- la violation d'ordonnement d'affixes de même zone (ici, la zone de dérivation).

La représentation arborescente mal formée en (36) et son interprétation lexicale prohibée en (39) constituent des cas de mots impossibles pour des raisons déjà soulignées et dont je reprends ici les points essentiels. Soient les verbes suivants :

(67)

a) <u>Formes prohibées</u>	b) <u>Formes permises</u> ⁷	<u>Glose</u>
(i) * suud- gol ₂ -aa ₁	suudagol	"se cacher"
* sok - gol ₂ -aa ₁	sokagol	"se fermer"
* wowl- gol ₂ -ee ₁	wowlegol	"être dit "
* ir - gol ₂ -aa ₁	iragol	"s'enfouir"
(ii) * loot-aa ₁ -t ₁ -gol ₂	lootitagol	"se laver à nouveau"
* waal-ee ₁ -d ₁ -gol ₂	waalidegol (sens.dét.)	"coucher avec quelqu'un"
* wowl-ee ₁ -n ₁ -gol ₂	wowlinegol	"être amené à dire"

Les formes prohibées en (67a) ont leurs formes permises correspondantes en (67 b). Les deux listes parallèles combinent dans un ordre différent les mêmes items lexicaux liés. Les verbes hypothétiques en (67 a i) sont mal formés en raison de la violation : -(i) de la hiérarchie des affixes (i.e. les affixes 2 sont insérés avant les affixes 1) et -(ii) de l'ordonnancement des zones de formation de mots en pulaar. Selon (46), les affixes de voix /aa/, /ee/ relèvent de la zone 3 alors que les affixes de marque de classe (affixe de l'infinitif) sont plutôt de la zone 4.

La violation de la contrainte d'ordonnancement des classes d'affixes formulée en (35) et de la compartimentation du mot en zones de formation en (46) et (38) explique les

malformations en (67 a). En (67 ii), les affixes dont l'ordre d'occurrence est violé dans (67 a ii) appartiennent tous à la zone des affixes I selon l'ordonnement (45). Dans (67 a ii), les affixes flexionnels de voix sont ordonnés avant les affixes dérivatifs /t/, /d/ et /n/. (67 a ii) constitue une violation de (46) où les affixes I sont ordonnés en deux sous-zones qui sont la sous zone des dérivatifs lexicaux (zone 2) et la sous-zone des flexions en voix (zone 3). La zone 2 doit précéder la zone 3. La bonne structure en (67 b ii) s'explique de toute évidence par la non violation de (46). Les dérivatifs (zone 2) /t/, /d/ et /n/ précèdent les flexionnels de voix (zone 3) /aa/ et /ee/ dans (67 b ii).

Les affixes en présence dans (67) sont compatibles entre eux, mais sont strictement soumis à l'ordre défini par les structures (45) et (46) qui justifient la bonne formation des verbes en (67 b).

Le dernier cas de violation de l'ordonnement des affixes que j'aimerais aborder ici concerne l'ordre d'occurrence des suffixes dérivatifs.

Soient les verbes complexes présentés en (51) et repris en (68) suivants.

(68)	<u>Verbes (V^o)</u>	<u>Dérivatifs dans l'ordre</u>	<u>Glose</u>
	welnidugol	n + d	"Rendre ensemble délicieux"
	fudditodagol	t + d	"Reprendre ensemble"
	wallidoygol	d + oy	"Aller ensemble aider (quelqu'un)"
	winditirgol	t + r	"Ecrire à nouveau à l'aide de"
	yidirangol	r + an	"Vouloir pour (quelqu'un) d'une manière donnée"
	yahindirangol	ndir + an	"Se chercher mutuellement au bénéfice respectif des concernés"

Les racines verbales dans (68) sont étendues à deux dérivatifs insérés dans l'ordre permis par la langue. Les verbes ainsi formés sont des mots possibles et attestés. Les affixes de dérivation combinés dans chacune des formes sont compatibles entre eux et "occurrent" dans l'ordre dicté par l'échelle (50). En (69), les mêmes dérivatifs sont combinés dans un ordre différent.

(69)

<u>V^s possibles</u>	<u>Verbes mal formés</u>	<u>Suites prohibée</u>	<u>Glose</u>
Weld-	* weldingol	* d + n	"Etre délicieux ensemble"
fuddod-	* fuddoditugol	* d + t	"Commencer ensemble"
walloy-	* walloydugol	* oy + d	"Aller recourir"
windir-	* windirtugol	* r + t	"Ecrire à l'aide de "
Yidan-	* yidanrugol	* an + r	"Vouloir pour tiers "
yahan-	* yahanindirgol	* an + ndir	"Chercher au bénéfice de"

Les malformations de mots en (69) s'expliquent par la violation de l'ordre d'occurrence des affixes dérivatifs contenus dans les formes données en (69). Les formes dérivées en (69), c'est-à-dire celles qui n'ont subi qu'une seule affixation de dérivatif lexical, ne peuvent pas servir de base aux formes surdérivées (i.e. aux racines étendues à deux suffixes de dérivation).

Les traits diacritiques des seconds affixes "occurrent" dans les suites prohibées proposées en (69) n'admettent pas les bases dont les traits diacritiques sont associés à des affixes de rang supérieur sur l'échelle (50).

A travers les exemples (67) et (69), il a été montré que toute violation d'ordonnement des affixes et des zones de formation de mots conduit à la formation de structures de mots prohibées. Même quand les compatibilités affixales sont permises par la langue, les suffixes sont soumis à un ordre strict de combinaison.

Je voudrais m'intéresser dans la sous-section suivante à un autre type de malformation de mot qui est la surcharge de la zone de dérivation.

III.3.3. - SURCHARGE DE LA ZONE DE DERIVATION VERBALE

L'ordonnancement et la compatibilité des affixes permettent de combiner quatre à cinq dérivatifs sans que l'échelle (50) ne soit violée. Des mots qui résulteraient d'un tel processus seraient morphologiquement bien formés. Un mot comme Welnitiranoygol représenté en arborescence en (53) est un verbe possible du dictionnaire. Sa bonne formation se justifie au moins par deux arguments : (i) la compatibilité des traits diacritiques des catégories affixes en présence dans ce mot ; (ii) la non violation de l'ordonnancement interne des différents affixes lexicaux impliqués dans cette dérivation.

Mais même si un tel verbe est structurellement bien formé, il est difficilement acceptable et usité par un locuteur pularophone en raison de la quantité d'informations trop élevée qu'il recèle. Moins la matrice des traits diacritiques d'un noeud X^0 est surchargée, plus le mot est fréquent et sa structure simple et aisément encodable et décodable par les locuteurs.

Le pulaar étant une langue à tradition orale, il n'est pas évident d'affirmer que des formes verbales à plus de trois dérivatifs (i.e. recélant quatre dérivatifs ou davantage) sont attestées dans la langue. Mon sentiment, en tant que locuteur natif du pulaar, est que des formes comme celle en (53) ne sont pas d'usage courant bien qu'elles soient, en tous points

de vue, admissibles comme formes possibles de la langue. La tendance est alors, comme il a été mentionné plus haut, de simplifier des structures morphologiques très complexes par l'usage d'autres items lexicaux libres de la langue susceptibles de rendre compte des mêmes nuances de sens véhiculées par les morphèmes affixe dérivatifs qui sont de trop dans les structures en question.

Considérons, par ailleurs, les formes complexes suivantes :

(70) -

<u>Racine V^I</u>	<u>Formes verbales complexes</u>	<u>Suites ordonnées de dérivatifs</u>
a)		
/yah-/	yaatindiranoygol	} t +ndir + an + oy [+rép] [+réc] [bén] [+loc]
/sopp-/	soppitindiranoygol	
b)		
/wel-/	welnitiranoygol	n + t + r + an + oy [+caus][+rép][+instr][béné][+loc.]
	welnitidanoygol	n + t + d + an + oy [+ass]

Les affixes dérivatifs combinés dans (70) sont compatibles entre eux dans les infinitifs complexes. Les formes en (70a) rassemblent des infinitifs à quatre affixes dérivatifs et celles en (70 b), des infinitifs à cinq dérivatifs. Le sens de ces mots possibles est compositionnel. Les mots en (70) sont des catégories morphologiques libres en V⁰ dont les matrices de traits diacritiques sont très complexes. Ils ne sont pas usités pour deux raisons essentielles :

(i)- sur le plan formel, des verbes comme ceux en (70) sont des mots morphologiquement surchargés. Leur réalisation exige une certaine performance articulatoire dont les locuteurs ne disposent pas toujours.

(ii) Sur le plan de l'interprétation sémantique, les formes en (70) requièrent de la part du locuteur - auditeur un effort mental assez intense pour pouvoir les décoder.

La surcharge de la zone de dérivation constitue ainsi un facteur qui restreint l'usage des formes verbales très complexes. La complexité de la matrice de traits diacritiques du noeud supérieur dans l'arbre du mot freine l'intelligibilité de la forme morphologique en question. A une matrice de traits diacritiques unique très complexe, le locuteur préférera une suite de deux ou plusieurs matrices moins complexes, mais plus intelligibles. Par exemple, un mot à cinq dérivatifs comme welnitiranoygol en (53) aura sa matrice de traits supérieure découpée à travers deux ou plusieurs autres mots dans la phrase. Quelques possibilités sont données en (71).

(71)

(i)- welnanoygol	goddo	kadi	wano woowirinon
(rendre agréable)	[+inf. +loc. +bénéf +caus.]	quelqu'un)	(encore) (comme) (d'habitude)

-> Rendre agréable (quelque chose) pour quelqu'un à nouveau comme d'habitude.

(i)- Ko lacciri e kosan welniranaymi kodo an on e

[+ bénéf.
+ inst.
+ caus.]

gol , laawol doo kadi tuma yahumi Gine.
(encore)

-> C'est avec du couscous au lait que je vais accueillir mon hôte cette fois-ci encore quand je partirai pour la Guinée.

Dans les phrases en (71), les traits diacritiques du noeud supérieur V^o de welnitiranoygol en (53) sont disséminés à

+inf.
+actif.
+loc.
+béné
+instr.
+répét.
+caus.

travers plusieurs autres entrées lexicales distinctes (v. mots soulignés et sous-spécifiés en (71)).

Le recours dans le discours à plusieurs mots dont les matrices de traits sont relativement plus simples se justifie par la tendance du locuteur à minimaliser les informations diacritiques associées aux catégories morphologiques dont il fait usage. Plus la matrice de traits diacritiques d'une forme donnée est simple, moins le locuteur a besoin de fournir d'effort pour réaliser, comprendre et intégrer la forme en question.

En me fondant sur ce principe de moindre effort, je considère que les mots surdérivés attestés en pulaar se limitent aux formes contenant deux ou trois affixes verbaux dérivatifs. Au delà de cette quantité, le mot formé reste du domaine des mots possibles et pas forcément des mots attestés.

Enfin, dans cette section j'ai examiné trois cas de structures verbales mal formées. Ainsi, j'ai montré que les catégories affixes qui sont incompatibles entre elles sont celles de l'associatif /d/, du réciproque /ⁿdir/ et de l'instrumental /r/. Elles sont du rang 3 dans l'ordonnement des dérivatifs proposé en (50). Ces trois affixes sont des suffixes "rivaux" postulant à la position Δ_3 dans une structure verbale très complexe. Par ailleurs, la combinaison des catégories morphologiques compatibles entre elles est souvent régie par une linéarité stricte dont toute violation conduit à la formation des mots agrammaticaux, i.e. des mots qui ne sont ni attestés, ni même possibles dans la langue. Enfin, on a vu que la surcharge de la zone de dérivation dans un domaine verbal complexe enfreint à l'intelligibilité du mot formé. Aux structures surchargées, on préférera des structures dérivées relativement simples où le principe d'ordonnement des affixes est rigoureusement observé.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, j'ai examiné successivement les structures de mots possibles en pulaar, les zones de formation de mots et enfin les malformations morphologiques. Des verbes peuvent être morphologiquement bien formés sans qu'ils soient forcément usités par les locuteurs pularophones. On a vu que cela signifie que les informations d'ordre sémantique semblent être plus rigides que les données strictement morphologiques. Aussi ai-je estimé pertinent de distinguer dans l'analyse combinatoire des affixes entre mots possibles et mots impossibles. Un intérêt tout particulier a été accordé aux structures de mots mal formées. Des arguments morphologiques (v. ordonnancement des affixes) et sémantiques (v. incompatibilités entre traits diacritiques d'ordre sémantique et surcharge de la zone de dérivation) ont permis d'expliquer les malformations verbales qui sont abordées dans ce chapitre.

Une question demeure encore non élucidée dans l'état actuel des travaux consacrés à la morphologie du pulaar. Il s'agit de la tracée d'une éventuelle frontière qui serait nettement circonscrite entre mots attestés et mots possibles. Cette question, sans doute d'ordre empirique, me semble revêtir un caractère important pour l'analyse de la combinatoire des affixes dérivatifs pulaar et pour la formulation des généralisations fiables relatives à cette combinatoire. Je crois également qu'un travail d'élaboration d'un dictionnaire

de pular par exemple devra au préalable statuer clairement sur cette frontière entre mots possibles et mots effectivement attestés. L'une des voies pour arriver à cette distinction serait de recenser dans des situations authentiques diversifiées les formes dérivées usitées par les locuteurs pularophones soit oralement, soit dans les écrits. Un pareil travail ne me semble toutefois réalisable que dans le cadre d'une dynamique de groupe de recherche.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

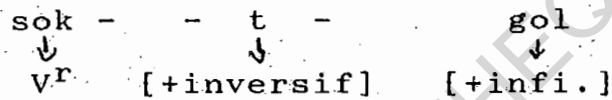
NOTE DU CHAPITRE III

- 1 - J'ai montré dans le chapitre II précédent que le pulaar est une langue essentiellement suffixale. Le sens d'un mot dérivé par ce processus est compositionnel, i.e. les affixes dérivatifs suffixés sur une racine X^r donnée développent le sens de ladite racine. Chaque morphème lexical adjoint à une base étend le sens de la base en question.
- 2 - Les étudiants guinéens pularophones que j'ai consultés à Rabat au sujet des formes similaires à celles données en (43 iii) comme "wuppitindiranoygol" ("se laver à nouveau mutuellement (les habits) ailleurs") ont tous mis du temps avant d'identifier leurs sens.
- 3 - La glose proposée pour ces mots ne restitue pas toujours la structure sémantique des formes pulaar correspondantes. Chaque dérivatif pulaar apporte un surplus de sens à la forme de base à laquelle il est affixé. Les formes en (48 d) posent donc des difficultés de traduction étant donné qu'elles comportent chacune trois dérivatifs lexicaux.

4 - Les verbes qui sont compatibles avec l'inversif /t/ sont rares et se limitent aux cas où l'action (ou le procès) véhiculée par les verbes en question est logiquement symétrique comme dans :

- (i) sokugol "fermer (à clef)"
- (ii) sottugol "ouvrir"
- (i) irgol "enfouir"
- (ii) irtugol "déterrer"

La dorsale k est assimilée dans sottugol qui a la structure



Tout verbe qui n'admet pas une construction symétrique est incompatible avec l'occurrence de l'inversif /t/. L'on notera également que sur le plan formel (i.e. segmental) le répétitif et l'inversif sont interprétés par la même mélodie identique t.

5 - L'évaluation de la fréquence d'usage des mots n'est qu'approximative. Je ne dispose pas de statistiques dans ce sens. J'évalue la fréquence d'un mot sur des bases intuitives en ma qualité de locuteur natif. J'ai déjà affirmé ailleurs qu'un mot pulaar combinant trois dérivatifs (ou davantage) est peu usité par un locuteur natif du peul. On préférera à l'usage d'un tel mot celui d'un ou de plusieurs autres items lexicaux libres recélant le même sens véhiculé

par les dérivatifs estimés de trop. J'inventorie toutefois les formes complexes en (48 d) comme des mots possibles et attestés en raison du fait qu'elles sont bien formées et qu'un locuteur pularophone qui dispose d'une certaine performance est à mesure de les reconnaître comme mots de la langue.

- 6 - E.g. Bayti hikka kadi hidon saatondiri ka kodooli mo on, mido sikki on welnitindiranoyay wano woowiri non.

dont la glose fait :

"Comme cette année aussi vous vous êtes fixé un rendez-vous dans vos villages, je crois, que vous vous rendrez encore agréable (le séjour) là-bas comme d'habitude".

- 7 - L'abrégement vocalique des occurrences de voix/aa/ et /ee/ en [a] et [e] devant l'affixe de classe /-gol/ s'explique probablement par des raisons métriques (i.e. des raisons non morphologiques). Le pulaar semble ne pas admettre l'adjacence de deux syllabes lourdes à l'extérieur de la racine. Lorsqu'il se forme une telle structure, le noyau de la syllabe à gauche s'abrège si cette syllabe n'est pas initiale de mot (v. Paradis et Prunet 1989). Les verbes suivants illustrent ce constat.

Formes infinitives

Formes progressives

suud <u>a</u> gol	"se cacher"	suuda <u>a</u> ade
waal <u>a</u> gol	"se coucher"	waala <u>a</u> ade
soke <u>a</u> gol	"être fermé"	sok <u>e</u> ade

CHAPITRE IV :

LE COMPLEXE FLEXIONNEL VERBAL EN FULAAH DE GUINEE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE IV

INTRODUCTION

Ce chapitre a pour objet l'examen du complexe flexionnel non lexical des formes verbales conjuguées en pulaar de Guinée. Dans ce travail, les flexions non lexicales renvoient à l'ensemble de cas de suffixation flexionnelle verbale dont les formes résultantes sont des mots appartenant, non pas au dictionnaire comme dans les cas des flexions en voix et classes examinées aux chapitres II et III, mais au discours c'est-à-dire au niveau de l'actualisation des mots (ici, des verbes) dans la langue. Trois types d'affixes flexionnels non lexicaux¹ sont concernés par la présente analyse. Ce sont : les suffixes aspectuels (les différents sub-aspects), le suffixe du prétérit (suffixe temporel) et enfin le suffixe de négation. Ce complexe suffixal sera analysé d'un point de vue combinatoire, d'une part, et vis-à-vis des processus phonologiques de réparation de structures - morphémiques et segmentales - qu'il déclenche, d'autre part.

Quelques pularisants comme Labouret (1952), Sow (1966), Labatut (1981), Gnalibouli et Koval (1982), Sylla (1982) et, plus récemment et dans une perspective générativiste Prunet et Tellier (1984), Paradis et Prunet (1989a), Prunet (1989) se sont intéressés à des aspects particuliers relatifs à la flexion grammaticale dans la conjugaison verbale en pulaar. D'une manière générale, il ressort de ces différents travaux que (i)

le P.G. a rarement constitué la cible des études en question et que (ii) très peu d'analyses se sont penchées sur la flexion verbale en pulaar d'un point de vue combinatoire et dans une perspective à la fois morphologique et phonologique.

Le présent travail a donc pour ambition, sinon d'apporter un traitement morphophonologique cohérent à l'ensemble des problèmes que pose la combinatoire flexionnelle verbale non lexicale, du moins d'en soulever quelques questions d'intérêt majeur. Ce traitement sera mené dans un modèle théorique multilinéaire où les représentations de type autosegmental (v. Goldsmith 1976b, 1989 ; Encrevé 1988 parmi d'autres) me permettront de montrer à l'aide d'une analyse étendue à plusieurs séries d'affixes flexionnels (sub-aspects, prétérit, négation) que les règles de construction de structure exigent dans la zone de flexion verbale non lexicale des stratégies de réparation parfois assez marquées. Inspirée sur le plan pratique des propositions de Prunet (1989), cette analyse ne remet pas en question toutefois la conception selon laquelle la morphologie du pulaar est concaténative aussi bien dans la dérivation que dans la flexion proprement dite.

L'architecture du chapitre est structurée comme suit. La section (IV.1) est axée sur l'analyse aspectuelle. En (IV.2), il sera question de la combinatoire des affixes flexionnels non lexicaux et enfin en (IV.3) des stratégies de réparation dans la zone de flexion seront examinées dans un cadre syllabique.

IV.1 - ANALYSE ASPECTUELLE DU VERBE EN PULAAR

Le système verbal pulaar comporte trois voix, active, moyenne et passive (A, M et P) et deux aspects, perfectif et imperfectif (P et I). Au niveau du lexique i.e. du dictionnaire, les catégories de voix sont formellement représentées par \emptyset , aa et ee exprimant respectivement les voix A, M et P. Dans la flexion verbale, ces affixes lexicaux ne peuvent pas "occurrencer" comme tels. Ils sont subsumés par d'autres morphèmes non lexicaux chargés des traits de voix et d'aspects particuliers. L'objet de cette section est alors d'examiner, d'un point de vue représentationnel et structural, ces différents sub-aspects.

IV.1.1 - analyse segmentale des aspects : analyse traditionnelle

L'analyse segmentale situe son investigation au niveau de la surface et uniquement sur le plan segmental. Soit en (72) l'inventaire traditionnel des suffixes aspectuels pulaar. Tiré de Sylla (1982 : 87), cet inventaire est adapté au pulaar de Guinée (PG).

(72) -Inventaire traditionnel des suffixes aub-aspectuels en PG

	P ₁	P ₂	P ₃	I ₁	I ₂	I ₃	I ₄
A	-	i	ii	-	a	ay	ata
M	i	ii	ike	o	oo	oto	otoo
P	a	aa	aama	e	ee	ete	etee

Le perfectif P a trois nuances aspectuelles (valeurs) formellement représentées par les indices de 1 à 3 tandis que l'imperfectif I en a quatre, soit de 1 à 4 pour chacune des voix A, M et P. Ces valeurs aspectuelles sont dénommées sub-aspects (ou sous-aspects) (v. Prunet 1989, Paradis et Prunet 1989a parmi d'autres). Un aspect en pulaar est donc constitué de n sub-aspects où n varie de 1 à 3 pour le Perfectif (l'accompli) et de 1 à 4 pour les séries de l'Imperfectif (l'inaccompli). L'instanciation des suffixes en (72) à partir de la base verbale bil - "coincer" est donnée en (73) ci-dessous.

(73) - Instanciation des suffixes aspectuels²

(i) Au Perfectif

P ₁ A	Mi	<u>bil</u>	hon ⁿ du ⁿ ndun	"je coinçai le doigt"
P ₂ A	Mi	<u>bili</u>	-	"je coinçai le doigt"
P ₃ A	Mi	<u>bilii</u>	-	"j'ai coinçé le doigt"
P ₁ M	Mi	<u>bili</u>		"je me coinçai"
P ₂ M	ko	min	<u>bilii</u>	"C'est moi qui me suis coinçé"
P ₃ M	Mi	<u>bilike</u>		"je me suis coinçé"
P ₁ P	Hon ⁿ du		<u>ndun bila</u>	"Le doigt a été coinçé"
P ₂ P	ko	ho ⁿ du	<u>ndun bilaa</u>	"C'est le doigt qui fut coinçé"
P ₃ P	Ndu		<u>bilaama</u>	"Il [le doigt] a été coinçé"

(ii)- A l'Imperectif

I ₁ A	yo mi	bil hon ⁿ du	ⁿ dun	"Que je coince le doigt"
I ₂ A	Bee mi	bila	ⁿ du	"Il faut que je le [doigt]coince"
I ₃ A	Mi	bilay	ⁿ du	"Je le coincerai"
I ₄ A	Fewndo	mi bilata	ⁿ du	"Quand je le[le doigt] coiçais"
I ₁ M	yo mi	bil _o		"Que je me coince"
I ₂ M	Bee mi	bil _{oo}		"Il faut que je me coince"
I ₃ M	MI	bil _{oto}		"je me coincerai"
I ₄ M	Fewndo	mi bil _{otoo}		"Quand je me coinçais"
I ₁ P	yo mi	bil _e		"Que je sois coince"
I ₂ P	Bee	mi bil _{ee}		"Il faut que je sois coince"
I ₃ P	Hon ⁿ du	ⁿ dun bil _{ete}		"Le doigt sera coince"
I ₄ P	Fewndo	ⁿ du bil _{ete}		"Quand on le [doigt] coinçais"

A la lumière des instanciations en (73), on voit que la racine verbale bil - peut servir de base aux trois voix. Ce qui correspond respectivement à l'infinitif à bilgol (A) "coincer", bilagol (M) "se coincer" et bilegol (P) "être coince". Les différents morphèmes aspectuels sont toujours affixé à droite de la base verbale où ils "occurrent" comme suffixes flexionnels.

L'observation des formes en (73) et du tableau aspectuel en (72) permet de dégager quelques ressemblances formelles entre certaines flexions aspectuelles. Soient les couples des formes fléchies suivantes :

(74)

(i)	$\hat{b}il$	(P ₁ A)	$\hat{b}il$	(I ₁ A)
(ii)	$\hat{b}ili$	(P ₁ M)	$\hat{b}ili$	(P ₂ A)
(iii)	$\hat{b}ilii$	(P ₂ M)	$\hat{b}ilii$	(P ₃ A)
(iv)	$\hat{b}ila$	(P ₁ M)	$\hat{b}ila$	(I ₂ A)

D'un point de vue purement formel rien ne permet apparemment de distinguer les deux formes d'une même série dans les flexions aspectuelles en (74). A un niveau de surface (P₁A) et (I₁A), (P₁M), et (P₂A) et ainsi de suite présentent respectivement des matériaux segmentaux similaires aussi bien sur le plan qualitatif, i.e. de la nature des segments, que quantitatif, i.e. de la longueur segmentale.

Une analyse des suffixes aspectuels qui ne tiendrait compte donc que de la ligne segmentale, à l'instar de celle qui a conduit à l'inventaire aspectuel dressé en (72), se confronterait à d'énormes difficultés pour rendre compte, dans un cadre strictement morphophonologique, des différences entre ces formes. Tels qu'ils sont présentés en (72), les suffixes aspectuels ne se distinguent les uns des autres que sur des bases sémantico-syntaxiques. Ainsi pour différencier le i aspectuel moyen dans $\hat{b}ili$ (P₁M) du i aspectuel actif dans $\hat{b}ili$ (P₂A), seul le contexte de la phrase (énoncé) le permet. Mi $\hat{b}ili$ (P₂A), "je coinçai" exige un complément d'objet (C.O.) distinct référentiellement du sujet tandis que dans mi $\hat{b}ili$ (P₁M), "je me coinçai" le sujet et l'objet sont référentiellement le même.

Cette analyse segmentale qui ne prend les suffixes aspectuels qu'au niveau superficiel présente de sérieuses lacunes et insuffisances dans un traitement morphophonologique puisqu'elle ne résout les problèmes de ressemblances et d'identités formelles qu'à un niveau supérieur au mot. Or, un traitement morphophonologique ayant pour domaine le mot, comme c'est le cas ici, devrait pouvoir tirer l'essentiel de ses arguments de la composante morpholexicale et morphophonologique.

Les ressemblances formelles apparentes dans les formes verbales fléchies en aspect en (73) et (74) ne sont que fortuites étant donné que les configurations sous-jacentes de ces formes sont bien différentes.

Le traitement multilinéaire me semble alors pouvoir offrir un dispositif adéquat permettant d'analyser dans un cadre beaucoup plus morphologique que logicosyntaxique les phénomènes de flexion verbale.

IV.1.2. analyse multilinéaire de l'aspect : analyse autosegmentale

Le modèle multilinéaire dans lequel j'aimerais traiter les questions flexionnelles du système verbal pulaar se ramène essentiellement au modèle autosegmental. Il s'agit d'un modèle de représentation où les différentes unités morphophonologiques

(segments, points prosodiques, constituants syllabiques etc.) sont posées sur des niveaux distincts. Chaque niveau autosegmental garde ainsi son autonomie dans la représentation générale.

Le choix de ce modèle de représentation se justifie à plusieurs égards dont :

- (i)- le souci de pallier les lacunes et insuffisances d'une représentation unilinéaire de type segmental comme celles en (72).
- (ii)- la nécessité de montrer que des formes en apparence identiques peuvent présenter des structures internes tout à fait différentes au niveau sous-jacent.
- (iii)- la mise au point d'un dispositif varié de possibilités de représentation d'un suffixe i.e. d'un morphème donné.
- (iv)- le besoin d'économiser les représentations rédundantes et d'en renforcer le pouvoir de prédictibilité.

Dans son article consacré à l'allongement vocalique examiné en termes de redistribution prosodique, Prunet (1989) propose une analyse morphologique autosegmentale des flexions aspectuelle et temporelle en pulaar de Mauritanie. Il présente les suffixes aspectuels en (72) comme suit.

(75) Représentation autosegmentale des suffixes aspectuels en pular de Mauritanie (v. Prunet 1989 : 142, 144 et 145)

(i) -Suffixes de voix :

	A	M	P
		x	x
P :	i	i	a
		x	x
I :	a	o	e

(i) - Suffixes sub-aspectuels :

	P ₂	P ₃	I ₂	I ₃	I ₄
A :	x	x	x	x	x
				t	
M :	x	xx	x	x	x
				t	
		ma			
P :	x	xx	x	x	x
				t	
		ma			

Un modèle de représentation tel que celui qui est utilisé en (75) permet de représenter un morphème à l'aide de quatre possibilités : (i) un segment flottant, (ii) un point prosodique flottant, (iii) une paire de segment et de point prosodique flottants et (IV) un segment ou une paire de segments ancré dans le squelette. La notion traditionnelle de

morphème en tant qu'occurrence formelle est ainsi remise en question. Le fait qu'un segment flottant ou un point prosodique flottant puisse représenter un suffixe (i.e. un morphème) explique pourquoi au niveau superficiel des formes verbales de voix ou sub-aspects différents présentent accidentellement des occurrences similaires d'une part (v. (74)) et, d'autre part, pourquoi certaines formes (v. P₁ et I₁ en (72)) ne présentent pas de matériel segmental flexionnel.

Prunet (1989 : 142_{sv.}) distingue dans les suffixes marquant traditionnellement les aspects ceux qui marquent la voix (75 i) de ceux qui expriment le sub-aspect (75 ii). Il s'agit d'une distinction qui ne me semble pas pertinente parce que :

- (i) - Chaque suffixe aspectuel en (75) correspond à un sub-aspect spécifique dans une voix donnée dont il est la manifestation non lexicale.
- (ii) - Les catégories [voix] sont des catégories qui sont exprimées dans le lexique i.e. dans le dictionnaire où elles sont respectivement subsumées par \emptyset (v. active), aa (v. moyenne) et ee (v. passive), voir ici les chapitres II et III.
- (iii) - La notion de voix demeure toujours intacte dans une forme verbale fléchie en pulaar même à la suite de l'application d'autres contraintes ou tendances phonotactiques et structurales conduisant la mélodie vocalique qui est censée représenter la voix en (75 i) à s'effacer (v. chapitre V)

En préférant cette analyse à celle de Paradis et Prunet (1989)³ portant sur la transparence coronale, je considère les suffixes représentés en (75) comme exprimant tous des valeurs aspectuelles verbales (sub-aspects) en pulaar. Les séries en (75i) ne sont que les représentations des premiers sub-aspects du Perfectif (P₁) et de l'Imperfectif (I₁).

En adaptant les représentations en (75) aux données des parlers pulaar de Guinée, une modification s'impose au niveau du P₃M $\begin{matrix} x & x \\ | & | \\ m & a \end{matrix}$ puisque le complexe suffixal utilisé dans le P.G. est ike et non pas iima comme dans les parlers du Fouta Toro (FT). En P.G., le 3° sub-aspect du Perfectif Moyen est représenté comme suit :

(76) - 3° Sub-aspect du perfectif moyen (P₃M) en PG

X
k e

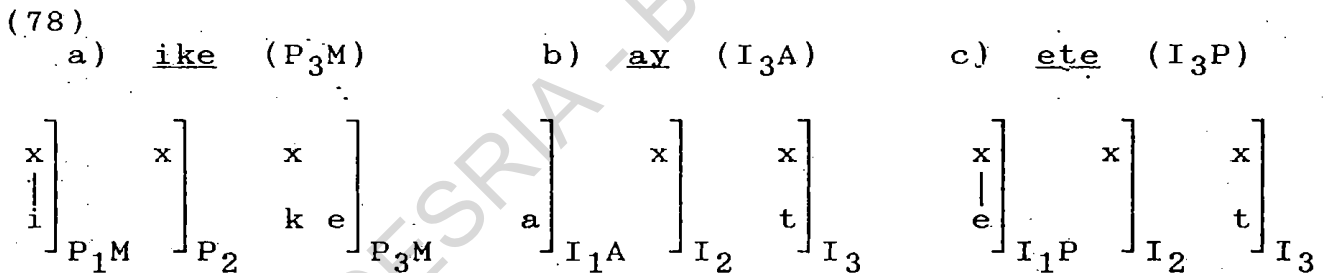
(76) enrichit les possibilités de représentation d'un morphème par la postulation d'une paire de segments (une consonne et une voyelle) et d'un point prosodique unique flottant.

En comparant l'inventaire des suffixes en (72) aux représentations en (75) et (76), on peut dégager l'hypothèse d'analyse suivante (v. Paradis et Prunet 1989a : 14)

(77)- Hypothèse d'analyse aspectuelle

A l'exception des séries en P_1 et I_1 , soit (75 i), les suffixes aspectuels en pulaar sont morphologiquement complexes au niveau sous-jacent.

Les suffixes aspectuels morphologiquement complexes résultent en réalité de la concaténation de plusieurs suffixes dont certains peuvent se ramener à un simple point prosodique flottant en x. Considérons les suffixes aspectuels ike (P_3M), ay, (I_3A) et ete (I_3P) tirés de l'inventaire aspectuel en (72). La représentation sous-jacente de ces occurrences formelles est donnée en (78).



Le passage de la consonne sous-jacente /t/ à la glide [y] dans la forme en (78b) s'explique syllabiquement en P.G. par des raisons qui sont fournies dans la sous-section IV.3.1.

(78) montre que ce qui paraît constituer en surface un suffixe unique n'est en fait que le résultat d'une concaténation de trois suffixes aspectuels aussi bien en (78a), (78b) qu'en (78c). L'association finale entre les autosegments de niveaux

distincts, c'est-à-dire entre les points prosodiques et les segments, se fait suivant les Conventions Universelles d'Association (C.U.A.) formulées pour le pulaar comme suit.

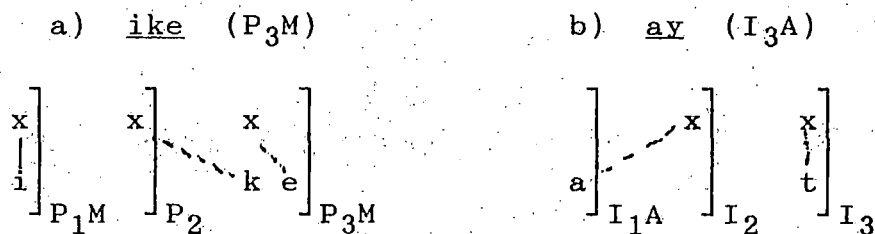
(79) *conventions universelles d'association* : CUA

- (i)- Associer un segment à un point prosodique suivant le principe d'association un-à-un, (one-to-one).
- (ii)- Réassocier les segments déjà associés aux positions prosodiques flottantes qui leur sont accessibles sans violation des principes de bonne formation : association un-à-plusieurs, (one-to-many).

En accord avec Prunet (1989), Paradis et Prunet (1989a), j'admets que la prééminence de l'association en pulaar est des segments vers les points prosodiques⁴ conformément à la directionalité gauche-droite.

En fonction de (78), les autosegments en (78a) et (78c) s'associent respectivement comme suit :

(80)

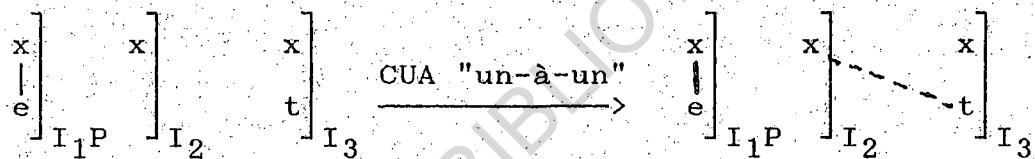


En pulaar, le domaine verbal (dérivationnel et flexionnel) est un domaine non cyclique c'est-à-dire que tous les processus morphologiques de suffixation ont lieu avant l'application des processus phonologiques d'association et/ou de réparation. Ainsi, les frontières intermorphémiques sont perméables (i.e. transparentes) aux processus phonologiques d'association et/ou de propagation (v. Paradis 1989, 1990, Paradis et Prunet 1989, Prunet 1989). Ce fait justifie d'une part l'association de la voyelle a de I_1A au point prosodique de I_2 dans (80 b) avant l'association entre eux des deux autosegments x appartenant au même suffixe (i.e. morphème) I_3 et d'autre part l'association de la mélodie consonantique k de P_3 au point prosodique X de P_2 , et non pas au point X de P_3 .

Le rôle des frontières morphémiques se ramène donc uniquement au besoin de marquer les limites entre les suffixes afin de pouvoir montrer comment les processus flexionnels non lexicaux en pulaar obéissent à un comportement morphologique plus général à savoir la morphologie concaténative, même si cette concaténation est plus complexe que celle qui a lieu dans la zone de dérivation. L'association de k et a respectivement dans (80a) et (80b) est d'un type particulier. Elle se fait dans le cadre de l'application des C.U.A. en (79 i). La perméabilité des frontières intermorphémiques autorise une telle association en même temps que s'appliquent les C.U.A. entre des autosegments d'un seul et même morphème. Ces deux sortes d'association intra- et inter-morphémiques en (80a) par exemple se font sur la même base : l'association un-à-un (one-to-one) (v. 79 i).

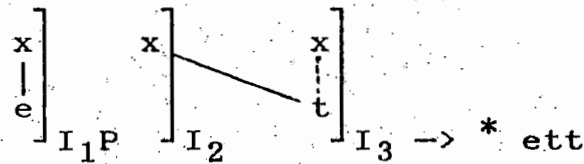
La propagation qui constitue un type particulier nécessitant d'être ordonnée après l'application des C.U.A. un-à-un en (79 i) est celle qui a pour effet la réassociation d'un segment déjà associé par une C U A de type (79 i) ou par une préassociation lexicale. La réassociation est stipulée par une C U A de type (79 ii). (78c) est un cas révélateur pour ce type de propagation conduisant à une réassociation d'un auto-segment segmental. Soit l'association en (81) pour ete (I₃P).

(81) - ete (I₃P)



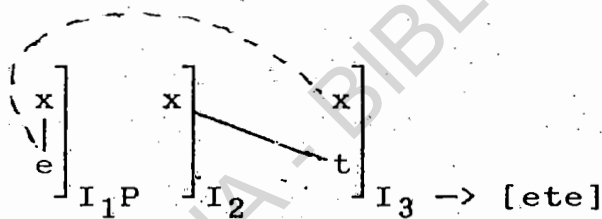
Après l'application de la C U A "un-à-un" conformément à (79 i), un point prosodique demeure encore flottant c'est-à-dire non associé à un segment. Ce point ne pouvant être associé qu'à un segment déjà associé dans la structure, le premier segment candidat à la réassociation selon (79 ii) est la coronale /t/ de I₃. Celle-ci est le segment le plus proche du point prosodique flottant avec lequel elle constitue d'ailleurs le même morphème I₃ dans la structure sous-jacente. La propagation de cette coronale dans la position x flottante donne la forme prohibée en (82).

(82) -



*ett est prohibée pour une raison indépendante i.e. d'ordre syllabique (v. N'diaye 1983, Prunet 1989, Paradis 1986a, Paradis et Prunet 1989a parmi d'autres.). Les marges syllabiques ne pouvant pas brancher en pular, la seule association possible selon l'analyse de Prunet (1989) est la propagation de la voyelle [e] de I₁P dans la position flottante x de I₃. Soit la représentation donnée en (83).

(83)



(83) est l'unique association souhaitée puisque (i) le point prosodique flottant doit nécessairement être associé vu qu'il existe au moins une mélodie qui lui est accessible et (ii) la mélodie vocalique [e] de I₁p peut se propager naturellement dans la position flottante x sans violer les conditions de bonne formation. Dans le cadre de l'application des règles et conventions de construction de structure, le point prosodique flottant x en I₃ ne peut pas s'effacer avant d'être associé en raison du fait qu'il a un statut morphologique et qu'il est

lexicalement fourni par le squelette. L'association en (83) ne pose aucun problème de malformation étant donné que les frontières morphémiques sont transparentes aux associations d'une part et que le domaine flexionnel verbal est non cyclique d'autre part (v. Prunet 1989, Paradis et Prunet 1989a pour une argumentation en faveur de ce type de propagation).

A présent que le modèle d'analyse emprunté essentiellement à Prunet (1989) est légèrement révisé et adapté aux faits des parlers pulaar de Guinée, les représentations en (75) sont réaménagées comme en (84).

(84) - *Représentation autosegmentale révisée des aspects en PG*

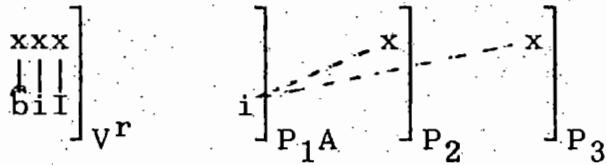
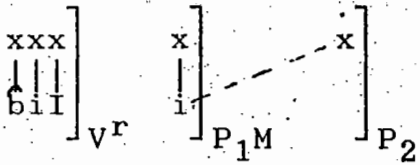
	P ₁	P ₂	P ₃	I ₁	I ₂	I ₃	I ₄
		x	x		x	x	x
A :	i			a		t	
M :	x	x	x	x	x	x	x
			ke			t	
	i			o			
P :	x	x	xx	x	x	x	x
						t	
	a		ma	e			

Les représentations aspectuelles finales en (84) permettent maintenant de différencier aisément les formes phonétiques similaires et ambiguës en (74) à partir de leur structure interne respective. A titre illustratif, le couple (74 iii) est structuré comme en (85a et b).

(85)

a) - bilii (P₂M)

b) - bilii (P₃A)



(85a) résulte de la concaténation de deux suffixes flexionnels sub-aspectuels sur la base verbale simple v^r , bil-, et (86b) est la concaténation de trois suffixes sub-aspectuels derrière v^r , bil-.

En définitive, le nombre de points prosodiques dans le complexe suffixal aspectuel est fonction de la quantité segmentale "occurrent" au niveau phonétique. Chaque suffixe sub-aspectuel, à l'exception de P₃P, contient maximale-ment un point prosodique unique. Les occurrences aspectuelles à partir du second sub-aspect, perfectif et imperfectif, sont le résultat d'une concaténation de deux ou de plusieurs suffixes. Etant donné la perméabilité des frontières intermorphémiques et la non cyclicité du domaine verbal flexionnel, les lignes d'association entre les autosegments segmentaux et les autosegments de la ligne du squelette peuvent traverser de façon naturelle les frontières, associant ainsi entre eux des autosegments appartenant à des morphèmes différents.

Jusqu'ici le complexe flexionnel verbal n'a été analysé qu'à l'intérieur des séries aspectuelles. La section suivante concernera l'examen de la place des suffixes du prétérit et de la négation dans la chaîne flexionnelle verbale.

IV.2 - COMBINATOIRE DES AFFIXES FLEXIONNELS NON LEXICAUX

L'objet de cette section est d'étudier les positions des affixes flexionnels du prétérit /no/ et de la négation /aa/ par rapport aux affixes sub-aspectuels dans les structures verbales flexionnelles. Dans la section précédente, la concaténation des suffixes a été examinée à l'aide d'un modèle⁵ spécifique élargissant les possibilités de représentation d'un morphème qui traditionnellement est conçu comme étant synonyme soit d'une "occurrence" formelle (segmentale), soit d'une absence d'occurrence. Il a été montré que les suffixes aspectuels peuvent "occourir" derrière une base verbale (racine ou radicale) indépendamment des autres séries de morphèmes flexionnels du verbe. On verra, par contre, à travers l'analyse qui sera menée dans la présente section que les affixes flexionnels non lexicaux du prétérit et de la négation n'ont pas d'autonomie vis-à-vis des sub-aspects.

Une forme prétérisée, négative ou négative prétérisée n'est grammaticale c'est-à-dire bien formée dans le discours⁶ que si elle est fléchie aussi en aspect, au moins en sous-jacence. L'intérêt de l'analyse des relations structurales entre les affixes du prétérit, de la négation et des sub-aspects dans le complexe flexionnel verbal est de rendre compte (i) du rôle primordial que joue la notion d'aspect en pulaar et (ii) de certaines incompatibilités générées par des malformations structurales.

L'analyse s'articulera comme suit : la première sous-section sera consacrée à l'affixation du prétérit, la seconde à celle de la négation et la troisième à la combinatoire du prétérit et de la négation.

IV.2.1. affixation du prétérit /no/

L'affixation du prétérit sur les bases verbales est envisagée à travers les deux aspects, perfectif et imperfectif. Dans le modèle adopté ici, le suffixe du prétérit a la représentation suivante.

(86)- Forme sous-jacente de no.



La préassociation entre les autosegments des deux lignes squelettique et segmentale en (86) est dictée par le fait que, quel que soit le contexte d'affixation du prétérit, les mélodies n et o sont toujours respectivement associées à leurs points prosodiques correspondants.

VI.2.1.1. le prétérit et le perfectif positif⁷

Considérons les formes verbales suivantes, fléchies au perfectif positif prétérisé. Les formes en (87a) ont une base simple (racine V^F) et celles en (87 b) une base complexe (radical V^S). La base verbale bil- admet les trois voix A., M. et P. comme dans les infinitifs suivants bilgol (A) "coincer", bilagol (M) "se coincer" et bilegol (P) "être coincé".

sur les critères de distinction entre dérivation et flexion).

Une première observation de (87) permet de voir que le prétérit no est affixé en dernière position dans les sub-aspects P₁ et que sa forme longue noo "occure" également en dernière position dans les série en P₂. no ou noo "occure" à l'intérieur de la zone flexionnelle dans les formes fléchies en P₃. Ce constat serait toutefois insuffisant s'il n'était pas corroboré par une analyse multilinéaire susceptible de mettre en relief la structure interne des suffixes en jeu. Cette analyse réduite aux formes en (87a) pour des raisons de simplification est présentée en (88) ci-dessous :

(88).

(i)- P₁M :
$$\text{bil} \left[\begin{array}{c} \text{vr} \\ \text{i} \end{array} \right]_{P_1M} \left[\begin{array}{c} \text{x} \\ \text{i} \end{array} \right]_{P_1M} \left[\begin{array}{c} \text{xx} \\ \text{no} \end{array} \right]_{P_r} \rightarrow [\text{bilino}]$$

(ii)- P₂A :
$$\text{bil} \left[\begin{array}{c} \text{vr} \\ \text{i} \end{array} \right]_{P_1A} \left[\begin{array}{c} \text{xx} \\ \text{no} \end{array} \right]_{P_r} \left[\begin{array}{c} \text{x} \\ \text{x} \end{array} \right]_{P_2} \rightarrow [\text{bilnoo}]$$

(iii)- P₃M :
$$\text{bil} \left[\begin{array}{c} \text{vr} \\ \text{i} \end{array} \right]_{P_1M} \left[\begin{array}{c} \text{xx} \\ \text{no} \end{array} \right]_{P_r} \left[\begin{array}{c} \text{x} \\ \text{ke} \end{array} \right]_{P_2} \left[\begin{array}{c} \text{x} \\ \text{ke} \end{array} \right]_{P_3} \rightarrow [\text{bilinokel}]$$

(iv)- P₃P :
$$\text{bil} \left[\begin{array}{c} \text{vr} \\ \text{a} \end{array} \right]_{P_1P} \left[\begin{array}{c} \text{xx} \\ \text{no} \end{array} \right]_{P_r} \left[\begin{array}{c} \text{x} \\ \text{x} \end{array} \right]_{P_2} \left[\begin{array}{c} \text{xx} \\ \text{ma} \end{array} \right]_{P_3} \rightarrow [\text{bilanooma}]$$

Les traits d'association discontinus signifient que ces ancrages résultent de l'application des CUA formulées en (79). La position morphémique x de P₂ est tantôt récupérée par la voyelle préassociée du prétérit (Pr) à gauche (88 ii et iv), tantôt par la consonne flottante k de P₃ à droite (88 iii). Pour un traitement en termes de redistribution prosodique de l'allongement vocalique du prétérit, voir l'article de Prunet (1989).

La voyelle flottante de l'aspect en (88 ii) s'efface de la forme phonétique faute de point d'ancrage. La propagation de la voyelle o du Pr dans la position x (P₂) est préférée à l'association de i de P₁A à cette position parce que (i) la voyelle o est contiguë morphémiquement à ladite position et (ii) la voyelle i de P₁A manque d'ancrage morphologique sous-jacent lui permettant de se propager du morphème 1 à la région morphémique 3 dont elle est en outre séparée par un morphème d'une autre série i.e. le prétérit (la marque du temps). Selon toute vraisemblance la transparence des frontières morphémiques est bloquée quand l'association doit impliquer des morphèmes d'une même classe naturelle (ici, la classe aspectuelle réunissant P₁ et P₂) séparés, à la suite de l'application d'une règle d'affixation, par un morphème d'une autre classe naturelle comme c'est le cas en (88 ii).

Dans (88), la position du prétérit dans les différentes structures est la même et est donnée en (89).

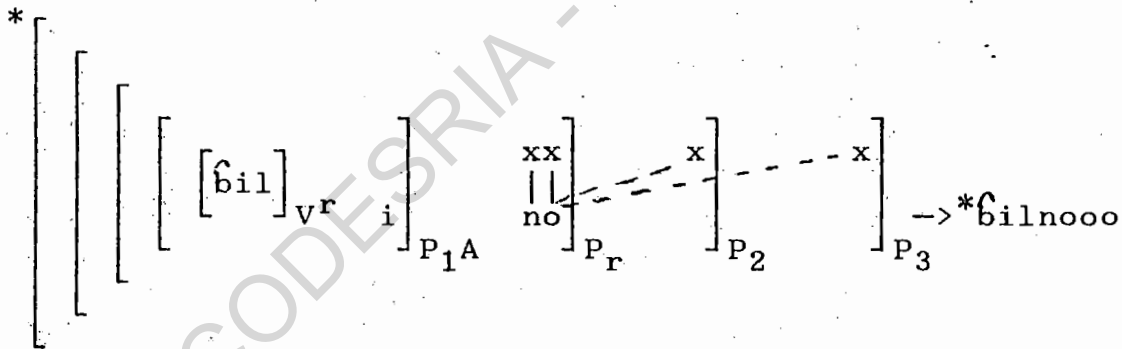
(89) -

A la forme positive, le suffixe du prétérit no est affixé après le suffixe du sub-aspect 1 dans les flexions perfectives.

(89) explique clairement pourquoi d'une part dans certaines formes /no/ est réalisé long en [noo] et d'autre part il "occure" tantôt à l'extrémité, tantôt à l'intérieur de la zone de flexion.

L'unique forme où le prétérit est incompatible avec les suffixes aspectuels dans les séries du perfectif positif est le P₃A. La combinaison entre le prétérit et le troisième sub-aspect du Perfectif conduit à la forme prohibée en (90).

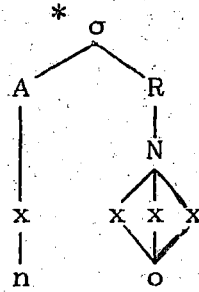
(90) P₃A Prétérisé :



Après application des CUA et étant donné que i de P₁A ne peut pas s'associer au x de P₃ pour des raisons déjà examinées plus haut, la forme attendue est * bilnooo avec une mélodie vocale triplement associée dans le squelette. Ce branchement ternaire prohibé est représenté dans le cadre syllabique ci-dessous.

(91)

* nooo -



Une syllabe comme celle en (91) est universellement exclue pour des raisons de quantité prosodique. Un constituant noyau N domine maximalement deux points prosodiques. Or en (91), ce constituant domine trois points prosodiques. Une forme comme *bilnooo est automatiquement réduite en [bilnoo] avec une syllabe à noyau binaire σ (noo) rejoignant ainsi la structure en P_2A prétérisée et représentée en (88 ii) ci-dessus. La structure (88 ii) est donc la forme active positive maximalement prétérisée dans les formes verbales fléchies au perfectif.

L'examen des données en (87) et (88) a conduit à la généralisation (89) dont la validité est circonscrite dans le domaine du perfectif. L'introduction de nouvelles données de la série de l'imperfectif permettra d'enrichir (89).

IV.2.1.2 - le prétérit et l'imperfectif positif

Le problème qui se pose ici est relatif à la localisation du prétérit dans les formes verbales imperfectives positives. Soient les formes imperfectives non prétérisées et leurs correspondantes prétérisées en (92).

(92) -

a) Imperf. positif.

b) Imper. positif prétérisé

(i)

I ₁	[A	<u>bil</u>	-
		M	<u>bil<u>o</u></u>	-
		P	<u>bil<u>e</u></u>	-

(ii)

I ₂	[A	<u>bil<u>a</u></u>	-
		M	<u>bil<u>oo</u></u>	-
		P	<u>bil<u>ee</u></u>	-

(iii)

I ₃	[A	<u>bil<u>ay</u></u>	<u>bil<u>ayno</u></u>
		M	<u>bil<u>oto</u></u>	<u>bil<u>otono</u></u>
		P	<u>bil<u>ete</u></u>	<u>bil<u>eteno</u></u>

(iv)

I ₄	[A	<u>bil<u>ata</u></u>	<u>bil<u>aynoo</u></u>
		M	<u>bil<u>otoo</u></u>	<u>bil<u>otonoo</u></u>
		P	<u>bil<u>etee</u></u>	<u>bil<u>etenoo</u></u>

Les formes positives non prétérisées en (92 a i et ii) n'ont pas de correspondantes prétérisées dans la colonne de droite en (92 b i et ii). Seules alors les séries en (92 iii et iv) sont fléchies au prétérit.

L'analyse en (93) de quelques exemples tirés de (92) révèle que la position du prétérit est fixe dans l'aspect imperfectif mais n'est pas la même que dans le perfectif. Considérons les formes imperfectives prétérisées bilotono "se coincerait", bileténoo "était coincé" et bilayno "aurait coincé"⁸ exprimant respectivement I_{3M}, I_{4P} et I_{3A}.

(93)

(i) I_{3M} : $\hat{b}il \begin{bmatrix} x \\ | \\ o \end{bmatrix}_{v^r} \begin{bmatrix} x \\ | \\ t \end{bmatrix}_{I_1M} \begin{bmatrix} x \\ | \\ t \end{bmatrix}_{I_2} \begin{bmatrix} x & x \\ | & | \\ n & o \end{bmatrix}_{I_3} \begin{bmatrix} x & x \\ | & | \\ n & o \end{bmatrix}_{P_r} \rightarrow [\hat{b}ilotono]$

(ii) I_{4P} : $\hat{b}il \begin{bmatrix} x \\ | \\ e \end{bmatrix}_{v^r} \begin{bmatrix} x \\ | \\ t \end{bmatrix}_{I_1P} \begin{bmatrix} x \\ | \\ t \end{bmatrix}_{I_2} \begin{bmatrix} x & x \\ | & | \\ n & o \end{bmatrix}_{I_3} \begin{bmatrix} x & x \\ | & | \\ n & o \end{bmatrix}_{P_r} \begin{bmatrix} x \\ | \\ \end{bmatrix}_{I_4} \rightarrow [\hat{b}ileténoo]$

(iii) I_{3A} : $\hat{b}il \begin{bmatrix} a \\ | \\ \end{bmatrix}_{v^r} \begin{bmatrix} x \\ | \\ t \end{bmatrix}_{I_1A} \begin{bmatrix} x \\ | \\ t \end{bmatrix}_{I_2} \begin{bmatrix} x & x \\ | & | \\ n & o \end{bmatrix}_{I_3} \begin{bmatrix} x & x \\ | & | \\ n & o \end{bmatrix}_{P_r} \rightarrow^* \hat{b}ilatno \rightarrow [\hat{b}ilayno]$

En (93 ii), la voyelle o du prétérit récupère par propagation le point prosodique x (I₄) flottant. Cette propagation se fait sur la base de la CUA en (79 ii) permettant à un segment déjà associé de se propager dans une position flottante accessible⁹ en x. En pulaar de Guinée (PG), la forme attendue *bilatno en

(93iii) parfaitement bien formée dans certains dialectes pulaar, par exemple, dans les parlers du Fouta-Toro (Mauritanie et Sénégal), est prohibée pour des raisons syllabiques examinées plus en détail en (IV.3.1). Cette forme est corrigée en [bilayno]. Les différentes structures en (93) permettent la généralisation en (94).

(94)

Le suffixe du prétérit no s'affixe derrière le suffixe sub-aspectuel I₃ dans les formes verbales fléchies à l'imperfectif positif

Le fait que le prétérit s'affixe après I₃ justifie l'absence des formes prétérisées dans les imperfectifs I₁ et I₂ en (92 i et ii).

En définitive, la position du prétérit dans les formes conjuguées en pulaar varie en fonction de l'aspect. Combiné aux formes aspectuelles perfectives, le prétérit se localise derrière le sub-aspect 1 (P₁) rejetant ainsi les autres sub-aspects 2 et 3 à sa droite. Dans les flexions aspectuelles imperfectives, le prétérit "occure" après le troisième sub-aspect (I₃). Son incompatibilité avec les sub-aspects imperfectifs inférieurs à I₃ s'explique alors aisément à partir de la position qu'il occupe dans le complexe flexionnel verbal positif i.e. affirmatif. Les généralisations (89) et (94) ne valent que pour les formes positives.

Aussi l'examen de la position du prétérit dans les formes négatives s'avère-t-il nécessaire pour saisir de manière plus étendue les relations structurales qu'entretiennent entre eux les affixes flexionnels non lexicaux du système verbal pulaar. Cet examen est précédé toutefois de l'étude de l'affixation du morphème de la négation aa afin de dégager d'abord la position de cet affixe par rapport à la base.

IV.2.2. affixation de la négation /aa/

La question qui sera examinée ici est relative à l'ordonnement du suffixe de négation /aa/ par rapport aux autres suffixes aspectuels perfectifs et imperfectifs des formes conjuguées. En pulaar il existe deux moyens d'exprimer la négation qui sont : (i) un moyen lexical et (ii) un moyen morphologique. Des items lexicaux comme alaa et wata (ou hita) ont une valeur grammaticale de négation d'une affirmation comme dans les cas suivants.

(95)

(i)	o	alaa	arde	->	a) Il (elle) n'est pas en train de venir
	↓	↓	↓		
	il	non	venir (progressif)		b) Il (elle) ne vient pas.

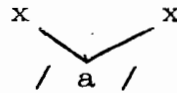
(ii)	wata (hita)	o	ar	->	Qu'il (ou elle) ne vienne pas.
	↓	↓	↓		
	non	il	venir(I ₁ A)		

Les items alaa et wata fonctionnent, non pas comme des affixes, mais comme des mots lexicaux pleins. Ils ont de ce fait une autonomie dans le dictionnaire et joue le rôle de négation lexicale. Ils servent en général à nier des infinitifs comme en (95i) ou des formes fléchies incompatibles avec le suffixe de négation /aa/ comme en (95 ii).

Etant donné que l'investigation envisagée dans le cadre de la présente recherche se situe au niveau du mot, seul le moyen morphologique sera analysé ici et la négation lexicale ne fera pas l'objet davantage de commentaire.

Dans le cadre de l'analyse morphémique multilinéaire, le suffixe de négation a la représentation sous-jacente (96).

(96) *Forme sous-jacente de aa*



Le problème est maintenant de savoir quelle position occupe dans les flexions verbales, la mélodie vocalique a associée aux deux points prosodiques en (96).

IV.2.2.1 - la négation et les flexions perfectives

Considérons les flexions perfectives négativisées suivantes, où la base verbale considérée est compatible avec les trois voix active, moyenne et passive.

(97) *Formes perfectives négativisées*

a) Base simple (V^F): bil- b) Base complexe V^S $\left[\begin{array}{l} +instr. \\ +invers. \end{array} \right]$: biltir-

P ₁	[A	bilaa	biltiraa
		M	bilaa <i>ki</i>	biltira <i>aki</i>
		P	bilaa <i>ka</i>	biltira <i>aka</i>

P ₂	[A	bilaali	biltiraali
		M	-	-
		P	-	-

Les coronales t et r contenues dans la base verbale complexe biltir - "décoincer à l'aide de" dans (97b) sont des dérivatifs exprimant respectivement les traits diacritiques [+inversif] et [+instrumental]. La voyelle "occurrent" entre les deux coronales en (97 b) ainsi que les consonnes k et l qui précèdent les dernières voyelles des formes P₁M, P₁P et P₂A ont un statut épenthétique qui ne sera pas discuté dans cette section.

L'occurrence vocalique longue soulignée en (97) est le suffixe de négation. Une première observation permet de constater qu'elle est affixée aussitôt après la base verbale, que celle-ci soit simple (racine) ou complexe (radical). Soient les configurations formelles de bilaa (P₁A nég.), bilaaka (P₁P nég.) et bilaali (P₂A nég.) données ci-dessous.

(98)

(i) P₁A nég. :
$$\left[\begin{array}{c} \text{bil} \\ \text{vr} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{xx} \\ \vee \\ \text{a} \end{array} \right] \text{Né} \left[\begin{array}{c} \text{i} \\ \text{P}_1\text{A} \end{array} \right] \rightarrow [\text{bilaa}]$$

(ii) P₁P nég. :
$$\left[\begin{array}{c} \text{bil} \\ \text{vr} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{xx} \\ \vee \\ \text{a} \end{array} \right] \text{Né} \left[\begin{array}{c} \text{x} \\ | \\ \text{a} \\ \text{P}_1\text{P} \end{array} \right] \rightarrow * \text{bilaaa} \rightarrow [\text{bilaaka}]$$

(iii) P₂A nég. :
$$\left[\begin{array}{c} \text{bil} \\ \text{vr} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{xx} \\ \vee \\ \text{a} \end{array} \right] \text{Né} \left[\begin{array}{c} \text{i} \\ \text{P}_1\text{A} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{x} \\ \text{P}_2 \end{array} \right] \rightarrow * \text{bilaaai} \rightarrow [\text{bilaali}]$$

(97) et (98) conduisent à la généralisation (99) suivante.

(99) Au perfectif, le suffixe de négation aa est immédiatement affixé derrière la base verbale.

L'affixation de la négation derrière la base n'est qu'une première étape de la dérivation flexionnelle dans le système verbal. Prunet (1989) a montré que les flexions en

voix¹⁰ - ce que j'appelle ici sub-aspect P_1 ou I_1 - sont obligatoires pour que la dérivation soit complète comme le montrent les formes en (98). Même la forme [b^hilaa] en (98 i) qui est, en apparence, bimorphémique (une racine verbale suivie d'une flexion de négation) est en sous-jacence plus complexe qu'elle n'en a l'air puisqu'elle est fléchié au P_1A . Le fait que sa voyelle i flottante n'apparaît pas en surface s'explique sans difficulté par la Condition Universelle d'Interprétation Segmentale (CUIS) énoncée en (100) ci-dessous.

(100) Condition Universelle d'Interprétation Segmentale (CUIS):

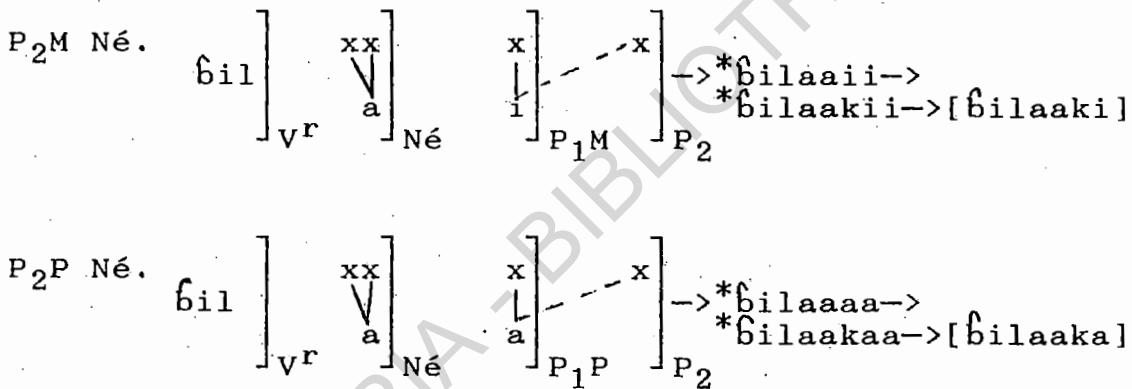
Un segment flottant sous-jacent S ne peut "occurrencer" en surface que s'il existe un autosegment squelettique x auquel ce segment est accessible sans violation des Conditions de Bonne Formation (CBF) de la langue.

(100) n'étant pas satisfaite, le segment vocalique i du P_1A en (98 i) s'efface à la fin de la dérivation et la forme finale est simplement [b^hilaa]. La même condition explique pourquoi il y a de manière systématique une identité formelle entre les bases de dérivation et les formes fléchies au P_1A et à l' I_1A .

L'observation des différentes structures en (98) permet de constater que (98 iii) est la structure la plus complexe. Elle admet l'affixation de deux suffixes sub-aspectuels P₁ et P₂ derrière la négation alors que les formes en (98 i et ii) n'en admettent qu'un seul, le P₁. Une tentative d'affixation des deux sub-aspects P₁ et P₂ derrière une base négativisée donnerait pour les voix moyenne et passive les flexions prohibées

*bilaakii et *bilaakaa suivantes.

(101)



Les structures en (101) montrent que la voyelle allongée par propagation ne peut demeurer comme telle dans les formes finales même si celles-ci sont réparées par une insertion consonantique de k comme dans *bilaakii ou *bilaakaa. Le problème semble donc être lié au caractère long de la voyelle de l'aspect et non pas au fait qu'il y a affixation de deux sub-aspects puisque de toute évidence la forme perfective active négativisée, P₂A Né, bilaali en (98 iii) est bel et bien attestée.

Une forme verbale perfective fléchie à la négation n'admet donc qu'une affixation d'aspect dont la syllabe résultante est légère c'est-à-dire une syllabe dont le constituant rimal R ne domine indirectement qu'une seule position du squelette. Toute affixation de sub-aspect perfectif conduisant à un noyau long, i.e. une syllabe lourde, derrière une forme déjà "négativisée" voit automatiquement son noyau complexe 11 se réduire en surface en un noyau simple. Ceci justifie d'une part la bonne formation de [b̂ilaali] (P₂A nég.) et d'autre part la prohibition de *b̂ilaakii (P₂M nég.) et *b̂ilaakaa (P₂P nég.) dont la voyelle longue du noyau de la dernière syllabe s'abrège en une voyelle brève rangeant ainsi ces formes en leurs correspondantes en P₁ qui sont respectivement [b̂ilaaki] (P₁M nég.) et [b̂ilaaka] (P₁P nég.).

Ce principe de réduction explique pourquoi les formes fléchies des séries en P₁ et en P₂A dans (97) sont les seules qui sont bien formées dans les flexions perfectives négativisées en pulaar. Les autres flexions négativisées de P₂M, P₂P et des séries en P₃ ne sont pas nécessaires parce qu'elles conduisent inéluctablement à des formes qui sont trivialement appelées à se réduire à l'une des structures déjà bien formées en P₁ et P₂A.

Dans les lignes qui précèdent seules des séries d'exemples au perfectif ont été analysées. A présent, l'intérêt est focalisé sur les formes imperfectives négativisées.

IV.2.2.2. la négation et les flexions imperfectives

Ma préoccupation est d'analyser le complexe flexionnel dans lequel les suffixes aspectuels imperfectifs sont combinés au suffixe de négation. Contrairement à ce qui est vu jusqu'ici, la présente combinaison nécessite des règles de réajustement formulées ici en termes de règles transformationnelles dont le domaine d'application est, non pas une unité supérieure au mot (v. Chomsky 1977 sur les cas de transformation par déplacement), mais le mot lui-même. Partons de la liste flexionnelle suivante :

(102)

(a) Imperfectif positif

b) Imperfectif négatif

(i)

I ₁	[A ɓil	-
		M ɓilo	-
		P ɓile	-

(ii)-

I ₂	[A ɓila	-
		M ɓiloo	-
		P ɓilee	-

(iii)-

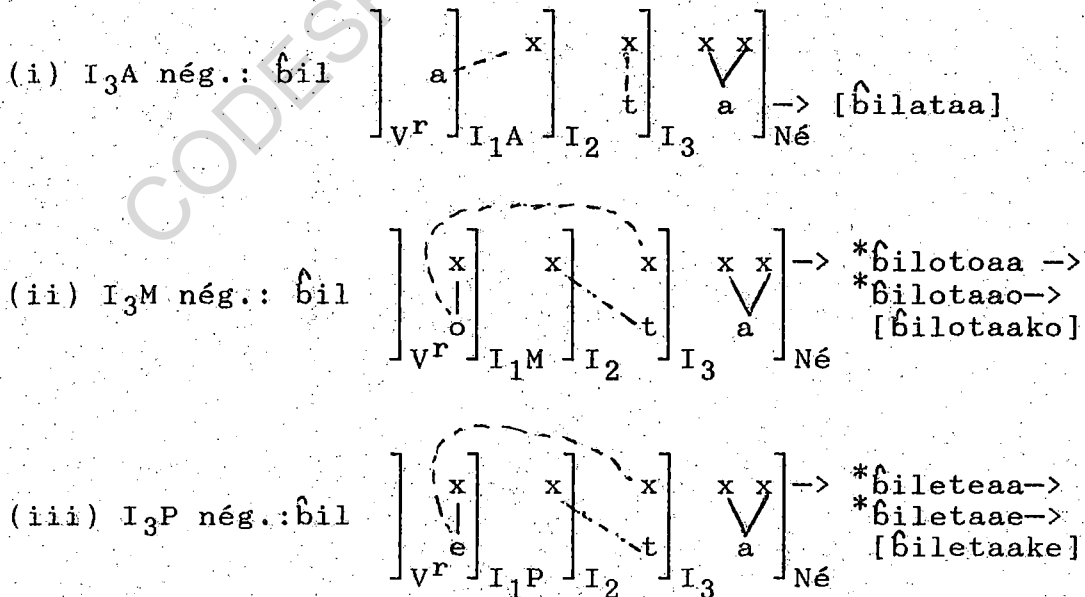
I ₂	A	bilay	bilataa
	M	biloto	bilotaako
	P	bilete	biletaake

(iv)-

I ₄	A	bilata	-
	M	bilotoo	-
	P	biletee	-

Seules les flexions sub-aspectuelles (102 a iii) en (102) sont compatibles avec le morphème de négation. Soient les formes en (102 b iii) dont les structures internes sont données en (103).

(103)



Les C.U.A. opèrent après l'affixation de l'ensemble des suffixes du domaine flexionnel puisque les structures mémorisent les morphèmes, mais pas les associations (v. Paradis et Prunet 1989).

A partir de (102) et (103), la position de la négation dans les flexions imperfectives est la suivante.

(104)

Le suffixe de négation aa est immédiatement posé derrière I₃ dans les formes verbales fléchies à l'imperfectif négativisé

(104) est tout à fait correcte pour (103 i), mais déclenche des processus de réaménagement pour (103 ii et iii). Les formes I₃M et I₃P négativisées respectivement en (103 ii) et (103 iii) nécessitent des règles de réajustement structurales. Le point prosodique x du morphème I₃ associé par propagation à la mélodie vocalique du premier sub-aspect imperfectif doit "migrer" avec son contenu segmental vers l'extrémité droite de la forme verbale. Ce réaménagement semble dicté par la corrélation de deux contraintes de nature prosodique. La première est énoncée comme suit.

(105) *Contrainte sur la quantité prosodique de l'imperfectif négatif (CQPIN)*

A l'imperfectif, le premier point d'ancrage de la négation ne peut être précédé maximalement dans le squelette que de deux points prosodiques non basiques c'est-à-dire appartenant à la zone flexionnelle verbale.

La contrainte (105) est parfaitement observée en (103 i) et la forme finale bilataa (I₃A nég), "n'accrochera (ou ne coïncera)pas", n'a besoin d'aucun processus de réparation de structure puisque la CQPIN (105) n'est pas violée. La violation de (105) déclenche, par contre, l'ajustement en (103 ii et iii) et met en application la seconde contrainte, formulée en (106) ci-dessous.

(106) *Contrainte sur la structure prosodique de l'imperfectif négatif (CSPIN)*

Aucun point prosodique x du squelette associé à sa mélodie et situé entre le point d'ancrage du segment coronal t de I₃ et le premier point prosodique x où est ancrée la mélodie aa de la négation ne peut demeurer à sa position

La CSPIN en (106) complète la CQPIN en (105) en spécifiant

qu'il existe une affinité entre les points prosodiques des segments de l'I₃ et de la négation qui fait que dans la chaîne squelettique ces points sont obligatoirement adjacents. L'intérêt de la contrainte (106) est de bloquer des formations prohibées comme *bilirto(k)aa < bilir]_V^S to]I₃M aa]Né, *bilante(k)aa < bilan]_V^S te]I₃P aa]Né et *biloyte(k)aa < biloy]_V^S te]I₃P aa]Né dont l'unique contrainte en (105) ne peut pas rendre compte de la malformation puisqu'à l'issue de l'application des CUA, le suffixe de négation ne sera précédé que de deux points prosodiques à savoir le point d'ancrage de la coronale t et celui de la voyelle qui la suit (v. ici, chapitre V sur les raisons de la réduction de la première voyelle du complexe suffixal aspectuel oto ou ete dans les malformations précitées). La dorsale k mise entre parenthèses dans ces formes est tardive et n'a donc pas de statut morphologique (v. ici, IV.3.2).

Lorsque (105) et (106) sont violées comme c'est le cas en (103 ii et iii), la réparation de la malformation consistera en une transformation par déplacement comme on le voit en (107) ci-dessous. P, Q, et R représentent les mélodies segmentales contenues dans la chaîne suffixale aspectuelle et négativisée en question dans la présente analyse. B^V est une base verbale quelconque, simple (racine) ou complexe (radical).

(107) *Déplacement segmental à droite*

$$B^V - \left[P \ Q \ P \right]_{\text{Asp.}} \left[R \right]_{\text{Né}} \Bigg|_{I_3 \text{ Né } (-A)} \longrightarrow B^V - \left[(P) \ Q \ \left[R \right] \ P \right]_{I_3 \text{ Né}}$$

Dans le complexe suffixal aspectuel à l'imperfectif, Q subsume la coronale t entourée de part et d'autre par une même qualité vocalique P dont l'interprétation est o ou e selon que la voix est moyenne ou passive. La structure de départ en (107) est sous-spécifiée catégoriellement non active (-A) c'est-à-dire que la voix active ne relève pas du domaine d'application de la transformation. Dans la structure transformée, la qualité vocalique P, initialement située à droite de Q, est déplacée à l'extrémité droite de la chaîne rendant ainsi adjacentes la coronale de I₃ et la mélodie vocalique de la négation, respectivement subsumées par Q et R en (107). L'effacement éventuel de (P) à gauche de Q est motivé, comme on le verra dans le chapitre suivant, par une contrainte (ou tendance ?) de nature phonotactique.

(107) n'infirme en rien la validité de (104) parce que (104) est une règle de construction de structure morphologique (règle de suffixation) alors que (107) est une règle d'ajustement de structure (règle de modification de structure). Les règles de construction de structure s'appliquent avant celles de modification de structure (v. Aronoff 1976 Scalise 1984 ; Paradis 1988, 1990 ; Prunet 1989 sur différentes applications de cet ordonnancement).

Cet ordonnancement morphophonologique de processus justifie l'application des CUA en (79) qui sont des règles de construction associant par propagation en (103ii et iii) la voyelle o ou e de premier sub-aspect de l'imperfectif au point prosodique x de I_3 avant le rejet, au moyen d'une transformation par déplacement, de la nouvelle colonne

$$\begin{array}{c} x \\ | \\ [+voc.] \end{array}$$
 formée entre $\begin{array}{c} x \\ | \\ t \end{array}$ et $\begin{array}{c} x \quad x \\ \quad \vee \\ \quad a \end{array}$ vers la position ultime de

la forme verbale fléchie. Les formes verbales négativisées à l'imperfectif étalent ainsi les agrégats de leurs sub-aspects aux deux extrémités de la zone flexionnelle non lexicale du verbe en pulaar.

Dans (107), la structure initiale (structure à gauche) est obtenue par des règles de construction (suffixation) et la structure finale (structure à droite) est générée par des règles de modification.

Telles qu'elles sont indépendamment énoncées en (94) et (104), les règles d'affixation du prétérit et de la négation placent ces suffixes derrière le sub-aspect I_3 dans les flexions imperfectives. Etant donné alors une chaîne flexionnelle où sont combinés le prétérit et la négation quel ordonnancement ces suffixes vont ils observer dans la chaîne ? J'essaierai d'apporter des éléments de réponse à cette question dans la sous-section suivante.

IV.2.3. affixation du prétérit et de la négation

L'objet de cette sous-section est d'analyser dans le complexe verbal les structures où sont combinées les trois séries de suffixes flexionnels retenus ici à savoir les aspects, le prétérit et la négation. L'analyse obéira à la même démarche que celle adoptée dans les sous-sections précédentes c'est-à-dire que les règles de construction et de modification de structure vont être approchées suivant la ségrégation des domaines flexionnels en perfectif et imparfaitif.

V.2.3.1 la négation, le prétérit et les flexions du perfectif

La préoccupation à ce niveau est de savoir si les règles et les généralisations consignées successivement en (IV.2.1.1.) et (IV.2.2.1.), une fois confrontées dans des structures plus complexes, peuvent encore demeurer valides face à la nouvelle combinaison. Les règles de suffixation de la négation et du prétérit en (99) et (89) placent, en ce qui concerne le perfectif, les morphèmes de négation et du prétérit respectivement derrière la base verbale et derrière le sub-aspect P_1 si ces morphèmes sont affixés de manière séparée i.e. l'un en l'absence de l'autre. Considérons les données fléchies au négatif prétérisé en (108).

(108)

a) Base simple V^r : bil- b) Base complexe V^s $\left[\begin{array}{l} +instr. \\ +invers. \end{array} \right]$

P ₁	{	A	bilaano		biltiraano
		M	bilanooki		biltiranooki
		P	bilaanooka		biltiranooka

(108) constituent le seul type de combinaisons possibles c'est-à-dire qu'au perfectif, P₁ est l'unique sub-aspect susceptible de se combiner avec les suffixes de négation aa et du prétérit no à la fois. En conformité avec les règles de placement du prétérit en (89) et de la négation en (99), les formes en (108) ont la structure attendue en (109). Seules les formes en (108 a) sont représentées en (109).

(109)

(i) P₁A.Né.Pr.: $\text{bil} \left[\begin{array}{c} x \quad x \\ \vee \\ a \end{array} \right]_{V^r} \text{Né} \quad \left[\begin{array}{c} x \quad x \\ | \quad | \\ n \quad o \end{array} \right]_{P_1 A} \text{Pr} \rightarrow [\text{bilaano}]$

(ii) P₁M.Né.Pr.: $\text{bil} \left[\begin{array}{c} x \quad x \\ \vee \\ a \end{array} \right]_{V^r} \text{Né} \quad \left[\begin{array}{c} x \\ | \\ i \end{array} \right]_{P_1 M} \left[\begin{array}{c} x \quad x \\ | \quad | \\ n \quad o \end{array} \right]_{P_r} \rightarrow * \text{bilaa(k)ino}$

(iii) P₁P.Né.Pr.: $\text{bil} \left[\begin{array}{c} x \quad x \\ \vee \\ a \end{array} \right]_{V^r} \text{Né} \quad \left[\begin{array}{c} x \\ | \\ a \end{array} \right]_{P_1 P} \left[\begin{array}{c} x \quad x \\ | \quad | \\ n \quad o \end{array} \right]_{P_r} \rightarrow * \text{bilaa(k)ano}$

Au regard des règles (89) et (99), les structures en (109) sont bien formées. Mais en réalité seule (109.i) conduit accidentellement à une forme attestée. Le fait que la mélodie vocalique du P₁A n'ait pas de point prosodique qui lui soit accessible dans la structure justifie pourquoi dans la forme de surface l'aspect n'est pas représenté segmentalement. Du coup la forme finale en (109 i) se trouve ajustée fortuitement par l'adjacence des morphèmes de négation et du prétérit.

Les structures (109 ii et iii) dans lesquelles les voyelles du sub-aspect sont préassociées aboutissent à des formes non attestées. La malformation en (109) ne relève pas de la construction des structures puisqu'il a été montré en (89) et (99) que les positions d'affixation de la négation et du prétérit sont tout à fait celles que ces affixes occupent dans (109). Le fait donc est que les règles de construction des structures ne suffisent pas à elles seules pour dériver les formes finales attestées. D'où la nécessité de faire intervenir une règle de modification de structure gouvernée¹² par la négation

A la suite des structures en (109), opère alors une règle de transformation par déplacement qui déplacera le morphème du prétérit de la droite vers la gauche pour le placer ainsi à proximité (à droite) du morphème de la négation aa. Cette règle est formalisée en (110) ci-dessous.

(ii) La combinaison Prétérit /Perfectif (v. (87), (88), (89) (90)) montre bien que c'est l'affixe du Prétérit qui se pose derrière le sub-aspect P_1 et non pas l'inverse.

Le mouvement en (110) est donc une règle supplémentaire apparemment plus forte que les simples structures rappelées en (i) et (ii) ci-dessus. Cette règle semble être déclenchée par une contrainte liée à l'affinité forte entre la négation et le prétérit qui fait que les deux suffixes sont obligatoirement adjacents dans les structures où ils "occurrent" ensemble .

La combinaison de la négation et du prétérit dans les formes perfectives déclenche donc une règle de modification de structure comme celle en (110). La question qui se pose à présent est de savoir si une telle règle est vraiment nécessaire dans les formes verbales fléchies à l'imperfectif.

IV.2.3.2. La négation, le prétérit et les flexions de l'imperfectif

Ce paragraphe a pour objet de dégager les relations d'ordonnancement entre les flexions du prétérit, de la négation et des sub-aspects à l'imperfectif. Soient les formes fléchies suivantes :

(111)

a) Base simple (V^r): $\hat{\text{bil}}$ - b) Base complexe V^s $\left[\begin{array}{l} +\text{instr.} \\ +\text{invers.} \end{array} \right]$

I ₁	{	A	$\hat{\text{bilataano}}$	biltirtaano
		M	$\hat{\text{bilotanooko}}$	biltirtanooko
		P	$\hat{\text{biletanooke}}$	biltirtanooke

L'effacement des voyelles des sub-aspects a, o ou e entre les deux coronales r et t dans les formes de droite est la conséquence d'une réduction syllabique qui sera expliquée dans le chapitre suivant. Les structures (112) sont proposées pour les données en (111a).

(112)

(i) I₃A.Né.Pr.: $\hat{\text{bil}}$ $\left[\begin{array}{c} \text{a} \\ \text{v}^r \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{x} \\ \text{I}_1\text{A} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{x} \\ \text{I}_2 \\ \text{t} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{x} \text{ x} \\ \text{V} \\ \text{a} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{x} \text{ x} \\ \text{Né} \\ \text{n} \text{ o} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{P}_r \end{array} \right] \rightarrow [\hat{\text{bilataano}}]$

(ii) I₃MNéPr: $\hat{\text{bil}}$ $\left[\begin{array}{c} \text{x} \\ \text{v}^r \\ \text{o} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{x} \\ \text{I}_1\text{M} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{x} \\ \text{I}_2 \\ \text{t} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{x} \text{ x} \\ \text{V} \\ \text{a} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{x} \text{ x} \\ \text{Né} \\ \text{n} \text{ o} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{P}_r \end{array} \right] \rightarrow^* \hat{\text{biloto(k)}} \\ \text{aano} \rightarrow [\hat{\text{bilotanooko}}]$

(iii) I₃P.Né.Pr.: $\hat{\text{bil}}$ $\left[\begin{array}{c} \text{x} \\ \text{v}^r \\ \text{e} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{x} \\ \text{I}_1\text{P} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{x} \\ \text{I}_2 \\ \text{t} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{x} \text{ x} \\ \text{V} \\ \text{a} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{x} \text{ x} \\ \text{Né} \\ \text{n} \text{ o} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{P}_r \end{array} \right] \rightarrow^* \hat{\text{bilete(k)}} \\ \text{aano} \rightarrow [\hat{\text{biletanooke}}]$

Les formes prohibées * $\hat{\text{biloto(k)aano}}$ et * $\hat{\text{bilete(k)aano}}$ en (112 ii et iii) sont réparées par le rejet de la dernière voyelle de la zone aspectuelle vers l'extrémité droite des

formes en question. Ce rejet est justifié par l'application des contraintes prosodiques sur l'affixation de la négation en (105) et (106) ainsi que par les règles de déplacement en (107) et (110) .

L'application des règles (107) et (110) de manière cumulée correspond à la règle de réécriture (113) ci-dessous où Q subsume la coronale t pouvant être entourée de part et d'autre par la mélodie vocalique o ou e subsumée par P. R et S représentent respectivement les suffixes de négation et du prétérit. B^V est une base verbale simple ou complexe quelconque.

(113)

$$B^V - \left[\begin{array}{c} P \quad Q \quad P \\ \text{Asp.} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} R \\ \text{Né} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} S \\ \text{Pr} \end{array} \right] \xrightarrow{I_3 \text{NéPr}(-A)} B^V - \left[\begin{array}{c} (P) \quad Q \quad R \\ \text{Né} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} S \\ \text{Pr} \end{array} \right] P$$

Telle que le montre la transformation en (113), le suffixe de négation [R], dans une structure flexionnelle prétérisée à l'imperfectif, est responsable du rejet de la dernière voyelle P de l'aspect vers la position extrême située à droite dans la zone flexionnelle.

Comme on le voit également en (113), les suffixes de négation et du prétérit [R] et [S] sont adjacents même dans la structure de départ c'est-à-dire la structure sujette à

l'ajustement. Ce qui se passe en (113) est donc simplement une application de la règle d'ajustement déjà formalisée en (107), règle qui rejette la dernière mélodie vocalique P à droite de la forme considérée. (113) confirme toutefois que la position privilégiée de ce constituant P est à l'extrémité droite des formes fléchies et n'est pas nécessairement adjacente à [R] puisqu'elle en est séparée dans la structure transformée finale par le constituant [S] du prétérit.

Un autre constat se dégage à partir de (112) et de (113), c'est que les constituants suffixaux [R] et [S] se succèdent derrière I₃. Leur affixation à cette position est prédictible selon les règles d'ordonnement dégagées séparément en (94) et (104). Etant donné par ailleurs une suite flexionnelle verbale en pulaar où "occurrent" à la fois les suffixes de négation [R] et du prétérit [S], l'ordonnement en (114) est le seul toléré par la grammaire.

(114) Dans un complexe flexionnel à l'imperfectif où "occurrent" à la fois la négation aa et le prétérit no, le suffixe du prétérit sera ordonné derrière le suffixe de la négation.

(114) découle directement des faits en (111) et de leurs structures correspondantes en (112) et (113).

En conclusion, la négation déclenche deux règles de réparation, toutes deux formulées en termes de transformation par déplacement dont le domaine d'application reste le cadre du mot et plus particulièrement la zone flexionnelle non lexicale, i.e. grammaticale. La première règle est un déplacement à gauche qui fait monter le suffixe du prétérit à contiguïté de la négation, le rapprochant ainsi de la base dont il est normalement séparé par le morphème du sub-aspect 1 du perfectif. La seconde est un déplacement à droite qui rejette la dernière mélodie vocalique de la chaîne suffixale aspectuelle vers l'extrémité droite dans la zone flexionnelle.

L'affixation de la négation engendre donc des règles de modification de structure marquées telles que celles qui sont dégagées en (107) et (113) où les agrégats aspectuels sont disloqués donnant ainsi l'impression que la morphologie flexionnelle est non concaténative en pulaar. Ces règles sont conçues dans ce travail comme des règles d'ajustement de structures (v. Scalise 1984 pour des cas de formulation de règles d'ajustement de structure dans la morphologie de l'anglais) qui sont ordonnées après celles de construction de structure définissant le type de morphologie qui opère dans une langue.

La mise en oeuvre des processus d'ajustement structural importants déclenchés par la négation fait que le résultat de l'analyse menée dans les lignes qui précèdent n'a pour l'instant qu'un caractère provisoire en attendant la découverte

d'autres principes sous-jacents plus valides qui expliqueraient mieux l'affinité entre la négation et le prétérit d'une part la négation et la coronale de l'I₃ d'autre part aussi bien au niveau segmental qu'à celui du squelette.

Jusqu'ici l'accent n'a été mis que sur les processus morphologiques en jeu dans la flexion verbale en pulaar. Ce qui m'a conduit à formuler et à examiner des règles d'ordonnement des suffixes de négation, du prétérit et des sub-aspects dans la zone flexionnelle non lexicale. Cette préoccupation à caractère morphologique a fait que des processus phonologiques importants comme la réparation des structures syllabiques des formes morphologiquement fléchies ont été volontairement laissés de côté. La section suivante aura donc pour objet l'étude de ces processus.

IV.3. *STRATEGIES DE REPARATION DANS LA ZONE FLEXIONNELLE VERBALE*

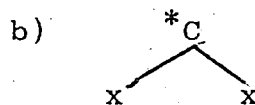
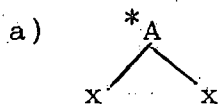
La présente section est consacrée aux stratégies de réparation phonologiques. Une stratégie de réparation est définie et caractérisée par Paradis (1990 : 10) comme étant :

un processus phonologique dont l'application est causée par une contrainte (un principe ou une contrainte particulière de la langue). Les stratégies de réparation¹⁴, dont la fonction est de préserver les contraintes, s'appliquent lorsqu'une contrainte n'est pas respectée, c'est-à-dire lorsqu'il y a malformation phonologique. Les violations de contrainte sont issues la plupart du temps de processus d'affixation.

Deux cas de réparation sont envisagés dans cette section. Ce sont : (i) le changement de trait de la coronale t de I₃ quand elle est en position de coda et (ii) l'insertion des consonnes intercalaires k et l dans la zone flexionnelle où deux mélodies vocaliques sont dominées par deux sous constituants syllabiques nucléaires N adjacents. Ces deux stratégies de réparation en vue sont examinées dans le cadre de la structure syllabique.

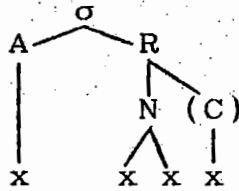
Paradis (1986a, 1987) dégage pour le pulaar les contraintes syllabiques suivantes.

(115)



(115) indique clairement qu'en pulaar les constituants marges de la syllabe ne peuvent pas brancher. La structure syllabique la plus complexe en pulaar correspond alors à celle en (116).

(116)



Seul le constituant syllabique nucléaire N est donc habilité à brancher. En pulaar de Guinée (PG), des syllabes similaires à celle en (116), sont, non seulement rares, mais aussi généralement réduites à des mots monosyllabiques dont le segment consonantique syllabé en position de coda est une sonante comme on le voit à travers la liste des formes verbales fléchies à l'I₁A suivante.

(117)

ñaam	"mange"
haal	"parle"
hoor	"jeûne"

Les réalisations (117) sont également fonction du débit du discours. Avec un débit lent et normal, les formes en (117) insèrent la voyelle épenthétique u derrière la sonante coda simplifiant ainsi la structure syllabique de ces formes en CVV.CV c'est-à-dire en des dissyllabes où le constituant rimal perd sa complexité.

L'étude de la structure syllabique et des suites segmentales en pulaar a largement abondé dans le domaine du rapport entre les constituants syllabiques et le squelette d'une part et des suites consonantiques permises, i.e. des contraintes phonotactiques, d'autre part (v. Paradis 1986a, 1987; Diallo A. 1989 entre autres).

La relation entre les marges syllabiques en l'occurrence la Coda (C) et le type de segments qu'elles peuvent dominer a rarement, à ma connaissance, fait l'objet d'étude, en tout cas dans les parlars pulaar de Guinée. C'est de cette relation dont il sera question dans la sous section suivante.

IV.3.1. Condition sur la Coda (C) en pulaar de Guinée (PG).

L'objet de cette sous-section est de montrer que la suite segmentale du complexe suffixal aspectuel en I₃A [ay] en P.G. a une représentation sous-jacente en /at/. La variation de t à y ou si l'on préfère le passage de t à y dans certains paradigmes flexionnels est syllabiquement gouvernée i.e. motivée. En pulaar les règles de syllabation sont tardives par rapport aux règles de construction de structure morphologique c'est-à-dire les règles morphologiques d'affixation et d'interprétation segmentale du squelette.

Considérons les formes verbales en (118) fléchies¹⁵ à l'I₃A en PG. Les paradigmes sont étendus aux formes positives, positives prétérisées et aux formes négatives.

(118) Formes verbales fléchies à l'I₃A

<u>Racine (V^r)</u>	a) <u>F.positiv.</u>	b) <u>F.posit.prétér.</u>	c) <u>F.négat.</u>	<u>Glose inf.</u>
bil-	bilay	bilayno	bilataa	"coincer"
ir-	iray	irayno	irataa	"enfouir"
weer-	weelay	weelayno	weerataa	"S'installer (provisoirement)"
aaw-	aaway	aawayno	aawataa	"semmer"
morl-	morlay	morlayno	morlataa	"enrouler"
suud-	suuday	suudayno	suudataa	"cacher"
sopp-	soppay	soppayno	soppataa	"couper"
yakk-	yakkay	yakkayno	yakkataa	"croquer"

Dans (118 a et b), le complexe suffixal aspectuel (I₃A) est [ay]. En (118a) il est affixé à la fin du mot fléchi et en (118b) il "occure" à l'intérieur du mot où il est suivi, pour une raison indépendamment justifiée en (94), du morphème du prétérit no.

En (118c), le complexe suffixal aspectuel I₃A est [at]. Dans les formes de cette série, /at/ est suivi du morphème de négation aa. Une syllabation des formes fléchies en (118) reviendrait à syllaber les coronales y et t des séries (118a et b) et (118c) respectivement en position de Coda (C) et d'Attaque (A). Autrement dit la consonne coronale finale dans le complexe aspectuel I₃A se réalise y en position de Coda et t en position d'Attaque. Ce même constat préliminaire peut également être fait si l'on compare les flexions aspectuelles I₃A et I₄A en P.G.

(119) *Formes verbales fléchies à l'I₃A et à l'I₄A POSITIFS*

(i) <u>Racine</u>	a) I ₃ A	b) I ₄ A	<u>Glose de l'infinitif</u>
bil-	bilay	bilata	"coincer"
suud-	suuday	suudata	"cacher"
ir-	iray	irata	"enfouir"
weer-	weelay	weerata	"s'installer (provisoirement.)"

(ii) Radi [+répét]

soppit-	soppitay	soppitata	"couper"
yakkit-	yakkitay	yakkitata	"croquer"
aawit-	aawitay	aawitata	"semer"

Indépendamment de la nature de la base verbale (racine ou radical), la consonne de l'I₃ est [y] en position de Coda et [t] en position d'Attaque. Selon les représentations autosegmentales révisées en (84), la coronale antérieure non voisée et non continue t qui "occure" dans le complexe suffixal ata de l'I₄A est un segment qui relève du sub-aspect I₃. Dans le complexe I₄A (ata), ce segment est réalisé t et non y puisqu'il "occure" en position d'attaque, exactement la même position syllabique qu'en (118c). Une preuve supplémentaire que les variations ay et at sont gérées par la structure syllabique en P.G. et non pas par des règles allomorphiques peut être tirée de la comparaison entre les parlars pulaar du Fouta Toro (dorénavant PFT) et ceux du Fouta-Djallon (PFD).

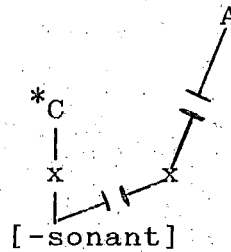
(120) Formes fléchies à l'I₃A dans les PFD et PFT

<u>I₃A dans PFD</u>	<u>I₃A dans PFT</u>
bilay	bilat
suuday	suudat
iray	irat
weeray	weerat
yakkay	yakkat
haalay	haalat

Les locuteurs des PFT réalisent la suite sous-jacente /at/¹⁶ de l'I₃A telle quelle au niveau superficiel puisque le segment t ne semble pas être prohibé en position de Coda dans les PFT. Les variations [ay] et [at] qu'on note à travers les parlers de ces deux aires géolinguistiques peules sont dépassées dès que l'on passe de l'I₃A à l'I₄A où la consonne en question dans cette dernière suite est de toutes les manières syllabée en position d'Attaque. Les réalisations (119b) sont les seules qui soient attestées aussi bien pour les PFD et les PFT que pour ceux du Macina (PM) au Mali.

L'examen des données en (118), (119) et (120) me permet maintenant de formuler une contrainte paramétrique propre au pular de Guinée (PG) et portant sur la relation entre la Coda et le segment qu'elle domine dans la structure syllabique. Cette contrainte est formulée en (121).

(121)



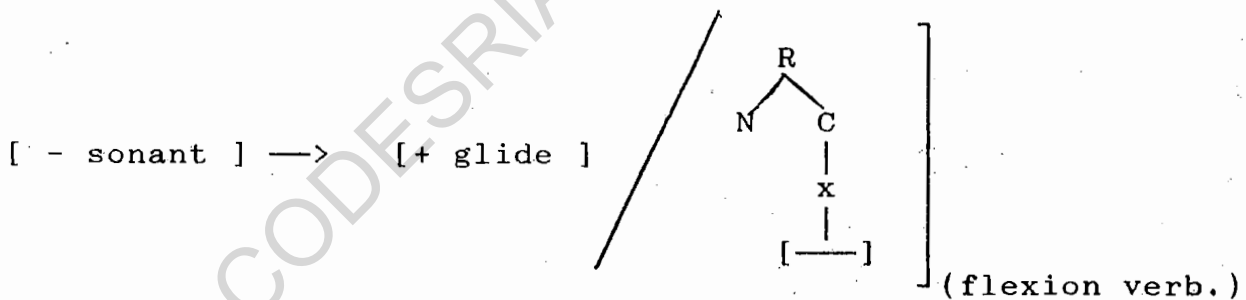
(121) interdit à un sous constituant syllabique C de dominer un segment consonantique [-sonant] en PG si ce segment n'est pas ambisyllabique, c'est-à-dire une gémignée consonantique syllabée dans les positions Coda (C) et Attaque (A) respectivement dans deux syllabes adjacentes (v. Chtatou 1991, sur l'ambisyllabicité).

La contrainte (121) ne semble pas, toutefois, être un fait particulier aux parlers pular de Guinée (PG). D'un point de vue théorique, Stériade (1982) et plus récemment Itô (1986) rapporté par Borowsky (1989 : 155) ont avancé que beaucoup de langues présentent des faits similaires à propos des contraintes qui pèsent sur les segments devant "occurrencer" en position de Coda. Formulant ces contraintes en termes de condition sur la Coda, Itô (1986) montre que des restrictions peuvent peser sur la forme d'une Coda dans une langue (ou un parler) donnée et bloquer de ce fait toute association de segments violant cette condition dans la syllabe. Une langue L peut avoir par exemple une contrainte interdisant à une syllabe d'être fermée par une consonne à moins que cette consonne soit une sonante ou une partie d'une gémignée ambisyllabique.

Les faits du PG confortent parfaitement cette position théorique et range ainsi les parlers pulaar de Guinée parmi les langues dont la grammaire ne permet pas à une obstruante non géminée d'être dominée par un sous-constituant syllabique Coda. La formulation (121) rend donc compte d'une structure générale prohibée en pulaar de Guinée (PG).

Si une règle d'affixation, comme celle de la suffixation de la chaîne flexionnelle aspectuelle I₃A, conduit à la construction d'une structure où une obstruante se voit obligée d'être syllabée en position de C, la structure résultante est alors mal formée et doit ainsi être réparée. La stratégie de réparation qui sera mise en jeu est celle qui consistera à la "glidation" de la non sonante i.e. de l'obstruante comme le montre la règle (122).

(122)

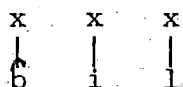


(122) illustre que la malformation (121) se corrige par une réparation portant, non pas sur la structure prosodique syllabique, mais sur la structure segmentale. La structure syllabique semble donc avoir une préséance (une prédominance) sur la structure segmentale dans le domaine flexionnel puisque

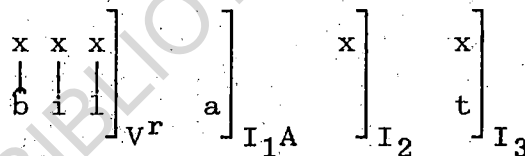
quand l'application des règles de syllabation conduit à une malformation comme celle formalisée en (121) le sous constituant prosodique syllabique Coda (C) demeure toujours ancré dans son point prosodique x. La stratégie de réparation consistera alors à changer certains traits de la matrice segmentale du segment exclu de cette position de manière que le segment résultant de la transformation puisse être dominé par la Coda. Soit la dérivation de la forme bilay (I₃A) "coincera" suivante.

(123) Dérivation de bilay (I₃A) : version simplifiée

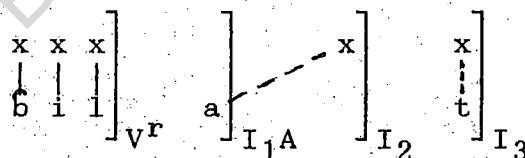
a) Forme sous-jacente :



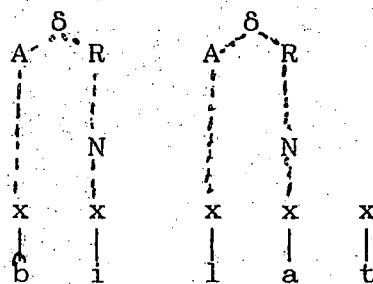
b) Suffixation des sub-aspects 1,2,3 (économie de processus)



c) Application des CUA (v. 79).

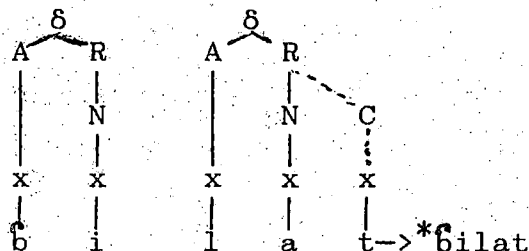


d) Effacement de frontières morphémiques et syllabation :

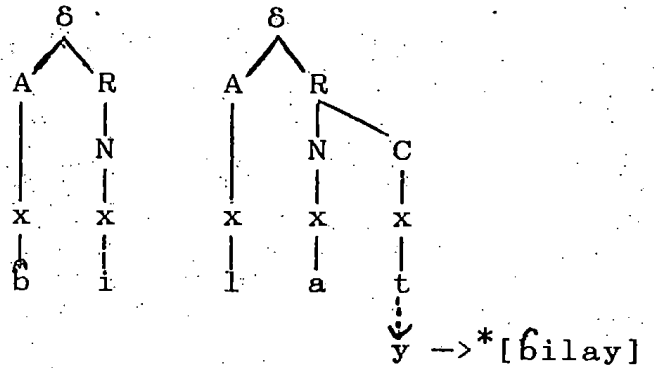


(i) Syllabation des Noyaux et attaque (construction de syllabe minimale)

(iii) Syllabation des Codas



(e) Réparation de (121) par application de (122)



(123) représente une version simplifiée de la dérivation de la forme verbale fléchie bilay (I₃ A) en P.G. La représentation sous-jacente de cette forme est la base verbale dont les segments sont préassociés à leurs position squelettiques respectives en (123a). (123b) est une représentation économique des processus morphologiques d'affixation puisqu'elle montre uniquement le résultat des différentes suffixations avant l'application des Conventions Universelles d'Association (C.U.A.) qui ne prennent effet qu'en (123c).

Il a été précédemment montré que les frontières intermorphémiques sont transparentes aux associations puisqu'en pulaar les domaines dérivationnel et flexionnel sont non cycliques (v. Paradis 1986a, Prunet 1989, Paradis et Prunet 1989a sur la non cyclicité du domaine verbal en pulaar). L'association se faisant de gauche à droite, il n'y a rien d'étonnant que la mélodie a de I₁A s'associe au point x de l'I₂ et que ce point ne soit pas accessible à la mélodie t de l'I₃ même avant son association avec a. L'ordonnancement de la syllabation (123 d) des constituants syllabiques se justifie par la nécessité de respecter les conditions de bonne formation CBF (cf. Boukous 1988 sur la syllabation en berbère).

En pulaar seules les voyelles peuvent "occurrencer" en position de N. La syllabation des A et N avant celle des C a pour intérêt, par exemple dans le cas examiné en (123), d'éviter de syllaber l de bilay en position de C de la première syllabe plutôt qu'en position A de la seconde syllabe. Il faut d'abord satisfaire les A puisque celles-ci contrairement aux Codas, sont obligatoires en pulaar, surtout en position interne de mot (v. ici IV.3.2 et Paradis 1986a chapitre V), ensuite, s'il y a lieu, syllaber les Codas.

La forme (123 d ii) *bilat est exclue en P.G. en raison du fait que la Coda de sa seconde syllabe présente la structure prohibée en (121). Une obstruante ne peut pas "occurrencer" en position de C si elle n'est pas ambisyllabique. Or en (123 dii) l'obstruante t n'est pas ambisyllabique. La stratégie de réparation choisie par la langue est le changement de certains traits de l'obstruante : soit le passage de la coronale non continue et non voisée t à la coronale continue distribuée (la glide) y. La solution de l'épenthèse vocalique [i] ou [u] n'est pas acceptée puisque ces voyelles sont respectivement désignées pour les réparations à l'intérieur de la zone de dérivation et immédiatement après celle-ci comme dans (124) (v. des cas d'épenthèses de ce type dans le chapitre III).

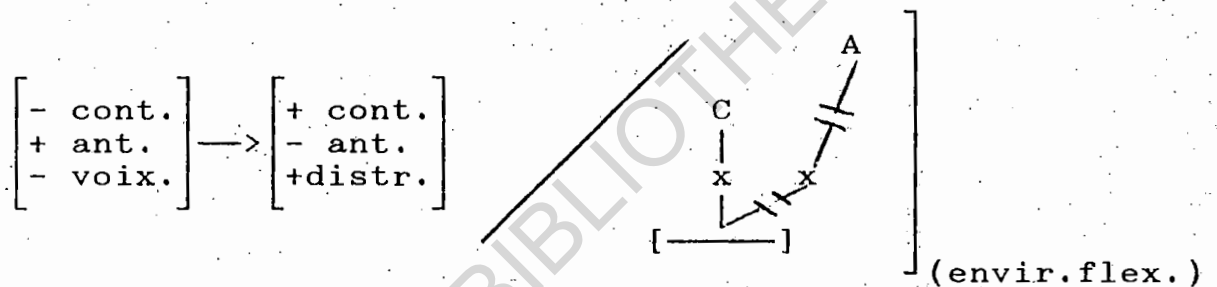
(124)

a / dog + t / -> dogitu (I₁A) "cours à nouveau"
 ↓ ↓
 [racine] [+répét]

b / dog / -> dogu (I₁A) "cours"

t et g en (124) sont des non sonantes, i.e. des obstruantes, non ambisyllabiques et ne peuvent donc pas apparaître en position de C. La réparation est la solution de l'épenthèse de i et u respectivement derrière les consonnes g et t en (124a) et u derrière la consonne g en (124b) puisque ces consonnes ne sont pas dans l'environnement flexionnel contrairement à t dans *bilat. La transformation spécifique qui s'opère sur la coronale t en position de Coda dans la flexion verbale est formulée en termes de traits comme suit.

(125)

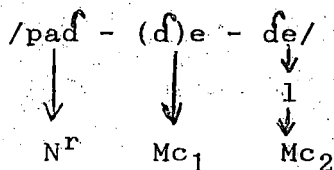


(125) est une application spécifique de (122), la constante étant que la structure (121) est prohibée en surface dans le parler en vu ici. L'élément constant et commun pour les deux segments (le segment de départ et le segment d'arrivée) est le noeud de place articulaire coronale dont la présence du trait [α ant.] rend inutile la représentation dans (125).

La matrice de traits différentielle entre ces segments est assez complexe puisqu'elle implique à la fois les valeurs des trois traits dont le trait de catégorie segmentale

[α continu] (v. Danesi 1985 : 31-33, Diallo A. 1992) qui est un trait infra-segmental majeur. Cette complexité ne bloque pas cependant le processus de réparation étant donné que les deux segments gardent en commun la place articulatoire (cor.) comme il a été précédemment dit. Le marquage de la règle de changement de traits en (125) tient au fait que ce changement préserve, non pas la valeur du trait de place terminal [α ant.], mais le noeud de place articulatoire [cor.] uniquement alors qu'on s'attendrait à ce que le changement s'opère à l'intérieur de la classe des consonnes [+antérieur] avec le passage de [-sonant] à [+sonant] simplement.

Dans cette hypothèse de changement de traits non marqué, l'obstruante t prohibée en position de Coda dans le pulaar de Guinée devrait se réaliser r, l ou n avec lesquelles la consonne t partage le trait [+antérieur]. Cette stratégie n'est cependant pas celle retenue par la langue probablement parce que : (i) il existe par ailleurs une affinité, dans les cas de durcissement de segment, entre la coronale r et sa correspondante durcie d (v. Paradis 1986a sur le durcissement de r en d dans certains marqueurs de classe nominaux). (ii) l se substitue à d comme consonne initiale de marqueur de classe dans les mots qui ont deux marqueurs comme dans [padeele] "grosses bottes" dont la structure morphémique est



Dans des mots comme padéele "grosses bottes", kodooli "villages", goreele "gros hommes (gros gaillards avec une connotation dépressiative)", la consonne l initiale du second marqueur de classe (voir la dernière syllabe dans chaque mot) a une représentation sous-jacente en ɗ qu'on peut identifier à l'aide du système anaphorique syntaxique connu du pulaar comme dans padéele ɗen "les grosses bottes", goreele ɗen "les gros gaillards" et kodooli ɗin "les villages" (v. Diallo A 1992), pour une étude plus détaillée et plus systématique sur des cas de dissimilation de ɗ [+ant] à l [+ant] mais [+sonant]). Enfin (iii) la coronale antérieure nasale n constitue un autre cas de marquage par rapport à l'antérieure non sonante et non voisée t si ces deux segments sont envisagés dans une relation d'alternance ou de dissimilation.

Le trait de nasalité est un trait relevant directement du noeud de racine (NR). Il est donc posé sur un niveau indépendant dans la hiérarchie des traits infra-segmentaux (v. Clements 1985, Sagey 1986, parmi d'autres). Le passage d'un segment de [-nasal] à [+nasal] comme celui qui ferait changer t en n serait un changement marqué même s'il n'est pas interdit puisque le trait [+nasal] ainsi que celui de [± continu] sont des traits de qualité sonore (v. Paradis 1990 : 22 et 23). Labouret (1952), dans une perspective comparatiste dialectologique des parlers pulaar, note que le pulaar du Macina (au Mali) use du complexe aspectuel -an (I₃A là où les locuteurs du Fouta-Toro (Sénégal, Mauritanie) utilisent -at (I₃A). Ce

constat montre que le passage de t à n est théoriquement marqué puisqu'il implique des traits de qualité sonore, mais qu'il n'est pas prohibé.

Dans l'état actuel de mes recherches, je ne connais pas de justification au fait que le Macinankooré (Parlers du Macina) et les parlers pulaar de Guinée, qui selon toute vraisemblance obéissent à la contrainte (121), choisissent des stratégies de réparation marquées différentes. Une chose est en tout cas sûre, c'est que le marquage dans le cas du Macinankooré porte sur la qualité sonore [+nasal], comme il a été dit ci-dessus, et dans les parlers de Guinée celui-ci implique le trait de qualité articulatoire avec le passage de [+ant.] à [-ant.]. Comme le changement doit s'opérer dans la catégorie des sonantes, le seul segment antérieur candidat est le distribué y, ñ étant éliminée en tant que consonne nasale à l'instar de n.

Les faits soulignés ci-dessus en (i), (ii) et (iii) sont des cas d'affinité segmentale dans les processus phonologiques de changement de traits. Les cas (i) et (ii) sont justifiés indépendamment de la structure syllabique. L'important est que l'ensemble des faits passés en revue constitue des cas de changement de traits dont les processus impliquant les segments sont indépendamment motivés. Ce qui semble probablement vrai, toutefois, c'est qu'il y a rarement double emploi dans les processus. Etant donné donc que les

sonantes antérieures ont des affinités avec d'autres segments antérieurs non sonants dans certains processus, une tendance de la grammaire à équilibrer les processus en jeu dans une langue, même indépendamment justifiés, fait que dans le cadre syllabique et plus particulièrement pour la préservation de la contrainte (121) en pulaar de Guinée (PG, la consonne t s'affaiblit en la distribuée (la glide non antérieure) y.

En définitive, la contrainte (121) qui interdit à une obstruante d'occurrencer en position de Coda est une contrainte observée dans les parlers pulaar de Guinée. Si une règle de syllabation conduit à une telle structure, les stratégies de réparation pourront varier conformément aux domaines (zones) dans lesquels "occurre" la structure mal formée en question. Dans l'environnement de la zone de dérivation c'est la solution de l'épenthèse ou de l'assimilation qui opère comme on l'a vu avec les exemples d'épenthèse en (124) ci-dessus. Dans l'environnement flexionnel, lexical et non lexical, la stratégie sera plutôt l'assimilation ou l'affaiblissement¹⁷ par "glidation" de l'obstruante.

En pulaar de Guinée, t et s sont affaiblies en y, e.g. * bilat (I₃A) → [bilay], * hesdintingol → [heydintingol] "renouveler" et la labiale non arrondie f est affaiblie en sa correspondante glide labiale arrondie w, e.g. * nofru → [mowru] "oreille", * hofru → [howru] "genou", c'est-à-dire que les transformations par changement de traits syllabiquement motivées dans la zone non dérivationnelle préservent

l'articulateur non terminal (trait de place articuloire non terminal).

Le but dans cette sous-section a été de montrer que la forme sous-jacente du complexe suffixal aspectuel I₃A [ay] en P.G. a pour représentation segmentale /at/ avec la coronale antérieure non continue et non voisée t. Deux arguments ont servi fondamentalement à soutenir cette position. Le premier est relatif à l'hypothèse selon laquelle les suffixes sub-aspectuels en pulaar sont soumis à un principe de gradation de manière que le complexe sub-aspectuel imperfectif I₄A par exemple est formé sur celui de I₃A auquel s'ajoute le suffixe sub-aspectuel à valeur strictement I₄. Sur cette base, la coronale t dans l'I₄A [at̩a] appartient en réalité à l'I₃ (v.ici, représentation (84)).

Le second argument est d'ordre syllabique. De manière générale et systématique (à l'exception de quelques mots comme fus/fuy "rien", fes "jamais", kos " ? ", kaftaane "kaftan (emprunt à l'arabe)"), les faits empiriques du pulaar de Guinée (P.G.) interdisent qu'une Coda domine un segment consonantique non sonant (i.e. obstruant) si ce segment n'est pas ambisyllabique. C'est sans doute pour cette raison que la forme -at (I₃A), e.g. : bilat, yakkat, yarat, parfaitement tolérée dans certains parlers pulaar comme ceux du Fouta-Toro est corrigée infailliblement en -ay, e.g. : bilay, yakkay, yaray, dans les parlers du Fouta-Djallon (Guinée).

L'analyse syllabique menée dans cette sous-section n'a concerné jusqu'ici que le rapport entre la coda et le segment qu'elle peut dominer en raison de la condition sur la coda (CSC). Les autres constituants et/ou sous-constituants syllabiques n'ont pas été examinés. La sous-section suivante sera alors axée sur les processus liés à l'Attaque (A) en pulaar.

IV.3.2. Statut des consonnes intercalaires k et l dans la zone flexionnelle verbale

La question à laquelle j'essaierai d'apporter des éléments de réponse dans cette sous-section est double. Etant donné que les segments k et l insérés dans certaines formes verbales négativisées n'ont pas de statut morphologique, quel rôle jouent-ils alors dans ces formes et qu'est-ce qui sous-tend l'insertion tantôt de l'un, tantôt de l'autre ?

Considérons la liste (126) des formes fléchies à partir de la base verbale simple bil- "coincer".

(126)	a) <u>Positif</u>	b) <u>Positif</u> <u>prétérisé</u>	c) <u>Négatif</u>	d) <u>Négatif</u> <u>prétérisé</u> ¹⁸
P ₁ {	M <u>ḡili</u>	<u>ḡilino</u>	<u>ḡilaaki</u>	<u>ḡilanooki</u>
{	P <u>ḡila</u>	<u>ḡilano</u>	<u>ḡilaaka</u>	<u>ḡilanooka</u>
P ₂ ->A	<u>ḡili</u>	<u>ḡilnoo</u>	<u>ḡilaali</u>	-

Les segments consonantiques k et l qui "occurrent" dans la zone flexionnelle (portion soulignée) en (126c et d) occupent une position intervocalique. Dans (126 c), ils "occurrent" entre la mélodie vocalique de la négation aa à gauche et la mélodie vocalique sub-aspectuelle i ou a à droite. Dans les formes négatives prétérisées en (126 d), la dorsale non voisée k "occurre" entre la mélodie vocalique o du prétérit à gauche et celle du sub-aspect i ou a à droite. Comme l'illustrent les exemples de dérivation proposés en (98 ii et iii), les formes intermédiaires *bilaaa (P₁P) et *bilaa*i* (P₂A) sont prohibées en surface bien qu'elles résultent des règles morphologiques régulières.

Si des règles morphologiques d'affixation conduisent à des structures où sont adjacentes des mélodies vocaliques dominées par des constituants syllabiques nucléaires adjacents, comme ce serait le cas en (98 ii et iii), alors d'autres règles de type phonologique interviendront pour corriger les malformations morphologiques résultantes. La stratégie de réparation choisie pour les cas de type (126) est l'épenthèse de k dans certains contextes et de l dans d'autres. Sylla (1982) considère ces segments comme des consonnes intercalaires servant à briser la suite de deux voyelles.

La question est maintenant de savoir pourquoi dans certains cas c'est k qui est inséré et dans d'autres c'est plutôt l alors que le contexte phonologique de l'épenthèse créé par la morphologie est pratiquement le même à savoir un con-

texte intervocalique. La formulation d'une manière linéaire des règles d'épenthèse consonantique de k et l permettra d'arriver à un certain nombre de constats préliminaires.

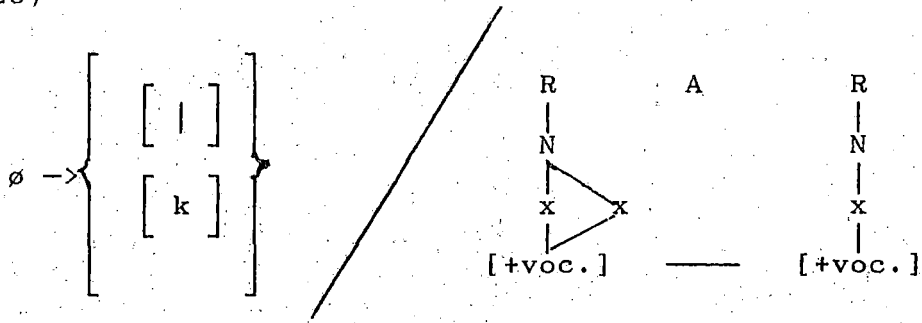
(127)

- a) $\emptyset \longrightarrow l \quad / \quad V : \text{---} V \quad] \text{ (verbe [+A])}$
- b) $\emptyset \longrightarrow k \quad / \quad V : \text{---} V \quad] \text{ (verbe [-A])}$

D'un point de vue essentiellement structural, le contexte phonologique de l'épenthèse consonantique est le même. Qu'il s'agisse de (127a) ou de (127b), une absence de segment consonantique est interprétée comme une latérale l en (127 a) ou une dorsale non voisée k en (127b) dans le contexte de voyelle longue à gauche (V :) et de voyelle brève à droite (V) lorsque ce contexte est créé dans le domaine verbal en pulaar. La stratégie de réparation en (127 a et b) est donc la même : l'épenthèse consonantique.

Le choix interprétatif de cette épenthèse par la latérale l ou la dorsale non voisée k dépend de la sous-catégorie morpho-syntaxique à laquelle appartient la structure où est violé le principe de bonne formation phonologique. (127) ne visualisant que le niveau segmental unilinéaire, une représentation multilinéaire permettra de mieux saisir la nature des malformations en (98 ii et iii) précédemment illustrées à l'aide des formes intermédiaires prohibées.

(128)



La représentation de [+voc] sous le constituant syllabique N est redondante et n'est donnée que par souci d'explicitation de la structure.

En pulaar, seuls les segments vocaliques peuvent être syllabés en position nucléaire. l'épenthèse de [l] ou [k] dans la structure de droite en (128) conformément aux règles explicites formulées en (127) est dictée par la structure (128) elle-même. Le constituant syllabique A nul¹⁹ (cf. Encrevé 1988 sur le phénomène de liaison en français) est lexicalement représenté entre les deux rimes, R situées de part et d'autre, pour préserver le principe de contour obligatoire²⁰ (PCO, dorénavant) dont la formation (129) ici est empruntée à Encrevé (1986 : 302).

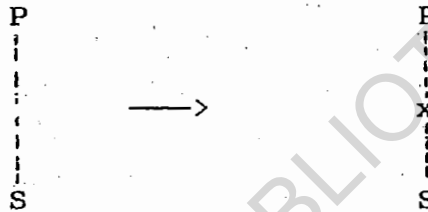
(129) Principe de contour obligatoire (PCO)

*"Il ne peut pas y avoir sur la même ligne
deux éléments identiques associés à deux
points [prosodiques] consécutifs"*

Sans la représentation de l'A. nulle sur la ligne A.R., les deux éléments syllabiques en R dominant les sous-constituants N seraient adjacents alors qu'ils dominent indirectement, sur la

ligne du squelette, des points prosodiques consécutifs. L'épenthèse consonantique sous l'A, nulle entraîne ipso facto la création d'un point prosodique non morphologique x sur la ligne du squelette entre la position syllabique A, nulle et le segment épenthétique l ou k. Cette création de position est formulée de manière générale par Encrevé (1986 : 308) sous forme d'une Convention de Création de Position (C.C.P.). Soit (130).

(130). Convention de création de position (C.C.P.) :



En (130), l'épenthèse d'un segment quelconque S sur la ligne segmentale sous le constituant syllabique nul initialement flottant P engendre automatiquement une génération de position squelettique x (* chez Encrevé 1988) interprétant d'une part le segment S et d'autre part le constituant syllabique P. L'épenthèse de [l] ou [k] en (127) et (128) déclenche alors directement l'application de la Convention (130).

Il s'agit là d'une stratégie de réparation phonologique universellement permise dans les langues naturelles. Elle opère ici à un stade postlexical c'est-à-dire après l'application des

différents processus morphologiques de suffixation. Comme il a été précédemment évoqué, la spécificité de ce processus de réparation tient au fait qu'il est particulièrement circonscrit, c'est-à-dire que son contexte d'application dépend, outre des faits strictement phonologiques, du domaine catégoriel et sous-catégoriel morphosyntaxique des structures où sont détectées les malformations.

Dans leur fonction épenthétique, les consonnes [l] et [k] sont sensibles d'abord à la catégorie morphosyntaxique [verbe], puis à la sous-catégorie de voix [+A]. Les verbes actifs [+A] sont réparés par l'insertion de la latérale [l] et les verbes non actifs [-A] (verbes moyens et passifs) par la dorsale non voisée [k]. Bien qu'elle soit un processus phonologique postlexical, l'épenthèse consonantique dans le domaine verbal est lexicalement conditionnée, c'est-à-dire que la voix du verbe dicte la nature du segment consonantique désigné pour la réparation d'une structure phonologique mal formée telle que celle qui est représentée à droite de la transformation structurale dans les règles (127) et (128). Le choix de [l] ou [k] en (127) dépend donc de la voix du verbe considéré.

Le besoin de réparation en tant que tel est motivé par une contrainte de nature phonologique qui est celle de la préservation de la bonne structure syllabique par application au niveau syllabique du PCO. Mais la nature du segment désigné

pour la réparation est sensible à l'entrée lexicale du verbe en question. Ce type de réparation (ici, l'épenthèse) qui opère à un niveau postlexical et qui est sensible aux informations lexicales est sans doute spécifique, mais est loin d'être un phénomène isolé et/ou particulier s'appliquant uniquement au pulaar.

Scalise (1984 : 57) a montré à l'aide de certains faits issus de l'anglais que des règles d'ajustement morphémique (e.g. règles d'apocope) peuvent être sensibles, non pas à un contexte strictement phonologique, mais morphologique, c'est-à-dire être sensibles à un morphème particulier de la langue. Pour des faits plus phonologiques que morphologiques, Carr (1991 : 43-49) soutient qu'en anglais tynesidien (Tyneside English), le phénomène phonétique d'affaiblissement consonantique de $t \rightarrow r$ est un processus postlexical qui opère quand l'occlusive sourde (glottalisée ou aspirée) \underline{t} est intervocalique. Mais l'application de cet affaiblissement n'est pas conditionnée par le seul fait du contexte phonologique intervocalique. Même quand ce contexte est créé, l'affaiblissement reste sensible à des faits syntaxiques (i.e. l'environnement syntaxique de \underline{t} : intérieur de mot ou niveau syntagmatique) et métriques (i.e. l'influence de l'accentuation).

Par exemple, l'affaiblissement de $\underline{t} \rightarrow \underline{r}$ ne peut pas s'appliquer à l'intervocalique si la structure est formée dans le lexique en anglais tynésidien. Il ne peut pas non plus

s'appliquer dans les constructions verbales enclitiques dont la dernière syllabe n'est pas accentuée comme dans les exemples *édit it, *interpret her (v. Carr 1991 pour des détails sur les propriétés lexicales des règles postlexicales).

Le domaine de validité de l'épenthèse de l et k reste donc limité à la catégorie syntaxique [verbe]. Le locuteur pularophone choisit intuitivement l ou k pour réparer (128). Ce choix s'effectue sur des critères sous-catégoriels de nature syntaxico-sématique qui spécifient l pour la voix active et k pour les voix non actives.

Les cas présentés en (126) sont limités aux séries sub-aspectuelles du perfectif, mais ce fait n'affecte en rien la validité de (127) en particulier et de (128) en général puisque des faits étendus à l'imperfectif confirment parfaitement (127) et (128).

(131) Flexion de bilgol (A) "coincer" et de bilegol (P)
 "être coincé"

	Base	a) <u>Positif</u>	b) <u>Posit préter</u>	c) <u>Négat</u>	d) <u>Négatif prét.</u>	
I ₃	M	<u>bil</u>	<u>biloto</u>	<u>bilotono</u>	<u>bilotaako</u>	<u>bilotanooko</u>
	P	-	<u>bilete</u>	<u>biletano</u>	<u>biletaake</u>	<u>biletanooke</u>

Le fait est le même dans la zone flexionnelle soulignée en (131 c et d) qu'en (126 c et d) même si la qualité de la mélodie vocalique à droite est différente dans les cas considérés. En (131), seule la consonne k est illustrée puisque (i) les faits présentés concernent uniquement le domaine verbal non actif (verbe [-A]) et (ii) la "négativisation" dans les séries sub-aspectuelles de l'imperfectif ne crée pas au niveau de la voix active [+A] des structures mal formées comme celle en (128).

L'existence d'une part de trois consonnes épenthétiques [l] et k pour le domaine verbal et [?] ailleurs et le fait que, d'autre part, ces consonnes puissent fonctionner comme des segments du système phonologique consonantique du pulaar (v. Diallo M.S. 1989) ne pose pas de problème puisque leur niveau d'application comme segments épenthétiques est bien circonscrit par et dans la langue. Pareillement au traitement apporté ici au sujet de l'épenthèse consonantique, Paradis (1986a, 1990) a démontré que le pulaar dispose de deux voyelles épenthétiques [u] et [i] fonctionnant par ailleurs comme des segments phonologiques du système vocalique pulaar. Comme ce qui se passe avec l'épenthèse consonantique décrite ici, le principe sous-jacent à l'épenthèse vocalique est le même que celui qui sous-tend l'épenthèse consonantique. Le choix de [u] ou [i] comme épenthétique est morphologiquement déterminé en pulaar. [i] est insérée dans la zone de dérivation du domaine verbal et [u] à l'extérieur de cette zone.

Le conditionnement morphosyntaxique de l'épenthèse consonantique et vocalique - l'épenthèse vocalique n'est pas examinée ici - est une preuve qu'en pulaar, l'approche du système verbal en voix et aspect est significative et bien fondée pour la circonscription des domaines de validité des processus morphophonologiques en jeu dans la langue comme la dérivation, la flexion, l'épenthèse.

L'analyse effectuée dans cette sous-section révèle que les cons. [l] et [k] insérées dans la zone flexionnelle des formes verbales négatives et négatives prétérisées ont un statut non morphologique. Elles ne font partie ni des suffixes (morphèmes) de la négation ou du prétérit, ni de ceux des sub-aspects. Etant donné, par ailleurs, qu'elles ne constituent pas à elles seules des suffixes, le statut qu'il est logique de leur attribuer est alors un statut phonologique (au sens de jouant un rôle dans la composante phonologique). [l] et [k] dans la zone de flexion verbale négativisée sont donc des consonnes épenthétiques. Leur insertion dans les formes fléchies répond au besoin de préservation de bonne structure phonologique qui interdit toute adjacence en surface de deux sous-constituants syllabiques nucléaires N dominant des mélodies vocaliques différentes ou identiques, mais dont les matrices de traits sont séparément représentées.

CONCLUSION

L'analyse du complexe flexionnel des formes verbales conjuguées en pulaar a été menée dans le cadre de la morphologie et de la phonologie multilinéaires. La combinatoire des affixes flexionnels non lexicaux (sub-aspects, négation et prétérit) a constitué l'ossature centrale de la présente analyse. L'hypothèse défendue quasiment par tous les pularisants et selon laquelle le pulaar est une langue à morphologie concaténative a été soutenue de manière spécifique dans ce chapitre.

Fortement inspirée de l'approche autosegmentale de Prunet (1989) portant sur le système aspectuel pulaar, la présente analyse montre que la concaténation morphémique au niveau de la zone de flexion verbale est d'un type particulier. Un morphème (suffixe) n'est plus conçu uniquement comme une simple occurrence formelle (segmentale) ou une absence d'occurrence (au sens du morphème zéro sur tous les niveaux autosegmentaux), mais un morphème peut, grâce à l'enrichissement des représentations phonologiques multilinéaires, être représenté au niveau segmental, au niveau squelettique ou à l'ensemble de ces niveaux avec une possibilité de préassociation ou non des autosegments des différents niveaux.

La conséquence empirique d'une pareille décision théorique a été de permettre au squelette de jouer, outre son rôle classique de centralité des représentations multilinéaires (v. Levin 1988, Encrevé 1988, entre autres), un rôle morphémique. Comme il a été montré en IV.1.2., certains sous-aspects en pulaar sont morphémiquement représentés au niveau sous-jacent simplement par un point prosodique X. Le choix de ce type d'analyse, est à mon sens, justifié puisqu'il n'infirme en rien l'hypothèse concaténative de la langue, mais bien au contraire par la richesse du modèle autosegmental (multilinéaire), ce choix montre l'enrichissement des représentations et les structures des faits dont la non concaténation segmentale n'est qu'apparente.

L'analyse de la combinatoire des suffixes flexionnels en IV.2.3. montre que même dans les cas où les suffixes non aspectuels (la négation et le prétérit) sont suffixés dans la zone flexionnelle aspectuelle, ces morphèmes s'affixent aux frontières entre les morphèmes sub-aspectuels de la zone en question. Ce qui constitue une preuve forte en faveur de l'analyse concaténative - mais menée à l'intérieur d'un modèle multilinéaire enrichi - des faits morphologiques du système verbal du pulaar de Guinée.

En dépit, toutefois, de la richesse de ce modèle, les règles morphologiques flexionnelles ne conduisent pas toujours à des bonnes constructions finales, i.e. phonétiquement per-

mises. Ce fait a pour corollaire le déclenchement de certains processus de réparation comme ceux examinés en IV.3. dans un cadre syllabique.

Des faits de réduction nucléaire sous l'influence de certaines contraintes phonotactiques comme dans l'exemple *bilirata -> [b^hilirta] (I₄A)" coïncera à l'aide de" ont été cependant volontairement laissés de côté dans ce chapitre. Ces faits seront examinés, en parallèle avec d'autres faits d'abrégement vocalique dans les racines verbales, dans le chapitre suivant.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

NOTES DU CHAPITRE IV

1 - Le complexe flexionnel envisagé ici ne touche ni les cas de postposition de sujet comme dans *mi bil / bilmi* "Je coinçai", ni ceux d'insertion de clitiques objets comme dans *mi bil mo /*

Je coincer le

(P₁A)

bilmoomi " Je le coinçai ".

Bien que les formes résultant de ces opérations de postposition de clitiques soient des mots phonologiques, ce type de formation de mot n'est pas retenu ici pour deux raisons fondamentales :

- (i)- les formes à clitiques postposés sont des mots du discours qui résultent d'un abaissement de niveau catégoriel - c'est-à-dire qu'une unité supérieure au mot (ici la phrase) se réduit à une unité du niveau du mot par suite d'une transformation d'ordre syntaxique (v. Selkirk 1982, sur les niveaux catégoriels des unités syntaxiques).
- (ii) - les agrégats flexionnels dans *bilmi* et *bilmoomi* existent par ailleurs comme des items lexicaux à part entière sous forme de clitiques sujet, *mi*, et objet, *mo*. Je considère donc que les formations verbales qui impliquent la postposition des clitiques sont plutôt syntaxiques que stricte-

ment morphologiques. Aussi l'étude du complexe flexionnel dans les lignes qui suivent n'inclura-t-elle pas les agrégats clitiques puisque ceux-ci ne sont pas des affixes au sens strict du terme c'est-à-dire une catégorie morphologique liée (i.e. non autonome) monomorphémique non basique (v. ici, II.1.1.).

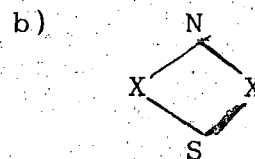
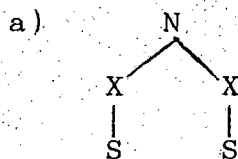
2- Le pulaar étant une langue essentiellement aspectuelle (v. Sylla 1982), un sérieux problème de glose se pose en français. Les valeurs temporelles de la conjugaison en français ne correspondent pas exactement aux valeurs aspectuelles en pulaar. Aussi des formes aspectuelles pulaar différentes ont-elles parfois contextuellement une même glose. Des auteurs comme Labouret (1952), Gnalibouli et Koval (1982 : 37) ont essayé de qualifier les sub-aspects pulaar par des valeurs telles que : perfectif et potentialis forts, faibles, statifs, progressifs afin de les rapprocher des notions classiques temporelles en français. Cette terminologie n'est pas adoptée dans ce travail car, elle me paraît fortement relever de la pragmatique discursive. C'est le contexte du discours qui permet de dégager ces différentes valeurs. Or, celui-ci est assez variable dans l'énonciation et ne semble pas approprié pour caractériser morphologiquement les notions sub-aspectuelles de la conjugaison en pulaar. C'est sans doute pour cette raison de variation de valeurs que Sylla (1982) choisit de

caractériser les sub-aspects par des indices de 1 à 3 pour le Perfectif et de 1 à 4 pour l'Imperfectif évitant ainsi toute référence à une taxinomie connotative et/ou contextuellement spécifique. Mon analyse fera usage de la terminologie de la grammaire moderne du pulaar de Sylla Y (1982) puisqu'elle me paraît mieux appropriée à un traitement morphophonologique.

- 3 - La grammaire à représentation morphémique séparée et à propagation transmorphémique (Prunet 1989) est préférée à celle à propagation par transparence coronale puisque dans une structure plus complexe que celle limitée strictement aux suffixes sub-aspectuels, la propagation transcoronale sera bloquée par la présence par exemple de l'affixe de négation /aa/ dont la matrice de traits est pleinement spécifiée avant l'application des C.U.A.
- 4- L'association des segments vers les points prosodiques a pour intérêt d'assurer une bonne interprétation squelettique des segments de la zone de flexion. Une telle prééminence évitera par exemple au point prosodique x de I₂ de s'associer à la coronale t de I₃ dans (80b) /at/ étant donné la directionalité G → D. Si les lignes d'association doivent partir des points prosodiques, alors x de I₂ s'associera à t de I₃ dans (80b) compte tenu de la directionalité et le a de I₁ serait contraint de s'effacer. Ce qui donnerait une mauvaise forme de surface.

- 5- Prunet (1989) considère son approche comme relevant d'une approche non concaténative. Je pense qu'il s'agit d'une approche autosegmentale, mais concaténative. La représentation des autosegments sur des lignes différentes n'a rien de non concaténatif puisque les morphèmes sont affixés de manière concaténative les uns à la suite des autres. Les associations transmorphémiques sont justifiées par la non cyclicité du domaine flexionnel. Ce qui se passe dans ce domaine ne ressemble pas aux phénomènes d'infixation qu'on peut noter par exemple dans les langues sémitiques (cf. Mc. Carthy 1983 sur des cas d'infixation en Arabe).
- 6- Les formes discursives s'opposent à celles du dictionnaire. Les mots du discours, ici les formes verbales conjuguées, n'appartiennent pas au lexique. Les affixes qui forment ce type de mots du discours sont des affixes non lexicaux selon la conception adoptée dans ce travail morphophonologique.
- 7- Le terme "positif" est synonyme du terme "affirmatif", mais il lui est préféré en raison du fait que "affirmatif" connote assez souvent dans la littérature linguistique un type de construction s'appliquant à la phrase (voir le dictionnaire de linguistique, Dubois et al.). Etant donné que l'analyse envisagée ici se situe au niveau morphologique le terme "positif" renverra aux formes verbales non négativisées par l'affixation du suffixe de négation aa.

- 8- Le fait qu'il n' y ait pas de correspondance terme à terme entre les valeurs aspectuelles en pulaar et les valeurs temporelles en français justifie l'usage des formes accomplies pour traduire des formes inaccomplies (v. note n° 2).
- 9- Dans le cadre de l'analyse de l'allongement vocalique en pulaar de Mauritanie, l'article de Prunet (1989) développe largement ces questions liées à la propagation et à la récupération de position morphologiquement désignée" (PMD).
- 10- Prunet (1989), Paradis et Prunet (1989a) considèrent les sub-aspects 1 (P_1 et I_1) comme des occurrences de voix et non d'aspect. Cette considération ne me paraît pas soutenable puisque P_1 et I_1 ne peuvent apparaître comme tels dans les mots du dictionnaire. Or chaque mot est défini par ce trait catégoriel de voix dès le lexique (v. chapitre II) et les occurrences de voix à ce niveau sont \emptyset (A), aa (M) et ee (P). Celles-ci ne pouvant "occurrencer" comme telles dans le discours elles sont tout simplement remplacées par des traits aspectuels supportés par les sub-aspects qui sont des suffixes non lexicaux.
- 11- Il existe deux possibilités de représenter un noyau complexe qui sont :



Le type en a) est un cas de diphtongue (v. Kaye et Lowenstamm 1984) et celui en b) un segment long. Le type b est celui qui est concerné par la présente analyse.

12- La notion de "gouvernement" habituellement utilisée dans les théories lexicalistes (v. Chomsky 1977) est empruntée ici à d'autres fins. Le gouvernement signifie ici que c'est la négation qui commande les règles de modification de structure pareillement à ce qui se passe avec le déplacement de P dans (107). "gouverné" doit s'entendre dans le sens de "déclenché par".

13- Pour un traitement syntaxique des transformations par mouvement (déplacement) voir Chomsky (1977).

14 - Pour préserver une contrainte, il est parfois possible que plusieurs stratégies soient en mesure de prendre effet. Le résultat de ces différentes stratégies conduisent à l'unique nécessité de préservation de la contrainte. On parlera de "conspiration" quand plusieurs processus (épenthèse, propagation, changement de trait...) servent à préserver une même contrainte (v. l'article pédagogique de Paradis 1990).

15 - Les flexions verbales ne varient pas morphologiquement en fonction du changement de personnes et de genre dans les formes conjuguées à un mode personnel en pular.

- 16- La réalisation de l'I₃A /at/ est variable selon les parlars considérés. Les parlars pulaar soumis à la condition (121) substitue t par une autre consonne voisine par changement de certains traits matriciels de la coronale non continue t en position de Coda. Labouret (1952) rapporte que dans le macinankoore (Mali), le suffixe I₃A est [an]. Dans ce parler pulaar, il est donc possible que la contrainte (121) soit observée comme pour le cas de la Guinée.
- 17- L'affaiblissement est un processus qui consiste à passer d'une consonne dure à une consonne faible (non obstruante) (voir Carr 1991 sur le changement phonétique de t → r dans certains contextes). L'affaiblissement est donc le processus inverse du durcissement.
- 18- L'abrégement de la mélodie aa de la négation en a est métriquement motivé : la syllabe [noo] à droite est longue (forte), celle en a doit être faible.
- 19- Une attaque nulle A est un constituant syllabique flottant sans correspondance autosegmentale ni sur la ligne du squelette, ni sur celle des segments (v. Encrevé 1988).
- 20- Le recours au PCO est fait pour justifier une malformation du niveau des constituants syllabiques. Ma préoccupation n'étant pas de tester la validité du PCO dans la langue pulaar en général, je trouve inutile l'ouverture d'une polémique sur le niveau d'application du PCO (v. Encrevé 1988, Yip 1988b, entre autres, pour une discussion du PCO).

CHAPITRE V :

CONTRAINTES PHONOLOGIQUES ET STRATEGIES DE REPARATION

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE V

INTRODUCTION

Ce chapitre est axé sur l'examen de quelques contraintes phonotactiques dont la violation peut entraîner des stratégies de réparation variées impliquant quelquefois deux ou plusieurs processus phonologiques à la fois. Deux contraintes phonotactiques sont principalement concernées par la présente étude. La première est régie par l'échelle de sonorité et est abordée en termes d'attraction consonantique et la seconde est de nature syllabique où il est interdit à une rime de dominer plus de deux points prosodiques du squelette en P.G.

A l'aide des modèles théoriques autosegmental et syllabique (i.e. la géométrie des traits phonologiques et la phonologie multilinéaire), il sera soutenu que les stratégies de réparation déclenchées par la violation de ces contraintes sont parfois assez marquées.

L'intérêt d'une telle étude est de montrer plus spécifiquement que, tout en obéissant à des contraintes qui s'appliquent au pulaar en général telle que la réduction nucléaire phonotactiquement motivée, le P.G. est soumis à une contrainte paramétrique (i.e. locale) supplémentaire qui fait que prosodiquement la structure rimale la plus complexe dans ce dialecte s'étend maximalelement à deux points prosodiques.

La première contrainte (i.e. celle qui est motivée par la sonorité) a déjà attiré l'attention de certains pularisants dont Sylla (1982 : 102) qui la formule dans le cadre de la structure -VC et en termes de chute vocalique. Cet auteur mentionne que la voyelle qui précède la coronale t du complexe aspectuel VtV chute lorsqu'elle est précédée elle-même d'une syllabe de structure -VC comme dans les cas des dérivatifs in (+causatif), ir (+instrumental), it (+inversif).

Telle qu'elle est décrite, cette condition structurale de la chute vocalique me paraît nécessaire mais pas suffisante pour l'élision de la voyelle initiale du complexe aspectuelle VtV. Il sera alors montré dans la section (V.1.) qu'en plus de cette condition, la consonne finale du dérivatif à structure -VC doit nécessairement avoir un indice de sonorité supérieur à celui de la coronale t de l'aspect ; dans le cas contraire la voyelle indiquée pour la chute ne peut pas s'élider. C'est ce qui justifie le maintien de la voyelle aspectuelle o intercoronale dans fudditoto, "reprendre" (I₃M), bien que la condition structurale décrite dans Sylla (1982 : 102) soit remplie.

La section (V.2.) a pour objet l'analyse de la contrainte prosodique de la rime (C.P.R.) en P.G. où il est démontré, à l'aide de l'extension des racines verbales à voyelle longue, que la violation de cette contrainte peut déclencher plusieurs stratégies de réparation agissant sous

forme de "conspirations phonologiques" (v. Kisseberth 1970, Kenstowicz et Kisseberth 1977, et Paradis 1988a et 1990 dans une synthèse bibliographique récente). Ce modèle sera combiné à la géométrie des traits phonologiques (v. pour la conception et la révision de ce modèle autosegmental orienté vers la structure interne des segments, Clements 1985, Sagey 1986, Levin 1988, Pulleyblank 1988, Mc Carthy 1988, parmi d'autres) pour pouvoir rendre compte des divers moyens utilisés dans la préservation des contraintes phonologiques.

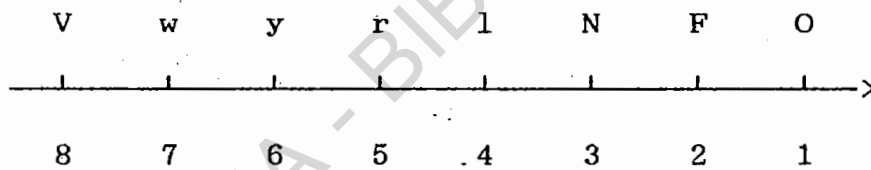
Enfin, étant donné l'application possible de plusieurs processus phonologiques dans une même stratégie de réparation, la section (V.3) a pour propos une tentative d'ordonnement de ces processus. Il sera défendu ici que le processus central est l'épenthèse vocalique et qu'une fois que celle-ci s'applique, plus aucun autre processus ne peut opérer dans le but de la préservation du C.P.R.

V.1. REAMENAGEMENT PROSODIQUE : REDUCTION NUCLEAIRE

Le type de réduction qui est examiné ici est un cas d'effacement de noyau N déclenché par la disparition de la voyelle initialement dominée par ce constituant syllabique. Il s'agit d'un cas de réduction situé à la jonction entre les deux zones de formation de mot dans la catégorie verbale à savoir les zones dérivationnelle et flexionnelle.

L'objectif de l'analyse est de montrer que la contrainte phonotactique de sonorité à laquelle sont astreintes les suites consonantiques en pulaar peut déclencher l'élision (l'effacement) d'une voyelle interne de mot lorsqu'un contexte de sonorité optimal est créé. En d'autres termes l'élision vocalique a lieu lorsque, dans une suite biconsonantique séparée par une voyelle (-CiVCj-), la première consonne Ci est supérieure à la seconde Cj sur l'échelle de sonorité paramétrique présentée ci-dessous (cf. Selkirk 1984).

(132) *Echelle de sonorité paramétrique¹ propre au P.G.*



où les majuscules V, N, F et O désignent des classes de segments qui sont respectivement les voyelles, les nasales, les fricatives et les occlusives et les minuscules des segments particuliers qui sont les glides w et y et les liquides r et l.

L'échelle de sonorité en (132) est conçue pour l'ensemble des données des catégories syntaxiques. Les obstruantes sont ordonnées en deux classes qui sont la classe des fricatives (F) et la classe des occlusives (O). La première a un indice de sonorité supérieur à la seconde comme le montrent les quelques rares mots d'origine étrangère, i.e. arabe

(v. Diallo A 1992) kaftaane, "kaftan" (type d'habillement), deftere, " ? " (livre) et le verbe à usage rare doftagol, "se soumettre à" . Sur l'échelle en (132), les occlusives ont donc l'indice de sonorité le plus bas, c'est-à-dire 1 et les voyelles l'indice le plus élevé, c'est-à-dire 8.

La spécificité de l'échelle de sonorité en (132) par rapport à l'échelle universelle proposée par Selkirk (1984) est que, d'une part, les glides w et y dans le P.G. ne constituent pas, du point de vue de leur sonorité, une même classe naturelle et que, d'autre part, les liquides r et l ont des indices également différents. La motivation d'une telle considération est tirée du comportement des données du P.G. où une suite de deux glides ou de deux liquides ou est rigoureusement régie par un ordonnancement segmental fixe wy et rl comme on le voit ci-dessous.

(133)

F.attestées Structure morphé.interne Glose de l'infinitif

(i) wy :

<u>nawyata</u> (I ₄ Aposit.)	nawy-ata	"vieillir"
<u>diwyi</u> (P ₂ A posit.)	diwy-i	"contacter l'humidité"
<u>newyugol</u> (VA.inf.)	newy-ø-gol	"être onctueux".

(ii)-

rl :

har <u>l</u> u (I ₁ Aposit.)	harl-ø	"ficeler"
mor <u>l</u> ataa(I ₃ A nég.)	morl-at-aa	"rouler (enrouler)"
wer <u>l</u> agol (VM.inf.)	werl-aa-gol	"jeter"
yar <u>l</u> agol (VM. inf.)	yarl-aa-gol	

Comme le montre (133i et ii), toutes les fois qu'il est possible de former des suites consonantiques hétérosyllabiques de deux glides wy ou de deux liquides rl, l'ordre d'occurrence des segments de la séquence biconsonantique reste invariablement le même wy ou rl, mais jamais *yw ou *lr en P.G. (v. Diallo, A 1989 : 5 et 6).

Etant donné, par ailleurs, que les deux segments de la suite hétérosyllabique sont régis par une contrainte de sonorité (CS) qui opère au niveau de la structure morphémique et qui veut que la première consonne de la suite biconsonantique ait un IS supérieur à celui de la seconde, il est permis de postuler que dans les couples wy et rl, le premier segment a l'IS le plus élevé que le second. Si ces éléments, dans chaque couple, avaient le même IS, deux comportements seraient alors prévisibles : (i) ou bien l'ordre inverse *yw et *lr serait admissible comme bonne formation séquentielle, (ii) ou bien la séquence des deux segments serait purement et simplement exclue à l'instar de la suite de deux occlusives en P.G. par exemple. Or (133) montre que la suite de deux glides ou de deux liquides est bien permise, mais dans l'ordre strict d'apparition présenté en (133 i et ii).

Fondés sur les données empiriques des parlers pulaar de Guinée, ces arguments me conduisent à proposer une échelle de sonorité paramétrique propre à ce dialecte. Comme on le voit en (132), cette échelle est fortement inspirée de celle proposée par Selkirk (1984) dont elle diffère légèrement cependant.

Il sera montré à travers l'analyse qui suit en V.1.1. que la contrainte de sonorité peut agir de manière à favoriser la constitution des suites biconsonantiques phonotactiquement bien formées. Motivée par l'affinité que certaines classes de consonnes (i.e. affinité entre consonnes appartenant à des classes dont les IS sont différents) ont entre elles, cette tendance agit comme stratégie de réparation entraînant un réaménagement prosodique quelque peu marqué, notamment une réduction nucléaire. C'est de cette réduction qu'il va s'agir en V.1.2.

V.1.1. affinité consonantique et effacement vocalique

Deux théories sont mises en relation dans l'examen de la réduction de la quantité syllabique de certaines formes verbales en pulaar. Il sera soutenu ici que la contrainte de sonorité prime sur la simple préservation de bonne structure syllabique, autrement dit que les réparations d'ordre phonotactique ont une préséance sur la construction de la structure syllabique et que celles-là peuvent engendrer des

modifications de celle-ci (cf. Boukous 1988 sur le rapport entre la structure de la syllabe et la sonorité en berbère).

Considérons les flexions verbales de bil- "coincer" où la base verbale bil- (racine v^r) est étendue par dérivation à l'inversif (t) et à l'instrumental (r), soit le radical

v^s $\left[\begin{array}{l} +\text{instrumental} \\ +\text{inversif} \end{array} \right]$ en (134 i), et à l'inversif et au bénéfactif (an), soit le radical v^s $\left[\begin{array}{l} + \text{bénéfactif} \\ + \text{inversif} \end{array} \right]$ en (134 ii).

(134) -

a) <u>F.intermédiaires</u>	b) <u>Struc.morphém. inter.</u> ²	c) <u>F.phonétiques</u>	<u>Glose des</u>
(i) * <u>bil</u> tirataa	bil-t-r-at-aa	bilirtaa	I ₃ A négatif
* <u>bil</u> tirata	bil-t-r-ata	bilirta	I ₄ A positif
* <u>bil</u> tiretaake	bil-t-r-et-aa-e	bilirtaake	I ₃ P négatif
* <u>bil</u> tiretanooke	bil-t-r-et-aa-noo-e	bilirtanooke	I ₃ P nég.prét.
* <u>bil</u> tireteno	bil-t-r-ete-no	bilirteno	I ₃ P Prét.
(ii) * <u>bil</u> tanataa	bil-t-an-at-aa	bilantaa	I ₃ A négatif
* <u>bil</u> tanata	bil-t-an-ata	bilanta	I ₄ A positif
* <u>bil</u> tanoto	bil-t-an-oto	bilantoto	I ₃ M positif
* <u>bil</u> tanatee	bil-t-an-ete	bilantee	I ₄ P positif.

Les voyelles soulignées dans les formes intermédiaires en (134 a i et ii) sont sujettes à l'effacement. Morphologiquement, elles sont, toutes, chargées des valeurs

sub-aspectuelles (v. chapitre précédent) et apparaissent à la jonction entre la zone de dérivation à gauche et celle des flexionnels non lexicaux dont elles font partie à droite dans les séries en (134 b i et ii). Aussi bien en (134 i) qu'en (134 ii), les voyelles élidées sont précédées des consonnes sonantes r en (134 i) et n en (134 ii), et suivies de l'obstruante coronale t.

Selon l'échelle de sonorité en (132), une suite biconsonantique rt ou nt est une séquence bien formée lorsqu'elle "occure" à l'intérieur d'un mot car elle obéit à la contrainte de sonorité formulée en (135).

(135) *Contrainte de sonorité sur les suites biconsonantiques en PG*

Dans une suite biconsonantique $C_i C_j$, la première consonne, C_i , doit avoir un indice de sonorité plus élevé que celui de la seconde consonne, C_j .

Suivant l'échelle en (132), r, n et t ont respectivement les indices 5, 3 et 1. Les suites consonantiques rt ($C_5 C_1$) et nt ($C_3 C_1$) ne violent donc pas (135). La contrainte de bonne formation séquentielle en (135) est une tendance forte de la langue qui fait que, par ailleurs, lorsque des consonnes environnantes d'une voyelle brève sont dans un rapport de sonorité

décroissant, ces consonnes s'attirent entre elles en raison de leur affinité et contraignent ainsi la voyelle intercalaire à s'effacer comme on le voit au moyen de la règle d'attraction consonantique (RAC) en (136) ci-dessous.

(136)

$$CiVCj \longrightarrow Ci \ Cj \ / \ V \text{ --- } V$$

Condition : $Ci > Cj$

La force et la régularité de la contrainte de sonorité en (135) font qu'il existe dans la langue une tendance à la formation des suites biconsonantiques obéissant à cette contrainte.

Toutes les fois que les conditions optimales pour la constitution d'une telle suite sont réunies, la règle d'attraction consonantique (RAC) en (136) est aussitôt déclenchée comme processus de réparation de nature phonotactique. Motivée par le rapport décroissant de sonorité entre les consonnes Ci et Cj séparées par V , cette attraction consonantique ne doit pas, comme on le voit à travers la formulation (136), violer d'autres contraintes de bonne formation dans la langue comme la contrainte phonotactique sur la quantité consonantique *CCC et la contrainte syllabique sur le non branchement des marges syllabiques (v. IV.3.), contraintes qui sont indépendamment justifiées par ailleurs. Cette restriction explique pourquoi dans les racines telles que war - (dans wargol " tuer"), les-(dans lesugol "éplucher"), il n'y a pas

d'abrégement vocalique bien que, d'une part, wr comme dans hawrugol, "rencontrer", et, d'autre part, ls comme dans felsugol, "apercevoir d'un clin d'oeil", soient des suites biconsonantiques bien formées.

L'abrégement des voyelles a et e entre ces deux consonnes aurait inéluctablement conduit à la formation des séquences biconsonantiques wr (* wrugol), ls (* lsugol) à l'initiale des mots où ces séquences seraient contraintes d'être syllabées en position d'attaque (A), violant du coup l'une des contraintes sur les marges syllabiques à savoir la contrainte du non branchement de l'attaque.



La contrainte sur la quantité segmentale (CQS) *CCC, quant à elle, justifie par ailleurs le maintien des voyelles sub-aspectuelles a et e dans les formes en (137) ci-après où ces voyelles apparaissent dans un environnement similaire à celui observable en (134).

(137) a) <u>F.phonétique</u>	b) <u>Structure morphém. interne</u>	<u>Glose</u>
wulnata	wul-n-ata	"chauffer (I ₄ A caus.)"
tolnataa	tol-n-at-aa	"accueillir (I ₃ A nég.caus.)"
wernata	weer-n-ata	"héberger (I ₄ A caus.)"
wernetee	weer-n-etee	"être hébergé (I ₄ P caus.)"

Bien qu'elles soient entourées des consonnes n et t pouvant formées une suite permise en nt, les voyelles soulignées en (137a) ne s'effacent pas pour favoriser la formation de la suite biconsonantique nt puisque la condition structurale de la RAC en (136) n'est pas satisfaite et l'effacement de ces voyelles entraînerait, en outre, la formation d'une suite triconsonantique en lnt ou rnt. Or la phonotaxe de la langue interdit l'occurrence en surface d'une suite triconsonantique *CCC quelle qu'elle soit et sur le plan théorique l'application d'une contrainte donnée ne doit pas aboutir à la violation d'une autre contrainte. Les voyelles a et e des sub-aspects connaissent donc en (137) un sort différent de celui des autres voyelles de même valeur en (134).

Les cas d'abrégement vocalique et de formation de suite biconsonantique Ci Cj qui sont présentés en (134) ont donc lieu à l'intérieur des formes verbales et concernent les dérivatifs de l'instrumental /r/ en (134 i) et du bénéfactif /an/ en (134 ii) en rapport avec la coronale t de la flexion aspectuelle imperfective. D'autres faits montrent que ce type d'effacement vocalique ne se limite pas aux seuls cas en (134) et n'est pas lié, non plus, aux valeurs morphémiques intrinsèques des affixes /r/ et /an/. Soient alors en (138) d'autres exemples d'effacement.

(138)

a) <u>F.intermédiaires</u>	b) <u>Struc.morphém. inter.</u>	c) <u>F.phonétiques</u>	<u>Glose des Flexions</u>
(i) * <u>bilinataa</u>	bil-n-at-aa	bilintaa	I _{3A} négatif
* <u>bilinata</u>	bil-n-ata	bilinta	I _{4A} positif
(ii) * <u>biliⁿdirataa</u>	bil- ⁿ dir-at-aa	bili ⁿ dirtaa	I _{3A} négatif
* <u>biliⁿdirata</u>	bil- ⁿ dir-ata	bili ⁿ dirta	I _{4A} posit.
(iii) * <u>biloyoto</u>	bil-oy-oto	biloyto	I _{3M} posit.
* <u>biloyeteno</u>	bil-oy-ete-no	biloyteno	I _{3P} posit.

Les affixes dérivatifs situés immédiatement à gauche des voyelles sujettes à l'effacement sont respectivement le causatif n en (138 i), le réciproque ⁿdir en (138 ii) et le locatif oy en (138 iii). Les consonnes finales de ces affixes sont dans tous les cas plus ouvertes que la coronale obstruante t et l'abrégement vocalique a lieu, vu que les conditions structurales de l'abrégement sont satisfaites. L'ensemble des cas passés en revue jusqu'ici notamment en (134) et (138) ne montre que des exemples de relation entre consonnes coronales, sonantes Ci, et non sonantes Cj. Mais ce fait est purement accidentel en PG où la contrainte de sonorité (CS) régissant les suites biconsonantiques Ci Cj n'est pas limitée à l'unique classe des coronales et à la seule strate I (cf. Paradis 1986a, sur les limites de validité la CS dans le parler pulaar de Kaedi dans le sud de la Mauritanie). Ceci est illustré à travers quelques emprunts nominaux arabes dont un exemple est fourni en (139) ci-dessous (V. pour l'analyse des emprunts à l'arabe, Diallo, A 1992)

(139) <u>F. empruntée</u>	<u>F.intégrée</u>	<u>Glose de l'intégratio</u>
baraka	barki (N)	"bénédictio"
	barkugol (V)	"être prolifique(reprod)."
	barkingol (V)	"être béni"

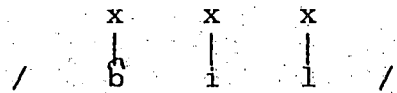
Les séries d'exemples présentées en (134), (138), et (139) n'ont été approchées jusque là que dans un cadre phonotactique. L'effacement des voyelles à statut morphologique sous l'effet de la contrainte de sonorité (CS) et de la règle d'attraction consonantique (RAC) a des implications sur les autres niveaux de représentation autosegmentale (squelette, constituants syllabiques). C'est de cela qu'il sera question ci-dessous.

V.1.2 Réduction nucléaire et réaménagement syllabique

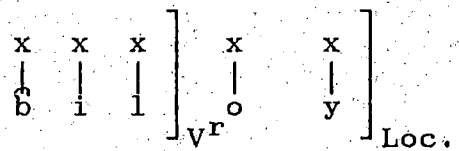
Comme il a été montré en (V.1.1.) ci-dessus, la réparation déclenchée par la contrainte de sonorité qui opère au niveau segmental et les exemples d'effacement vocalique présentés en (134) et (138) sont des cas de dissociation segmentale. Le problème qui se pose à présent est relatif au sort réservé aux autres autosegments squelettique et syllabique correspondant au segment vocalique effacé sous la contrainte de sonorité et la règle d'attraction consonantique. Considérons à titre d'exemple la dérivation en (140) de la forme verbale fléchie à l'I₃M positif [bilyto] tirée de (138 iii), "se coincera quelque part".

(140) *Dérivation de biloyto* (I₃M posit.) (version simplifiée)

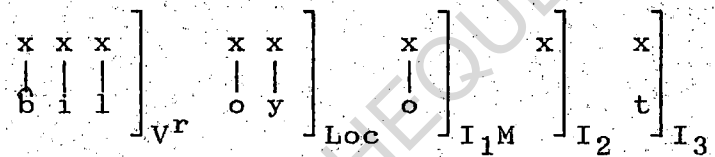
a) Forme sous-jacente



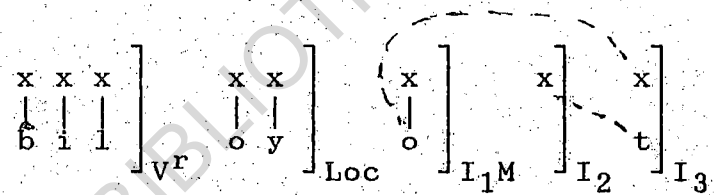
b) Suffixation du locatif /oy/ (processus dérivationnel)



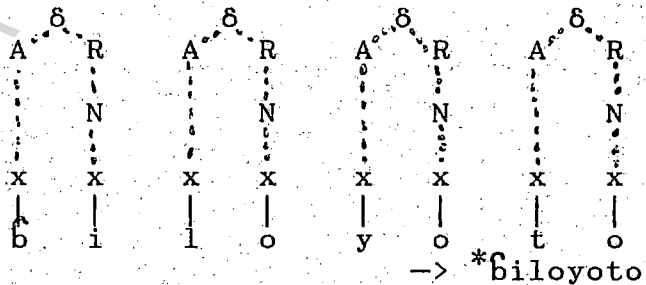
c) Suffixation des sub-aspects (opération itérative de processus flexionnels)



d) Application des C.U.A. (voir chapitre précédent)

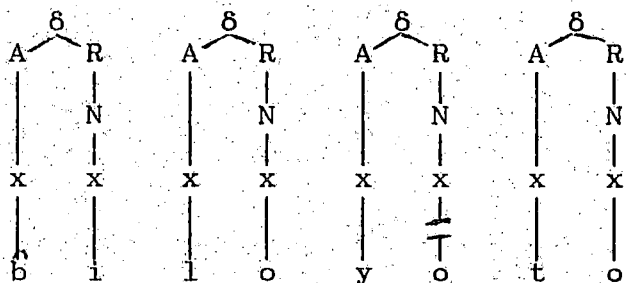


e) Effacement de frontières morphémiques et syllabation



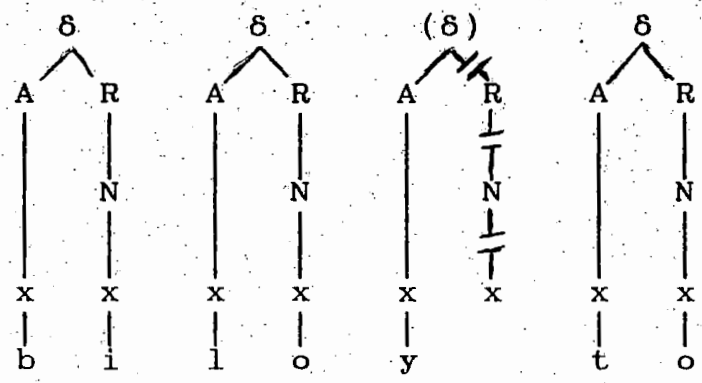
α) Construction de syllabe minimale (syllabation des N et A)

β) Syllabation des Codas (ne s'applique pas : tous les segments sont déjà syllabés)

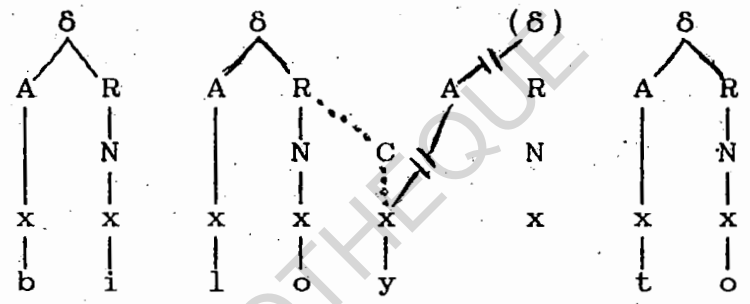


f) Application de la RAC (v. (136)).

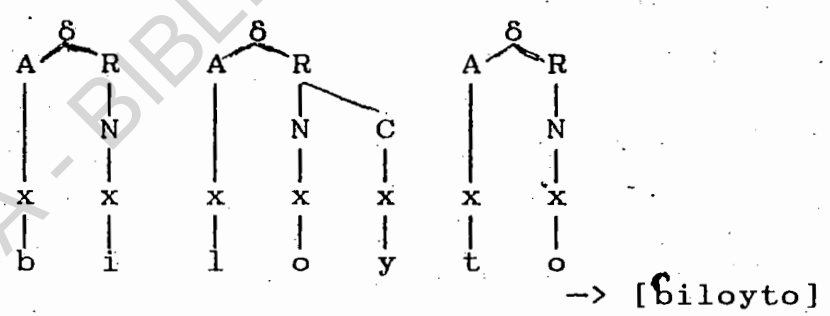
g) Dissociation des constituants syllabiques non interprétés segmentalement.



h) Annexion de la syllabe dégénérée par la rime (R) de la δ à gauche (Dissociation de l'A. dominant[y])



i) Effacement des autosegments flottants et représentation de la forme phonétique.



L'application des règles de syllabation en (140 e) conduit à la formation de quatre paires de constituants syllabiques [A.R] δ soit quatre syllabes bien formées. La voyelle à valeur morphémique sub-aspectuelle o de l'I₁M affixée au moyen d'une règle morphologique de suffixation en (140 c) est syllabée dans le noyau N de la troisième syllabe dans la forme intermédiaire non attestée en (140 e α).

Fournie donc par la morphologie, cette voyelle est d'abord syllabée par les règles de construction de syllabe avant d'être ensuite effacée pour des raisons d'ordre phonotactique indépendamment justifiées en (140 f). La dissociation de la voyelle o en (140 f) sous l'effet de la R.A.C. formulée en (136) crée automatiquement une structure syllabique mal formée par la dissociation en (140 g) des autosegments supra-segmentaux (i.e. les constituants syllabiques formant la tête de la troisième syllabe) dont l'interprétation syllabique est nécessairement subordonnée à l'interprétation squelettique d'un segment correspondant. La troisième syllabe de la forme en question devient alors une syllabe dégénérée faute de tête syllabique (v. Levin 1988 : 2 sur la notion de syllabe dégénérée).

Une resyllabation s'impose aussitôt en (140 h) puisque les syllabes dégénérées ne sont pas acceptées en surface. Etant donné par ailleurs que [y] demeure toujours ancrée dans le squelette, il faut nécessairement lui attribuer un sort syllabique, c'est-à-dire l'intégrer dans un constituant syllabique accessible dans la structure. L'unique possibilité est alors de l'intégrer dans la rime (R) de la syllabe précédente car (i) l'attaque de la dernière syllabe de la forme est déjà pourvue segmentalement et (ii) bien qu'ils soient flottants, les autosegments de la colonne R de la troisième syllabe demeurent encore non effacés en (140 h) et en raison du non croisement des lignes d'association, même imaginaires, ces autosegments

flottants ne permettent pas à une ligne venue de la gauche de traverser leur zone et d'atteindre un autre autosegment (syllabique) de la droite.

La resyllabation en (140 h) est donc la seule qui soit acceptable en vertu des arguments avancés ci-dessus et de la relation non directe entre le constituant syllabique R et le squelette : d'où la génération automatique d'un sous constituant syllabique de médiation, Coda (C), entre R et x. Une propagation du noyau N dans le point prosodique x libéré par la dissociation de A en (140 h) n'est pas préconisée comme solution puisqu'elle violerait la contrainte d'intégrité nucléaire qui interdit de resyllaber du matériel segmental dans un noyau déjà pourvu (v. Kaye et Lowenstamm 1984 pour la formulation et le commentaire de la contrainte d'intégrité nucléaire).

Le cas d'ajustement de structure syllabique examiné dans cette sous-section est d'un type particulier et est relativement marqué puisqu'il concerne la réduction d'un constituant noyau N interne de mot, c'est-à-dire la perte d'une syllabe interne de mot par la disparition de sa tête. Or habituellement l'existence d'un noyau segmentalement plein est une condition suffisante pour la génération d'une syllabe dont l'attaque a un sort varié selon les langues, c'est-à-dire nécessairement pleine dans les langues où opère le principe de l'attaque comme en arabe (v. Mc Carthy 1981, 1983) ou facultativement vide en surface, du moins dans la position initiale de

mot, comme c'est le cas dans les langues où des syllabes phonétiques en [V] sont acceptées telles que le japonais, l'anglais, le diola fogny (v. Itô 1989 : 223) et le berbère (v. Boukous 1988 : 259, Iazzi 1991, Chtatou 1991 : 32).

Le marquage de ce type de réduction qui fait que d'un quadrisyllabe on aboutit à un trisyllabe n'a toutefois rien d'insolite car (i) cette réduction syllabique est phonotactiquement gouvernée, (ii) la resyllabation ne viole aucune contrainte de bonne formation liée à la condition sur la Coda, CSC, (v. chapitre précédent) ou au principe du gouvernement prosodique de la rime, P.G.P.R., (v. section suivante) et (iii) d'un point de vue quantitatif (le poids du mot), un trisyllabe est plus simple qu'un quadrisyllabe.

Le type de réparation analysé dans cette section a été fondamentalement axé sur l'effacement vocalique sous l'effet d'une contrainte phonotactique relative à la sonorité consonantique. Les exemples d'effacement analysés à travers une variété de données verbales ont lieu dans la zone affixale (dérivationnelle et flexionnelle). La section suivante concernera un autre type de réparation gouvernée par une contrainte syllabique tout aussi forte que la contrainte de sonorité.

V.2. *RACINES A VOYELLE LONGUE ET DERIVATIFS A INITIALE CONSONANTIQUE*

L'objet de cette section est de rendre compte d'une contrainte paramétrique propre au P.G. et relative à la structure syllabique des suites segmentales. De nature prosodique présentée plus bas, cette contrainte est syllabiquement gouvernée. Etant donné qu'en P.G. une suite séquentielle $*(C)VVCiCj$ (avec Ci identique à ou différente de Cj) est prohibée en surface, lorsqu'une règle morphologique de suffixation conduit à une telle malformation, plusieurs stratégies de réparation sont envisageables, soit de manière exclusive, soit de façon concomitante (cumulative). Ces stratégies ne sont toutefois abordées que dans la sous-section (V.2.2.) et la sous-section (V.2.1.) n'ayant autre but que la présentation et la motivation, d'un point de vue phonotactique et syllabique, d'une contrainte de structure syllabique observable dans les parlers pulaar de Guinée.

Pour illustrer de manière cohérente la contrainte, l'analyse sera axée sur les suites segmentales vocaliques et consonantiques résultant de l'affixation d'un dérivatif à initiale consonantique sur une racine dont la mélodie vocalique est longue.

V.2.1. structure syllabique et contrainte prosodique en P.G.

Les racines, i.e. les bases non dérivées, en pulaar sont en général fermées au moins par une consonne et présentent les structures segmentales lexicales suivantes :

(141)

a) (C) VC - b) (C) VVC - c) (C) VCC -

Une suffixation d'un dérivatif quelconque à initiale consonantique sur les bases lexicales ayant la structure en (141 b) aboutit, après l'effacement de la frontière intermorphémique entre la racine et le dérivatif et avant l'application des stratégies de réparation, à une structure comme celle en (142).

(142)

(C) VVC+ Ci —> (C) VVCCi-

La structure résultante à droite dans (142) subsume des formes intermédiaires morphologiquement bien construites, mais phonologiquement non permises pour des raisons prosodiques examinées en (V.2.1.2.). En (V.2.1.1.) ci-dessous les syllabes phonétiques permises sont inventoriées dans le souci de justifier la contrainte séquentielle en (143).

(143) * [(C)VVCi Cj] avec Ci ≡ ou ≠ Cj

V.2.1.1. Inventaire des syllabes phonétiques possibles en P.G.

Les syllabes phonétiques permises en P.G. sont les suivantes :

(144)

[V], [CV], [VV], [CVV], [VC], [CVC]

La particularité des syllabes sans consonne initiale, c'est-à-dire des syllabes à initiale vocalique (v. [V], [VV], [VC]), est que ces types de syllabes ne peuvent "occurrencer" qu'en initiale de mot. L'instanciation des types syllabiques en (144) est donnée en (145) où, pour plus de clarté, les cas concernés sont soulignés.

(145) *Instanciation de types syllabiques*

(i) [V]

<u>o</u>	"Il "(ou elle)
<u>a</u>	" Tu"
<u>ado</u>	"avant"
<u>ila</u>	"depuis"
<u>etugol</u>	"mesurer"
<u>uragol</u>	"humer (sp.)"

(ii) [CV] mi "je"
 bisagol "se coincer" (ou s'insérer)
 soru "entre sous"

(iii) [VV]
 aala "instrument" (outil)
 eesugol "fendre"
 iilugol "éternuer"
 uurugol "sentir bon"
 oõnugol "se frayer un passage"

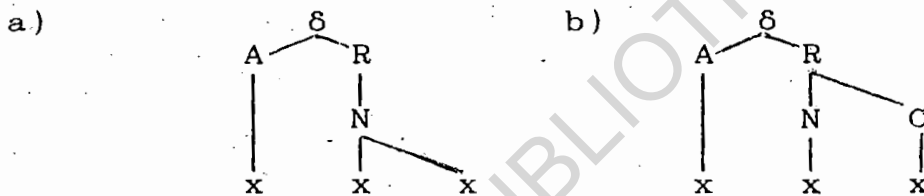
(iv) [CVV]
 yaa "väs"
 luuku "hurle"

(v) [VC]
 irgol "enfouir"
 ar "viens"
 uddugol "fermer"
 ewnagol "interpeler à haute voix"

(vi) [CVC]
 dow "haut"
 ley "dans"
 margol "posséder (garder)"
 dabbugol "chercher"
 fijjirgol "jouer à l'aide de"

La liste en (145) permet de déduire que les syllabes phonétiques à initiale consonantique, donc pourvues d'attaque (v. 145 ii, 145 iv et 145 vi) peuvent occuper toutes les positions dans le mot et que les types syllabiques les plus complexes en surface sont ceux en (145 iv) et (145 vi), repris ci-dessous en (146) avec une représentation multilinéaire où A, R, N et C désignent respectivement Attaque, Rime, Noyau et Coda et X un point prosodique du squelette.

(146)



(146a) diffère de (146b) par le fait que dans le premier cas le constituant syllabique rimal R domine un sous-constituant syllabique unique, N, binaire tandis que dans le dernier, R domine deux sous constituants, N et C unaires. Selon (146) une syllabe en pulaar de Guinée ne peut être ancrée maximale-ment que dans trois points prosodiques adjacents dans le squelette. Une condition paramétrique de bonne formation syllabique est dégagée en (V.2.1.2.) ci-dessous.

V.2.1.2. Contrainte prosodique de la rime

La contrainte paramétrique propre au P.G. qui gouverne la rime R est formulée ici en termes de Principe de Gouvernement Prosodique portant sur la Rime (P.G.P.R.). Il s'agit d'un principe dont l'esprit est emprunté à Kaye (1985) et qui consiste à déterminer le nombre de positions prosodiques squelettiques qu'une rime R est habilitée à dominer dans une langue (ou un parler) donnée.

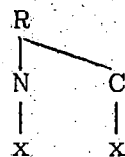
Conjugué avec d'autres contraintes segmentales et syllabiques comme la contrainte sur la quantité segmentale (C.Q.S.), la contrainte de sonorité (C.S.), la condition sur la Coda (C.S.C.) et la contrainte sur les marges syllabiques, le P.G.P.R. prédit des faits phonologiques importants qui sont : (i) le phénomène de "maximisation" de la rime et (ii) les suites segmentales ambisyllabiques permises ou prohibées. Soient les représentations en (147) concernant la rime suivantes.

(147)

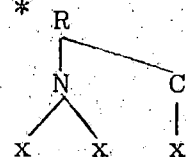
a)



b)



c)



(147 a et b) sont bien formées en P.G., mais pas (147 c)³ qui est une structure syllabique prohibée pour une raison relative au nombre de points prosodiques (trois). Le P.G.P.R. formulé en (148) ci-dessous justifie pourquoi (147 c) n'est pas acceptable en PG et est de ce fait exclue de l'inventaire des syllabes possibles en (144).

(148) Principe de Gouvernement Prosodique de la Rime (PGPR)

En PG, une rime R ne domine maximalement,
de manière indirecte, que deux points
prosodiques du squelette

(148) correspond parfaitement à ce qui se passe en (146) et en (147 a et b) et prédit également les malformations d'ordre prosodique en (147 c) et séquentiel en (143). Considérons les résultats des opérations morphologiques de suffixation en (149) ci-dessous.

(149)

<u>Racine à</u> <u>/VV/</u>	a) <u>Affixat.</u> <u>du caus/n/</u>	b) <u>Aff. de</u> <u>l'asso /d/</u>	c) <u>Aff. de</u> <u>l'inst./r/</u>	<u>Glose de</u> <u>l'infinif</u>
(C)VVCi-	*(C)VVCiCj	*(C)VVCiCj	*(C)VVCiCj	
maap-	*maapn	*maapd	*maapr	se préoccuper
aam-	*aamn	*aamd	*aamr	avoir la pa- resse
luuk-	*luukn	*luukd	*luukr	hurler
pood-	*poodn	*poodd	*poodr	tirer
soof-	*soofn	*soofd	*soofr	uriner
mij-	*mijn	*mijd	*mijr	penser
nee-	*neen	*need	*neer	durer
sood-	*soodn	*soodd	*soodr	acheter
hiir-	*hiirn	*hiird	*hiirr	veiller(nuit)
hiil-	*hiiln	*hiild	*hiilr	tromper(faire le malin)

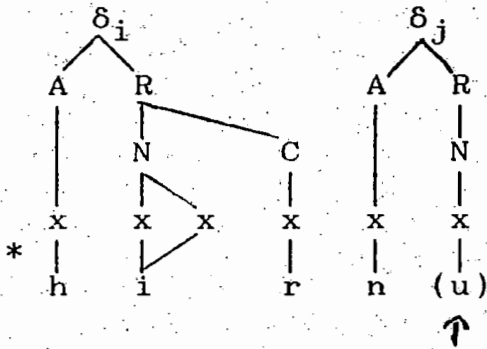
Aussi bien en (149a), (149b) qu'en (149c), les consonnes dérivationnelles du causatif /n/, de l'association /d/ et de l'instrumental /r/, suffixées aux bases verbales racines à gauche, conduisent à la formation des suites segmentales morphologiquement correctes, mais phonologiquement mal formées. Cette malformation n'est pas due uniquement au fait que la suite biconsonantique CiCj à droite dans chacune des formes n'obéit pas à la C.S. dégagée en (135) ou qu'elle viole la contrainte de non branchement de la Coda puisque même dans les deux dernières séries d'exemples en (149) où en tous points de vue, exception faite pour les formes en (149c), la C.S. en (135) est observée.

Une simple épenthèse vocalique derrière la dernière consonne de la suite CiCj dans les deux dernières séries d'exemples où la CS est respectée ne suffirait pas pour rendre ces formes permises car *hiilnu ou *hiirdu ne sont pas acceptées en PG en dépit de l'insertion par défaut de la voyelle épenthétique [u]. Que Ci soit plus ouverte que Cj comme dans *hiirn(u) (149a) ou que Ci soit identique à Cj ou différente de Cj comme, respectivement, dans *soodd(u) (149b) ou *luukr(u) (149c), les suites segmentales résultant de la suffixation des dérivatifs consonantiques sur des racines à voyelle longue et à finale consonantique sont toujours mal formées car une syllabation de ces suites conduirait à deux structures non acceptables, toutes les deux, comme on le voit en (150) ci-dessous.

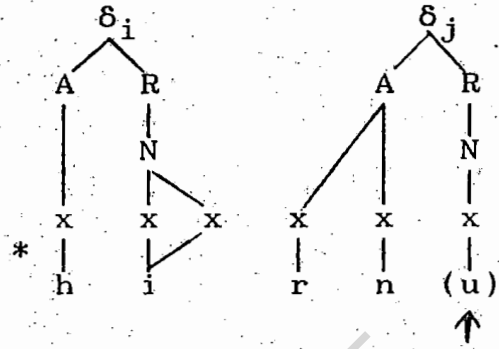
(150)

Syllabation de *hiirn(u) (v. 149a)

a)



b)



Aucune des syllabations en (150) n'est admissible en P.G... En (150a) le PGPR en (148) est violé et la structure rimale de la syllabe initiale est exactement la même que celles prohibée en (147c). La syllabation en (150b) préserve le PGPR (148), mais viole la contrainte syllabique sur l'attaque de la seconde syllabe où l'on voit, contrairement à ce qui est permis, l'attaque A brancher.

Les stratégies de réparation de la violation de la contrainte séquentielle *[(C)VVCiCj] en (143) formulée syllabiquement en termes de PGPR doivent être autres que celles testées en (150). La sous-section suivante a pour propos l'examen de ces stratégies.

V.2.2. Stratégies de réparation : examen de quelques cas avec le causatif -n.

Etant donné qu'une séquence segmentale *[(C)VVCiCj] est mal formée en PG en raison de PGPR qui exclut dans ce dialecte des syllabes du type *[(C)VVC]_δ, plusieurs stratégies de

réparation sont possibles si une règle morphologique de suffixation conduit à une pareille suite prohibée. L'objet de cette sous-section est alors de montrer que ces stratégies de réparation de la violation de la contrainte segmentale et du Principe de Gouvernement prosodique de la rime sont variées, mais qu'elles restent limitées aux seules formes possibles dans la langue.

Ces stratégies seront de ce fait analysées en termes de conspirations phonologiques (v. Kisseberth 1970, Kenstowicz et Kisseberth 1977, pour la conception de cette théorie, et Paradis 1990, pour une présentation pédagogique de la conspiration phonologique). Une conspiration phonologique est évaluée dans Paradis (1990 : 10) comme :

<< n'[étant] en fait que l'application de plusieurs processus phonologiques distincts, lesquels aboutissent tous à un même résultat, ceci afin de préserver une contrainte phonologique.>>

L'analyse qui suit s'intéressera alors aux formes possibles (i.e. attendues en cas de réparation) plutôt qu'à celles qui sont simplement attestées. Ce qui me semble important à rendre compte dans une analyse opérant par conspirations phonologiques, c'est moins uniquement les formes attestées lorsqu'une stratégie de réparation prend effet que celles qui sont attendues de manière prédictible quand une stratégie s'applique pour préserver une contrainte.

Les séries d'exemples fournis en (149) où sont violés sans réparation la CQS et le PGPR font opérer en général l'épenthèse vocalique interne entre Ci et Cj pour préserver (143) et (148). A un contexte phonologique unique, un seul et même processus de réparation (ici, l'épenthèse vocalique) opère indépendamment de l'information morphologique du dérivatif [+caus.], [+assoc.] etc. affixé sur la base simple à voyelle longue en (149).

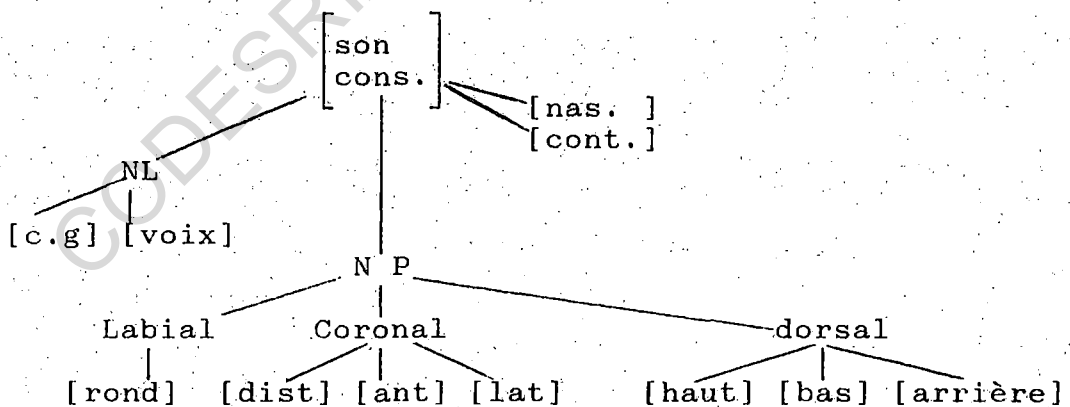
Des exemples étendus à d'autres données montreront notamment avec le causatif /n/ que l'application d'un processus de réparation en termes de stratégie de préservation de contrainte phonologique n'est pas toujours contextualisable comme s'il s'agissait d'une règle phonologique à description structurale bien nette (v. Paradis 1990 : 9). Un seul et même affixe, ici le causatif /n/, déclenche des processus phonologiques aussi variés que l'épenthèse vocalique, la dégémination vocalique, la gémiation consonantique, l'assimilation consonantique etc.

Ces différents processus seront passés en revue dans cette sous-section à l'aide d'un modèle d'analyse combinant l'approche syllabique à la géométrie des traits phonologiques. Cette combinaison a pour intérêt pratique de montrer les faits qui se produisent au niveau à la fois infra-et supra-segmental dont une représentation à trois paliers (segmental, squelettique et syllabique) ne peut pas, à elle seule, rendre compte.

La géométrie des traits phonologiques permet de représenter de manière détaillée, hiérarchisée et claire la matrice des traits des segments (v. Clements 1985, Sagey 1986, Levin 1988, Mc Carthy 1988 parmi d'autres). A partir de cette représentation infra-segmentale structurée, le niveau d'intervention d'un processus phonologique comme l'assimilation, la propagation, la dégémination est aisément localisable et ce, de manière économique.

En particulier, dans le modèle de Mc Carthy (1988), sur lequel s'appuie fondamentalement la présente analyse, l'arbre géométrique des traits phonologiques est présenté en (151) dans une version simplifiée légèrement enrichie des propositions tirées de Sagey (1986 : 2) notamment au niveau dorsal (cf. Sagey 1986 : 2 et Mc Carthy 1988 : 105).

(151)



où NL= noeud laryngal, NP = noeud de place, c.g = constriction glottale, dist. = distribué, ant.= antérieur, lat.= latéral, cont.=continu, nas.=nasal, son.= sonant et cons.=consonantique.

Les modifications apportées à la configuration originale de Mc Carthy porte (i) sur l'omission de certains traits et positions non pertinents ici notamment la position pharyngale, les traits terminaux laryngiens [tendu], [relâché] et (ii) sur l'ajout d'autres traits de qualité articulatoire [haut], [bas], [arrière] directement dominés par la position articulatoire dorsale chez Sagey (1986 : 2). Cet ajout de traits me paraît pertinent étant donné que dans la présente analyse les consonnes et les voyelles sont constamment mises en relation dans les phénomènes de réaménagement prosodique.

Dans la représentation (151) ci-dessus le noeud de base

c'est-à-dire le noeud supérieur de l'arbre géométrique

son
cons

cesse d'être considéré comme un simple noeud de classe abstrait, à l'instar du noeud laryngal (N.L.) et du noeud de place (NP), pour devenir un faisceau de traits de catégorie segmentale majeure [α sonant] et [α consonantique]. L'intérêt de ce type de représentation est qu'il permet de distinguer, à partir de la valeur du trait [cons], les voyelles des consonnes au niveau même du noeud supérieur de l'arbre. Cette distinction n'est pas évidente dans les modèles où le sommet de l'arbre est représenté par le noeud de classe abstrait [NR] étant donné que les voyelles et certaines consonnes peuvent partager la même position articulatoire dorsale.

Le présent travail ayant autre objectif, toutefois, que la présentation détaillée d'une étude bibliographique sur la phonologie des traits, l'on se reportera à Clements (1985), Sagey (1986), Pulleyblank (1988), Mc Carthy (1988), entre autres, pour une lecture plus fouillée sur la question. Etant donné alors que les processus décrits dans les lignes qui suivent s'appuient sur la corrélation entre consonnes et voyelles, le recours à un modèle de représentation comme celui en (151) me semble approprié pour rendre compte de ces processus dont l'analyse est structurée comme suit. En (V.2.2.1.) il sera question de l'épenthèse vocalique, en (V.2.2.2.) des cas de dégémination vocalique, de gémiation consonantique et d'épenthèse vocalique. L'assimilation consonantique combinée à la dégémination vocalique fera l'objet d'étude en (V.2.2.3.) et enfin un cas de dégémination vocalique déclenché par la contrainte de sonorité (CS) sera abordé en (V.2.2.4.).

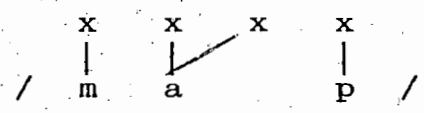
V.2.2.1 EPENTHESE VOCALIQUE

Le processus phonologique d'épenthèse vocalique entre la consonne finale de la base simple (racine) à voyelle longue et la consonne initiale d'un dérivatif quelconque est la stratégie de réparation la plus simple pour la préservation de la CQS et du PGPR respectivement en (143) et (148). Les suites segmentales mal formées en (149) sont réparées par ce type de processus comme le montre la dérivation de maapin dans mi

maapin suka on, "je rendis inquiet le jeune homme", donné à titre illustratif en (152) ci-dessous où seul le cas de la forme causativisée est pris en considération.

(152) *Dérivation de maapin* (P₁A caus.) : Version simplifiée

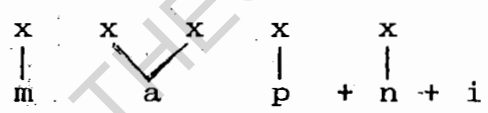
a) F. sous-jacente



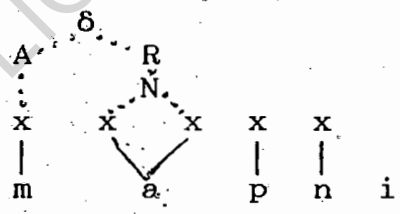
b) Suffixation du causatif/n/ (processus dérivationnel)



c) Suffixation du sub-aspect P₁A (processus flexionnel)⁴

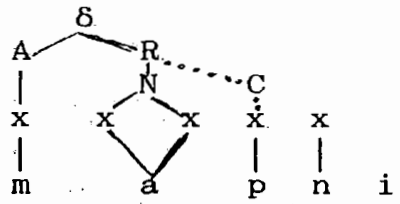


d) Effacement de frontières morphémiques et syllabation

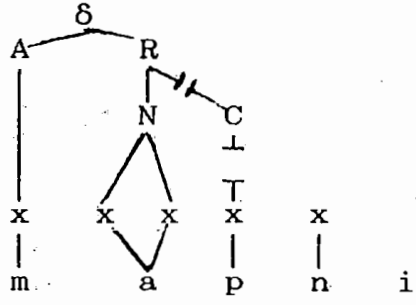


i) Construction de syllabe minimale (syllabation des N et A)

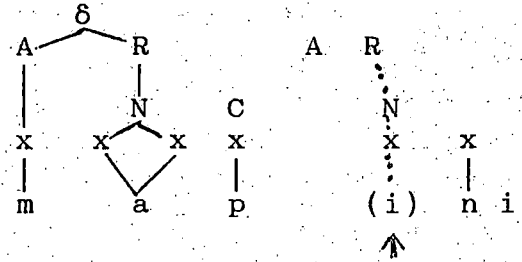
(ii) Association de Coda (C)



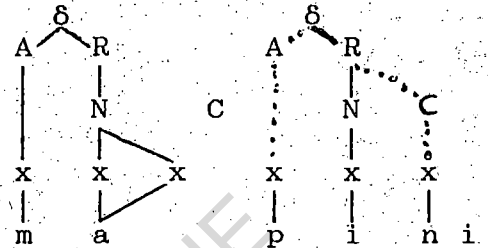
(e) Dissociation de la (C) (le PGPR (148) et la CSC sont violés).



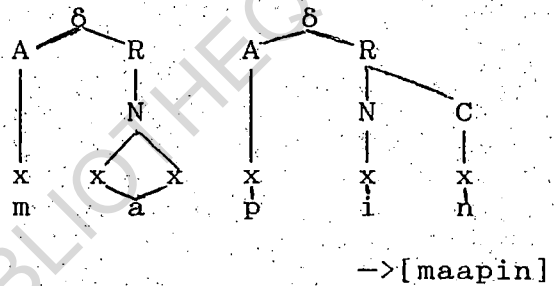
(f) Epenthèse vocalique entre les deux consonnes extraprosodiques p et n



(g) Resyllabation : application de (152) di et ii) : économie de processus



(h) Effacement des auto-segments flottants et représentation de la forme phonétique



A la suite de la construction de la syllabe universelle A.N. en (152 d i), les deux segments p et n restent encore extraprosodiques i.e. non syllabés. Une tentative de syllabation de la première consonne de cette suite extraprosodique dans la coda de la syllabe initiale précédente est testée en (152 d ii) mais cette tentative aboutit à une structure où sont violées deux contraintes du P.G. La première est le P.G.P.R. en (148) et la seconde est la condition sur la coda, C.S.C., (v. chapitre précédent) qui interdit l'occurrence d'une obstruante simple en position de coda. Le constituant syllabique C se dissocie alors du squelette et de la rime (R). Vu que, par ailleurs, la suite pn a une interprétation squelettique dès le lexique, il faut nécessairement lui attribuer un sort syllabique.

Etant donné la suite segmentale pni non syllabée en (152 di), d'une part et en (152 e), d'autre part, le processus de réparation par métathèse, déplaçant la voyelle i de la position 3 à la position 2 dans la suite est une solution qui vient à l'esprit eu égard au fait que *pni est exclue en surface et que la suite bien formée est pin en (152 g). Cette hypothèse où est préconisée la métathèse, c'est-à-dire la permutation de places entre la consonne n et la voyelle i telle que :

p	n	i	—>	p	i	n
↓	↓	↓		↓	↓	↓
1	2	3		1	3	2

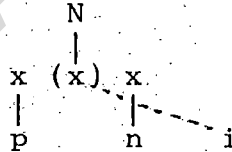
paraît être la solution la moins coûteuse dans la mesure où c'est un segment à statut morphologique i existant déjà dans la séquence qui change de place pour occuper la position noyau de la syllabe dont l'attaque est la consonne p dans (152 g).

Un pareil traitement permettrait d'éviter le recours à l'épenthèse vocalique d'une voyelle i (i.e. un segment dont la matrice de traits est identique à celle de la voyelle i "occurent" déjà dans la structure) qui est un processus apparemment coûteux. Mais, bien que le coût de la solution de métathèse soit économique, cette hypothèse pose au minimum trois problèmes :

- (i) La voyelle morphologique flexionnelle du sub-aspect perfectif actif 1 n'est en réalité qu'une mélodie vocalique sans point prosodique correspondant (v. (152 c-g)). Cela veut dire que cette mélodie n'a pas de réalité phonétique

puisque pour qu'un segment puisse être prononcé il lui faut s'ancrer dans un point prosodique du squelette. Telle qu'elle apparaît dans (152), cette voyelle ne joue de rôle que représentationnel dans le souci de montrer que la flexion non lexicale en sub-aspect a bien lieu, mais qu'en surface celle-ci n'a pas de réalité matérielle (segmentalement). Ceci s'explique par le fait que la voyelle de cette flexion n'accède à aucun point prosodique du squelette. Il serait alors peu naturel de postuler que c'est un segment flottant qui change de place pour s'insérer entre p et n car, en plus du fait qu'aucune position libre x du squelette n'existe entre les positions x interprétant p et n, une association par propagation entre i flottant et une position insérée (x) violerait le principe de non croisement des lignes d'association comme on le voit en (153).

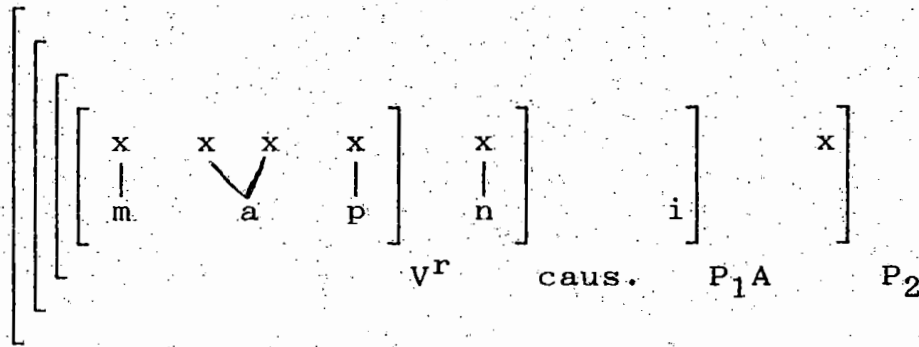
(153)



où la ligne d'association de i croise celle de la consonne n.

(ii) Si l'on suppose que c'est la mélodie vocalique flottante i du sub-aspect perfectif actif 1 qui intervertit de positions avec la coronale nasale n dans la séquence non syllabée pni en maapni, on aura des difficultés à justifier pourquoi dans une forme comme maapini (P₂A caus.), "rendre inquiet", dont la structure interne est celle en (154).

(154)



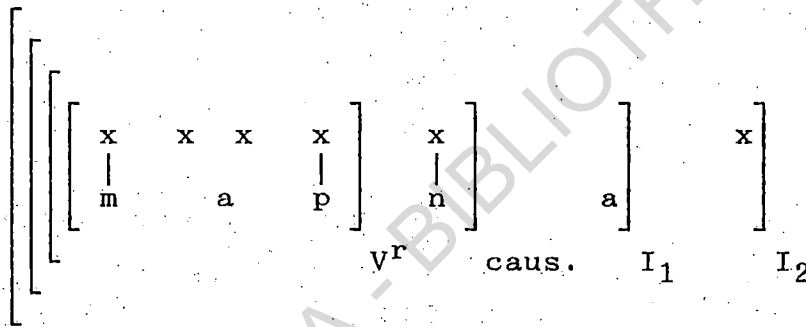
C'est toujours un i qui est inséré entre p et n. En soutenant l'hypothèse selon laquelle c'est la voyelle flexionnelle flottante i qui sert de segment nucléaire à la syllabe dont l'attaque est pourvue par le p, comment expliquerait-on que la même voyelle i puisse s'associer au point prosodique flottant représentant le morphème sub-aspectuel P_2 dans maapini ?

Il a été montré en (IV.1.2) et (IV.2.) que dans une forme fléchie telle que maapini (P_2A caus.) du sub-aspect perfectif actif 2, c'est la mélodie vocalique flottante i du sub-aspect 1 qui s'associe au point prosodique également flottant du morphème sub-aspectuel 2 pour donner la réalisation [i] selon la directionalité gauche - droite.

Après l'application des C.U.A, la structure interne de maapini ci-dessus en (154) donne d'abord la forme intermédiaire non attestée *maapni qui se corrigera en maapini (P_2A caus.) avec l'insertion d'une voyelle épenthétique, i, entre p et n et une autre voyelle, i, flexionnelle à la fin de la forme en question.

(iii) Une raison supplémentaire qui exclut une solution préconisant la métathèse est que si le même radical causativisé maapn est fléchi à l'imperfectif actif 1 et 2, on aboutira à une structure ayant la voyelle épenthétique [i] et une autre mélodie vocalique flexionnelle (i.e. une mélodie à statut morphologique) réalisée (I₂A) ou non réalisée (I₁A). La matrice de traits des voyelles épenthétique et morphologique dans les deux cas ne sera pas la même. Ainsi [maapin] (I₁A caus.) et [maapina] (I₂A caus.) ont la configuration interne ci-dessous.

(155)



A l'I₂A causativisé, la forme verbale *maapna résultant des processus morphologiques d'affixation est non attestée. Elle est corrigée par l'épenthèse de i entre p et n - car la malformation se situe dans la zone de dérivation - et la forme finale est [maapina] (I₂A caus).

En définitive, l'hypothèse de la métathèse ne me paraît pas pouvoir rendre compte de la présence du i entre les consonnes p et n. L'identité matricielle entre la mélodie vocalique flexionnelle flottante i du P₁A causativisé en (152) et

la mélodie vocalique épenthétique i désignée pour briser la suite consonantique mal formée pn n'est que fortuite comme le montrent en particulier l'argument (iii) et la représentation (155) ci-dessus. Dans la représentation en (155), seule la voyelle morphologique flottante a est représentée. La forme phonétique résultant de (155) après l'application des C.U.A. et de toutes les réparations de malformation contiendra invariablement la voyelle i entre p et n bien que la voyelle flexionnelle soit a. Cette voyelle i épenthétique syllabée en position nucléaire comme le montre (153) n'a donc pas de statut morphologique, mais phonologique. Cela m'amène alors à opter pour la solution qui préconise l'épenthèse vocalique comme processus de réparation de *maapn.

L'épenthèse entraîne du coup la génération en (152 f) d'une colonne correspondante d'autosegments squelettique en x et syllabiques en N, R et enfin d'un constituant syllabique attaque A flottant à gauche de R en raison du fait que la syllabe universelle est nécessairement branchante en A, R, du moins au niveau abstrait. A l'issue de la resyllabation en (152 g), les autosegments encore demeurés flottants vis-à-vis du squelette sont appelés à s'effacer de la forme phonétique finale en (152 h).

La dérivation en (152) rend compte d'un ensemble de données mal formées comme celles en (149) qui doivent être soumises à la même stratégie de réparation que celle en (152) comme on le voit dans la liste (156) ci-dessous.

(156)

(C)VVCi+Cj → (C)VVCiVCj où Cj=/n/

e.g

a) <u>Structure interne</u>	b) <u>F.réparées causativisées (I₁A)</u>	<u>Glose de l'infinitif</u>
maap+n →	maapin	"Rendre inquiet (inquiéter)"
Soof+n →	soofin	"faire uriner (frapper)"
naaf+n →	naafin	"faire prier (prière spéc. ramadan)"
heef+n →	heefin	"faire gratter (égratigner)"
siik+n →	siikin	"faire crier"
luuk+n →	luukin	"faire hurler"
wuug+n →	wuugin	"faire moudre (ramolir)"
jaa ⁿ g+n →	jaa ⁿ gin	"faire froid"
beeb+n →	beebin	"faire chier (frapper)"
maa ⁿ d+n →	maa ⁿ din	"rendre mémorable"
sood+n →	soodin	"faire acheter"
muus+n →	muusin	"rendre douloureux"
pood ^f +n →	pood ^f in	"faire tirer"
iid+n →	iidin	"causer du bruit"
nee ^f +n →	nee ^f bin	"faire durer"
lee ^f +n →	lee ^f bin	"faire pousser des poils"
ñii ^f +n →	ñii ^f bin	"rendre fixe (stabiliser)"
aam+n →	aamin	"rendre paresseux"
weem+n →	weemin	"rendre troublé"
ḡaañ+n →	ḡaañin	"faire gratter"
miij+n →	miijin	"faire penser"
aan+n →	aanin	"rendre soucieux"

hiir+n	->	hiirin	"faire veiller (nuit)"
hoor+n	->	hoorin	"faire observer un jeûn"
hiil+n	->	hiilin	"jouer au malin"

La structure réparée en (156b) insère une voyelle épenthétique entre Ci et Cj et aucune autre épenthèse vocalique derrière Cj n'est nécessaire puisque cette consonne subsume la nasale /n/ qui, en sa qualité de sonante, peut <<occurrencer>> en position de coda sans violer la Condition sur la Coda en P.G.

Les réparations en (156) n'ont exigé pour la préservation du PGPR en (148) et la CQS en (143) que l'application d'un processus phonologique simple qui est ici l'épenthèse vocalique de [i]. Les lignes qui suivent auront par ailleurs pour objet l'examen d'autres stratégies de réparation plus complexes où l'épenthèse n'est qu'un processus parmi d'autres.

V.2.2.2. Dégémination vocalique, gémination consonantique et épenthèse vocalique

La structure prosodique dans les racines en (V.2.2.1.) ci-dessus n'est pas réaménagée car la correction porte uniquement sur l'environnement des racines, c'est-à-dire à la jonction entre la base et la zone de dérivation où intervient l'épenthèse vocalique de [i] .

La stratégie de réparation qui est examinée dans la présente partie est, par contre, de beaucoup plus complexe que la simple épenthèse. L'objet est de montrer que lorsque le PGPR est violé, le réaménagement peut être de type "associationnel", c'est-à-dire le déclenchement de processus phonologique de dissociation et de réassociation sans qu'il n'y ait perte ni de matériel segmental, ni de point prosodique. Considérons alors les exemples suivants où les données de gauche permettent de voir la structure interne des formes et celles de droite sont des formes corrigées (réparées).

(157)

CVVC_i+C_j → CVC_iC_iVC_j où C_j=/n/

e.g

a) Structure interne

b) F.réparées causatives (I₁A)

Glose de l'infinitif

(i)-

luub+n	→	lubbin	"Rendre puant"
buub+n	→	bubbin	"faire tremper (mouiller)"
laab+n	→	labbin	"rendre propre"
ñaam+n	→	ñammin	"faire manger "
saam+n	→	sammin	"faire chuter"
laam+n	→	lammin	"faire diriger (élire)"
daan+n	→	dannin	"rendre éteint (éteindre)"
feeñ+n	→	feññin	"rendre connu (dévoiler)"
waal+n	→	wallin	"faire coucher (poser)"

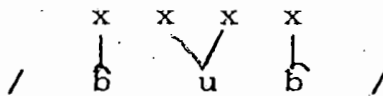
(ii)-

heew+n → hebbin "rendre plein (remplir)"

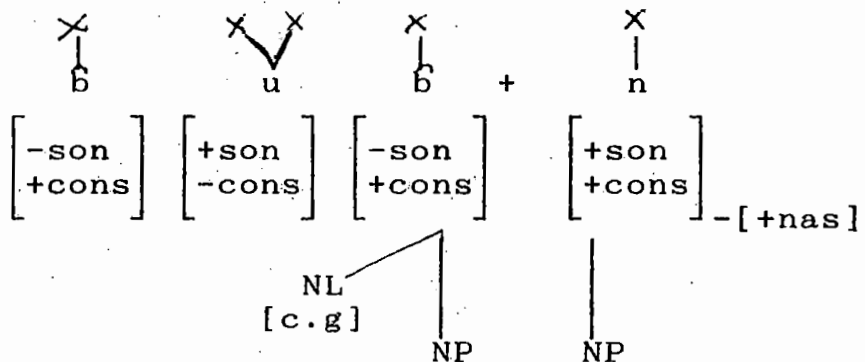
Les données en (157i) sont des cas typiques de réparation où opèrent à la fois un abrégement vocalique de la racine, une gémination de la consonne fermante de la racine et une épenthèse vocalique derrière la deuxième consonne de la suite $C_i C_i C_j$ nouvellement créée. (157 ii) est un cas où s'applique, outre que les processus opérant en (157 i), un cas de durcissement de la glide w finale de la racine en b en raison du fait que w ne peut pas géminer, *ww, en pulaar (v. Paradis 1986 a). Une analyse multilinéaire, où les unités phonologiques non pertinentes sont volontairement omises, est proposée ci-dessous pour mieux ressortir les différents processus précités et leurs niveaux d'intervention respectifs. Soient en (158) la dérivation de bubbin (I₁A caus.), "fais tremper (mouille)", et en (159) celle de hebbin (I₁A caus.), "rends plein (remplis)".

(158) Dérivation de bubbin (I₁Acaus.) "mouille" (version simplifiée)

a) F. sous-jacente

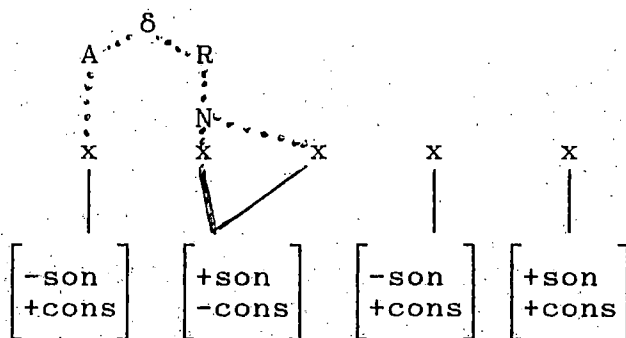


b) Suffixation du causatif /n/ et spécification infra-segmentale (représentation redondante)

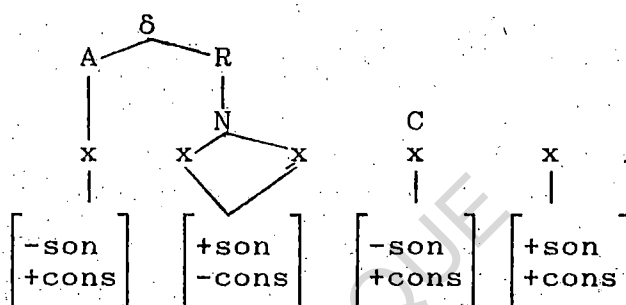


c) Effacement de frontières morphémiques et syllabation

(i) Construction de syllabe minimale (syllabation des N et A)

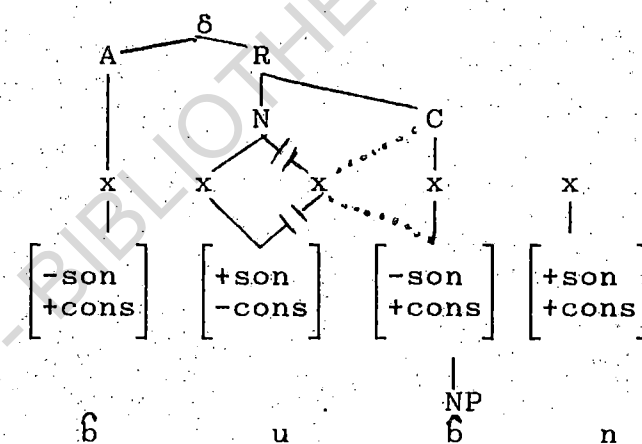


(ii) Association de Coda (C) (violation de (148) et de la CSC en (121)).

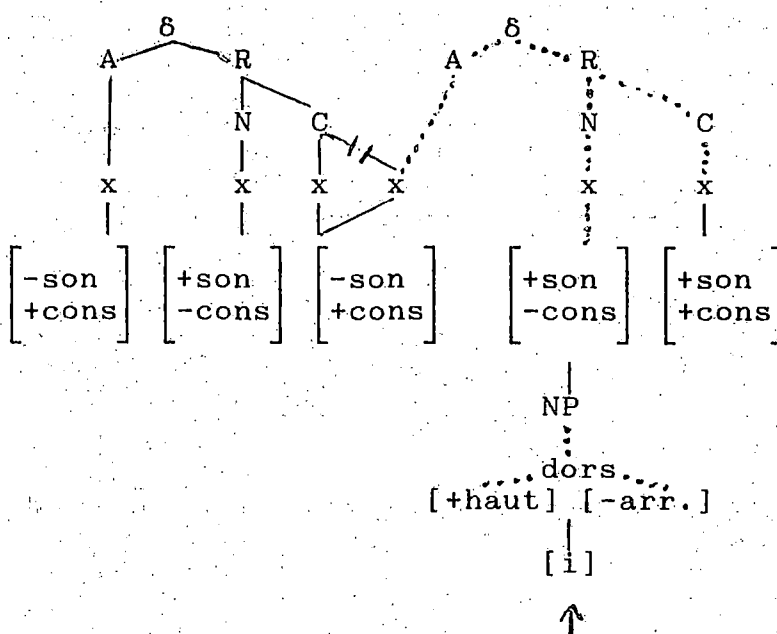


d) Dégémination vocalique et propagation D→G du noéud de base adjacent à droite.

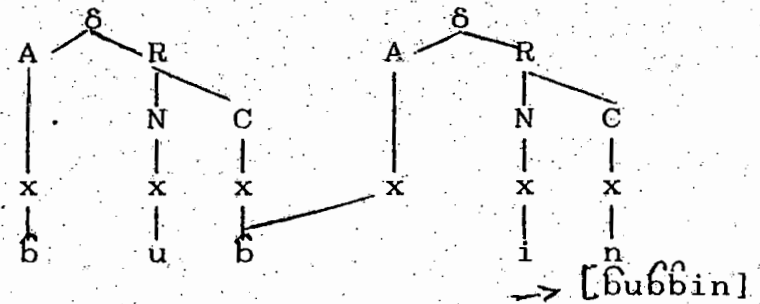
$\begin{bmatrix} -\text{son} \\ +\text{cons} \end{bmatrix}$



e) simplification rimale (dissociation du second membre de C), épenthèse vocalique et ressyllabation (économie de représentation).



f) Syllabation finale
et
forme phonétique



En (158 a), la forme sous-jacente est la base verbale bub-dont la voyelle est doublement associée dans le squelette. (158 b) représente de manière redondante, mais aussi explicite, les segments et leurs noeuds de bases respectifs $\left[\begin{array}{l} \alpha \text{ son.} \\ \alpha \text{ cons.} \end{array} \right]$

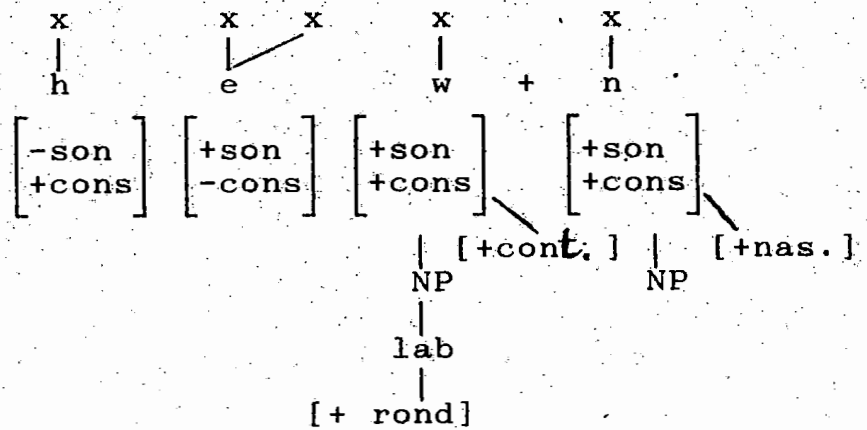
Les configurations segmentales des consonnes b et n respectivement finale de la racine et dérivative causative sont données avec une relative exhaustivité en (158 b). Ce qui permettra de définir le type et le niveau d'unités phonologiques infra-segmentales impliquées dans la propagation. Cela permettra également de montrer que la propagation est sensible à la présence du segment n du causatif, mais pas à une autre mélodie affixale comme /r/ "instrumental" /d/ "associatif".

La syllabation de l'implosive b dans la Coda de la syllabe initiale en (158ii) crée une violation du PGPR et de la condition sur la Coda dont une première étape de réparation est tentée en (158d) par la dégémination vocalique et nucléaire et la réparation du point prosodique libéré par le noeud de base

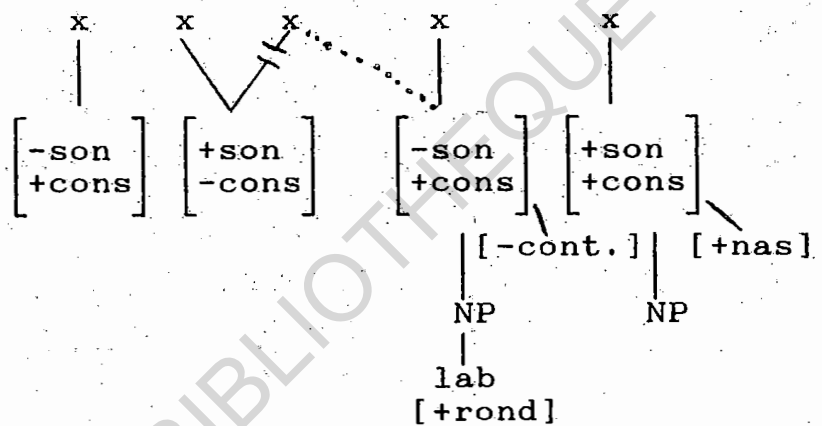
$\left[\begin{array}{l} - \text{son.} \\ + \text{cons.} \end{array} \right]$ de l'implosive b. Le résultat auquel aboutit (158 d)

est le branchement du constituant syllabique C alors que les

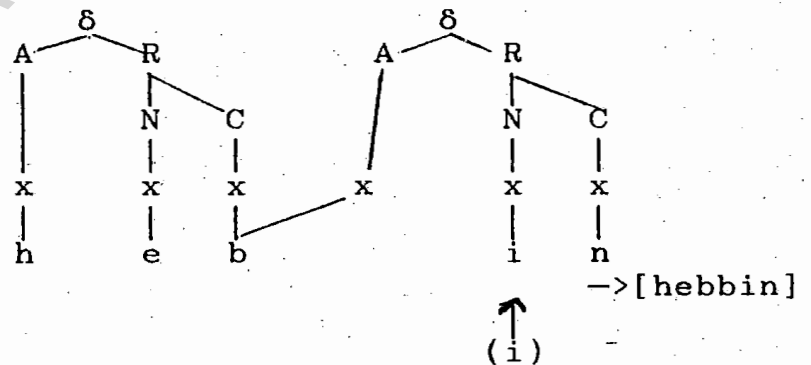
b) Suffixation du causatif /n/ et spécification infra-segmentale (représentation redondante)



c) Propagation consonantique (D → G)



d) Epenthèse vocalique et syllabation finale.



La spécificité de la dérivation de hebbin "remplis" en (159) est qu'une fois que la glide w gémine par la propagation de son

noeud supérieur [+son +cons] et par conséquent de tous les autres

noeuds et traits subséquents, ses traits de continuité [α continu] et de sonorité [α sonant) changent automatiquement de valeur en passant respectivement de [+cont] et [+son] en (159 b) à [-cont] et [-son] en (159 c). Le changement de valeur des traits de continuité et de sonorité du mode articulatoire de la glide w est dicté par une contrainte indépendante de la structure syllabique et selon laquelle les glides, la liquide vibrante r et les fricatives ne peuvent pas géminer en pulaar (cf. Paradis 1986a qui étend cette contrainte aux continues sans relever le cas de la latérale l et des nasales qui géminent parfaitement et qui sont pourtant des continues).

Le fait que le faisceau de traits du noeud supérieur soit partiellement réaménagé par le changement de valeur du trait de catégorie majeure de sonorité n'a rien d'incohérent ou d'insolite puisque ce changement découle d'un processus régulier d'accord de valeurs entre des traits d'une même configuration segmentale. En effet, un segment qui a dans sa configuration la spécification [-cont] est nécessairement spécifié [-son]. Le changement de valeur de trait en (159) est un cas d'influence entre traits où c'est le trait dominé qui déclenche le changement de valeur du trait dominant.

Les stratégies de réparation qui opèrent dans les données en (157) dont des exemples de dérivation sont successivement proposés en (158) et (159) sont paramétriquement

déclenchées par la contrainte de gouvernement prosodique en (148). Le type de réparation opérant dans les différentes séries de données examinées en (V.2.2.2.) fait interagir à la fois plusieurs processus phonologiques qui sont, sur le plan de l'interprétation segmentale du squelette, la dégémination vocalique, la gémiation consonantique et l'épenthèse vocalique. Contrairement au cas de durcissement de w par le changement de valeur des traits [α cont] et [α son] qui ne porte que sur la matrice de traits d'un segment particulier, les trois processus énumérés ci-haut concourent à préserver la bonne formation de la structure syllabique du P.G. La stratégie qui s'applique est la propagation dont le résultat est la formation des gémées consonantiques ambisyllabiques.

Dans ce qui suit, il sera montré un autre type de réparation où les gémées consonantiques résultent, non pas d'une propagation de noeud de base $\left[\begin{array}{l} \alpha \text{ son} \\ \alpha \text{ cons} \end{array} \right]$, mais d'une assimilation, dans l'arbre, de certains traits particuliers.

V.2.2.3. Assimilation consonantique et dégémination vocalique

A l'aide de la géométrie des traits phonologiques qui a l'avantage d'offrir des configurations hiérarchisées des segments impliqués dans une séquence segmentale donnée, des cas typiques de réparation de violation du P.G.P.R. à la suite de

L'affixation du morphème du causatif /n/ sont examinés dans cette partie. L'objet est de montrer à travers quelques exemples de dérivation que, dans le but de préserver le PGPR, des stratégies fondées sur l'assimilation de noeud supérieur et de trait de qualité articulatoire terminal particulier peuvent opérer et simplifier de ce fait la structure prosodique de la racine par la simplification de sa rime. Soit la liste des formes verbales causativisées à l'imperfectif 1 actif (I₁A) suivante où la structure morphémique interne est donnée à gauche et les formes corrigées sont à droite.

(160)

- CVVCi+Cj → (i) CVCjCj(V) où Cj=n et (V) = voy.ép.
 (ii) CVC_kC_k(V) où C_k résulte d'une assimilation bidirectionnelle entre Ci et Cj.

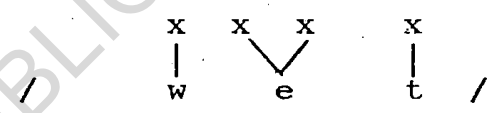
e.g.

a) <u>Structure morphémique</u>	b) <u>F.réparées causativisées (I₁A)</u>	<u>Glose de l'infinitif</u>
(i)- weet+n	→ wennu	"faire passer la matinée"
huuw+n	→ hunnu	"faire accomplir"
fiid+n	→ finnu	"rendre acculé (gêner)"
ñiib+n	→ ñinnu	"rendre stable (stabiliser)"
(ii) yaaj+n	→ yaññu	"rendre large (élargir)"

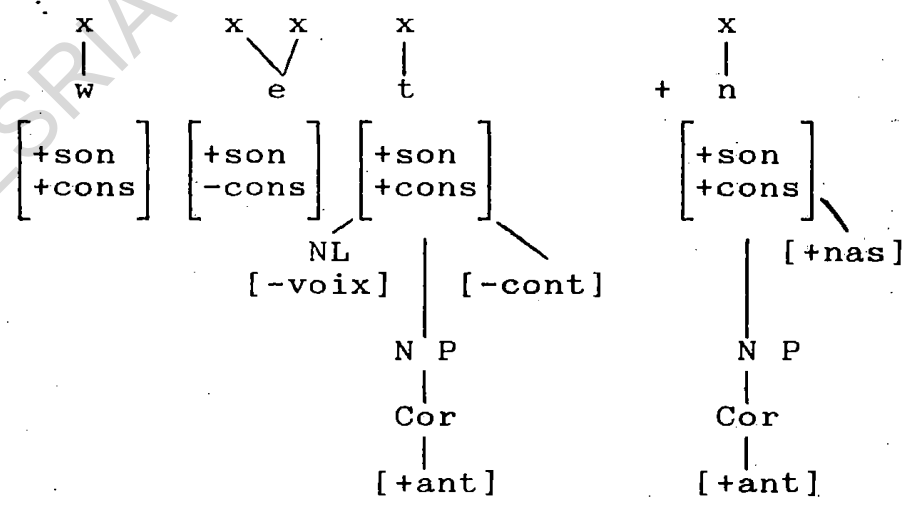
Les consonnes fermantes des racines en (160 a i) sont assimilées par la consonne affixale à valeur causative /n/ dans les flexions causativisées à l'I₁A, à droite en (160 b i). La forme en (160 ii) est un exemple où selon toute vraisemblance les deux consonnes contiguës s'influencent mutuellement. Aussi bien en (160 i) qu'en (160 ii), la voyelle longue de la racine s'abrège à la suite de l'effacement de la frontière morphémique comme le montrent les dérivations en (161) et (162) suivantes.

(161) Dérivation de wennu (I₁A caus.), "passe la matinée",
(version simplifiée)

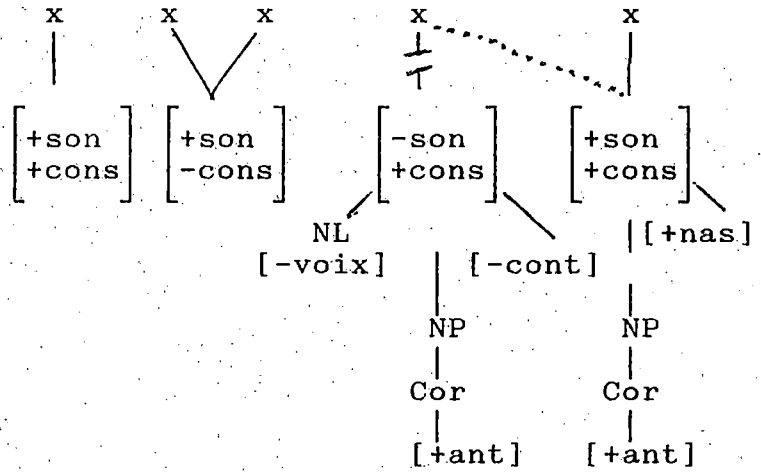
a) Forme sous-jacente



b) Suffixation du caus. /n/ et spécification infra-segmentale (représentation redondante)

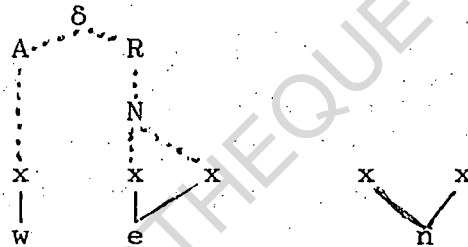


c) Effacement de frontière morphémique et assimilation régressive de noeud de base

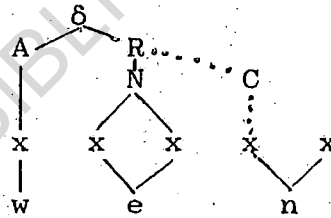


d) Syllabation

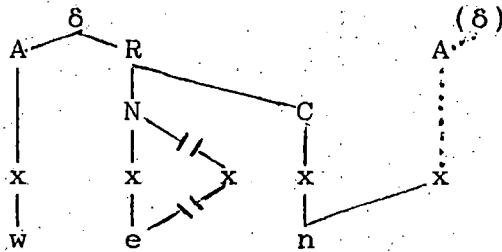
(i) Construction de syllabe minimale (syllabation des N et A)



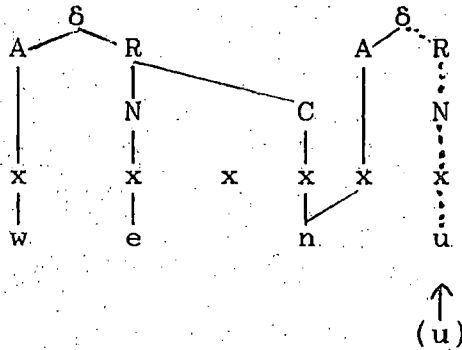
(ii) Association de C. (violation de (148))



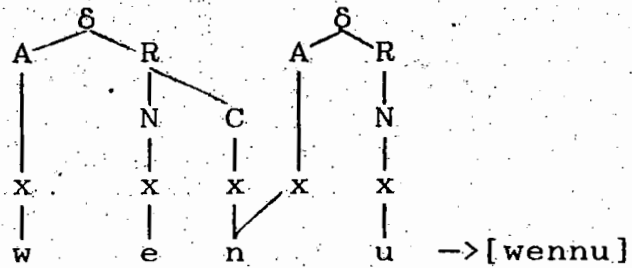
e) Simplification rimale: solution préférée (dégémination vocalique) et formation de syllabe dégénérée



f) Epenthèse vocalique et resyllabation



g) Forme phonétique
et
effacement des
autosegments
flottants.



[wennu] a donc pour base weet - en (161 a) où par soucis de clarté les segments sont directement représentés. En (161b), les matrices des traits infra-segmentales sont fournies à côté des segments afin de pouvoir représenter les différentes unités phonologiques qui interagissent dans le processus d'assimilation droite-gauche (i.e. l'assimilation régressive). (161c) montre que c'est le noeud supérieur de l'arbre géométrique de la nasale coronale /n/ du causatif qui se propage dans le point prosodique de la coronale t dissociée.

Il s'agit donc d'une assimilation totale où tous les traits subséquents du noeud de base assimilateur sont propagés vers la gauche par la propagation du noeud supérieur qui domine l'arborescence entière. Intervenant en (161d) après l'assimilation, la syllabation en (161 d i), où seules les unités supra-segmentales qui sont pertinentes pour la démonstration sont représentées, consiste à construire des syllabes minimales, c'est-à-dire des syllabes constituées d'attaque (A) et de noyau (N). Selon des principes indépendamment définis ailleurs, en P.G. seul un noeud supérieur spécifié $\begin{bmatrix} +\text{son} \\ -\text{cons} \end{bmatrix}$, c'est-à-dire une voyelle est habilité à

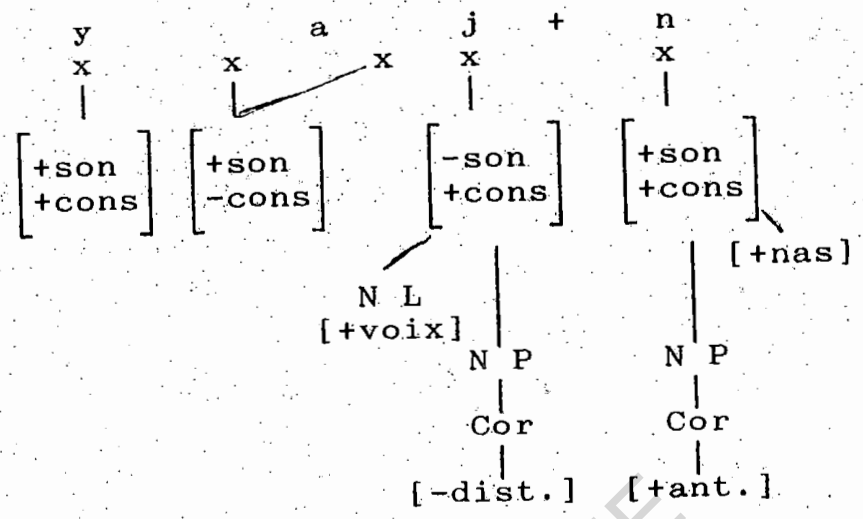
occuper la position syllabique nucléaire⁵ N et, universellement, le constituant segmental [+ cons] immédiatement à gauche du segment nucléaire est syllabé en position d'attaque (A) formant ainsi avec le noyau (N) la syllabe universelle, i.e. la syllabe minimale, (v. Boukous 1988 pour la construction de la syllabe minimale (universelle) en berbère). En (161 d ii) la première moitié de la gémisée consonantique résultant de l'assimilation est syllabée dans la Coda de la rime à gauche en vertu du principe général opérant en pulaar qui stipule que les gémisées consonantiques sont toujours ambisyllabiques, c'est-à-dire que les deux moitiés d'une gémisée consonantique doivent être syllabées séparément dans la Coda (C) et l'attaque (A) de deux syllabes adjacentes comme le montrent ici (161 e, f, et g). Mais à l'issue de l'application de la règle de syllabation de la Coda en (161 d ii), la rime de la syllabe initiale domine indirectement trois points prosodiques consécutifs du squelette ; ce qui est une violation du PGPR en (148) dont la validité est défendue tout le long de ce chapitre.

Pour simplifier la rime et la conformer au principe de gouvernement en (148) en la maximisant suivant (147), une réparation de la forme (161 ii) s'impose donc en (161e). La solution préférée en raison même de l'intégrité des gémisées consonantiques est la réduction de la voyelle précédente, c'est-à-dire la dégémiation vocalique comme celle en (161 e) où, par ailleurs, la seconde moitié de la gémisée consonantique reste encore extra-prosodique. La seule possibilité de syllaber

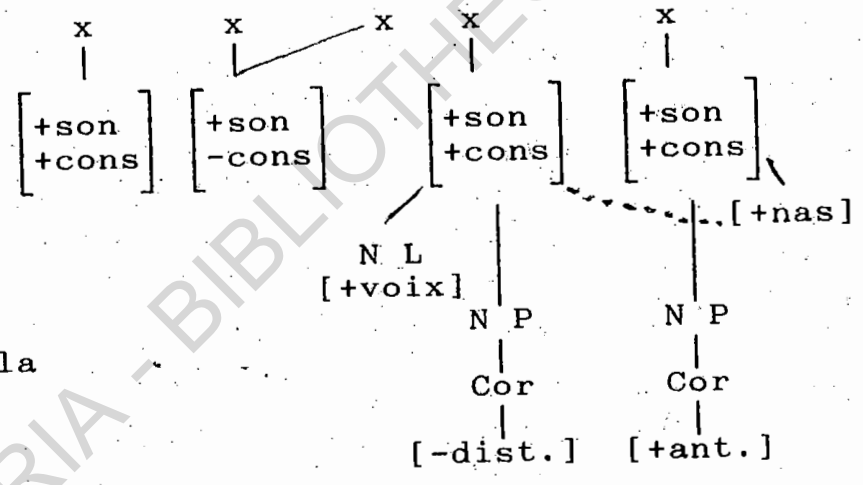
ce membre est de l'associer à l'attaque d'une syllabe dégénérée, i.e une syllabe qui est privée de tête syllabique selon les termes de Levin (1988 : 2), dont le noyau se remplira par épenthèse vocalique en (161 f). Le point prosodique demeuré flottant dans le squelette après toutes les associations possibles s'efface de la représentation finale en (161 g) car il n'est interprétable ni segmentalement, ni syllabiquement.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

b) Suffixation du caus. /n/ et
 Spécification infra-segmentale (représentation redondante)

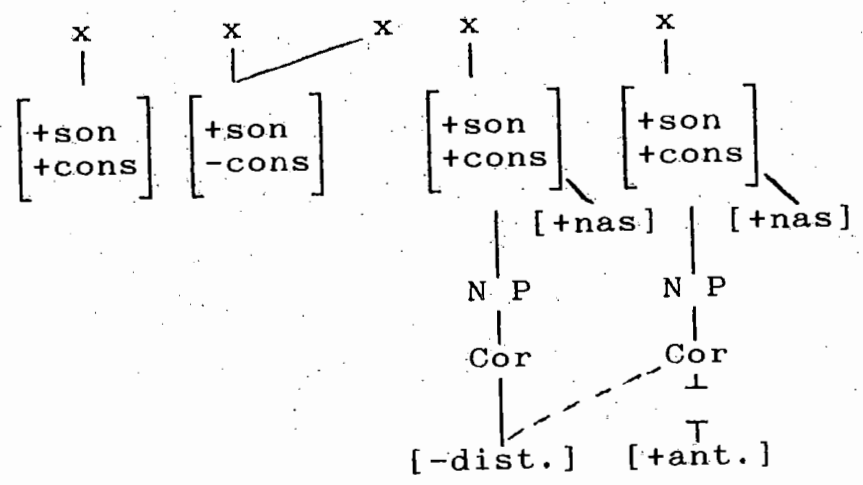


c) Effacement de frontière morphémique et assimilation bidirectionnelle

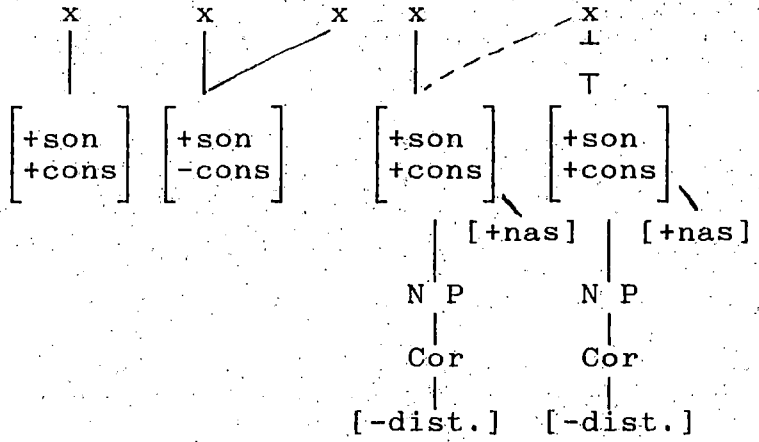


(i) Propagation du trait [+nas] de la droite vers la gauche.

(ii) Propagation du trait de qualité articulatoire terminal [-dist] de G->D

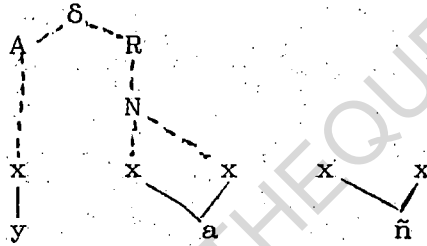


d) Application du P.C.O. (V. Chapitre précédent)

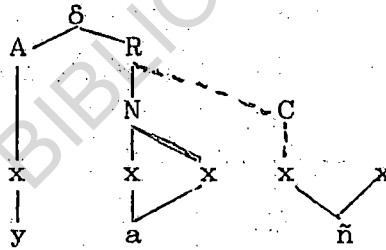


e) Syllabation

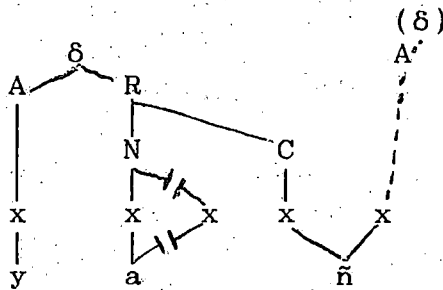
(i) Construction de syllabe minimale (syllabation des N et A)



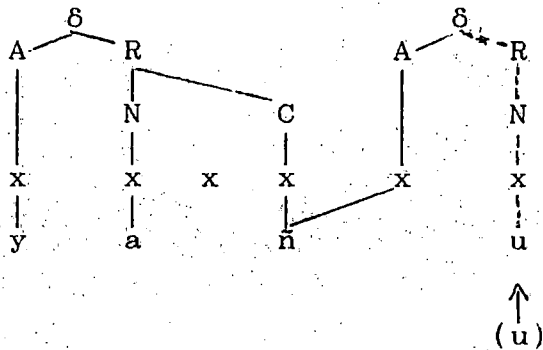
(ii) Association de C (violation de (148))



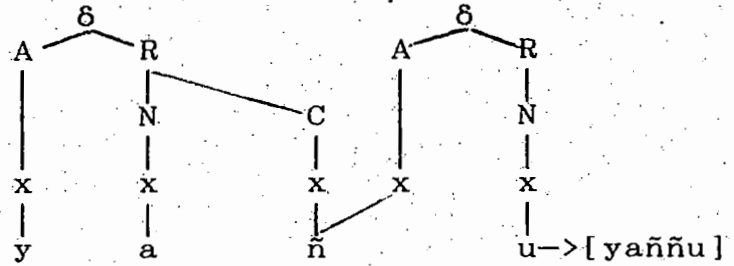
f) Simplification rimale: dégénération vocalique (solution préférée) et formation de syllabe dégénérée



g) Epenthèse vocalique⁶ et resyllabation

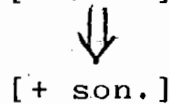


h) Effacement des auto-segments flottants et forme phonétique



La spécificité de la dérivation en (162) par rapport à celle en (161) réside dans le type d'assimilation qui a lieu en (162c). En (162 c i), le trait [+nasal] se propage de la droite vers la gauche pour s'associer au noeud de base (supérieur) du segment précédent. Cette propagation du trait terminal [nas], directement dominé par le noeud supérieur de la nasale du causatif, ne croise pas la ligne d'association qui relie le noeud supérieur à son noeud de place (NP) subséquent puisque ces deux

[+son
+cons] lignes d'association se situent sur des plans distincts. La propagation de [+nas] dans la configuration infra-segmentale de la coronale non distribuée, [-distr], change ce segment en son correspondant nasal ñ et la forme intermédiaire non attestée résultante est *yaaññ en (162 c i). Le fait que le noeud supérieur de la consonne fermante de la racine domine le trait [+nasal] nouvellement acquis à la suite de la propagation déclenche automatiquement le changement de valeur du trait [sonant] du noeud supérieur de [-son] à [+son] en raison du fait que [+ nas.]



En (162 c ii), le trait [-dist.] du segment \bar{n} situé à gauche se propage à son tour dans la position articulatoire⁷ [Cor.] du segment \bar{n} à droite entraînant aussitôt la dissociation du trait [+ant.]. En (162 c ii), seul le trait terminal de qualité articulatoire [-distribué] se propage car si c'était, par exemple, la position articulatoire coronale [Cor] qui se propageait cela violerait la contrainte pesant sur l'assimilation en (163), dont la formulation est empruntée à Mc Carthy (1988 : 86).

(163) << L'assimilation d'un segment déjà spécifié
pour un trait assimilateur est prohibée >>

(Traduction personnelle).

L'application du principe de contour obligatoire (PCO) en (162d) permet de corriger l'adjacence des deux configurations segmentales identiques résultant de l'assimilation bidirectionnelle en (162 c).

Les différents cas d'assimilation, totale et partielle, examinés ici consistent en des stratégies de réparation où un point prosodique basique (lexical), initialement associé à la mélodie vocalique d'une racine, est perdu en cours de dérivation dans le but de préserver la contrainte qui pèse sur la rime (R). Cette contrainte est formulée ici sous un principe de gouvernement prosodique dont le domaine est la rime (PGPR).

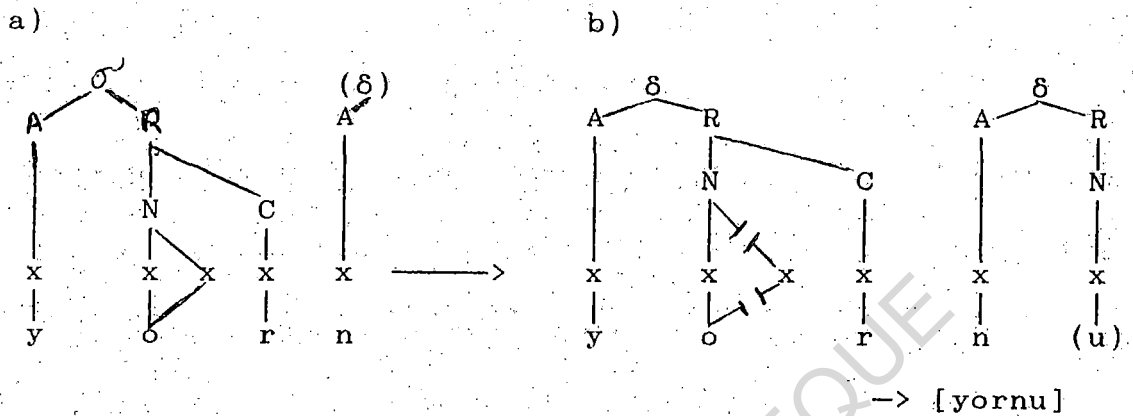
Un autre cas de perte de point prosodique, qui semble être phonotactiquement motivé par la contrainte de bonne formation des suites consonantiques situées à droite des formes considérées, sera brièvement analysé ci-dessous. Ce qui permettra de confirmer la non violabilité du PGPR en P.G. dont la préservation se fait au moyen des stratégies sans doute variées, mais tout à fait régulières.

V.2.2.4. Contrainte de sonorité et dégémination vocalique

La dernière stratégie de réparation qui sera examinée dans ce passage est celle où la longueur vocalique de la racine s'abrège à la suite de l'affixation du causatif /n/ sur une base dont la consonne finale fermante Ci a un indice de sonorité supérieur à celui de la nasale du causatif Cj. Il sera montré qu'à l'instar des cas d'assimilation analysés en (V.2.2.3.) ci-dessus le second point prosodique de la gémée vocalique se dissocie de sa mélodie sous la contrainte du PGPR et qu'aucune autre stratégie de réparation ne permet de récupérer ce point destiné à être effacé des formes finales.

Considérons en (164) la syllabation de la forme verbal fléchie à l'I₁A causativisé yornu, "fais sécher" dont la structure morphémique interne est yoorn+n.

(164) Syllabation de yornu (I₁A caus.), "fais sécher",
(version simplifiée)



La structure syllabique de yornu en (164 b) résulte d'un double ajustement : (i) la réduction de la voyelle par la dissociation d'un de ses points prosodiques et (ii) l'épenthèse vocalique de [u] en position finale de mot dont le rôle est de fournir une tête syllabique à la syllabe dégénérée (δ) en (164 a). L'application des règles de syllabation (i.e. la construction de la syllabe universelle en A, N et la syllabation de la Coda) conduit à la formation en (164 a) d'une rime R où est violé le PGPR et déclenche la dégénération vocalique en (164 b). La création d'une syllabe pleine par la génération d'autosegments servant de tête à la syllabe dégénérée est l'unique solution qui paraît naturelle en (164 b) puisque la coronale nasale de la syllabe dégénérée en (164 a) ne peut pas s'associer à la Coda C de la syllabe initiale en raison du non branchement des marges syllabiques en pulaar (v. chapitre IV). La stratégie de réparation décrite en (164) ci-dessus rend compte des données

en (165) où dans la suite biconsonantique CiCj, Ci est toujours plus ouverte, i.e a un indice de sonorité plus élevé (v. (132)), que Cj. Les formes de gauche présentent la structure morphémique interne des formes corrigées à droite dans (165) ci-dessous.

(165) CVVCi + Cj —> CVCiCj (V) où (V) est épenthétique

e.g.

a) <u>Structure morphém. interne</u>	->	b) <u>F. réparée caus. (I₁A caus.)</u>	<u>Glose de l'infinitif</u>
yoort+n	->	yornu	"faire sécher"
weert+n	->	wernu	"faire séjourner (héberger)"
hool+n	->	holnu	"inspirer confiance"
waal+n	->	walnu	"faire passer la nuit"
yaaw+n	->	yawnu	"faire accélérer"
feew+n	->	fewnu	"rendre droit (correct)"
booy+n	->	boynu	"rendre durable"

Les consonnes finales Ci des racines en (165 a) ne subissent aucune modification segmentale ou structurale en (165 b) car elles sont, toutes, plus ouvertes que la nasale n (Cj) à droite.

Par ailleurs, le fait que la condition sur la Coda, CSC, (v. IV) permet à ces consonnes d'occuper la position syllabique (C) justifie probablement leur maintien dans cette position et la réduction de la longueur vocalique, vu que la rime ne domine maximalement que deux points prosodiques en x.

En conclusion, cette section, relativement longue, constitue la charnière de ce chapitre. Il y a été montré à l'aide des formes verbales causativisées que plusieurs stratégies de réparation peuvent concourir à préserver une contrainte. Dans ce cas précis, la violation de la contrainte paramétrique du PGPR en PG peut déclencher des processus très variés comme l'épenthèse vocalique, la dégémination vocalique, l'assimilation consonantique et la gémination consonantique.

Parmi ces processus, qui s'appliquent assez souvent de manière cumulée, l'épenthèse vocalique est le processus phonologique le plus courant, soit seul comme en (V.2.2.1.), soit combiné à d'autres comme en (V.2.2.2.), (V.2.2.3) et (V.2.2.4.). Etant donné par ailleurs que, quelle que soit la stratégie choisie, le but est la préservation de la contrainte dans une perspective de prédictibilité tout à fait régulière, la question qui se pose maintenant est celle relative à l'ordonnancement des processus en jeu dans les différentes stratégies précédemment examinées .

V.3. ORDONNANCEMENT DES PROCESSUS DE REPARATION :

NOTION DE PRIORITE

A travers l'analyse des différentes stratégies de réparation passées en revue dans la section précédente, il a été montré que plusieurs processus phonologiques peuvent opérer souvent ensemble pour préserver la contrainte prosodique relative au nombre de points prosodiques qu'une rime R peut dominer maximalement dans une syllabe bien formée en PG. La question qui sera débattue dans cette section est celle qui est liée à l'ordonnement des processus lorsque deux ou plusieurs d'entre eux prennent effet ensemble dans une même stratégie.

Les stratégies de réparation examinées ci-dessus combinent différemment les divers processus phonologiques, mais une observation préliminaire de ces stratégies permet de constater que le phénomène d'épenthèse vocalique est le processus le plus constamment usité et que, par ailleurs, chacune des stratégies se particularise par l'application d'un processus spécifique qui ne s'applique pas forcément ailleurs i.e. dans d'autres stratégies. La dichotomie entre processus constant et processus spécifiques me conduit à classer les différents processus phonologiques en interaction dans les différentes stratégies de réparation en processus central (ou constant) et processus spécifiques (ou périphériques).

Dans son article pédagogique consacré à la présentation des divers courants théoriques de la phonologie générative multilinéaire, Paradis (1990 : 11) montre que <<les stratégies de réparation n'ont pas de contexte d'application du type / C — D>> comme s'il s'agissait de règles phonologiques de la tradition de SPE. En accord avec cette conception, j'avance que, lorsque la contrainte prosodique de la rime -- désignée ici sous le PGPR -- est violée, les stratégies de réparation ne permettent de prédire que les formes possibles et non pas forcément celles qui sont attestées en réalité. La prédictibilité peut donc ne pas générer la forme attestée qui, elle, relève plutôt de l'ordre de l'empirisme que de celui de la prédictibilité phonologique proprement dite.

Afin d'illustrer la nécessité de distinguer une forme possible, i.e. une forme générée par des stratégies et règles de bonne formation de structure, d'une forme attestée, quelques exemples de variantes libres de réparation sont donnés en (V.3.1.) ci-dessous. Ces cas de "conspirations" de stratégies sont suivis de l'examen proprement dit de la hiérarchisation des processus phonologiques en (V.3.2.)

V.3.1. Quelques cas de conspirations phonologiques

L'objet de la présente sous-section est de montrer à l'aide de quelques variantes libres que l'important est, comme il a été mentionné plus haut, la présentation de la contrainte

prosodique de la rime et que le choix d'une stratégie de réparation particulière relève plutôt de l'accessoire et souvent du domaine des faits empiriques. Lorsque le PGPR est violé comme dans les formes intermédiaires en (166 b), ce dont il faut s'assurer, c'est qu'une stratégie de réparation doit opérer telle qu'en (166 c) pour corriger (166 b). Quelquefois une seule stratégie est empiriquement mise en jeu - même si par rapport à d'autres stratégies possibles, le choix de celle-là n'est pas contextuellement motivé - tandis que parfois au moins deux stratégies peuvent opérer pour préserver la contrainte en offrant deux formes réparées qui fonctionnent comme des variantes libres dans la langue. Soient alors les formes en (166) ci-dessous où (166 c) résulte de l'application de deux stratégies différentes sur une même forme de base et où les chiffres entre parenthèses renvoient aux passages où des formes régies par la même stratégie ont été étudiées.

(166)

a) <u>Structure morphé.</u>	b) <u>F. interméd. prohibées</u>	c) <u>F. réparées (I₁A caus.)</u>	<u>Glose de de l'infin.</u>
ñiib+n ->	*ñiib̂.n(u)	(i) ñiib̂in (V.2.2.1) (ii) ñinnu (V.2.2.3.)	} fixer de manière durable
huuw+n ->	*huuw.n(u)	(i) huuŵin (V.2.2.1) (ii) hunnu (V.2.2.3.)	

fiid+n ->	*fiid.n(u)	(i) fiidin (V.2.2.1)	} rendre acculé (gêner)
		(ii) finnu (V.2.2.3.)	
waal+n ->	*waal.n(u)	(i) wallin (V.2.2.2)	} faire passer la nuit (faire coucher)
		(ii) walnu (V.2.2.4.)	
suus+n ->	*suus.n(u)	(i) suusin (V.2.2.1)	} faire oser
		(ii) suynu (V.2.2.4.)	

Chacune des formes de base causativisées en (166 a) peut se réaliser en deux variantes en (166 c i et ii) où deux stratégies différentes opèrent sous forme de conspirations phonologiques dans le but de préserver la contrainte prosodique de la rime (i.e. le PGPR) violée dans les formes intermédiaires en (166 b) où le point derrière la consonne marque la frontière syllabique. Même après une épenthèse⁸ tardive de la voyelle [u] ayant pour rôle d'éviter d'avoir des séquences biconsonantiques en fin de mot, les formes en (166 b) ne peuvent pas être acceptées. La violation du P.G.P.R. dans les données en (166 b) déclenche alors pour chacune des formes deux stratégies de réparation possibles dont la plus simple se ramène à l'application d'un seul processus phonologique qui est l'épenthèse vocalique de [i] entre la base et l'affixe du causatif (v. V.2.2.1.).

Bien que rien ne justifie structurellement, à ma connaissance, le choix de cette variation de stratégies, il est possible d'affirmer avec certitude qu'en PG les formes en (166 b) ne sont pas admises. La liste des variantes en (166 c) confirme l'impossibilité de définir un contexte particulier, qui serait nettement circonscrit, pour l'application de telle ou de telle stratégie de réparation. Tout ce qu'il est possible de prédire ce sont les formes attendues comme formes réparées qui peuvent ou non correspondre empiriquement aux formes effectivement attestées.

Les données suivantes en (167) montrent par ailleurs que la configuration segmentale de base ne permet pas, non plus, de prédire la stratégie de recours en cas de violation de la contrainte car des racines à finales consonantiques identiques et quelquefois à mélodies vocaliques également identiques sont différemment réparées lorsque l'affixation du causatif /n/ conduit à la violation du P.G.P.R.

(167)

a) <u>Structure morphé.</u>	b) <u>F. réparées causativisées(I₁A caus.)</u>	<u>Glose de l'infinitif</u>
[heew+n ->	hebbin (4.2.2.2.)	"rendre plein (remplir)"
[feew+n ->	fewnu (4.2.2.4.)	"rendre droit (ou correct)"

[neeβ+n →	neeβin (4.2.2.1.)	"faire durer (ralentir)"
	buub+n →	bubβin (4.2.2.2.)	"faire mouiller"
[mii+j+n →	miijin (4.2.2.1.)	"faire penser"
	yaaj+n →	yaññu (4.2.2.3.)	"rendre large (élargir)"

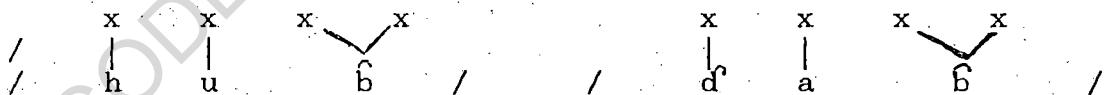
Certaines formes en (167) sont réparées par simple épenthèse vocalique entre la racine et l'affixe (v. neeβin, miijin en V.2.2.1.), d'autres par la dégémation vocalique de la racine et l'épenthèse vocalique derrière la zone de dérivation (v. fewnu en V.2.2.4.), d'autres encore par l'assimilation consonantique, la dégémation vocalique et l'épenthèse vocalique (v. yaññu en V.2.2.3.) et d'autres enfin par la dégémation vocalique, la gémation consonantique et l'épenthèse vocalique (v. heβbin, bubβin V.2.2.2.).

Si les stratégies de réparation étaient contextualisables à la manière des règles phonologiques de type A→B/C-D, on s'attendrait alors à ce que heew+n et few+n, d'une part, neeβ+n et buub+n, d'autre part, aient recours, respectivement dans chacune des séries, à la même stratégie de réparation puisque les consonnes finales, la longueur vocalique et le nombre de mélodies segmentales dans les racines des paires considérées sont pratiquement les mêmes. Or, les résultats des

formes fléchies sans dérivation puisque dans o neebii (P₃A positif), "Il (ou elle) a duré" et o buubii (P₃A positif), "Il (ou elle) a été mouillé (e)", la structure segmentale est la même.

Dire que la dégémination de b dans le second cas est déclenchée par l'affixation de la mélodie vocalique [ii] de la flexion aspectuelle serait erroné car ce serait soutenir qu'une gémée consonantique dégémine au contact d'une mélodie vocalique longue adjacente à droite. On aurait alors du mal à rendre compte de la bonne formation des mots comme dans o hubbii (P₃A positif), "Il (ou elle) a allumé", o dabbii (P₃A positif), "il (ou elle) a cherché", dont les représentations sous-jacentes respectives des racines sont structurellement les mêmes que celle en (168 b) ci-dessus. Ce qui est illustré dans les représentations basiques correctes de hubb- et dabb- ci-dessous.

(169)



Les représentations (169) sont acceptables car, aussi bien dans les formes simples que dans les formes complexes, la gémée consonantique finale de la racine se maintient. Ce qui n'est pas le cas, comme on l'a vu précédemment, de (168 b). La solution qui est préconisée ici pour la représentation sous-jacente (basique) des formes comme neebin "fais durer", bubbin "fais mouiller" est donc celle qui confère une même structure sous-

jacente aux formes (168 a et b). Cette structure est celle en (168 a), c'est-à-dire une représentation où la double association concerne la mélodie vocalique plutôt que la mélodie consonantique. La variation structurale des formes phonétiques tiendrait de la prédictibilité du type de stratégie de réparation qui doit opérer en cas de violation du PGPR. Cette prédictibilité ne peut, à mon sens, être envisagée qu'en termes d'ordonnement de processus phonologiques. Ce sera l'objet de la sous-section suivante.

V.3.2. Ordonnement des processus de réparation phonologique

L'objet de cette sous-section est de montrer que les processus phonologiques en interaction dans les stratégies de réparation peuvent être sériés, selon leur fréquence d'intervention respective, en deux catégories qui sont : (i) un processus central (ou constant) et (ii) des processus spécifiques (ou périphériques). L'ordonnement des processus phonologiques dont il s'agit ici est alors d'un type particulier puisqu'il est fondé, non pas uniquement sur l'application chronologique ordonnée des processus, mais aussi sur leur fréquence d'usage dans les différentes stratégies analysées plus haut en (V.2.2.). Le processus le plus couramment usité dans les différentes réparations constituera le processus central et les processus caractéristiques de chacune des stratégies examinées en (V.2.2.), les processus spécifiques.

Une observation rapide des faits en (V.2.2) ci-dessus permet de constater que l'épenthèse vocalique est toujours l'un des processus phonologiques qui agit dans les stratégies de réparation, soit de manière exclusive (i.e seule) comme en V.2.2.1. (v. l'épenthèse vocalique interne de [i] en (156)), soit de façon concomitante avec d'autres processus spécifiques comme la dégémination vocalique et la gémination consonantique en V.2.2.2., l'assimilation consonantique et la dégémination vocalique en V.2.2.3. et enfin la dégémination vocalique en V.2.2.4.

Qu'elle intervienne à l'intérieur de la zone de dérivation avec l'insertion de [i] ou à l'extérieur de celle-là avec l'insertion de [u], l'épenthèse vocalique constitue donc le processus phonologique central dans les stratégies de réparation de recours lorsqu'il y a violation du P.G.P.R. formulé en (148) et soutenu dans ce chapitre. Définie ainsi sur la base de sa constance, la centralité d'un processus a des incidences sur l'ordonnement des différents processus de réparation dans une stratégie particulière. Il a été soutenu précédemment qu'il n'existe pas de contexte structural segmental particulier pour l'application de telle stratégie au lieu de telle autre.

Il est à présent possible d'avancer que l'ordre d'application du processus phonologique central (avant ou après les processus spécifiques) définit le type de stratégie de

réparation devant prendre effet quand, à la suite de l'affixation du causatif /n/, le P.G.P.R. est violé. L'application du processus central, i.e. l'épenthèse vocalique, dans les formes comme maapin, "rends acculé (ou tourmenté)", I₁A caus., en (152) et en (156) rend inutile (i.e. non justifié) toute autre intervention d'un processus spécifique. La justification en est que (i) la raison de la réparation est de faire observer le P.G.P.R. qui cesse d'être violé dès lors que l'épenthèse vocalique a lieu et (ii) la consonne finale de la forme en question (ici la nasale antérieure, n) est une sonante et peut donc occuper la position syllabique de Coda⁹ C vu qu'elle ne viole pas la condition sur la Coda formulée dans le chapitre précédent.

Lorsque l'épenthèse vocalique prend effet en première position comme processus dans une stratégie de réparation donnée, c'est-à-dire avant les processus spécifiques, ceux-ci sont bloqués. Ils ne peuvent plus s'appliquer puisque la contrainte qui déclenche leur intervention ne sera plus violée. Dans les stratégies de réparation, un processus phonologique est central quand, en plus donc de sa constance, son application, une fois ayant eu lieu, rend triviale toute intervention d'un autre processus subséquent.

Ce phénomène, on l'a vu, s'explique aisément par le fait qu'une fois l'épenthèse vocalique opère dans la structure syllabique mal formée *[CVVCi]₈ de la suite segmentale

*CVVCiCi, le P.G.P.R. se trouve préservé en ce sens que l'épenthèse vocalique aura servi d'interprétation segmentale au noyau N de la seconde et nouvelle syllabe dont Ci constitue l'attaque A. Ce fait simplifie la rime R de la syllabe initiale en une rime dominant deux points prosodiques du squelette ; ce qui est conforme à la "maximisation" de la rime en (147) et au PGPR stipulé en (148) comme contrainte paramétrique forte propre au P.G.

Dans les stratégies de réparation, enfin, où opèrent à la fois plusieurs processus (v. les sous-sections V.2.2.2, V.2.2.3 et V.2.2.4), ce sont les processus spécifiques qui s'appliquent avant l'application du processus central, i.e. l'épenthèse vocalique. Cette distinction d'ordonnancement dans l'application des processus phonologiques est l'unique principe sous-jacent qui me semble gouverner la variété (et la variation) des stratégies de réparation déclenchées par la violation du principe de gouvernement prosodique de la rime (P.G.P.R.). L'application du processus phonologique central (constant) bloque celle de tout autre processus spécifique (périphérique) ultérieur, tandis que celle des processus spécifiques ordonnée en première position exige toujours l'intervention du processus central (i.e. l'épenthèse vocalique) pour que la forme candidate à la réparation soit correcte.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, plusieurs processus phonologiques ont été examinés en termes de stratégies de réparation de violations de contraintes. Il a été notamment question en V.1 de l'effacement vocalique sous l'effet de la règle d'attraction consonantique (RAC) et en V.2. et V.3. des processus phonologiques comme l'épenthèse vocalique, la dégémination vocalique, l'assimilation consonantique, la gémination consonantique et l'ordonnancement de leur application respective ont été analysés en rapport avec une contrainte syllabique forte propre au pulaar de Guinée (PG) à savoir le PGPR.

L'analyse a révélé que lorsque cette contrainte est violée, plusieurs stratégies de réparation peuvent agir sous forme de conspirations phonologiques, et que, selon toute vraisemblance, le choix de telle stratégie au lieu de telle autre n'est pas structurellement prédictible de manière stricte. Tout ce qu'il est judicieux d'affirmer pour le moment, c'est que l'épenthèse vocalique constitue le processus phonologique central dans les différentes stratégies de réparation et que son ordre d'application (avant ou après les autres processus spécifiques impliqués) influe largement sur le type de stratégie de recours dans la réparation de la violation du P.G.P.R..

Le choix des formes causativisées pour la démonstration de la contrainte prosodique syllabique se justifie par le fait que l'affixe du causatif /n/ offre plus de variétés dans la sélection des stratégies de réparation que ne le font les autres affixes tels que l'instrumental /r/, l'associatif /d/. Cela est peut-être dû à une sensibilité particulière du morphème du causatif aux divers processus en question (v. Scalise 1984 sur la sensibilité intrinsèque de certains morphèmes plutôt que d'autres à des règles particulières comme les règles de réajustement en anglais).

Il serait, toutefois, exagéré de prétendre avoir fourni une étude exhaustive - dont les résultats seraient définitifs - des différents processus examinés dans ce chapitre. L'étude relationnelle de ces processus nombreux et variés a été menée dans le but immédiat de montrer les divers moyens mis en oeuvre de manière intuitive par les locuteurs natifs du P.G. pour la réparation des violations de contraintes phonotactiques d'ordre segmental ou syllabique.

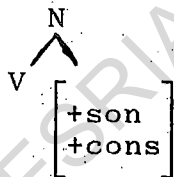
Des travaux ultérieurs pourraient sans doute révéler d'autres principes sous-jacents inédits qui seraient à l'origine de la diversité des stratégies de réparation de la violation du P.G.P.R. ; ce qui contribuera à coup sûr à élucider un aspect particulier important de la grammaire du pulaar de Guinée.

NOTES DU CHAPITRE V

- 1- Etant donné que la contrainte de sonorité (CS) est une contrainte forte dans la langue, il me semble plus intéressant de la concevoir pour l'ensemble des catégories grammaticales plutôt que pour la catégorie verbale uniquement. Pour rendre compte ainsi de quelques rares mots, notamment certains emprunts à l'arabe comme kaftaan "kaftan" (sorte de vêtement), deftere "livre" ou du verbal pulaar à usage rare doftagol "soumission" où la fricative [f] précède toujours l'occlusive [t], l'échelle en (132) classe ces obstruantes en deux séries.
- 2 - La structure morphémique interne n'est pas la forme sous-jacente, mais elle rend compte des différents morphèmes de base et affixes combinés dans une forme donnée. Telle que cette structure est donnée ici, elle ne rend compte que de la ligne segmentale. Le complexe aspectuel n'est pas analysé dans cette structure par souci de simplification de données.
- 3 - Notons que (147 c) est bien formée dans certains dialectes du pulaar comme dans les parlers du Fouta-Toro (Mauritanie et Sénégal) où une rime peut dominer trois positions du squelette comme dans seekde "déchirer", ñaamde "manger" (v. WANE M.D. 1992).

4 - Il a été montré dans le chapitre précédent que le morphème du premier sub-aspect de la voix active à l'imperfectif est la mélodie vocalique i privée de point prosodique correspondant. Ne pouvant accéder à aucun point prosodique en cours de dérivation, cette voyelle ainsi que tout autre autosegment resté flottant s'efface des représentations phonétiques finales. Etant donné, alors, que cette voyelle est toujours destinée à s'effacer dans les formes I₁A, elle ne figurera plus dans les dérivations ultérieures.

5 - Sur la base d'abrégement et de non abrégement de consonne initiale de marqueur de classe en pulaar de Kaedi (Mauritanie), Paradis 1986a admet des noyaux complexes dont la seconde mélodie est une consonne sonante ; soit la structure suivante :



Dans la syllabation adoptée ici, seules les voyelles, toutefois, sont syllabables sous N puisque rien ne me semble justifier la syllabation d'un segment $\left[\begin{array}{c} +\text{son} \\ +\text{cons} \end{array} \right]$ en position de N étant donné que ce segment aurait une distribution limitée à la seule structure décrite plus haut et que par ailleurs la Coda n'est pas satisfaite, d'une part, et, d'autre part, un noyau similaire à celui qui est présenté ci-dessus n'admettra pas de Coda en pulaar de Guinée.

- 6 - Il existe deux voyelles jouant un rôle épenthétique en pulaar. Ce sont i et u. Leur contexte d'insertion est morphologiquement désigné. La première [i] s'insère dans la zone de dérivation, c'est-à-dire entre la racine et la zone des dérivatifs et au sein de la série des dérivatifs eux-mêmes. La seconde [u] s'insère à l'extérieur de la zone de dérivation, c'est-à-dire entre la zone de dérivation et la zone de flexion. On a donc maap(i)n en (152) et (158) mais yaññ(u), wenn(u) en (160) et (161). Dans le premier cas [i] est entre la racine maap- et le causatif -n dans le second [u] est inséré derrière le dérivatif causatif -n, assimilé en ñ dans yaññ(u) "élargis" et non assimilé dans wenn(u) "passe la matinée". Pour le contexte d'insertion de ces voyelles voir aussi Paradis (1986 a), Prunet (1989), Sylla (1982) parmi d'autres.
- 7 - Les positions articulatoires Labiale, Coronale, dorsale etc. sont monovalentes, c'est-à-dire toujours positives. Un segment est labial ou non, auquel cas il est coronal ou autre chose, mais pas [-lab.] ou [-cor] (v. Paradis 1989, Sagey 1986 parmi d'autres).
- 8 - Voir note 6 sur les contextes d'insertion des voyelles épenthétiques pulaar.

9 - Une consonne nasale non gémée en position de coda nasalise la voyelle brève qui la précède avant de s'effacer en pular de Guinée. Ce processus post-lexical tardif n'est toutefois pas pris en compte dans la présente analyse pour éviter une digression et une complication inutiles des structures qui ne feraient que nous éloigner de la problématique posée dans ce chapitre, à savoir les stratégies de préservation des contraintes phonotactiques syllabiques dans le domaine verbal en P.G.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION GENERALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

L'objet de la présente étude a été d'examiner la suffixation verbale en pulaar de Guinée notamment dans le parler de Tougué (au Fouta-Djallon). Il s'agissait plus particulièrement d'analyser les structures verbales lexicales et discursives en leurs constituants morphémiques internes.

D'un point de vue morphologique et phonologique, l'analyse a révélé que les processus morphologiques de formation de mots (i.e des verbes) précèdent les processus phonologiques et que la bonne formation morphologique ne correspond pas toujours nécessairement à la bonne formation phonologique et phonétique. Ce constat n'a toutefois rien de spécifique, ni au parler décrit ici en particulier, ni au pulaar en général, il relève de la grammaire universelle. La spécificité des résultats de la présente recherche réside par contre dans les types d'affixes verbaux examinés différemment dans les divers chapitres du mémoire.

D'un point de vue strictement morphologique, il a été montré que la suffixation verbale en pulaar est à la fois dérivationnelle et flexionnelle. L'analyse a révélé que les suffixes de la zone d'extension sémantique du verbe sont des affixes dérivationnels lexicaux de la classe I dans la mesure où ils sont affixés à proximité de la base non dérivée, c'est-à-dire après la racine verbale. Les affixes flexionnels sont, quant à eux, subdivisés en flexionnels lexicaux et flexionnels non lexicaux.

Ce qui permet de conclure que la dérivation verbale en pular s'effectue à l'intérieur de la composante lexicale pour former des radicaux lexicaux tandis que la flexion, elle, est à la fois lexicale - lorsqu'elle permet de former des mots du lexique comme c'est le cas avec la flexion en voix et en marque de classe de l'infinitif - et non lexicale (i.e. grammaticale) - quand elle intervient au niveau de la formation des verbes conjugués du niveau discursif (actualisé) comme le montre le schéma en (3) des préliminaires. Cette dernière catégorie de suffixes n'est pas ordonnée en classe par rapport aux suffixes lexicaux des autres zones puisqu'elle ne sert pas à former des mots du lexique.

Il ressort également de l'analyse que des affixes d'une même zone (e.g. la zone de dérivation ou la zone de flexion) peuvent "occurrencer" dans la structure morphémique d'un même item lexical libre (i.e. un item du dictionnaire) et / ou d'un même mot non lexical (i.e. un mot n'appartenant pas au dictionnaire) à condition que ces affixes obéissent à des contraintes d'ordonnement qui sont souvent rigides. Ce qui laisse entrevoir nettement que la combinatoire des affixes est régie soit par des contraintes de structure morphémique, soit par des contraintes logico-sémantiques dont toute violation conduit à des formes morphologiques prohibées.

Toutefois, le respect des contraintes de bonne structure de mot n'est pas une condition suffisante pour générer des structures verbales finies dont les formes phonétiques seraient admissibles comme telles. L'examen de quelques contraintes phonologiques qui ont été avancées et analysées ici a montré que :

- (a) Les structures morphologiques formées peuvent engendrer elles-mêmes des malformations phonologiques comme par exemple, le cas de la création, à la suite d'opération morphologique de suffixation flexionnelle, de l'adjacence de deux noyaux syllabiques qui constitue une violation du principe de contour obligatoire. Sur la même base, la suffixation du troisième sub-aspect actif à l'imperfectif viole après association une contrainte syllabique de type substantiel qui interdit en pulaar de Guinée à une non sonante simple "d'occurrencer" en position de Coda (cf. Kaye et Lowenstamm 1979 cités par Marsil 1988 : 17, à propos des différents types de contraintes qui pèsent sur la syllabe).
- (b) Lorsque la construction d'une structure phonologique donnée, comme dans le cas de la syllabation des formes verbales étendues et conjuguées, conduit à la formation d'une suite segmentale de telle manière que (i) des consonnes séparées par une mélodie vocalique brève puissent s'attirer entre elles sans violation des contraintes phono

tactiques ou (ii) que plus de deux points prosodiques correspondant à cette suite segmentale soient dominés par un même constituant rimal R, alors des stratégies de réparation sont déclenchées pour préserver les différentes contraintes.

Telles qu'elle a été menée, l'analyse a permis donc de sérier en deux catégories les différentes contraintes examinées ici : (i) celles qui sont générales en pulaar (et parfois en d'autres langues naturelles) et (ii) celles qui sont paramétriques propres au pulaar de Guinée. Les premières regroupent la contrainte de non adjacence de deux noyaux et la règle d'attraction consonantique et les secondes rassemblent la contrainte syllabique de la Coda et la contrainte prosodique de la rime.

Ces différentes contraintes ont été analysées dans un cadre phonotactique (i.e. suite segmentale et structure syllabique) où il a été démontré qu'en tant qu'élément prosodique, la syllabe est un lieu privilégié où s'appliquent en pulaar de Guinée de nombreuses contraintes phonologiques.

L'originalité de l'approche syllabique suivie ici par rapport aux différentes approches de la syllabe pulaar adoptées ailleurs (cf. Paradis 1986a : 254-320) réside dans le fait que la syllabe pulaar ne constitue pas, ici en elle-même, la cible

de l'analyse - car des travaux convaincants ont été faits dans ce sens (v Paradis 1986a, 1987) - mais un cadre par lequel il convient de passer pour examiner des contraintes dont la validité reste du domaine de la syllabe. Le traitement morphologique et phonologique adopté dans ce mémoire a donc le mérite d'approcher les faits suffixationnels en termes d'ordonnement de processus.

Il serait toutefois prétentieux de croire avoir apporté dans le cadre de la présente recherche un traitement définitif et exhaustif aux nombreuses et intéressantes questions relatives à la suffixation verbale en pular de Guinée. Quelques difficultés liées à la contextualisation des stratégies de réparation demeurent encore non surmontées. Il s'agit de l'impossibilité jusque là de circonscrire un contexte d'application spécifique et particulier à une stratégie de réparation phonologique donnée. Cette difficulté se pose encore d'une manière générale à la théorie de la "conspiration phonologique", théorie qui semble privilégier la découverte et la formulation des contraintes à la contextualisation des stratégies de réparation qui sont déclenchées en cas de violation de contraintes (v. Paradis 1990).

D'autres questions subsidiaires telles que l'épenthèse vocalique dans la zone de dérivation, l'assimilation des alvéolaires non motivée par un besoin de réaménagement prosodique

dique de la syllabe ont été volontairement écartées de ce travail en raison du fait qu'elles ont fait l'objet d'autres études (v. Paradis 1986 a).

L'une des insuffisances de cette recherche réside aussi dans le fait qu'une approche métrique ayant pour but de rendre compte des faits d'abrégement vocalique, d'assignation d'accents, etc. n'a pas été suivie ici. Conjugée à d'autres traitements qui intégreraient à part entière les composantes syntaxique, sémantique et énonciative (i.e. pragmatique), une telle approche serait peut-être en mesure d'expliquer les mêmes faits de réaménagement prosodique, abordés ici, en termes de dépendance métrique entre les différentes unités constitutives du mot prosodique.

Ces diverses lacunes ouvrent une perspective d'analyse dont une recherche ultérieure fera ressortir l'intérêt et le mérite dans le cadre du système verbal du pulaar.

BIBLIOGRAPHIE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

BIBLIOGRAPHIE

- ARNOTT, D.W. (1970) The Nominal and Verbal Systems of Fula, Oxford Clarendon Press
- ARONOFF, M. (1976) Word Formation in Generative Grammar, U.S.A., (1981) 2^d eds N.Y.
- BAUER, L. (1990) <<Be-heading the Word>> in Journal of Linguistics, Vol. XXVI, Great Britain, pp 1-31.
- BOROWSKY, T. (1989) <<Structure Preservation and The Syllable Coda in English>> in Natural Language and linguistic Theory, Vol. VII, Netherlands, pp 145-166.
- BOUKOUS, A. (1988) <<Syllabe et syllabation en berbère>> in le Maroc et la Hollande, série : Colloques et séminaires, N° 8, F.L.S.H., Rabat, Maroc, pp. 257-270.
- BOUKOUS, A. (1989) <<Approches de la syllabe en tamazight>> in Langue et Société au Maroc, Série : Colloques et Séminaires, N° 13, Rabat, F.L.S.H., pp 25-39.
- BOUKOUS, A. (1990) <<Resyllabation et domaines prosodiques en berbère>> in Linguistique au Maghreb Okad, Maroc, pp. 283-297.
- CARR, P. (1991) <<Lexical properties of postlexical rules : Postlexical derived environment and the Elsewhere Condition>> in Lingua, N° 85, North-Holland, pp. 41-54.
- CHOMSKY, N. ET M. HALLE (1968) The Sound Pattern of English, N. York, Harper and Row, Trad. franç. de P. Encrevé
(1973) Principes de phonologie générative, Paris, Seuil.
- CHOMSKY, N. (1977) Réflexions sur le langage (trad), Paris, Seuil, Maspéro.
- CHTATOU, M. (1991) <<Syllable Structure in Tarifit Berber>> in Langues et Littératures, Vol. IX, Rabat, F.L.S.H., pp. 27-60.
- CLEMENTS, G.N. (1985) <<The Geometry of Phonological Features>> in Phonology Yearbook 2, Great Britain, pp. 225-252.
- DANESI, M. (1985) Loanwords and Phonological Methodology, Coll. Studia Phonatica, Vol. XX, Didier.

- DELL, F. et J-R. VERGNAUD (1984) <<Les développements récents en Phonologie : quelques idées centrales>> in Forme sonore du Langage, Paris, Hermann, pp. 1-42
- DIALLO, A. (1989) Les contraintes phonotactiques en pulaar : Compte-rendu critique de Phonologie et morphologie lexicales : les classes nominales en peul (Fula), C. Paradis 1986a, Mémoire de D.E.A., F.L.S.H., Rabat, Maroc.
- DIALLO, A. (1992) Etude de l'intégration morphologique et phonologique des emprunts linguistiques arabes en pulaar de Guinée, Mémoire de D.E.S, F.L.S.H., Rabat, Maroc.
- DIALLO, M.S. (1989) Le système vocalique et le système consonantique du peul (pulaar) : Compte rendu critique de Phonologie et morphologie lexicales : Les classes nominales en peul (Fula), C. Paradis, 1986a, Mémoire de D.E.A., F.L.S.H., Rabat
- DIUBATE S. (1988) Les constructions thématiques en pulaar, vers une analyse fonctionnelle, Mémoire de D.E.S. F.L.S.H., Rabat, Maroc.
- DUBOIS, J.
M. GIACOMO et al. (1974) Dictionnaire de linguistique, rééd. (1984), Paris, Larousse.
- DUNN, C. (1989) <<Gouvernement harmonique en pulaar>> in LOAPEL 2 pp. 195-220.
- ENCREVE, P. (1988) La liaison avec et sans enchaînement en français, Paris, Seuil.
- GNALIBOULI B. et A.I. KOVAL (1982) <<Les questions controversées dans la conjugaison verbale en peul>> in Bull. des Etudes Africaine de l'INALCO, Vol. II, N° 4, pp. 27-53.
- GOLDSMITH, J.A. (1976b) <<An Overview of Autosegmental Phonology>> in Linguistic analysis, Vol. II, N° 1.
- GOLDSMITH, J.A. (1989) Autosegmental and metrical Phonology , Basil Blakwell Ltd, Oxford
- HALLE, M. et J-R. VERGNAUD (1980) <<Three Dimensional Phonology>> in Journal of Linguistic Research, Vol. I, pp. 83-105.
- HOGG, R. and C.B. CULLY (1987) Metrical Phonology : A course Book, Cambridge University Press.
- IAZZI, E. (1991) Morphologie du verbe en tamazight (parler des Aït Attab, Haut Atlas Central), Mémoire de D.E.S., F.L.S.H., Rabat, Maroc

- ITO, J. (1986) Syllable Theory in Prosodic Phonology, Ph. D., Amherst, Massachusetts
- ITO, J. (1989) <<A prosodic Theory of Epenthesis>> in Natural language and Linguistic Theory Vol. VII, pp. 217-259
- JEBBOUR, A. (1991) Queleques constats sur la combinatoire des affixes verbaux en berbère, Communication présentée au G.R.P.M., F.L.S.H., Rabat, Maroc.
- KAYE, J.D. (1985) <<On the Syllable Structure of Certain West African Language>> in Goyvarerts (ed.) African Linguistics, Essays in Memory of M.W.K. Semikenke, pp. 268-307.
- KAYE, J.D. et LOWENSTAMM (1984) <<De la syllabicité>> in Forme sonore du langage, Paris, Herman, pp. 123-161.
- KAYE, J.D. J., LOWENSTAMM et J-R. VERGNAUD (1985) <<The Internal Structure of Phonological Elements : A Theory of Charm and Government>>. in Phonology Yearbook 2, Vol. II, pp. 305-329.
- KENSTOWICZ, M. et C. KISSEBERTH (1977) Topics in Phonological Theory, Academic Press, N. York.
- KIPARSKY, P. (1982 a) Lexical Morphology and Phonology, Linguistics in the Morning Calm, Linguistic Society of Korea (ed), Hanshin Publishing Co., Seoul,
- KISSEBERTH, C. (1970) <<On the Functional Unity of Phonological Rules>> in Linguistic Inquiry Vol. I, pp. 291-306.
- LABATUT, R. (1973) Le parler d'un groupe de Peuls nomades, Nord Cameroun, Société d'Etudes Linguistiques et anthropologiques de France, Paris.
- LABATUT, R. (1981) <<Remarques sur l'accompli peul>> in Bull. des Etudes Africaines, N° 1, Paris, I.N.A.L.C.O., pp. 63-70.
- LABATUT, R. (1983) <<Les emprunts du peul à l'arabe>> in langue arabe et langues africaines, Paris, C.I.L.F., pp. 41-70
- LABOURET, H. (1952) La langue des Peulhs ou Foulbe Mémoire de l'I.F.A.N., N° 16, Dakar, Sénégal.
- LACROIX, RF. (1968) <<Le peul>> in Langage, Encyclopédie de la Pléiade, pp. 1068-1089.
- LEBEN, W. (1973) Suprasegmental Phonology, Ph. D., MIT, Indiana University Linguistics club.

- LEVIN, J. (1988) <<The Autonomy of the Skeleton : Evidence From Micronesian>> MS, 52 pp.
- LIEBER, R. (1980) On the Organization of the Lexicon, Ph. D. Cambridge, Mass., M.I.T.
- MARSIL, O. (1988) La structure syllabique en arabe marocain (parler de Rabat), Mémoire de D.E.S., Rabat, F.L.S.H.
- Mc CARTHY, J. (1983) <<Morpheme Form and Phonological Representation>>, MS, pp. 147-183
- Mc CARTHY, J. (1988) <<Feature geometry and Dependency : A review>> in Phonetica, N° 43-45, pp. 84-108.
- Mc INTOSH, M. (1984) Fulfulde Syntax and Verbal Morphology in K.P.I. Routledge and Keegan Paul, P.L.C., London.
- MOHAMMADOU, A. (1985) Morphologie du constituant nominal en fulfulde - Parler de l'Adamawa, Thèse de IIIème cycle, INALCO, Paris.
- MOHAMMADOU, A. (?) <<Taxinomie des lexèmes peuls et fonction transcatégorielle verbale des dérivatifs -n-, -t-, et -r->> in Bull. des Etudes africaines de l'INALCO, pp. 1-21.
- MOHANAN, K.P. (1982) Lexical Phonology, Indiana University Linguistics Club.
- MOHANAN, K.P. (1986) The Theory of Lexical Phonology, Dordrecht, Reidel
- NDIAYE, M. (1983) <<Morphologie des nominaux et des verbaux du pulaar>> MS, CLAD, N° 10, Dakar, Sénégal.
- NOYE, D. (1971) L'acquisition de la langue par les jeunes peuls du Diamare (Nord-Cameroun, un cas d'apprentissage linguistique, Paris, Librairie Orientaliste P. Guethner.
- PARADIS, C. (1986a) Phonologie et morphologie lexicales : les classes nominales en peul (Fula), Ph. D, Université de Montreal.
- PARADIS, C. (1987) <<Strata and Syllable Dependency in Fula : The Nominal Classes>> in Journal of African Languages and Linguistics, N° 9, pp. 123-139.
- PARADIS, C. (1988 a) <<Towards a Theory of Constraint Violations>> in Mc Gill Working Papers in Linguistics 5, pp. 1-43.

- PARADIS, C. (1990) <<Phonologie générative multilinéaire>> à paraître dans Tendances actuelles en Linguistique, Coll. Actualités pédagogique et psychologique.
- PARADIS, C. et J-F. PRUNET (1989c) <<On Coronal Transparency>> in Phonology 6.2. pp. 317-348.
- PARADIS, C. et J-F. PRUNET (1990) <<On Explaining Some O.C.P. Violations>> in Linguistic Inquiry, Vol. XXI, N° 3, pp 456-466.
- PRUNET, J-F (1989) <<Prosodic Redistribution in Fula>> in Current Approaches to African Linguistics, Vol. VI, pp 138-160.
- PRUNET, J-F. et C. TELLIER (1984) <<Interaction des niveaux en phonologie : l'abrégement vocalique en pulaar.>> in Mc Gill Working Papers in Linguistics, Vol. II, N° 1, pp. 65-89.
- PULLEYBLANK, D. (1988) <<Vocalic Underspecification in Yoruba>> in Linguistic Inquiry Vol. XIX, N° 2, pp. 233-270.
- RULHEN, M. (1975) A Guide to the Languages of the world, in Language Universals Project, Stanford University.
- SAGEY, E.S. (1986) The Representation of Features and Relations in Non-Linear Phonology, Ph. D., MIT, Cambridge, Massachusetts.
- SCALISE, S. (1984) Generative Morphology, Foris Publications, Dordrecht-Holland.
- SELKIRK, E.O. (1982a) The Syntax of Words, M.I.T., Press Cambridge, Massachusetts, London.
- SELKIRK, E.O. (1984) <<On the major class features and syllable theory>> in Language Sound Structure, M. Aronoff and R. Dehrle (eds), Mass., M.I.T. Press, pp 107-136.
- SOW, A.I. (1966) <<Remarques sur les infixes de dérivation dans le fulfulde de Fouta-Djallon (Guinée)>> in The Journal of West African Languages, Vol. III, N° 1, pp 11-21.
- STERIADE, D. (1982) Greek Prosodies and the Natural of Syllabification, Ph. D, M.I.T.

- SYLLA, Y. (1982) Grammaire moderne du pulaar, N.E.A. Dakar, Sénégal.
- WANE, M.D. (1992) syllabe et processus phonologiques en pulaar (parler de Boghé, Mauritanie), Mémoire de D.E.S., Rabat.
- WESTERMANN, D. et M.A. BRYAN (1970) The Languages of West Africa, International Africa Institute.
- YIP, M. (1988a) <<Feature Geometry and Cooccurrence Restrictions>> MS, BUP Brandeis University.
- YIP, M. (1988b) <<The Obligatory Contour Principle and Phonological Rules : A loss of Identity>> in Linguistic Inquiry, Vol. IX, N° 1, pp 65-100 M.I.T., Massachusetts.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

